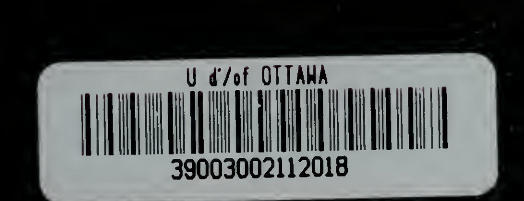
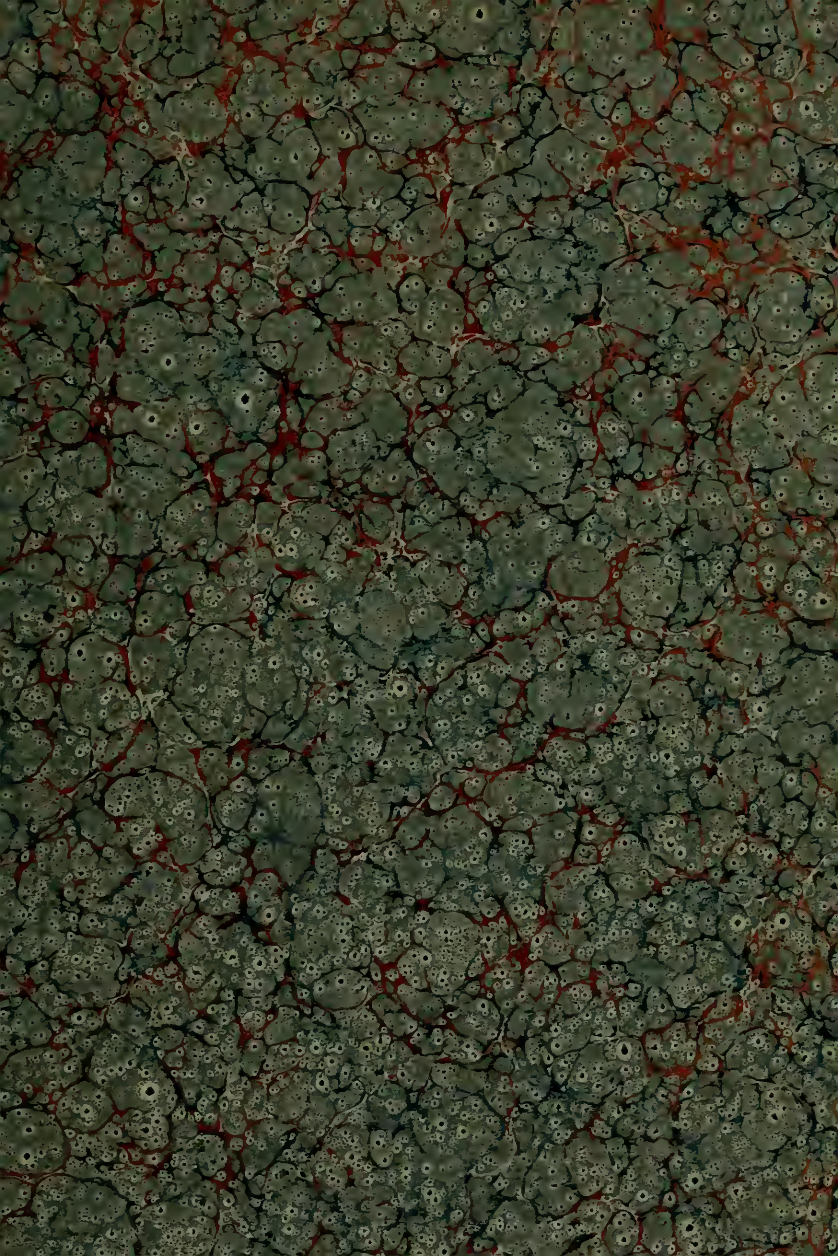


U d'/of OTTAWA
39003002112018





ŒUVRES CHOISIES

DE M. LE MARQUIS

DE LA ROCHEFOUCAULD-LIANCOURT

ŒUVRES CHOISIES

DE M. LE MARQUIS DE

LA ROCHEFOUCAULD-LIANCOURT

TOME SIXIÈME



PARIS

TYPOGRAPHIE DE MORRIS ET Cie

RUE AMELOT, 64

—

1860

ÉTUDES

LITTÉRAIRES ET MORALES

DE RACINE

SECONDE PARTIE

ÉTUDES MORALES

ÉTUDES

DE RACINE

DANS SA JEUNESSE

Il semble, quand on a lu avec attention une multitude de notes religieuses, de pensées pieuses et de citations bibliques, accumulées par Racine dans ses études, qu'il serait aisé de tracer une histoire chronologique du caractère moral de cet homme illustre qui fut aussi estimable par ses vertus qu'honoré par ses écrits.

Cependant je ne l'entreprendrai pas. J'ai voulu seulement recueillir sur les nombreuses feuilles volantes qui ont été employées par lui à son instruction, les observations morales qu'il a faites, les sentiments de piété qu'il a émis et les passages des livres saints qu'il a choisis lui-même pour lui servir, dans ses études, de guides et de modèles.

Je ne les ferai précéder que de quelques mots sur les premières années de sa vie.

On sait qu'il a fait ses études à Port-Royal des Champs, et qu'il a chanté avec reconnaissance le séjour où il a passé sa jeunesse.

C'est là, il me semble, le premier trait du caractère de Racine. Il a aimé ses maîtres, il a loué leur enseignement, il se plaisait dans cette école de toutes les vertus, il y vivait heureux et reconnaissant en se nourrissant avec ardeur et avec délices de l'instruction qu'il recevait.

Les sept odes sur Port-Royal n'ont pas été assez dignement appréciées.

Racine a peint, dès le début de ses chants, la sainteté de ses maîtres et la pureté de la vie auprès d'eux.

Saintes demeures du silence,
Lieux pleins de charmes et d'attraits,
Port, où, dans le sein de la paix,
Règne la grâce et l'innocence!
Beau désert qu'à l'envi des cieux,
Des trésors les plus précieux
A comblé la nature,
Quelle assez brillante couleur
Peut tracer la peinture
De votre admirable splendeur?

Mais aussitôt qu'on a reconnu cette première expression de sa reconnaissance, on suit, presque à chaque ligne, la manifestation des principes les plus purs.

Il n'était pas encore en âge d'associer ses pensées aux maximes d'État, aux doctrines politiques et au gouvernement des peuples, mais il était déjà pénétré de l'amour le plus ardent de l'humanité.

Je veux citer seulement ce qu'il a dit de la guerre, et en même temps de la magnificence royale.

Il s'adressait à des solitaires paisibles, mais il savait qu'il vivait sous un jeune roi vif, brave et passionné. On devait se douter déjà que ce prince aimerait la magnificence et ferait la guerre. Cependant Racine disait :

Je sais que les grands édifices
Que s'élève la vanité
Ne souillent point la pureté
De vos innocentes délices.
Non; vous n'offrez point à nos yeux
Ces tours qui, jusque dans les cieux,
    Semblent porter la guerre;
Et qui, se perdant dans les airs,
    Vont encor sous la terre
Se perdre dedans les enfers.

Tous ces bâtiments admirables,
Ces palais partout si vantés,
Et qui sont comme cimentés
Du sang des peuples misérables,
Enfin tous ces augustes lieux,
Qui semblent faire autant de dieux
    De leurs maîtres superbes,
Un jour trébuchant avec eux,
    Ne seront sur les herbes
Que de grands cadavres affreux.

Voilà comment Racine, orphelin de père et de mère, abandonné même par ses tantes enterrées vivantes dans les cloîtres, seul ainsi, sans parents et sans amis, débutait par des chants qui annonçaient non-seulement un poëte, mais aussi un homme de bien et un homme de conscience qui est resté pieux toute sa vie.

Il a commencé dans ses études par ressentir et manifester la

conviction qu'il avait de sa faiblesse, mais il s'est élevé à ses propres yeux et aux yeux de ses maîtres en exprimant en même temps l'espoir qu'il avait d'acquérir de la force.

On a trouvé une feuille volante sur laquelle il a écrit cette stance qui n'a jamais été insérée dans aucun de ses ouvrages :

L'homme jeune sait mal exprimer ce qu'il pense,
Et tout marque en lui l'impuissance
Et l'enfance de sa raison.
Mais il en fait un plein usage
Quand son esprit, mûri par l'âge,
Est dans sa parfaite saison.

Quant à son caractère personnel, je dois, avant de commencer le recueil de ses études morales, le montrer affectionné à cet établissement où il recevait cette bonne instruction aussi solide qu'agréable, à laquelle il a dû son bonheur et sa gloire.

Je dois citer une petite feuille, écrite tout entière de sa main, et qui prouve comme il s'occupait avec intérêt et affection de tout ce qui concernait Port-Royal.

C'est le compte des revenus de cette maison, et il regrettait vivement qu'elle ne fût pas plus riche.

Voici cette note :

« Total des revenus de Port-Royal des Champs, tant en fonds de terre qu'en rentes :

» Onze mille quatre-vingt-sept livres dix sous.

» Total des charges et rentes que doit ladite abbaye :

» Six mille cinq cent dix-sept livres quatorze sous.

» Partant, reste quatre mille cinq cent soixante-neuf livres seize sous.

» Supposé même que tout soit bien payé.

» Je ne compte point la ferme des Granges, ni celle de Champ-Garnier, dont les terres sont fort ingrates et ne suffisent pas, à beaucoup près, à fournir assez de blé à l'abbaye pour la nourrir.»

On est étonné assurément qu'avec un aussi faible revenu, cet institut ait pu attacher à lui des professeurs aussi distingués, et produire, pour l'illustration de la France, des élèves qui sont devenus aussi célèbres par leurs écrits.

Ce fut encore à Port-Royal qu'en 1658 il traduisit les hymnes en vers; mais il les a corrigées et presque refaites entièrement dans son âge mûr. C'est à la fin de cette année qu'il passa au collége d'Harcourt pour y faire sa logique. Il n'a jamais fait sa philosophie [1].

Quant à l'instruction qu'il avait reçue à Port-Royal, on peut juger, par les documents que nous avons, quelles étaient les études de ce collége.

Un des professeurs a décrit les exercices de chaque jour. Il en a établi d'abord le principe; il dit :

« La première chose qu'un précepteur doit faire est de se considérer comme un père, et, de plus, il doit enseigner à ses élèves que le sentiment filial doit être réciproque de la part des écoliers. »

Il ajoute : « A Port-Royal, on se lève à six heures, on s'habille et on adresse une courte prière à Dieu. Ensuite, pendant que l'on déjeune, on lit à haute voix un livre d'histoire.

[1] Quoi qu'en ait dit Geoffroi.

» Mais après, je leur fais faire quatre ou cinq tours de jardin et monter même des montagnes pour les fortifier et les mettre en belle humeur; après quoi, nous venons étudier. Il est toujours près de neuf heures quand nous entrons à la chapelle ou à la classe; car nous n'allons point à la messe tous les jours, mais seulement le jeudi et le samedi, outre la grande messe à la paroisse les dimanches et les jours de fêtes.

» La classe ne dure que de neuf heures à onze heures et demie, et après une demi-heure de récréation on dîne à midi. Ensuite la classe ne recommence qu'à trois heures et demie. »

Mais pour l'ordre établi dans l'instruction, ce sont les jours de fête seulement que l'on consacrait aux études religieuses. On donnait à apprendre aux plus jeunes quelques hymnes ou quelques homélies des Pères. Les plus âgés expliquaient Sévère Sulpice ou autres anciens auteurs, et on faisait réciter quelques œuvres de piété en français. On analysait avant la messe l'épître et l'évangile du jour; on faisait le catéchisme après vèpres, et il y avait aussi dans chaque classe une instruction religieuse proportionnée à l'âge des élèves; on disait que comme cet exercice était par demandes et réponses, et familièrement, il leur plaisait beaucoup.

Tous les autres jours, on commençait à neuf heures l'étude du latin, et on ne se servait que des auteurs profanes. On donnait aux plus jeunes quelques pages de Justin, on passait ensuite à Tacite, et on achevait la classe en récitant des vers de Virgile. On peut affirmer que les élèves, en sortant du collége, pouvaient réciter par cœur Virgile presque tout entier. Il faut dire aussi que

la poésie était enseignée et grandement honorée à Port-Royal. Les commentateurs des œuvres de Racine ont commis une forte erreur en croyant qu'on défendait à Racine de faire des vers; ils ont même ignoré un fait, le plus important à ce sujet :

En 1660, les supérieurs de Port-Royal firent un recueil des poésies qui avaient été composées par leurs élèves ; ils le dédièrent au prince de Conti, qui avait fait ses études dans leur maison, et ils insérèrent dans ce recueil l'ode de Racine sur le mariage de Louis XIV; elle y fut remarquée. Ainsi, quoique Racine ait été recommandé par Chapelain à Colbert et par Colbert au roi, il n'est pas moins vrai que c'est Port-Royal qui a d'abord accueilli ses poésies et qui les a présentées à la cour.

C'est, on peut le dire, un trait de reconnaissance envers lui de la part de cette congrégation, qu'il avait honorée et louée dans ses premiers vers.

Cette ode de Racine était intitulée : *La Nymphe de la Seine à la Reine;* mais il est à remarquer que là encore il s'applique surtout à célébrer les bienfaits de la paix.

Oh! qu'après de rudes tempêtes,
Il est agréable de voir
Que les aquilons sans pouvoir
N'osent plus gronder sur nos têtes!
Que le repos est doux après tant de travaux!
Qu'on aime le plaisir qui suit beaucoup de maux!
Qu'après un long hiver le printemps a de charmes!
Aussi, quoique ma joie excède mes souhaits,
Qui n'aurait pas senti d'alarmes
Pourrait-il bien juger des douceurs de la paix?

Et combien il mettait le roi pacificateur au-dessus de tous les

autres rois, en exposant tout le soulagement qui résulte pour les peuples du rétablissement de la paix ! Il dit en parlant du roi :

A son exemple, tous les princes
Ne songeront plus désormais
Qu'à faire refleurir la prix
Et le calme dans leurs provinces.
L'abondance partout ramènera les jeux ;
Les regrets et les soins s'enfuiront devant eux;
Toutes craintes seront pour jamais étouffées;
Les glaives renfermés ne verront plus le jour,
Ou bien se verront en trophées
Par les mains de la paix consacrés à l'amour.

Cette ode eut le plus grand succès. Le roi envoya cent louis à l'auteur.

Mais sans entrer davantage dans les détails de la vie et des travaux de Racine, je rappellerai seulement que « lorsqu'il voulut aller revoir sa famille, il reçut de sa tante, sœur Agnès de Sainte-Thècle, une lettre qui lui interdisait toute communication avec elle et toute visite à Port-Royal. »

Mais cette lettre ne lui reproche nullement de faire des vers ; elle le blâme seulement d'avoir des relations avec des comédiens, qui étaient alors escommuniés.

Cette séparation l'affligea, mais ne l'irrita point. Il a continué d'être pieux et de suivre néanmoins sa vocation dramatique. Il est vrai que ses sentiments religieux ont été dominés pendant douze ans par son génie poétique, mais ils ont ensuite repris et conservé leur influence en l'arrachant au théâtre pendant douze autres années, et l'orsqu'un heureux accord s'est fait entre son esprit religieux et son génie dramatique, il en est résulté *Esther* et *Athalie*.

ÉTUDES MORALES

I

21 Juin 1655 [1].

1. O mon esprit, la matière est assez belle.

2. Mais dans quelle navigation étrangère t'engages-tu?

3. Il y a de la difficulté au commencement de chaque chose.

4. La vérité n'est pas souvent bonne à dire.

5. Dieu est le père de tous.

6. Il adopte pour fils tous les hommes.

7. Deus summum bonum est.
Dieu est le souverain bien.

8. Et per quem cætera sunt bona.
Et par qui tout le reste est bien.

9. Mais toutes fois qu'il se fait quelque mal, il ne vient pas de Dieu.

10. Euripide dit : « Les dieux brisent les fortunes des hommes. »

11. Il ajoute : « C'est afin que les hommes tournent leurs regards vers eux. »

[1] Date écrite par Racine, âgé de quinze ans et demi.

12. Le prophète Amos dit que rien n'arrive en la cité que par Dieu.

13. David dit : « La coupe du bon vin et la coupe de la lie sont entre les mains de Dieu. »

14. Ce qui ne signifie pas que Dieu fait quelque mal.

15. Si Dieu fait quelque mal, il n'est plus Dieu[1].

16. On disait autrefois comme aujourd'hui les choses religieuses.

17. Dieu a créé l'homme afin qu'il le connût[2].

18. Saint Paul a dit : « Dieu s'est manifesté aussi aux philosophes païens. »

19. Ceux qui sortent d'une grande obscurité ne peuvent tout d'un coup supporter l'éclat du soleil.

20. Il faut qu'ils s'y accoutument peu à peu.

21. Il faut qu'ils regardent d'abord quelque lueur bâtarde et sombre.

22. Ainsi la splendeur des vérités chrétiennes nous éblouit.

23. Il nous faut passer auparavant par les petites lumières des païens.

24. Les stoïciens ne croyaient qu'un Dieu.

[1] Tel est le texte de Racine. Je crois qu'il faut comprendre : Si Dieu faisait quelque mal, il ne serait plus Dieu.

[2] Bacon a dit : « Dieu n'a jamais fait de miracles pour convaincre les athées, parce que ses ouvrages doivent suffire. »

25. Ils le reconnaissaient immortel.

26. On disait : Diis maximis, Baccho et Somno[1].

Aux dieux puissants, à Bacchus et au Sommeil.

27. Humanæ vitæ suavissimis conservatoribus.

Aux doux protecteurs de la vie de l'homme.

28. Dieu se plaît à bien faire aux hommes[2].

29. Souvent même sans qu'ils le croient.

30. Et quelquefois même sans qu'ils le sentent.

31. On se couvrait autrefois en priant Dieu.

32. C'était comme rentrant en soi-même.

33. Et comme pour être seul avec lui.

34. La grâce est une inspiration lumineuse qui nous fait faire le bien par la charité.

35. La grâce consiste en ce que les hommes n'ont point d'autres bons sentiments que ceux que Dieu leur donne.

36. Plutarque a dit que Caton aimait tellement la vérité, qu'il semblait être poussé par une inspiration divine.

37. Plutarque reconnaît la récompense des bons après la mort.

[1] On dit que ces mots sont gravés sur une médaille antique. Je ne sais si Racine la connaissait.

[2] Locution ancienne. On dirait aujourd'hui : Dieu se plaît à faire du bien aux hommes.

38. Il reconnaît aussi la punition des méchants après leur mort.

39. Pulvis et umbra sumus.

Nous sommes poussière et ombre.

40. Les hommes ne sont même que le songe d'une ombre[1].

41. Vous êtes des hommes d'un jour.

42. Mais l'homme n'est pas naturellement méchant.

43. Eorum quæ nobis innatæ sunt facultates.

Nous n'apportons en naissant que des facultés.

44. Priùs habemus quàm actus, ut sensum.

Nous les avons pour agir et pour sentir.

45. Bonum Deusque idem sunt.

Dieu et la justice sont la même chose.

46. Et ad utrumque omnia referuntur.

Et tout vient ou dépend d'eux.

47. Custodit Dominus animas sanctorum.

Dieu garde les âmes des hommes justes[2].

48. De manu peccatoris liberavit eos.

Il les a délivrés des liens du péché.

[1] C'est une pensée de Pindare, traduite en ces termes par Racine.

[2] Cela signifie-t-il que Dieu les protége dans la vie ou les conserve près de lui après la mort?

49. Il n'y a que les méchants qui doivent craindre Dieu.

50. Il n'y a que des ingrats à qui la connaissance de Dieu inspire de la crainte.

51. Dieu n'exauce point les prières injustes.

52. Homère dit que les prières sont filles de Jupiter[1].

53. Il nous faut obéir aux lois de la Providence.

54. Virtus neque naturâ inest nobis.

La vertu ne vient point de notre nature.

55. Neque contrà naturam.

Mais elle ne s'acquiert point en opposition avec elle.

56. Virtutum moralium nulla nobis innata est.

Aucune des vertus morales n'est innée en nous.

57. Politicum decet animas penitus noscere.

Notre âme a besoin d'un philosophe[2].

58. Ut corpus medicum.

Comme notre corps d'un médecin.

59. La nature humaine et si faible qu'elle ne saurait produire d'elle-même aucune vertu.

[1] Racine a dit dans un autre manuscrit inédit : « Il n'y a point dans Homère une seule prière juste qui ne soit point exaucée. »

[2] Racine traduit toujours *politicus* par philosophe.

60. Quelle imprudence de n'avoir qu'un seul coureur!

61. Et qui n'a point d'autre harnais qu'une bride.

62. Cognitio virtutis nihil aut parùm prodest.

Ce n'est pas la connaissance de la vertu qui nous manque.

63. Quand on vient de nous faire le poil[1], nous nous regardons dans un miroir.

64. Quand on sort d'un sermon, il faut s'examiner de même.

65. Tria appetuntur.

Trois choses sont à rechercher.

66. Honestum, utile et jucundum.

Le juste, l'utile et l'agréable.

67. Tri fugiuntur.

Trois choses sont à éviter.

68. Turpe, inutile et injucundum.

Le honteux, l'inutile et le désagréable.

69. Bonum hominis est actio mentis virtuti conformis.

Heureux ceux dont toutes les actions sont conformes à la vertu!

70. Eaque per totam vitam uniformis.

[1] Racine s'est servi de la même expression dans un autre ouvrage inédit.

Heureux ceux dont toutes les actions sont uniformes durant toute leur vie!

71. Il est difficile d'être vertueux.

72. Plus difficile encore de choisir le milieu en toutes choses.

73. Il faut tantôt prendre une extrémité et tantôt l'autre.

74. Quelquefois il faut forcer un peu.

75. On redresse un arbre en lui faisant un pli contraire au sien.

76. Inhonesta non sunt semper jucunda.

Ce qui ne veut pas dire que les choses déshonnêtes ne sont pas toujours agréables[1].

77. Mais qu'elles ne le sont jamais.

Semper inhonesta non sunt jucunda.

78. Quia ea sola naturâ jucunda sunt quæ honesta sunt.

Parce que les choses honnêtes sont les seules qui soient agréables de leur nature.

79. Les vertus et les vices se trouvent souvent ensemble dans les mêmes actions.

80. Les médecins accommodent diverses drogues à des maux semblables.

81. Et surtout de contraires entre elles.

[1] C'est une semblable équivoque qui a fait rire de la thèse de l'abbé Coger.

82. Les médecins emploient les poisons à guérir.

83. Mais les athlètes devaient combattre noblement.

84. La colonne des jeux isthmiques était plus blanche que le marbre de Paros.

85. Virtutem natura non dat.

La nature ne donne pas la vertu.

86. Sed consuetudo.

C'est l'habitude qui la fait[1].

87. Benè aut malè actio ædificanda.

Les actions sont bien ou mal construites.

88. Bonus aut malus fit architectus.

Elles prouvent le bon ou le mauvais architecte.

89. Chaque action témoigne la vertu d'un homme.

90. Ce sont les actions qui font l'éloge ou la critique.

91. Circà voluptatem et dolorem tota virtus vocatur.

Toute la vertu consiste à combattre tour à tour les douleurs et les plaisirs.

92. Nous sommes de telle nature qu'il n'y a rien au monde qui se fasse tant admirer qu'un homme qui sait être malheureux avec courage.

[1] Quinte Curce dit, au contraire, en parlant de Clitus, qu'il tenait ses vertus de la nature et ses vices de l'habitude.

93. Beatum à virtute nunquam fortuna dimovebit.

Les circonstances fortuites ne détournent jamais l'homme de bien de la vertu.

94. Beati actiones firmæ sunt.

L'homme de bien est toujours semblable à lui-même.

95. Beati actiones sunt stabiles.

Les ouvrages de l'homme de bien sont durables.

96. Quæ vera sunt ubique sibi constant.

Toutes les choses vraies s'accordent ensemble.

97. In falsis veritas brevi dissonat.

Les choses vraies ne restent pas longtemps unies avec les choses fausses.

98. On peut louer facilement.

99. Mais il faut croire avec une grande circonspection.

100. Les plus grands esprits sont les plus aisément trompés.

II

1. O muse, on t'attend sur les bords de l'Asopus.

2. Pindare compare un hymne à un breuvage de lait et de miel, mêlé de rosée.

3. Ne considérons point le prédicateur, mais ses discours.

4. Et regardons plus le sens que les paroles.

5. Combien il y en a qui s'amusent à ne considérer que l'éloquence dans les études!

6. Ils s'amusent ainsi à n'en point profiter [1].

7. C'est une chose digne d'un grand magistrat de passer sa vieillesse dans les discours!

8. Ce serait encore plus beau d'un grand capitaine.

9. On aime à semer des faux bruits contre les hommes sages.

10. Res singulares minùs accuratè tractari possunt.

Les choses personnelles ne peuvent guère être traitées avec exactitude.

[1] Racine a très-souvent la tournure épigrammatique. Pelisson a employé le mot *s'amuse* dans le même sens dans son Histoire de l'Académie : « Tant d'hommes illustres, dit-il, s'amusent à faire un travail, etc.... »

11. Il n'y a que le vieillard qui ne ment qu'à moitié.

12. Avant d'agir, souvenons-nous que ce qui aura été fait, bien ou mal, ne pourra point ne point avoir été fait [1].

13. Qui magna spirat, parvis dignus, fatuus est.

Le fat est celui qui n'est capable que de petites choses et qui aspire aux grandes.

14. On se laisse entraîner aisément à l'arrogance de soi-même.

15. L'orgueil vient de l'ignorance.

16. Un ignorant croit toujours que l'admiration est le partage des gens qui ne savent rien.

17. Pindare loue Hiéron qu'il dit être connu des lyres et des chansons [2].

18. Voilà un roi qui aime la poésie!

19. L'hymne est la compagne la plus agréable de la victoire.

20. Les Corinthiens ont été les premiers qui ont placé un double aigle [3] dans les temples des dieux [4].

[1] *Ne pourra point ne point* n'est pas harmonieux, mais Racine dit toujours *point* au lieu de *pas*.

[2] Aimé Martin a mis dans son édition : Hiéron est *comme* des lyres et des chansons, au lieu de *connu*. Page 416.

[3] Aimé Martin a mis dans son édition un double *aide*. Page 441, faute d'impression.

[4] C'était un aigle à double tête que les Corinthiens avaient placé les premiers dans les temples pour soutenir les voûtes.

21. Chiron disait au jeune Achille : Jupiter est le maître des éclairs et des foudres.

22. Nubes et caligo in circuitu ejus.

23. Celui-là se trompe qui croit faire quelque chose au desçu des dieux [1].

24. L'âme obéissante est conduite de Dieu.

25. Elle est dirigée par lui partout où elle va.

26. Et moi, pourrais-je jamais manquer à Dieu?

27. Pondus Dei ferre non potui.

Je ne porterais jamais le poids de Dieu.

28. Ne pas faire le mal ne suffit pas.

29. Virtus non solam contemplationem requirit.

La vertu ne se contente pas de la théorie.

30. Sed actionem.

Elle exige la pratique.

31. Bonum est beatitudo.

La vertu est le bonheur.

32. La volupté morale est la jouissance d'une bonne conscience.

33. Les stoïciens disaient qu'il n'y avait d'hommes vertueux que ceux qui n'avaient aucun vice.

34. On ne cache point les maladies du corps.

35. Pourquoi cacherait-on celles de l'âme?

[1] Aimé Martin a dit *au-dessus* des dieux. Racine a écrit *au desçu*, c'est-à-dire à l'insu des dieux. Ce sont ces fautes qui rendent l'édition d'Aimé Martin bien inférieure aux autres.

36. Achille était beau.

37. Et il a fait de belles actions.

38. Il n'y a pas de bonheur qui aille au delà [1].

39. Bonum est cujus gratia cætera fiunt.

40. Quod secundum virtutem est jucundum est.

41. Qui maxima spirat necesse est ut sit optimus.

C'est celui qui aspire aux plus grandes choses qui doit être le plus grand homme.

42. Magnanimis est qui magna spirat.

L'homme magnanime est celui qui aspire à de grandes choses.

43. Et spirare debet.

Et qui est digne d'y aspirer.

44. Justè agit qui agit eo modo quo justus agit [2].

45. Sic grandes vocantur pulchræ.

Il n'y a que les grandes actions qui doivent être nommées belles.

46. Le plus grand bien que César tirait de ses victoires était de sauver ses ennemis.

47. Magnanimis nemine indiget.

[1] Ulysse a dit à Achille : « Tu es le plus fortuné des hommes, soit des races passées, soit de celles qui doivent naître. »

[2] La pensée de Racine, dans cette phrase qu'il n'a pas traduite, est sans doute un conseil qu'il adresse aux hommes modestes de prendre pour modèles ceux qui sont renommés par leurs vertus.

48. Omnibus opem fert lubenter.

49. Magnificus honesti causâ sumptus facit.

50. Sumptus convenire debent facienti.

51. Et ejus facultatibus.

52. Perfectæ virtutis nullus honor satis dignus est[1].

53. C'est une belle chose de voir comment l'hospitalité était exercée chez les anciens.

54. J'admire la vénération avec laquelle on y recevait tous les étrangers.

55. Ulysse s'en est souvenu[2].

56. Ulysse avait compassion d'Ajax.

57. « Mon inimitié ne m'empêchera point, » dit-il, « de reconnaître qu'Ajax était le plus vaillant des Grecs après Achille. »

58. Magnanimis neque se ipsum laudat.

L'homme généreux ne se loue point lui-même.

59. Aut alios deprimit.

Il ne blâme point les autres.

60. Si les dieux ont honoré quelqu'un, ce fut Tantale.

61. Pindare a décrit la misère de Tantale.

[1] Racine a noté toutes ces phrases sans les traduire.

[2] Racine admirait surtout, a-t-il dit, lorsqu'au livre XIV de *l'Odyssée*, Ulysse est reçu par son fermier sous la figure d'un pauvre vieil homme.

62. Il détourne sans cesse de sa tête une pierre qui est pendue sur lui [1].

63. Il ne saurait avoir de joie.

64. Il mène une vie toujours pénible.

65. Mais il eut de l'insolence dans la prospérité.

66. Les médisants sont souvent punis.

67. Vanus fortunas suas prædicat.

L'homme vain vante sa fortune.

68. Ut honorem conciliet.

Pour s'en faire honneur.

69. Omnia facit opulentiæ ostentandæ causâ non honesti.

70. Liberalis in jacturâ divitiarum mœrebit.

L'homme généreux s'afflige de la perte de ses richesses.

71. Sed moderatè.

Mais avec modération.

72. Illiberales vero sunt latrones et palliorum detractores.

Les voleurs et les filous sont vraiment illibéraux.

73. Liberalis non accipit cùm non decet.

[1] Racine a noté cette phrase de Pindare sans doute parce qu'elle s'applique au second supplice de Tantale, raconté par Hygin, et qui est moins connu que le premier.

L'homme généreux ne reçoit point lorsqu'il n'est point convenable de recevoir.

74. Multi prodigorum excedunt etiam in recipiendo.

Ce sont surtout les prodigues qui reçoivent à l'excès.

75. Raro prodigalitas in reges cadit.

76. Prodigus peccat in omnibus.

Le prodigue pèche en toutes choses.

77. Avarus contrà omnes.

L'avare pèche contre tous les hommes.

78. Honestum finis est appetitus et rationis.

79. Virtus intellectualis disciplinâ acquiritur.

Les vertus intellectuelles sont fondées sur les principes.

80. Virtus moralis consuetudine.

Les vertus morales s'acquièrent par l'habitude[1].

81. Celui qui n'entretient point le feu l'éteint.

82. Quid faciendum sit exactè non potest præcipi.

83. Minor enim est qui benè patitur quàm qui benè facit.

84. Il n'est rien de plus insupportable que lorsqu'on nous reproche un bienfait.

[1] Racine revient toujours sur cette même pensée.

85. Les vertus sont souvent différentes d'elles-mêmes.

86. Il y a des vertus de circonstances.

87. On doit accommoder les lois aux temps[1].

88. Il est impossible d'accorder les temps aux lois.

89. L'origine de Rome est aussi étrange que sa puissance l'a été depuis.

90. Laus non eorum est quæ optima sunt.

91. Ingentes clariorem efficiunt.

Les grands nous éclairent.

92. Sertorius faisait la guerre malgré lui.

93. On finit les guerres plutôt par prudence que par force.

94. Faut-il céder à ce que tout le monde désire, quoique injuste?

95. Faut-il résister à ce qui est injuste, quoique désiré par tout le monde[2]?

96. C'est à l'utilité de son pays qu'on doit se sacrifier[3].

[1] *Les temps* signifie ici les mœurs du temps.

[2] C'est une seule et même question. Racine veut dire sans doute: « Est-on tenu, dans les relations sociales, de faire des concessions au vœu général, ou est-on tenu envers soi-même d'obéir uniquement à sa conscience? »

[3] Racine tranche la question en sens inverse d'Aristide. Je ne partage pas ce sentiment; je le crois nuisible même au pays qui serait certainement plus heureux s'il était peuplé d'hommes tous consciencieux.

97. Bona per se distinguuntur ab utilibus.
98. Timoléon fut tyrannicide et non fratricide.
99. Junius Brutus a fait mourir son fils.
100. Savoir s'il faut l'en louer[1]?

III

1. Les poëtes sont menteurs.
2. Il n'y a pas de poésie sans fables.
3. Il n'y a de bons poëtes que ceux qui le sont de nature.
4. Il y a beaucoup de bonnes choses à apprendre à la lecture des poëtes.
5. Et aussi beaucoup de mauvaises.
6. Le traité de Plutarque contre la comédie est extrêmement beau.
7. La poésie est une peinture parlante.
8. La poésie doit garder le vraisemblable.
9. La poésie donne souvent de grandes leçons.
10. C'est l'épée d'Hector dont Ajax s'est tué.
11. C'est le baudrier d'Ajax qui a traîné Hector.
12. Exteriorum bonorum maximum est honor.

[1] Il paraît que Racine croyait que Timoléon a agi avec un fanatisme désintéressé, et que Brutus, au contraire, a sacrifié son fils à son ambition.

Le plus grand honneur nous vient souvent de choses extérieures.

13. Socrate eut toujours le même visage.

14. Ni trop triste, ni trop gai.

15. Neque in prosperis lætus.

Point joyeux dans la prospérité.

16. Neque in adversis tristis.

Point fâcheux dans l'adversité[1].

17. La sagesse est calme.

18. Et la superstition craint tout.

19. Les barbares[2] sont sujets à la superstition.

20. La superstition est la cause de l'athéisme.

21. Il n'est permis aux prêtres de maudire personne[3].

22. Il est de l'intérêt public qu'il n'y ait point de méchants prêtres.

23. Qui dixerunt : Hæreditate possideamus sanctuarium Dei.

24. Politica non cognitionem habet pro fine.

Il ne suffit point de connaître la justice.

25. Sed actionem pro fine habet.

Il faut la pratiquer.

[1] Racine, au lieu de se servir du mot *triste,* emploie le mot *fâcheux*, comme Molière dans la comédie.

[2] Racine emploie souvent le mot *barbares* dans le sens d'hommes peu éclairés.

[3] Henri IV a dit : « Tous ceux qui suivent tout droit leur conscience sont de ma religion. »

26. Nous enseignons plus par nos mœurs que par nos discours.

27. Un insensé ne doit point régner.

28. Et il le peut selon la loi[1].

29. Peritusque sutor quolibet corio.

Chacun se reconnaît à ses œuvres[2].

30. Achille tuait les cerfs sans chiens et sans filets.

31. Il les devançait à la course.

32. César vainquit les Gaulois avec les forces romaines.

33. Il vainquit les Romains avec l'argent des Gaulois.

34. On n'aime guère les grands hommes.

35. On ne les vante que lorsqu'ils sont persécutés.

36. On a été ambitieux dans tous les temps.

37. Il est impossible de remédier sans violence à des corruptions envieillies.

38. Il est beau de faire de grandes actions.

39. Il est doux de louer celles de ses ancêtres.

40. Les vertus comme les vices descendent à la postérité.

[1] Cela signifie-t-il qu'un insensé peut régner aussi bien qu'un autre homme s'il y a des lois et qu'il s'y conforme?

[2] Racine ne traduit pas littéralement, mais il conserve avec soin l'idée principale.

41. La quatrième race porte quelquefois les péchés de la première.

42. Combien l'infamie des pères nuit aux enfants!

43. La jeunesse a plus besoin de maîtres que l'enfance[1].

44. Juvenis politicorum sermonum idoneus auditor non est.

Les jeunes gens ne sont point les auditeurs propres aux discours des philosophes.

45. Plusieurs vont aux sermons comme à des festins.

46. On ne se souvient point longtemps de ce qu'on a mangé.

47. Les jeunes gens changent souvent le jeu des paroles en insolence.

48. Ce que l'on dit en colère n'est jamais bon.

49. Il est plus louable de prévenir sa colère que de l'apaiser après l'éclat.

50. Toujours les gens méchants se haïssent entre eux.

51. Les méchants se haïssent eux-mêmes.

52. Si ipsum bonum ob oculos semper habeamus.

Si nous avons toujours devant les yeux ce qui est juste.

[1] Mascaron a fait une belle comparaison du prédicateur avec l'étoile qui conduisait les mages.

53. Quæ nobis bona sunt faciliùs cognoscemus.

Nous connaîtrons plus exactement ce qui nous est utile.

54. Et faciliùs assequemur.

Et nous le pratiquerons bien plus facilement.

55. Quand l'âme s'emplit de vertus, il faut bien que les vices en sortent.

56. Jeunes filles, la vertu coûte moins que les bagues.

57. La leçon de Chiron au jeune Achille est d'honorer les dieux et son père.

58. N'est-ce point de même que dans la religion du Christ?

59. Deum cole, parentes honora.

Adorez Dieu, honorez vos parents.

60. L'amour paternel est désintéressé.

61. L'amour filial ne le paraît jamais.

62. Les parents ne doivent pas être trop rudes.

63. La correction aussitôt après le mal n'est pas si utile.

64. Elle ne semble pas assez réfléchie.

65. Il est fâcheux d'avoir des amis qui cèdent trop facilement à nos desseins.

66. Il est adroit de reprendre dans les autres devant son ami les défauts dont on le veut corriger lui-même.

67. Les amis doivent chercher à avoir les mêmes amis.

68. Ils doivent avoir les mêmes ennemis.

69. On doit bien expérimenter ceux que l'on choisit pour amis.

70. Il est plus glorieux d'être honoré par ses ennemis que par ses amis.

71. César était en lui seul plusieurs Marius [1].

72. Actus habitum facit.

On s'accoutume facilement [2].

73. Il sert quelquefois d'être calomnié.

74. L'envie suit les belles actions.

75. Ceux qui avaient passé le temps de la milice ne pouvaient combattre sans permission.

76. Erga potentes aut divites magnum.

La grandeur d'âme consiste à se montrer fier devant les hommes puissants.

77. Erga minores modestum.

Les grands doivent être modestes devant les inférieurs.

78. La prudence est une vertu civile.

79. La hardiesse est barbare.

[1] C'est le mot de Sylla, noté par Racine. De Jouy a dit :

Et mon œil dans ce cœur voit plus d'un Marius.

[2] On voit que Racine ne s'asservit pas au texte.

80. Quelle belle description d'un changement de fortune dans la défaite de Pompée !

81. La joie des mortels s'élève et tombe facilement.

82. Dieu se sert des tyrans comme des bourreaux.

83. Mais les dépouilles ne se gardent pas longtemps.

84. L'art du tyran est de donner les charges à des hommes modestes.

85. Il doit redouter les ambitieux.

86. Les tyrans lâches sont cruels.

87. Les généreux sont doux [1].

88. Il n'est pas prudent de se rendre familier aux tyrans.

89. La générosité provient souvent d'une timidité prudente.

90. Moins un roi est absolu, plus il est en sûreté.

91. Les Troyens se sont laissé approcher.

92. O rois! ayez soin d'avoir les extrémités du corps aussi chaudes que le reste [2].

[1] La tyrannie était une forme de gouvernement. Ceux qui l'exerçaient ont été souvent des princes généreux. Les rois grecs n'étaient pas absolus, les rois troyens l'étaient.

[2] Racine applique ce principe à la politique, il conseille aux rois de garder les frontières de leurs États.

93. Les Macédoniens étaient enragés de voir leur roi gardé par des étrangers.

94. Ridiculus foret sine virtute magnanimus.

L'homme audacieux sans courage n'est que ridicule.

95. Magnanimis nihil unquam timore victus faciet.

96. La vérité ne va guère jusqu'aux oreilles des rois.

97. Le roi doit se rendre agréable à ses sujets.

98. Le peuple veut être craint [1].

99. Un roi doit de rien faire quelque chose.

100. C'est une chose digne de la grandeur d'un roi de souffrir qu'on parle mal de lui lorsqu'il fait bien.

IV

1. Beatitudo debet esse multis communicabilis.

Le bonheur semble fait pour être partagé.

2. Il n'est point de plus grand bonheur que celui dont on jouit sans s'en douter.

3. Multitudo beatitudinem vult esse aliquid sensibilis.

[1] Le mot *veut* est ici une ancienne locution ; il ne signifie pas que le peuple a la volonté d'être craint, car on aurait dit : Le peuple veut se faire craindre. *Veut* signifie seulement comme nous dirions aujourd'hui : Le peuple doit être craint.

Le vulgaire veut que le bonheur soit quelque chose de sensible [1].

4. Sapientes non item.

Les hommes sages n'en ont pas besoin.

5. Quod sufficit hoc beatum est.

C'est ce qui suffit qui rend heureux.

6. C'est avoir beaucoup que d'avoir ce qui suffit.

7. Id sufficiens est quod nullius indiget.

Ce qui suffit est ce qui fait qu'on ne manque plus de rien.

8. Id sufficiens est quod per se solum vitam amabilem efficit.

Ce qui suffit est ce qui procure une vie agréable.

9. Nec beatos efficere possunt.

On ne fait point des heureux.

10. Nec infelices.

Ni des malheureux.

11. Ils se font d'eux-mêmes.

12. Beatitudinem nemo laudat.

Personne ne fait l'éloge de son bonheur.

13. Felicitas non laudatur.

On ne loue pas le bonheur [2].

[1] Racine ne dit pas si cela signifie que l'on se plaît à sentir son bonheur, ou que l'on tient à le faire paraître.

[2] Racine distingue constamment *beatitudo* de *felicitas*. Il ne se sert jamais de *beatitas*, qui a été fort employé par Cicéron.

14. Quia laudibus præstantior est.

Parce qu'il est préférable aux louanges.

15. Et il n'en a aucunement besoin.

16. Sed ut quid melius, felicitatem.

La félicité est quelque chose de meilleur que le bonheur.

17. Diviniusque.

Et qui nous semble plus divin.

18. Verè politicus, verè beatus est.

Le vrai philosophe est le seul homme vraiment heureux.

19. Il est impossible d'être méchant et heureux.

20. In variis planè rebus beatitudinem suam collocat.

Le vulgaire met ordinairement son bonheur dans des choses diverses.

21. Souvent ces choses diffèrent les unes des autres.

22. Quelquefois elles contrastent.

23. On cherche à varier ses plaisirs.

24. La sagesse est d'embrasser la vie dont on est capable.

25. Honorem, voluptatem, prudentiam, cæterasque virtutes amplectimur.

Nous recherchons l'honneur, la volupté, la prudence et les autres vertus [1].

[1] Racine nomme la volupté une vertu, mais il faut se reporter à sa

26. Propter ipsas.

D'abord pour elles-mêmes.

27. Tùm propter beatitudinem.

Et aussi à cause du bonheur qu'elles procurent.

28. Quand Dieu répand ses faveurs sur quelqu'un, il est dans l'éclat.

29. Et sa vie est douce [1].

30. C'est ce qui fait qu'il y a honte des vaincus.

31. Et joie et triomphe des vainqueurs.

32. Dieu conduit les capitaines.

33. Il est difficile de savoir si nos choix sont de ce qui est bien.

34. N'est-ce point seulement de ce qui nous paraît bien?

35. Ou souvent de ce qui doit paraître bien?

36. Ou quelquefois de ce que nous voulons faire paraître bien?

37. Habitus honesti virtutes vocantur.

Heureux ceux qui ont fait de leurs vertus leurs habitudes.

38. Souvent on voit un homme riche en peu de temps [2].

pensée déjà exprimée, lorsqu'il a dit : « La volupté morale est la jouissance d'une bonne conscience.

[1] Tout ceci est très-contestable.

[2] C'est-à-dire devenu riche en peu de temps.

39. On dit : Est-il heureux !

40. Plusieurs insensés le croient habile homme.

41. Les meilleurs pensent qu'il a augmenté sa fortune par sa bonne conduite.

42. Les méchants l'accusent.

43. Le succès ne dépend point de l'homme.

44. La fortune fait tout.

45. Cependant les biens nuisent à ceux qui n'en savent user.

46. Les fils des grands seigneurs n'ont besoin que d'apprendre à monter à cheval [1].

47. On se renouvelait autrefois chaque année au mois de mai.

48. On jetait alors les statues dans l'eau.

49. Aujourd'hui ceux qui n'ont point les vertus d'Achille imitent ses vices.

50. C'est l'ambition de César qui le fit pleurer devant la statue d'Alexandre [2].

51. Il y en a qui vont querir du feu chez les voisins.

52. D'autres y trouvent un bon feu.

53. Ils y demeurent.

54. Beatitudo acquiratur.

Le bonheur peut s'acquérir.

[1] Cette observation de Racine caractérise bien la cour de Louis XIV.

[2] Ce n'est pas devant la statue, c'est, dit-on, en lisant un passage de la vie d'Alexandre, que César pleura.

55. Vel disciplinâ.
Soit par la régularité de la vie.
56. Vel consuetudine[1].
Soit par des habitudes paisibles.
57. Vel exercitio.
Ou par l'exercice des bonnes choses.
58. Vel deorum sit donum.
Ou c'est plutôt un don des dieux[2].
59. Voluptas honestum sequitur.
Le bonheur suit la vertu.
60. Le bonheur vient de ce qui est juste et honnête.
61. Et utile dat.
Il donne alors ce qu'il faut.
62. Mediocritas ipsum parit.
C'est la médiocrité qui se suffit le mieux.
63. In bonis fortunæ non sita est beatitudo.
Ce n'est pas la fortune qui donne le bonheur.
64. Sed defectus nocet.
Mais l'indigence nuit au bonheur.
65. Excessusque nocet.
Le superflu est également nuisible.

[1] Racine a répété plusieurs fois les mêmes pensées.

[2] Il faut convenir que cette quatrième phrase affaiblit beaucoup les trois précédentes.

66. Cibi vel plures vel pauciores sanitatem destruunt.

Le trop et le trop peu de nourriture détruisent la santé.

67. Il ne faut pas aller au festin sans avoir faim.

68. Le parasite marche sur les dents.

69. On ne peut s'éprouver qu'en s'abstenant des choses permises.

70. Nec una dies hominem felicem reddit.

Ce n'est pas un seul jour qui rend un homme heureux.

71. Perseverantia.

Il faut de la constance.

72. Externa bona.

Il y a des biens qui ne dépendent point de nous.

73. Beatitudini sunt necessaria.

Et qui sont nécessaires à notre bonheur.

74. Scilicet divitiæ, autoritas, nobilitas, liberi honesti, forma corporis.

Ce sont les richesses, l'autorité, la noblesse, le bon naturel de nos enfants, et nos agréments physiques.

75. On aime à voir la vertu jointe avec les richesses.

76. Liberalis est qui virtutem circà opes necessariam possidet.

L'homme libéral est celui qui jouit de la vertu dans la richesse.

77. Sapho a dit : « Les richesses sans la vertu sont des compagnes dangereuses [1]. »

78. Omnis virtus, illud cujus est virtus, bonum efficit.

Toute vertu fait du bien.

79. Actionem ejus bonam reddit.

La vertu rend toutes les actions bonnes.

80. On dit que la vertu rend l'homme juste divin.

81. Virtus enim consistit in benè faciendo.

La vertu consiste à faire le bien.

82. Quàm in benè ferendo.

Plus qu'à ne point faire le mal.

83. Et in faciendo quod honestum est.

Et à faire ce qui est honnête.

84. Quàm in fugiendo quod turpe.

Plus qu'à fuir ce qui est honteux.

85. In quo consistit actio virtutis ?

En quoi consiste la pratique de la vertu?

[1] On a remarqué que cette phrase de Sapho, citée par Racine, ne se trouvait du temps de Racine que dans des scolies sur Pindare qui étaient alors très-peu connues.

86. Scire, velle et persistere.

A savoir, vouloir et persister.

87. Optimus ille est qui omnia ipse novit.

L'homme le meilleur est celui qui sait.

88. Bonus est qui, nesciens, docentem benè audit.

Le bon est celui qui, ne sachant point, écoute celui qui sait.

89. Ineptus est qui nec scit ipse, nec alium docentem audit.

Le mauvais est celui qui ne sait point et ne veut point écouter.

90. Virtus in eo consistit quod est difficile.

La vertu consiste à faire ce qui est le plus difficile.

91. Les abeilles tirent le meilleur miel des fleurs les plus aigres.

92. Liberalis est qui secundùm facultates suas sumptum facit.

L'homme libéral est celui qui a le luxe convenable à sa fortune.

93. Et in eis in quibus sumptum decet facere.

C'est celui qui a du luxe seulement lorsqu'il convient d'en avoir [1].

[1] On voit que toutes ces phrases ont été avec raison intitulées simplement par le nom d'études, car ce sont des mots jetés sur des feuilles éparses s'appliquant à des idées dont Racine voulait se souvenir pour les employer dans ses ouvrages.

94. Ut te decet quidquid habeas.

Que tout ce qui l'entoure soit digne de lui!

95. Principia firmiter stabilire.

Le premier devoir est de se faire des principes fixes.

96. Caton ne voulait rougir que des choses véritablement déshonnêtes.

97. Les pensées de l'homme de bien le suivent jusque dans ses rêves.

98. Somnia viri probi honestiora sunt quàm cæterorum.

Les songes de l'homme de bien sont plus décents que ceux des autres hommes.

99. La vie dans l'innocence donne bonne renommée après la mort.

100. Nous voudrions toujours que la dernière action de notre vie fût bonne.

V

1. Le génie l'emporte sur l'art.
2. Il est comme le mari de Rhée.
3. Il a son trône plus haut qu'aucun des dieux.
4. Orator quasi exhortator.

Un orateur est celui qui exhorte.

5. Veritatis ipsi major est cura quàm opinionis.

Il doit avoir plus de soin de la vérité que de l'opinion.

6. Les Romains parlaient du cœur.

7. Et les Grecs, des lèvres [1].

8. Où est la vérité que nous cherchons tant?

9. Il y a autant de flatteurs à la cour des princes que de mouches dans leurs jardins.

10. Sæpè enim qui minùs largitur liberalior est.

Quelquefois celui qui donne le moins est le plus libéral.

11. Prodigus enim ea facit quæ liberalis.

Le prodigue fait les mêmes choses que le libéral.

12. Sed malè.

Mais il les fait mal.

13. Non dandum est omnibus.

Il ne faut pas donner à toutes gens.

14. Nec semper.

Ni donner toujours.

15. L'avarice et la prodigalité sont deux vices.

16. Entre eux deux, une vertu tient le milieu.

17. Ce sont comme deux extrémités.

[1] On est étonné de trouver ce mot sous la plume de Racine. Il n'a sans doute jamais pensé qu'Andromaque n'ait parlé que des lèvres, lui qui a nommé entretien divin celui d'Hector et d'Andromaque.

18. Elles sont toujours contraires au milieu.

19. Mais elles sont encore plus opposées l'une à l'autre.

20. Quelquefois un vice est plus éloigné qu'un autre de la vertu.

21. Il faut fuir surtout ceux auxquels nous penchons le plus.

22. Peccatur pluribus modis.

Il y a beaucoup d'espèces de vices.

23. Unico modo rectè facitur.

Il n'y a qu'une seule manière dans la vertu.

24. Le mauvais homme se déshonore souvent lui-même.

25. Et quelquefois dans les mêmes choses où l'homme de bien s'illustre.

26. Avarus prodigo insanabilior.

L'avare est plus malade que le prodigue.

27. Neque malus est prodigus.

Le prodigue n'est point méchant.

28. Neque turpis.

Ni vil.

29. Sed imprudens.

Mais imprudent.

30. Et ineptus.

Et inepte.

31. Largitiones ipsorum liberales diù non possunt.

Les largesses ne sont pas toujours de la libéralité.

32. Neque enim honestæ sunt.

Il faut qu'elles soient pures.

33. Neque honesti causæ fiunt.

Et qu'elles proviennent d'une cause pure.

34. Neque cum decet.

Il faut qu'elles soient convenables.

35. Neque quibus decet largiuntur.

Et qu'elles soient données à qui il est convenable de les donner.

36. Multiformis est avaritia.

L'avarice a diverses formes.

37. Neque eodem modo avaris omnibus est.

L'avarice a plus d'un objet et bien des modes.

38. Avaritia enim innata est hominibus.

L'avarice est naturelle à l'homme.

39. Magis quàm prodigalitas.

Plus que la prodigalité.

40. Ideoque plures sunt avari quàm prodigi.

Aussi y a-t-il plus d'avares que de prodigues [1].

41. Avari sunt penitùs incurabiles.

Les avares sont presque tous incorrigibles.

[1] Je ne sais si l'on a jamais fait un calcul fondé sur des documents qui puissent justifier cette affirmation.

42. Magnificentia differt à liberalitate.

La magnificence diffère de la libéralité.

43. Hæc circà parva versatur.

Celle-ci s'attache à des choses modestes.

44. Illa circà ingentia.

L'autre ne s'attache qu'à des choses éclatantes.

45. Facilius est non accipere.

Il est facile d'être généreux en refusant.

46. Quàm largiri.

Plus facile qu'en donnant.

47. Ceux qui reçoivent des bienfaits sont cause des louanges de ceux qui les leur ont faits[1].

48. Illiberalis peccat in omnibus.

L'homme qui n'est point généreux se conduit mal en tout.

49. Quelquefois même il se repent de ses bonnes actions.

50. Le repentir des bonnes actions les rend mauvaises.

51. Bona per se præstantiora.

On ne doit faire cas d'obtenir que ce qui nous est donné pour nous-mêmes.

[1] Donc, ce sont les bienfaiteurs qui doivent remercier ceux qui acceptent leurs bienfaits. Est-ce là ce que Racine a voulu dire ?

52. Præstantiora sunt bonis propter aliud.

Les honneurs sont bien plus éclatants quand ils ne sont point des faveurs[1].

53. Magnitudo operis differt à magnitudine sumptûs.

La grandeur des ouvrages diffère souvent de la grandeur des dépenses.

54. Les choses inutiles sont toujours trop chères.

55. Ineptè magnificus minimis in rebus maximos sumptus facit.

Le sot fait de grandes dépenses dans les petites choses.

56. Bonum semper seligendum est.

On doit toujours chercher le bien[2].

57. Et bonorum optimum.

Et celui qu'on regarde comme le meilleur de tous.

58. La douleur est effacée souvent par de plus grands biens.

59. La perte de la félicité est plus sensible que ne le fut sa possession.

60. Metus est expectatio mali.

Mais la crainte est l'attente du mal.

[1] On voit que Racine ne traduit pas seulement le texte, il en développe souvent la pensée.

[2] C'est-à-dire, ce qui est bien et ce que l'on regarde comme le mieux.

61. Souvent elle en peut être la cause.

62. Souvent les petits maux deviennent grands.

63. Il est juste de souffrir ce que l'on a fait souffrir.

64. On aime mieux paraître vaincu en fortune qu'en vertu.

65. Quod si dicuntur beati.

La plupart de ceux que l'on dit heureux ne le sont point.

66. Propter spem ita nominantur.

Mais ils le sont en espérance.

67. Dimidio vitæ, felices non differunt à miseris.

Passé le milieu de la vie, les hommes heureux ne diffèrent guère des hommes malheureux [1].

68. Extrema senecta liber.

69. Les vieillards doivent se plaire avec les vieillards.

70. La vieillesse augmente le jugement.

71. Magnanimis decet esse bonus.

L'homme généreux doit être homme de bien.

[1] Cette pensée, écrite par Racine, il y a deux cents ans, semble nouvelle et digne d'être méditée. A un âge avancé, les plaisirs n'existent plus, l'ambition est amortie, et les maux qui arrivent successivement détruisent bien le charme de la vie.

72. Il n'y a de paix pour l'homme que lorsqu'il a des sentiments paisibles.

73. On ne peut bien mépriser le monde si l'on n'aime parfaitement la vertu.

74. Vir probus sibi semper constat.
L'honnête homme ne se dément jamais.

75. Velut quadrat.
Il quadre de tous côtés avec lui-même.

76. Tetragonos.
C'est un quarré parfait.

77. Virtus omni arte accuratior est.
La vertu est préférable à la science.

78. Et melior est.
Et elle rend plus heureux.

79. Qui parvis dignus est parvis acquiescit.
Que celui qui n'est capable que de petites choses se borne aux petites choses.

80. Sapiens est.
Alors il est sage.

81. Fortuna animos addit.
Il est des courages qui ont besoin du succès [1].

82. Souvent c'est la nécessité qui rend généreux.

83. Magnanimis parva pericula se indigna ducit.
La magnanimité dédaigne les petits dangers.

[1] On voit encore ici que Racine néglige le texte et fait une traduction plus nette et plus épigrammatique.

84. Sed ingentia appetit.

Mais elle désire les grands périls.

85. Fortis est qui mortem non metuit.

L'homme courageux est celui qui ne craint point la mort.

86. Sed pulchram.

Mais lorsqu'elle est honorable.

87. Non omnis sine metu fortis est.

On n'est point courageux sans crainte.

88. Que de gens font le danger plus grand qu'il n'est!

89. Et c'est pour excuser leur fuite [1].

90. Justè aut injustè cum hominibus agendo.

C'est la manière dont on agit envers les hommes qu'il faut considérer.

91. Justus fit aut iniquus.

C'est elle qui fait qu'on devient un juste ou un pervers.

92. On se venge de son ennemi en ne lui ressemblant point.

93. Les méchants craignent ceux qui les louent.

94. Plus on cache ses vices, plus on est vicieux.

95. C'est quelquefois un devoir de parler fortement.

[1] Racine, dans un autre manuscrit inédit, a écrit : « Les gens qui souffrent un long siége louent volontiers la bravoure de leurs ennemis pour s'excuser de ce qu'ils ne leur font point lever le siége. »

96. Mais après que la douceur est méprisée.

97. Il est bon de louer ceux que l'on reprend.

98. Il est adroit de les faire souvenir de leurs vertus passées.

99. Mais il est souvent inutile de reprendre son prochain.

100. Il vaut mieux se donner de garde des vices qu'on reprend en lui [1].

VI

1. L'homme est la cause de ses actions [2].

2. Le naturel d'un homme se reconnaît plutôt dans une petite action que dans beaucoup d'autres plus grandes.

3. Qu'est-ce que quelqu'un? Veut dire un homme de conséquence [3].

4. Qu'est-ce que personne? Signifie un homme de rien [4].

[1] Je ne saurais trop faire remarquer l'alliance du bon sens avec l'esprit et la critique aussi piquante que vraie de la plupart de ces notes.

[2] Le sens du mot *cause* est sans doute que l'homme a son libre arbitre et par conséquent est responsable de ses actions.

[3] Racine a employé aussi cette expression dans un autre de ses manuscrits inédits. Il fait dire à Pâris par Hector : « Les Grecs croient que tu es un homme de conséquence. »

[4] On a conservé ces deux phrases pour faire connaître la façon de parler de ce temps-là.

5. Qui sermones de virtute diligenter audit.

Celui-là s'instruit avec soin des préceptes de la vertu.

6. Et auditos negligit.

Et il ne les pratique point toujours.

7. Facit ac qui medicis diligenter consultis.

Il fait comme celui qui consulte les médecins.

8. Eorum consilia negligeret.

Et qui ne suit point leurs ordonnances.

9. Comme un jeune homme se croit en liberté!

10. Dès qu'il est délivré des précepteurs!

11. Il est aussitôt dominé par des maîtres bien plus fâcheux.

12. Ce sont les passions.

13. Puer imperium præceptoris sequi debet.

Un jeune homme doit suivre les instructions de son précepteur.

14. Et appetitus rationis.

Les passions doivent se soumettre à la raison.

15. Une fille doit craindre la moindre infamie.

16. Fille qui parle librement à des hommes, mauvaise marque [1].

17. La femme suit souvent les vices de son mari.

18. Ce sont ceux-là dont elle doit se garder le plus.

[1] Déjà Racine, dans ses notes sur l'*Odyssée*, a remarqué qu'on n'approuvait pas, au temps d'Homère, qu'une fille fréquentât des hommes.

19. La société des méchants est comme les épines qui s'entrelacent ensemble.

20. Il faut se garder principalement de la volupté.

21. Libido voluptatis est insatiabilis.

22. Libido rationem expellit.

Les débauches affaiblissent la raison.

23. Vénus est la déesse de la mort en même temps que de l'amour.

24. In voluptatum abstinentiâ pauci peccant.

Il en est peu qui pèchent par l'abstinence des plaisirs.

25. Circà naturales libidines pauci peccant.

26. Circà voluptates raro peccatur defectu[1].

27. Et dixit : Non videbit Dominus.

28. Qui à voluptate temperat cum gaudio, temperans est.

Il n'y a d'homme continent que celui qui l'est sans regret.

29. Qui cum mœrore continens est, incontinens est.

L'homme qui est chagrin d'être vertueux est vicieux.

30. Continentia medium est incontinentiæ et stuporis.

[1] On voit que Racine traduisait la même idée dans des termes différents, comme pour chercher la meilleure expression de sa pensée.

31. Quæcumque sanitatem efficiunt et jucunda sunt.

Tout ce qui est sain est agréable en même temps.

32. Hæc amat temperans.

Voilà ce qu'aime l'homme tempérant.

33. Modo non sint aut contrà officium aut suprà facultates.

La tempérance consiste à ne point forcer ses facultés.

34. Il est prudent, tandis qu'on est en bonne santé, de s'accoutumer aux viandes des malades.

35. Les passions n'excusent point les mauvaises actions.

36. Avarus nemini prodest.

L'avare n'est bon à personne.

37. Neque etiam sibi.

Il ne l'est point à lui-même.

38. Liberalis non est qui ægrè largitur.

Il n'est point libéral celui qui donne à regret.

39. Liberalitas in largiendo consistit.

La liberalité consiste à donner.

40. Generosus est in recusando.

La générosité consiste à refuser les dons.

41. Un ami est un médecin tantôt doux, tantôt rude.

42. L'amitié ne va point par troupe.

43. Mais elle va de compagnie.

44. L'harmonie est dans la lyre à plusieurs cordes.

45. Comme la cadence est dans les vers.

46. Ceux qui louent volontiers ne reprennent qu'avec regret.

47. Louez du moins l'excellence de la poésie.

48. Surtout lorsqu'elle part d'un beau génie.

49. Le poëte et l'orateur sont invincibles.

50. Ils sont doux à leurs amis et terribles à leurs ennemis.

51. Les vérités sont cachées dans la multitude des fables [1].

52. C'est bassesse d'esprit que vouloir disputer aux autres la gloire d'écrire mieux.

53. Les discours les moins sérieux et qui plaisent aux enfants sont ceux qui plaisent aux hommes légers.

54. Unusquisque de iis quæ novit rectè judicat.

Chacun ne juge bien que ce qu'il connaît.

[1] Est-ce là un éloge ou une critique? Racine veut-il dire que les fables sont bonnes parce qu'elles contiennent les vérités et les transmettent à ceux qui vont les y chercher, ou veut-il dire que les fables qui sont en si grand nombre produisent le malheureux effet de couvrir et d'étouffer les vérités?

55. La poésie de Pindare est pour les hommes instruits.

56. Elle a besoin d'interprète pour le vulgaire.

57. La poésie est de l'or qui se purifie dans le feu.

58. On ne doit point faire parade de la subtilité de son esprit.

59. Il n'est permis qu'à un chirurgien de se vanter de la légèreté de sa main.

60. Honesti vox et oratio sunt graviores.

La voix et les discours d'un homme de bien sont toujours graves.

61. Le trop parler est un mal incurable.

62. Artes cum tempore fuerunt perfectæ.

Les arts ne se sont perfectionnés qu'avec le temps.

63. Le génie est naturel.

64. C'est en cela qu'il l'emporte sur l'art.

65. In sermonibus practicis generales sunt inaniores.

Dans la conversation les choses générales sont les plus faibles.

66. Particulares sunt subtiliores.

Les choses particulières sont les plus piquantes[1].

[1] Les choses particulières signifient-elles les choses personnelles aux individus, ou les choses spéciales à une question?

67. Il vaut mieux savoir bien se taire que de savoir bien parler.

68. On ne se soucie si l'on est écouté de beaucoup de monde.

69. Il suffit que l'on soit content de soi-même.

70. Et que l'on ait le témoignage de sa conscience.

71. En général, quand on demande conseil, on délibère des moyens.

72. On délibère rarement de la fin [1].

73. Laudes actionibus sunt propriæ.

Les louanges ne doivent s'appliquer qu'à des actions.

74. Un bain d'eau chaude délasse moins que la louange.

75. La joie qu'elle produit est un excellent médecin.

76. On fait tort à ceux qu'on loue trop.

77. Il en est pourtant qui ont besoin de louanges excessives [2].

78. Le flatteur ressemble aux ombres qui suivent les corps.

[1] L'intention de Racine semble être d'appliquer cette critique aux rois qui n'hésitent que sur les moyens.

[2] Je crois que Racine a voulu dire qu'il y a des personnes, non pas qui ont besoin, mais qui ne sont contentes que de louanges excessives.

79. His quæ benè facta sunt neque addendum est.

Il n'y a rien à ajouter à ce qui est bien fait.

80. Est quidquam neque detrahendum.

Il n'y a rien à diminuer à ce qui est bien fait.

81. Liberalis ob virtutem largitur.

C'est pour être vertueux que l'on est généreux.

82. César fut généreux et clément *usque ad pœnitentiam,* jusqu'au repentir.

83. La vertu est si agréable à ceux qui se sont attachés à elle!

84. Antiochus est fameux dans la postérité pour avoir voulu mourir pour son père.

85. Mors ex naufragio vel morbo metuenda est.

Il n'est permis de craindre la mort que lorsque c'est par un naufrage ou par une maladie.

86. Virtus est quædam velut impassibilitas.

La vertu n'est quelquefois que de l'insensibilité.

87. Ad noxia successu.

Est-ce être heureux que de réussir dans les mauvaises choses?

88. Simpliciter agunt boni.

Les honnêtes gens agissent tout simplement.

89. Alii vero modis innumeris.

Les méchants ont un nombre infini de manières de faire le mal.

90. La femme agit par le moyen du mari.

91. Silence, quand le mari est en colère.

92. L'amour doit venir de la vertu.

93. L'esprit est porté à aimer autant qu'à penser et à songer.

94. Les veufs sont plus malheureux que les célibataires.

95. Passio neque virtus est, neque vitium.

96. On doit ne se marier qu'à des personnes honnêtes.

97. Il ne faut point prendre des femmes plus riches que soi.

98. La femme ne doit point avoir de religion particulière [1].

99. Il ne faut point trop rabaisser la femme pour en être le maître [2].

100. Les mères doivent nourrir elles-mêmes leurs enfants [3].

[1] On voit que Racine écrivait ceci au milieu des troubles religieux, dans les premières années des persécutions contre les diverses sectes protestantes.

[2] *Pour en être* signifie ici *parce qu'on en est*. Vaugelas a blâmé cette façon étrange, dit-il, d'employer le *pour*.

[3] Racine, qui connaissait si bien tous les ouvrages des anciens, avait

VII

1. Non in solâ virtute beatitudinem sitam esse censet Aristoteles.

Aristote pensait que la vertu seule ne suffit point pour rendre heureux.

2. Les actions vivent moins que les discours.

3. Les discours vivent lorsqu'ils partent des esprits profonds.

4. Et lorsque les grâces s'en mêlent.

5. Pindare dit : « Ce sont les Grâces qui font les beaux vers. »

6. Elles sont assises dans l'Olympe à côté d'Apollon.

7. Pindare reconnaît qu'il doit aux dieux son génie.

8. Il nomme l'âge d'or la citadelle de Saturne.

9. Actiones mentis in solâ mente versantur.

Les actes de l'imagination ne peuvent être jugés que par l'imagination.

adopté d'eux les principes de ce devoir naturel, et on voit ici qu'il l'avait recommandé près de cent ans avant Jean-Jacques Rousseau, à qui il a donné tant de célébrité.

10. L'art veut goûter de tout.

11. Mais il n'a jamais le pied ferme.

12. On veut plaire au peuple.

13. Alors on déplaît aux hommes éclairés.

14. La postérité est un sage témoin.

15. Les jours de l'avenir sont des juges infaillibles.

16. Les vrais philosophes pensent qu'il est plus beau de donner l'éloge que de le recevoir.

17. Mais certains ne sont philosophes que lorsqu'ils sont dans leurs chaires [1].

18. Souvent on admire l'ouvrage et on méprise l'ouvrier.

19. Toujours vous aurez des flatteurs [2]!

20. On ne fait point de brigues contre un ouvrage qu'on n'estime pas.

21. Les amis sont aveugles aux défauts de leurs amis.

22. On n'a point d'amis sans avoir des ennemis.

23. De vrais amis n'admirent que les vertus de leurs amis.

[1] C'est la tournure épigrammatique de cette critique qui est encore remarquable.

[2] C'est la même pensée que Racine a placée dans *Athalie*. Il y a même une variante de sa main qui porte :

> Vous aurez des flatteurs : leur voix enchanteresse
> Vous redira souvent que...

Ce doit être là le véritable texte.

24. Encore vaut-il mieux pécher en admirant!

25. Combien l'envie nuit à ceux qui l'écoutent!

26. On ne veut point être repris ayant mal fait.

27. On veut être loué ayant bien fait.

28. D'autres sont repris ayant bien fait.

29. D'autres veulent être loués ayant mal fait.

30. Il n'est rien de plus insupportable qu'un homme qui se loue soi-même.

31. Mais c'est peu de chose d'admirer les grands personnages.

32. Il faut qu'on s'efforce de les imiter.

33. Les aigles volent de haut vers la proie.

34. Les geais paissent la terre.

35. Voilà le sublime et le bas!

36. Exaltare qui judicat terram.

37. Dùm superbit impius.

Tandis que les méchants se glorifient.

38. Superbia eorum ascendit semper.

39. Variæ antiquorum sententiæ.

Les anciens philosophes ont écrit beaucoup de beaux préceptes.

40. Aut de beatitudine.

Entre autres sur le bonheur.

41. Sed nemo eorum plenè ipsam est assecutus.

Mais aucun d'eux n'a su en jouir pleinement.

42. Beatitudo illud est quod optimum.

43. Magnificus prudens est.

L'homme généreux est toujours prudent.

44. Et nil facit quod non deceat.

Il ne fait jamais rien de ce qui n'est point convenable.

45. Accipere ea quæ decet accipere.

On doit recevoir ce qu'il convient de recevoir.

46. Beneficia data recordatur.

On se souvient des bienfaits qu'on a donnés.

47. Accepta obliviscitur.

On oublie ceux qu'on a reçus.

48. C'est lâcheté de tuer la réputation d'une femme.

49. Virtus equi equum celerem, facilem, strenuumque efficit.

La vertu du cheval le rend vif, facile et vigoureux.

50. Rien n'a plus de pouvoir pour rendre un cheval frais et fort que la vue de son maître.

51. Politica princeps est scientiarum.

La philosophie est la première des sciences.

52. Mais la vertu seule est digne de gloire.

53. L'alliance de Pompée avec César a ruiné la république.

54. Elle a été plus fatale que leurs dissensions.

55. Caton disait alors qu'il fallait sauver la république.

56. Il ajoutait : « contre deux tyrans. »

57. L'argent a ruiné Sparte.

58. Le temple de la Fortune, dans Rome, était aussi ancien que Rome même.

59. Le jeune homme sage use de ses richesses avec prudence.

60. Il ne passe point une jeunesse insolente et superbe.

61. On est charmé de sa conversation à table.

62. La douceur de son esprit surpasse le miel des abeilles.

63. Sciant gentes quoniam homines sunt.

64. Il n'est aucune vertu qui ne soit souillée de quelque tache.

65. Et même dans les plus parfaits.

66. On doit se préparer à la tentation.

67. Comme au siége d'une ville.

68. La vue des superfluités excite à la volupté.

69. Voluptati difficilè resistitur.

Il est difficile de résister à la volupté.

70. Difficilius quam iræ.

Plus difficile que de résister à la colère.

71. La colère est en nous une tyrannie.

72. Mais elle se détruit d'elle-même.

73. La colère est la peste de l'amitié.

74. L'incontinence est la témérité des passions.

75. Timiditas temeritasque æquè fugiendæ.

On doit se préserver de la timidité autant que de la témérité.

76. L'insensibilité est au moral comme la timidité au physique.

77. Incontinentia et insensibilitas æquè fugiendæ.

L'incontinence et l'insensibilité sont donc également à craindre.

78. Sed voluntaria esse videtur intemperantia.

Mais l'intempérance est volontaire.

79. Magis quàm timiditas.

Plus que la timidité.

80. Ideòque turpior.

Elle est donc plus honteuse.

81. Quand on éloigne les gens de bien, c'est mauvais signe.

82. C'est qu'on veut faire quelque mauvais dessein.

83. On tâche en vain de rétablir l'ancienne façon de vivre des gens.

84. Et surtout de ceux qui sont envieillis dans la corruption[1].

[1] C'est la seconde fois que Racine se sert du mot *envieillis*. Pascal a dit : *Absoudre les pécheurs les plus envieillis*. Malherbe a dit : *Il ne*

85. Il en est peu qui sachent reprendre comme il faut.

86. Il ne faut point convaincre trop.

87. Quand il faut faire des questions, on ne doit interroger les personnes que sur ce qu'elles savent bien.

88. Les grands plaisirs sont peu convenables à un vieillard.

89. Les grands emplois ne lui conviennent pas davantage.

90. Il faut tout devoir à la force du travail.

91. Il vaut mieux que les épis soient courbés que droits.

92. Les adversités de nos amis nous nuisent à nous-mêmes.

93. On craint plus de faire mal devant son ennemi que devant son ami.

94. La chaste Diane avait son temple à Lutèce[1].

faut jamais laisser envieillir la mémoire d'un bienfait. Malherbe, parlant de Henri IV, a dit :

La vigueur de ses lois, après tant de licence,
Redonnera le cœur à la faible innocence,
Que dedans la misère on laissait *envieillir*.

Mais déjà, à l'époque où Racine écrivait, Vaugelas disait : « Je crois que *vieillir* vaudrait mieux. »

[1] Le mot *chaste* me rappelle un fait qui est peu connu. La scène IIe du Ier acte de *Phèdre* commence par ces vers :

Ah! le voici, grands dieux! A ce noble maintien
Quel œil ne serait pas trompé comme le mien?

Il y avait aux premières représentations : A ce *chaste* maintien. On ne

95. Il ne faut rien dire sans y avoir bien pensé.

96. On ne doit blâmer personne que de ce qu'il a dit par écrit.

97. Il faut accepter facilement les excuses.

98. L'homme a toujours besoin de pénitence.

99. In operibus manuum suarum comprehendus est peccator.

100. Le pécheur est aussi une créature de Dieu.

VIII

1. Ars omnis veritatem videtur appetere.
   Tout art doit avoir la vérité pour objet.
2. Omnis actio bonum appetit.
   Toute action doit avoir la justice pour base.
3. Bonum est quod omnia appetant.
   La justice est ce à quoi toutes choses doivent se rapporter.
4. L'Italie a couronné l'homme juste quand elle a reporté sur ses épaules Cicéron dans Rome[1].

sait pourquoi ce mot a été changé. Il est désirable que le Théâtre-Français le rétablisse, car il est certain qu'il convient mieux à la situation et aux vers suivants qui parlent du caractère sacré de la vertu sur le front d'un profane adultère.

[1] *Sur ses épaules* doit signifier en triomphe.

5. In Olympicis ii soli coronabantur qui certaverant.

On ne couronnait aux jeux Olympiques que ceux qui avaient noblement combattu.

6. On ne couronnait point ceux qui combattaient encore.

7. Facere et benè facere genere non differunt.

Faire et bien faire sont des choses de la même espèce.

8. Cytharistæ est lyram pulsare.

Il appartient à tout musicien de jouer de la lyre.

9. Boni cytharistæ benè pulsare.

Il n'appartient qu'au bon musicien d'en bien jouer.

10. Un prince généreux préfère la justice à la victoire.

11. Il doit la préférer même à sa propre vie.

12. La vie nous est prêtée par le sort.

13. Ce n'est point sa longueur, mais sa beauté qu'il faut regarder.

14. Variarum actionum variæ sunt fines.

Les fins des diverses actions sont diverses elles-mêmes.

15. Quelquefois les mêmes vertus s'exercent différemment.

16. Tria hominum genera tres maximè fines constituunt.

Il y a trois espèces d'hommes qui ont choisi trois objets différents.

17. Voluptuosus, politicus et philosophus.

Le voluptueux, le politique et le philosophe.

18. Prior vitam servilem eligit.

Le premier ne désire que le repos.

19. Alter, qui est honorior, gloriam.

L'autre a un but plus noble, la gloire.

20. Honor nimium superficialis est.

Le troisième pense que les honneurs sont peu de chose.

21. Bonum autem proprium esse debet et permanens.

Il ne s'attache constamment qu'à ce qui est toujours bien.

22. Grande était jadis la confiance!

23. Les terres des premiers Romains n'avaient point de bornes.

24. Heureux ceux qui mènent une vie douce!

25. Heureux ceux qui ne tourmentent ni la terre ni la mer!

26. Finis est nostra.

Nous devons avoir une fin[1].

[1] Une fin signifie un but dans la vie, et Racine l'explique ainsi.

27. Id est quod propter se ipsum volumus.

C'est-à-dire un objet que nous voulons pour lui-même.

28. Ceteraque propter illud.

Un objet à cause de quoi nous voulons tout le reste.

29. Supremarum artium finis præstantior est quam subalternorum.

La fin des arts supérieurs est plus noble que la fin des arts ordinaires.

30. Il est des hommes d'esprit parmi les ambitieux.

31. Les uns, quand ils ne reçoivent pas d'honneurs, savent faire croire qu'ils les refusent.

32. Il en est d'autres qui alors se retirent.

33. Ils cherchent en eux-mêmes leur satisfaction.

34. Tous se donnent la louange comme consolation[1].

35. Quodlibet membrorum suam actionem habet.

Chacun de nos membres a son action.

36. Ergo et homo suam.

L'homme tout entier a aussi la sienne.

[1] On doit remarquer encore ici combien Racine est épigrammatique.

37. Cùm membra quædam corporis soluta sunt.

38. Si ad dexteram ea moves, ad sinistram moventur.

39. Sic et in animo semper enim incontinentiam appetitur.

40. In contraria tendunt[1].

41. Vitam communem habet cum plantis.

L'homme a la vie commune avec les plantes.

42. Et sensum cum brutis.

Il a de plus les sensations avec les animaux.

43. Igitur vita rationalis ipsi propria est.

Mais le raisonnement n'est propre qu'à lui[2].

44. On se défend des animaux et on s'en sert.

45. S'ils manquaient à l'homme, il serait tout sauvage.

46. Ipsa nos disposuit natura ad virtutes recipiendas.

La nature nous dispose à recevoir en nous les vertus.

47. Consuetudo nos perficit.

L'habitude les y établit.

[1] Racine n'a pas traduit ces phrases.

[2] Il y a dans ces trois notes tout un système. Racine dit que les plantes ont la vie, les animaux la vie et la sensibilité physique, l'homme seul le sens moral. Mais croit on que les plantes n'ont pas de sensations quand elles sont malades et se fanent ? Les animaux ne raisonnent-ils pas quand ils sont aimants, jaloux, fidèles, qu'ils obéissent et qu'ils se souviennent ?

48. Le tribunat n'était point une magistrature[1].

49. Mais la modestie des tribuns a été une puissance.

50. Ils étaient accessibles à tout le monde; leurs maisons étaient toujours ouvertes.

51. Ainsi, plus nous nous rabaissons extérieurement, plus on nous relève en effet.

52. Lysandre fit le plus grand mal à Sparte en l'emplissant d'argent.

53. Sylla en fit moins à Rome en la vidant de celui qu'elle avait.

54. Sylla, étant méchant, rendit ses citoyens bons.

55. Lysandre rendit ses citoyens pires que lui.

56. Virtutis præmium aliquid est divini.

La récompense de la vertu est quelque chose de divin.

57. Diane, qui présidait à la chasteté, était la principale déesse des Gaulois.

58. On repoussait dans la retraite les vierges criminelles.

[1] Magistrature signifie ici une autorité souveraine dans ses attributions, et personnelle et responsable.

59. Hæc verò nihil aliud est quàm benè agere et benè vivere.

Il n'y a rien d'autre ici-bas que de bien faire et bien vivre.

60. Achille était jeune avec les jeunes, homme avec les hommes, vieillard avec les vieillards [1].

61. Il vaut mieux vivre selon son âge.

62. Virtus voluptatibus externis non indiget.

La vertu n'a aucun besoin de jouissances étrangères.

63. Virtus suam in se voluptatem gerit.

La vertu porte sa propre jouissance en elle-même.

64. Sola virtus per se et naturâ suâ dulcis est.

La vertu seule est agréable de sa nature.

65. Le plus grand malheur est de ceux qui, connaissant la vertu, ne la pratiquent point.

66. C'est la dernière méchanceté que de vouloir paraître vertueux ne l'étant point.

67. Justitia non est pars virtutis.

La justice n'est point une partie de la vertu.

68. Sed tota virtus.

Elle est la vertu tout entière.

[1] Je ne me rappelle pas avoir vu qu'Homère l'ait dit.

69. Virtus tunc elucescit, cum ingentes calamitates fert constantissimè.

La vertu brille surtout lorsqu'elle supporte avec constance de grands malheurs.

70. Sed ut magnanimis, non est insensibilis.

Mais par magnanimité et non avec insensibilité.

71. Nos malheurs nous doivent rendre sages.

72. Comparons-nous aux villes qui se réforment par la guerre.

73. Magnanimis omnia palàm vel dicit vel facit.

L'homme magnanime parle et agit toujours ouvertement.

74. Liber est, verax est, omnia contemnit.

Il est libre, il est vrai ; il méprise tous les moyens.

75. Il faut que celui qui s'expose à la balle se remue selon celui qui la tire.

76. Prier ses ennemis est une chose des barbares.

77. Fortitudo est medium timiditatis et audaciæ.

La fermeté tient le milieu entre l'audace et la timidité.

78. Il n'est rien d'imprenable à la hardiesse.

79. Fortunam beatus contemnit.

L'homme heureux méprise la fortune.

80. Il y a peu de personnes heureuses et sages en même temps.

81. Une trop grande félicité trouble le jugement.

82. Les fautes faites par ignorance deviennent volontaires quand on n'en a point de regret.

83. Il faut être généreux envers les hommes.

84. Il faut l'être aussi contre la fortune.

85. Les prospérités font craindre les adversités.

86. César a été tué dans un lieu bâti par Pompée [1].

87. Si beatitudo penderet è fortunâ, beatus esset cameleonti similis.

Si le bonheur dépendait de la fortune, l'homme heureux serait semblable au caméléon.

88. Nemo beatorum infelix erit unquam.

Il n'est aucun homme heureux qui ne puisse devenir malheureux [2].

89. In hâc vitâ ii soli beati qui benè agunt.

Dans cette vie il n'y a d'heureux que ceux qui vivent bien.

[1] Pompée n'a pas bâti cet édifice, il l'a seulement réparé et y a placé son théâtre. Il y avait une de ses statues que César lui-même fit rétablir, et Cicéron a dit que César, en relevant les statues de Pompée, avait affermi les siennes. Mais le sort a voulu que ce fût au pied de cette statue que César fût tué.

[2] Cette réflexion, trop simple peut-être, n'est que la traduction de ce qu'Homère a répété plusieurs fois : « Jupiter, a-t-il dit, répand tour à tour les biens et les maux.

90. Le châtiment naît avec le péché.

91. Virtus animi est, non corporis.

Mais la vertu n'est que dans l'âme.

92. Timidum se ipsum ignorat.

Le timide ne connaît point sa force.

93. Timiditas magis magnanimitati opponitur quàm vanitas.

L'orgueil est moins opposé que la timidité à la magnanimité.

94. Timiditas generatìm magis voluntaria est.

La timidité est plus habituelle dans les choses générales.

95. In particulari minùs.

Elle l'est beaucoup moins dans les choses personnelles.

96. Les Athéniens ne faisaient point d'oraisons funèbres à ceux qui mouraient dans leur pays d'une mort paisible.

97. Relata sint quæ sunt laudabilia.

Ne racontez que les choses louables.

98. Pauca facit, sed magna et illustria.

Faites peu de choses [1], mais de grandes et d'illustres.

[1] C'est en lisant Plutarque que Racine a écrit cette note et plusieurs autres. La phrase latine s'applique à l'un des hommes illustres, et Racine, dans sa traduction, en fait un principe général.

99. Magnanimem decet quidquid in virtute magnum est.

Toutes grandes vertus conviennent au grand homme[1].

100. Il est doux de se repentir quand on a foi en Dieu.

IX

1. Caton s'est défendu en justice quarante-quatre fois.

2. Personne ne fut plus souvent accusé.

3. Mais il fut toujours absous.

4. Scipion Emilianus fut aussi grand homme que lui.

5. Il n'eut point d'ennemis.

6. Amicitias et inimicitias apertas profitetur.

Les amitiés et les inimitiés ouvertes nous sont toujours utiles.

7. Latere enim timidi est.

Il est lâche de les cacher.

[1] Racine semble faire des vers malgré lui, et souvent ils sont excellents. Est-il rien de plus touchant que celui qui a été cité au n° 1 du § IV?

Le bonheur semble fait pour être partagé.

8. Les calomnies laissent toujours quelques soupçons.

9. Magnanimis populi verò honores despicit.

L'homme magnanime méprise les honneurs vulgaires.

10. Ut se indignos.

Il les regarde comme indignes de lui.

11. Neque dant igitur, neque sumunt.

Il y a des gens qui ne savent ni donner ni acquérir.

12. Honesta et justa multùm inter se differunt.

Ce qui est honnête est très-différent de ce qui est juste.

13. On portait autrefois l'épousée sur le seuil de la porte.

14. La ressemblance des mœurs produit l'amitié.

15. Consuetudo naturam non corrigit.

L'éducation ne corrige point la nature.

16. C'est un malheur d'obtenir ce que nous désirons, si c'est injuste.

17. On fait comparaison de la colère à un homme qui se brûle avec sa maison.

18. On devrait quitter facilement sa colère.

19. Mais il faut toujours conserver son amour.

20. On reconnaît son amour en l'absence de ce qu'on aime.

21. Parentes suos liberos diligunt.

Les pères adorent leurs enfants.

22. Sic poetæ propria poemata.

De même les poëtes adorent leurs poëmes[1].

23. Privati in iis tantum magnifici esse debent quæ semel fiunt.

On ne doit mettre de la magnificence que dans les choses qui n'ont lieu qu'une fois.

24. Ut nuptiis.

Comme les noces.

25. Les grands naturels ne sont jamais oisifs.

26. Il ne sert de rien de fermer les portes d'une ville si les ennemis entrent par-dessus les murs.

27. La confiance est le commencement de la victoire.

28. C'est le mouvement qui entretient tout.

29. Fortunæ leves magnanimem non movent.

Les événements ordinaires n'émeuvent point l'homme magnanime.

30. Timiditas magnanimitati opponitur.

La timidité est opposée à la grandeur d'âme.

31. Magis quàm vanitas.

Plus que la vanité.

32. On supporte plus aisément les malheurs que les injures.

[1] L'épigramme revient toujours sous la plume de Racine.

33. Vanus dignitates affectat.

L'homme vain a besoin de dignités.

34. Vestibus superbis se ipsum insignit.

Il se couvre de brillantes décorations.

35. Il ne faut point regarder le dedans des maisons.

36. C'est aux magistrats surtout à avoir leurs maisons bien réglées.

37. Divitiæ, nisi propter honorem, non sunt amabiles.

Les richesses ne sont agréables que lorsqu'elles procurent l'honneur.

38. Dignitates, nisi propter honorem, amabiles.

Les dignités aussi ne sont agréables que par l'honneur qu'elles procurent.

39. Pauper enim magnificus esse non potest.

Le pauvre ne peut être magnifique.

40. Ac si esse tentaverit, ineptus.

Il est un sot de vouloir l'être.

41. Il n'y a point de pauvres qui soient plus dans la pauvreté que ceux qui veulent *paroistre* riches[1].

42. Platon dit qu'il faut accoutumer les hommes à supporter toutes sortes de malheurs.

[1] Geoffroi, le successeur de Fréron dans sa haine contre Voltaire, a prétendu que Racine a écrit *paraître* avant Voltaire. Racine, au contraire, lorsque plusieurs autres écrivaient *paroître*, a conservé toujours l'ancienne orthographe de *paroistre*.

43. Et même sans en être émus.

44. Platon dit qu'il faut laisser aux femmes les pleurs et la pitié.

45. Lorsqu'on nous reproche nos malheurs, on touche fort à notre esprit.

46. C'est une grande consolation d'être vaincu par un prince vertueux.

47. Qui parva spirat, magnis dignus.

Il est des hommes capables de grandes choses qui n'aspirent qu'à des petites.

48. Parvi animi est.

C'est avoir moins de courage que d'esprit.

49. Perseverantiâ opus est.

50. Minoribus enim difficilis esse non vult.

Il est mal d'être exigeant auprès des hommes faibles.

51. Nec ergà infirmiores robustus.

Il ne faut point se montrer robuste près des hommes infirmes.

52. Il est difficile que des frères se réconcilient.

53. Il ne faut point que les frères soient comme les balances.

54. Une coupe des balances s'abaisse quand l'autre s'élève.

55. Les frères doivent être comme les nombres.

56. Les nombres s'augmentent à mesure qu'ils sont joints les uns aux autres.

57. Exercer une même profession est aussi dangereux qu'aimer une même personne.

58. Ceux qui n'osent louer les autres estiment les louanges comme de l'argent.

59. Ils croient que plus ils en donnent, moins ils en ont.

60. Ceux qui aiment les flatteurs se croient dignes de louanges.

61. Ils se flattent donc eux-mêmes les premiers.

62. Les flatteurs sont dangereux.

63. Ils donnent de beaux noms à des vices.

64. La folie la plus singulière est celle des courtisans qui imitent les défauts corporels.

65. On rend une personne insensible quand on le [1] reprend trop.

66. On doit être entièrement exempt d'intérêt dans les répréhensions [2].

67. Nous ne devons jamais reprendre les fautes qu'on a faites contre nous.

68. Il en est qui s'enivrent pour contenter ceux qui les traitent.

[1] *Le....* C'est une locution singulière, et je crois que Racine l'a écrite avec intention.

[2] Mot qui était fort employé et qu'il serait bon de conserver.

69. Les flatteurs sont comme les poux qui quittent les corps qui n'ont plus de sang.

70. Le flatteur est un ver qui ne s'attache qu'aux arbres pleins de séve.

71. Il ne faut point se soucier si on déplaît à son ami en faisant ce qui lui est utile.

72. De bons amis et de méchants ennemis nous disent également nos vérités.

73. Nos ennemis sont comme les oiseaux carnassiers.

74. Ils ne voient en nous que ce qui est à mordre.

75. Et nos flatteurs s'en servent bien [1].

76. Il faut être exempt des vices dont on reprend les autres.

77. Il ne faut point épargner ses amis dans leur prospérité.

78. Mais on doit les consoler quand ils sont malheureux.

79. On ne fouette les enfants qui se sont laissés tomber qu'après qu'ils se sont relevés [2].

80. La dissimulation est pire qu'un vice découvert.

[1] Racine a commencé plusieurs fois ses phrases par *Et* ou par *Mais*. Il a même écrit dans ses notes sur *l'Odyssée : Et ainsi*, et l'*Et* a été ajouté par lui sur son manuscrit comme correction. (Liv. V.)

[2] C'est le sujet de la fable de la Fontaine. Je ne sais si Racine a voulu faire allusion à cette fable.

81. La dissimulation, c'est la crainte qui nous la fait prendre.

82. Elle se découvre dès que nous sommes en sûreté

83. Præsenti fortunâ optimè semper utitur.

84. Sine virtute, facilè non est prospera rectè ferre.

Ce n'est que la vertu qui nous fait nous montrer dignes de nos prospérités.

85. Il faut avancer ou reculer dans la vertu.

86. On n'y fait aucune pause.

87. Tunc habitus virtutis est in nobis.

Nous ne prenons point aisément l'habitude de la vertu.

88. Cùm actus ejus delectat.

Ce n'est que lorsque l'exercice nous en est agréable.

89. Beneficus est qui gratiam dare gaudet.

L'homme généreux se réjouit des bienfaits qu'il répand.

90. Sed accipere fugit.

Mais on doit éviter d'en recevoir.

91. Magnificentia non convenit omnibus.

La magnificence ne convient point à tous les hommes.

92. Sed maximè nobilibus viris.

Mais principalement aux hommes nobles par leur naissance.

93. Vel per se claris.

Ou illustres par eux-mêmes.

94. Virtus tota est in gaudendo vel mœrendo cùm decet.

Toute la vertu consiste à rire ou à pleurer lorsqu'il est convenable de rire ou de pleurer.

95. Les consolations ne servent de rien au même temps que les malheurs arrivent.

96. La douleur a toujours assez de sujets pour pleurer.

97. Qui non justè agit nunquam justus erit.

Celui qui n'a point l'habitude d'agir avec justice ne sera jamais juste.

98. On doit se consoler de ses pertes dans ce qu'on n'a point perdu.

99. L'âme paye bien sa demeure au corps.

100. Dans l'éternité, comme dans la guerre, on n'est couronné qu'après le combat.

X

1. On va jusqu'aux colonnes d'Hercule.

2. Ni sage ni ignorant ne peut aller au delà.

3. Souvenons-nous qu'on ne va pas plus loin que Gadès.

4. On revient ensuite en Europe.

5. Il y a des limites en tout [1].

6. In omnibus est persequendum quod est decens.

En toutes choses on ne doit rechercher que ce qui est convenable.

7. Virtus hominis hominem probum efficit.

8. Voluptate qui benè utitur bonus est.

L'homme de bien est celui qui fait un bon usage du plaisir.

9. Et dolore qui benè utitur.

Il fait aussi de bonnes leçons de la douleur.

10. Prodigus se ipsum perdit.

Le prodigue détruit lui-même sa prodigalité.

11. Deindè prodigus multis prodest.

Mais il est utile à beaucoup de gens.

12. Faire le bien, c'est vivre bien.

13. Anima partìm rationalis est, partìm irrationalis.

14. La nature est faible sans préceptes.

[1] Racine applique ici l'idée des colonnes d'Hercule et du détroit de Gadès comme limites en tout, et dans sa pensée, non-seulement aux sciences, aux arts et aux lettres, mais aussi à la politique. Bossuet a dit aussi : « Les rois habiles se donnent à eux-mêmes des bornes, parce que la puissance outrée se détruit d'elle-même. »

15. La nature nous a donné deux oreilles : écoutons beaucoup.

16. Et seulement une langue : parlons peu.

17. C'est aux jours de fête qu'il faut être sobre.

18. Les grands capitaines sont méprisés en temps de paix.

19. Les adversités font paraître la vertu.

20. Il n'y a rien de si grand que de bien supporter les injures.

21. Il est des hommes qui ont la langue douce dans la colère.

22. La vertu rend bonnes les adversités.

23. Un seul vice souvent gâte les prospérités.

24. Si è trovato tra gli antichi sapienti, qui hanno scritto libri.

25. In qual modo possa l'huomo conoscere il vero amico dall' adulatore.

26. Ma questo che giova?

27. Se molti anzi infiniti son.

28. Quelli que manifestamente comprendono esser adulati.

29. Et pur amano chi gli adula.

30. E hanno in odio chi dice loro il vero[1].

[1] Racine n'a pas traduit ces phrases italiennes. Voici ce qu'elles disent : « Il s'est trouvé chez les anciens des savants qui ont écrit des

31. Amicus medius est inter blandum et morosum.

L'ami est aussi éloigné d'être un serviteur complaisant qu'un censeur chagrin.

32. Blandum vel adulatorem.

Un complaisant est toujours un flatteur.

33. L'ami est comme l'œuf qui ne fait rien paraître au dehors.

34. On a le désir d'avoir beaucoup d'amis.

35. C'est là ce qui empêche d'en avoir un bon.

36. On a mis à l'index le Traité de l'Amitié de Cicéron.

37. Et la métaphysique de Descartes.

38. Et sa réponse à Gassendi pour prouver l'immortalité de l'âme.

39. On n'a pas mis à l'index la philosophie de Gassendi.

40. Ni son traité contre Descartes.

41. Où il donne des preuves contre l'immortalité de l'âme.

livres pour indiquer les moyens de distinguer le véritable ami du flatteur.

» Mais à quoi bon ?

» S'il y a beaucoup de gens, qui, tout en comprenant parfaitement qu'ils sont flattés, aiment cependant le flatteur et prennent en haine celui qui leur dit la vérité ? »

42. On a mis à l'index l'histoire de France de M. de Thou[1].

43. Et aussi les Lettres provinciales.

44. On n'y a jamais mis Wendrock.

45. Une belle dissertation sur le système de Copernic a été censurée par l'Inquisition.

46. Le Rituel d'Aleth fut condamné par l'Inquisition à être brûlé[2].

47. Parce qu'il fut publié pendant la querelle.

48. Il fut depuis approuvé par vingt-neuf évêques.

49. Une des trente-deux propositions condamnées par le décret d'Alexandre VIII se trouve, en propres paroles, être de saint Augustin.

50. Deo pani simulacrum est christianum in templo collocare.

51. Belle explication de l'Église sur ce sujet!

52. On a mis à l'index l'excellent livre de Grotius[3].

53. Belli et pacis.

De la guerre et de la paix[4].

1 Racine a réuni ainsi des notes sur les ouvrages qui ont été mis à l'index et qui lui semblaient irréprochables. Il écrivait ces notes pour lui seul et n'aurait pas osé les publier.

2 La vérité est que l'évêque d'Aleth fut très-ennemi des jésuites.

3 On voit que Racine était partisan de la paix et réprouvait la guerre comme Grotius.

4 Grotius n'a pas intitulé son livre : *Belli et Pacis*, comme le dit ici

54. Souvenons-nous que nous sommes juges des vices.

55. Mais nous en sommes des juges corrompus.

56. La vertu n'est souvent que la modération des vices.

57. Les bêtes sont mieux pouvues de tout que l'homme.

58. Hormis de la raison.

59. Il est juste que l'homme parle bien de Dieu.

60. Ulysse se plaignait à Pallas qu'elle l'avait abandonné depuis la prise de Troie.

61. Pallas lui répond qu'elle n'ose pas résister aux desseins de son oncle[1].

62. Lévites, voilez-vous dans le temple.

63. A cause de la majesté.

64. De Deo naturâ humanâ induto.

Dieu s'est revêtu de la nature humaine.

65. Misericordia et veritas præcedunt faciem suam.

La miséricorde et la justice le précèdent.

66. La miséricorde est la première promesse faite à David.

Racine, mais *De Jure belli et pacis*, du Droit de la guerre et de la paix. Or, dans l'état actuel de la civilisation, c'est la guerre offensive que nous nions.

[1] « Je n'ai jamais combattu, dit Homère, contre les dieux immortels. » Il dit encore : « Rien n'égale la folie de ceux qui prétendent se mesurer avec Jupiter. »

67. Tibi derelictus est pauper.

68. Orphano tu eris adjutor.

69. Dieu est le seul gardien du pauvre;
Il est le protecteur de l'orphelin.

70. Qui nos separavit à caritate.
Qui donc voudrait nous éloigner de la charité?

71. La terre n'est-elle point trop chargée d'impôts?

72. Et si adversùm me terra mea clamat?
Et si ma terre alors crie devers moi [1]?

73. Patientia pauperum non peribit in finem.
La patience des pauvres ne sera point sans effet ni sans fin.

74. Filius hominis non venit ministrari, sed ut ministraret.

75. Belle leçon pour nous faire souffrir toutes les négligences de nos domestiques.

76. On doit se bien mettre dans l'esprit qu'on n'est point né pour être servi, mais pour servir.

77. Un prêtre ne serait point reçu seul dans le ciel.

78. Il n'est prêtre que pour y conduire les autres.

[1] Racine a dit aussi dans ses notes sur l'*Odyssée* : « Une isle *devers* l'Afrique. » Mais Thomas Corneille écrivait que *devers* ne se disait plus de son temps.

79. Que les prêtres soient pleins de charité, de tendresse et de compassion envers tout le monde.

80. Ils doivent ramener doucement dans le chemin du salut ceux qui s'en sont égarés.

81. Les prêtres ne doivent pas croire facilement le mal que l'on dit [1].

82. Qu'ils ne soient pas sévères dans leurs jugements.

83. Ils doivent se souvenir que nous sommes tous sujets au péché.

84. Ils ne doivent jamais donner aucun scandale.

85. Mais qu'ils évitent les faux prêtres, ceux qui se servent du nom du Seigneur pour couvrir leur hypocrisie.

86. Princeps postulat ad reddendam justitiam.

Le prince exige une récompense pour faire rendre la justice.

87. Et judex in reddendo.

Le juge se fait donner des présents en la rendant.

88. Magnus locutus est desiderium animæ suæ.

Les grands même avouent leurs coupables désirs.

[1] La charité n'a point de mauvais soupçon. (Saint Paul aux Corinthiens, ch. XIII, v. 5.) C'est Racine qui l'a noté.

89. Et conturbaverunt anima ipsorum.

Et tous troublent toujours la pureté de leur âme.

90. Combien de gens ont travaillé toute leur vie!

91. Ils obtiennent une charge et vont parvenir à la fortune.

92. Et ils meurent dans le moment où ils espèrent en jouir.

93. Ils ont encore le morceau sur la bouche [1]!

94. Pourquoi se donner tant de peine pour des choses qui rassasient si peu?

95. O prêtres, pitié, pitié sur eux!

96. O prêtres, soyez doux et modérés envers ceux à qui Dieu n'a pas encore donné la grâce d'une véritable pénitence.

97. Ne les regardez pas comme des ennemis, mais comme des membres malades et blessés que vous devez tâcher de guérir.

98. Faites ainsi pour que tout le corps de votre Église jouisse d'une parfaite santé.

99. Prêtres, priez pour le salut de chacun et de tous.

100. C'est en agissant de la sorte que vous opérerez vous-mêmes votre salut.

[1] On a remarqué cette expression énergique.

XI

1. Heureux qui mène une vie pure!

2. L'antiquité disait : « Heureux qui est admis aux banquets des dieux! »

3. O Dieu, où sont tes anges?

4. Pactum servi.

L'alliance avec son serviteur.

5. Dixit in corde suo : Non oblitus est Deus.

6. Sapiens videbit Dominum.

Le sage verra le Seigneur.

7. Cognoscant thronum ejus.

8. Ostende faciem tuam et salvi erimus.

O Seigneur, montre-toi et nous serons sauvés.

9. Beati mites!

Heureux ceux qui conservent leur âme en paix!

10. La sainte et vénérable Thémis vole sur la terre avec des ailes d'or.

11. La clémence et la vérité marchent à côté d'elle.

12. Beatitudo in actionibus virtutis consistit.

13. C'est dans la pratique de la vertu que le bonheur consiste.

14. Quare appendite argentum non in panibus.
15. Quare laborem vestrum non in saturitate?
16. Omnes non sunt fraudati à desiderio suo.
17. Desiderium eorum Deus attulit eis.
18. Et cognoscant quia nomen tibi Dominus.
19. Deus dedit eis petitionem ipsorum.
20. Et misit saturitatem in animas suorum.
21. Sed profanasti in terrâ diadema ejus.
22. Rugierunt in medio templi tui.
23. Incenderunt ipsi sanctuarium tuum.
24. Sacerdotes eorum in gladio occiderunt.
25. Et ira Dei ascendit super eos [1].

26. C'est dans sa colère que Dieu accorde la plupart des choses que l'on désire avec tant de passion.

27. Et les choses que l'on a obtenues nous laissent mourir de faim.

28. L'enfant prodigue souhaîtait au moins de se pouvoir nourrir de gland.

29. Il ne pouvait venir à bout de s'en rassasier.

30. Tous les biens du monde sont comme du gland.

31. Encore ne peut-on point parvenir à avoir toujours de ce gland.

[1] Racine a écrit toutes ces notes sans les traduire.

32. Venite, venite, emitte absque argento vinum et lac.

33. Et vinum et lac absque ulla commutatione.

34. Ne taceat Deus : dixerunt venite.

35. Non dereliquisti quærentes te, Domine.

36. Memor esto congregationis tuæ.

37. Aut in finem misericordiam tuam non abscindet.

38. Oves pasce tuas.

39. Nous n'avons qu'à nous tourner devant Dieu et souhaiter.

40. Il nous donnera de quoi nous nourrir en abondance [1].

[1] C'est la même pensée que Racine a reprise et reproduite avec tant d'éclat dans *Athalie.*

La Fontaine a dit dans *la Captivité de saint Marc :*

Dieu ne quittera pas ses enfants au besoin.

Racine a dit :

Dieu laissa-t-il jamais ses enfants au besoin?
Aux petits des oiseaux il donne la pâture,
Et sa bonté s'étend sur toute la nature.

Mais, avant eux, Nérée avait dit dans sa tragédie *le Triomphe de la Ligue*, imprimée en 1607 :

Celui n'est délaissé qui a Dieu pour son père.
Dieu donne la viande aux petits passereaux,
Aux bêtes des forêts, des prés et des montagnes :
Tout vit de sa bonté.

Je ne crois pas que Racine ait connu la tragédie de Nérée ; mais tous ont traduit le même verset. Ils ont même pu choisir : ou saint Mathieu, c. I, v. 27 :

Respicite volatilia, et pater vester celestis pascit illa,

ou le psaume CXLVI, v. 10 :

Qui dat escam pullis corvorum invocantibus eum.

ÉTUDES

DE RACINE

SUR

L'HISTOIRE DE FRANCE

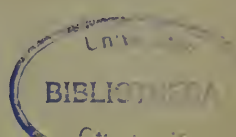
PRÉFACE

Je n'ai l'intention de publier que les notes de Racine qui n'ont pas été insérées dans les éditions de ses œuvres. Ce recueil est un supplément qui ne peut être agréable qu'aux lecteurs qui aiment à connaître tout ce qu'un grand écrivain a pensé, et il ne peut être utile qu'aux éditeurs qui veulent recueillir les moindres écrits qui sont sortis de la plume d'un homme illustre.

On a imprimé un grand nombre de fragments historiques de Racine; mais en examinant avec un soin minutieux les centaines de feuilles volantes sur lesquelles Racine avait amassé des matériaux pour lui servir à élever une histoire à la gloire de Louis XIV, j'en ai trouvé qui ont été négligées par les éditeurs.

J'ai cherché encore une autre source.

« Le dimanche 31 décembre 1684, madame de Montespan a fait présent au roi, le soir après souper, d'un livre supérieure-



ment relié et plein de tableaux en miniature qui représentent toutes les villes que le roi prit en 1672. Ce livre lui coûta quatre mille pistoles, à ce qu'elle nous dit. Racine et Despréaux en ont fait tous les discours, et y ont joint un éloge historique de Sa Majesté. Ce sont les étrennes que madame de Montespan a données au roi. On ne saurait rien voir de plus riche, de mieux travaillé et de plus agréable. »

Voilà ce que nous savons, d'une manière certaine, par un témoin irrécusable.

Il est vrai qu'on n'a pas retrouvé le manuscrit original de ce livre, mais il est évident que les fragments que je publie ont servi à sa composition. Il en est beaucoup qui ne portent que la date de la prise, et ceux qui sont un peu plus détaillés sont les récits des victoires navales remportées par le duc de Vivonne, frère de madame de Montespan.

Ainsi, en offrant au premier jour de l'année 1685 ce présent au roi, elle lui remettait sous les yeux les services de son frère. Ainsi, Racine et Boileau, en composant les récits des combats et des conquêtes du règne de Louis XIV, ne remplissaient pas seulement les devoirs de leur charge d'historiographes, ils rendaient en même temps un hommage de leur reconnaissance à madame de Montespan et au duc de Vivonne, qui les avaient toujours accueillis et honorés avec bienveillance et affection.

On voit ici que j'ai copié les notes de Racine telles qu'elles ont été écrites par lui, séparément les unes des autres, et telles que le hasard en a mis des fragments sous mes yeux. Je les ai seulement rangées selon l'ordre chronologique.

I

Étude sur le commencement de l'histoire de France.

Les deux premières races des rois ont disposé de l'État comme de leur patrimoine [1].

Ils l'ont aliéné; ils l'ont partagé entre leurs enfants.

Ils ont admis leurs bâtards à portion égale avec leurs fils légitimes; en telle sorte que leurs bâtards, dans leurs apanages, étaient souverains et indépendants comme leurs autres fils.

Ainsi Théodoric, bâtard de Clovis, partagea également avec les autres enfants du même roi, et il eut pour sa part la Lorraine.

Un autre Théodoric, fils puîné de Clotaire, fut même préféré aux aînés.

Pépin égala son fils bâtard Charles Martel avec ses autres enfants.

[1] Il est curieux de voir ce que Racine savait et croyait de l'histoire de France, mais tout cela a été fort contesté, et je crois que Racine a conservé seulement des notes de ce qu'il lisait, sans vouloir établir un système quelconque.

Les Mérovingiens ont été aussi cruels à leurs parents que le sont les Ottomans.

Les dignités de ducs, de comtes et de barons étaient à vie et amovibles sous les Mérovingiens[1].

Mais pendant les révoltes qui s'élevèrent sous Clotaire III, les ducs, comtes et barons, dans l'Aquitaine, le Périgord et l'Auvergne, changèrent leurs gouvernements en seigneuries.

De là vinrent les fiefs, les droits de vasselage et les justices subalternes, sans que les Pépins et les Carlovingiens, qui se regardaient eux-mêmes comme usurpateurs, osassent s'y opposer.

Au contraire, pour se faire des créatures, ils exemptèrent plusieurs familles *dell' ordine populare.*

Charles le Chauve, allant en Italie, confirma les ducs et les comtes, c'est-à-dire les gouverneurs, dans leurs duchés et dans leurs comtés.

Ils en devinrent alors les seigneurs. Ils relevaient du roi et ils avaient quantité de seigneurs relevant d'eux.

Philippe-Auguste sut peu à peu s'assujettir les

[1] Tout ce que dit Racine de l'état du gouvernement du septième au neuvième siècle est très-contesté, mais on a dit : La constitution du royaume de France est si excellente qu'elle n'a jamais exclu et n'exclura jamais les citoyens nés dans le plus bas étage des dignités les plus relevées. C'est là le grand fait, et il est incontestable.

États et les terres dont les grands seigneurs jouissaient *come in souveranità.*

Les maires du palais[1] font bien voir que les Français sont toujours prêts à subir le joug de quiconque ose les commander, pourvu qu'il ait en sa main la disposition des grâces.

Les Français si hardis, et qui sont toujours prêts à exposer leur vie dans les batailles, tremblent à l'aspect d'un homme de justice.

Ainsi les rois n'ont jamais mieux fait que d'établir entre eux et les grands le maire du palais, qui était réellement un juge qui, sans qu'ils s'en mêlassent, châtiait les grands et protégeait les petits.

Mais vint enfin Hugues Capet, avec lequel il n'y a eu rien de certain.

Les impositions sur le peuple ont été excessives et entièrement arbitraires pendant les deux premières races[2].

Les Capétiens, *come usurpatori delle sceltro reale*

[1] Les maires du palais, qui n'étaient d'abord que *major domûs*, prirent ensuite le titre de *subregulus*, et le dictionnaire du dix-septième siècle dont Racine se servait dit que *regulus*, employé par Tacite, signifiait petit prince, et employé par Pline, signifiait roitelet, mais en bonne part, dans le sens de sous-roi.

[2] Toutefois, c'est un sujet dont la recherche a été désirée; car rien n'a été constaté. La contribution que chaque curé devait payer à son évêque a été évaluée, en 846, par le concile, à deux sous. On doit calculer la valeur de ce temps-là.

contra Carlo, y procédèrent avec plus de précaution jusqu'à Philippe le Bel.

Mais Philippe le Bel foula beaucoup le peuple, imité en cela par Philippe le Long et par Charles le Bel.

Et c'est à quoi on a imputé la ruine de leur maison.

Robert eut trois fils.

Hugues était l'aîné, qu'il fit couronner roi de son vivant[1]; mais étant persécuté par la reine Constance, il fut obligé de chercher sa vie; il erra, et enfin même il fut mis en prison pour une méchante action.

Vint dans la suite Guillaume le Conquérant, qui était bâtard de Robert, duc de Normandie, et de la fille d'un pelletier de Falaise.

En ce temps, Henri Ier eut peur de contracter un mariage défendu parce que les degrés étaient poussés jusqu'au septième. C'est pourquoi il envoya chercher femme en Moscovie[2].

Guillaume passe en Angleterre, change toutes les lois du pays et ôte aux Anglais toutes leurs terres, qu'il donne aux seigneurs qui l'avaient suivi.

Guillaume, raillé par Philippe qui lui demanda

[1] A Compiègne, en 1017.

[2] Anne, fille de Joradislas, roi de Russie.

quand il relèverait de couches, venait assiéger Paris, quand il mourut en chemin.

Louis le Gros, désigné roi, travaille fort courageusement pour lui-même. Il défait quantité de petits tyrans[1].

Le règne de Philippe a été le plus fameux de tous les règnes, non par ses actions, mais par les conquêtes :

Celle de Jérusalem par les Croisés, celle d'Angleterre par le duc de Normandie, celle de Sicile et de la Calabre par les aventuriers normands, sans compter les grands faits d'armes en Espagne contre les Maures par les Français.

En ce siècle, les papes usurpèrent la souveraine puissance, sur l'Église principalement, en envoyant une multitude de légats qui jugeaient souverainement et cassaient toutes les décisions des conciles provinciaux[2].

Louis le Gros, succédant à son père, achève de délivrer la France de tous les petits tyrans qui l'infestaient.

[1] N'oublions pas les dernières paroles de Louis le Gros : « Souvenez-vous, mon fils, que l'autorité royale est une charge dont vous rendrez un compte très-exact après votre mort. »

[2] Il faut dire aussi que les conciles usurpaient l'autorité des papes en jugeant des dogmes, et celle des rois en prohibant les jeux publics, en excommuniant les avocats qui se faisaient payer plus que la taxe, etc.

Le roi persécutait les évêques. Saint Bernard lui prédit la mort de son fils aîné, et ce prince est tué parce qu'un pourceau s'est fourré dans les jambes de son cheval.

De Louis le Gros est sortie la maison de Courtenay, dont il y a encore des puînés.

Pierre Remi, qui administra les finances, fut pendu à Montfaucon, qu'il avait fait rebâtir.

Philippe de Valois s'appela le Bien Fortuné, à cause de la mort de ses trois cousins[1].

Le pape Jean XXII professait son opinion que la béatitude des âmes des justes était imparfaite et que la punition des damnés était imparfaite aussi jusqu'à la résurrection.

Quoiqu'il fût pape, il fut condamné par une assemblée de docteurs de Sorbonne et par une autre d'évêques qui se réunirent à Vincennes[2].

[1] Racine dit vrai : trois rois de France étaient avant Philippe, et l'un est mort à vingt-six ans, l'autre à vingt-huit, et le troisième à trente-trois. Ajoutons que depuis Hugues Capet jusqu'à Louis XIV, il y a eu vingt-neuf rois, et pas un seul n'a dépassé la soixantième année.

[2] Il est juste de dire aussi ce qui est à l'honneur des papes : ainsi, dès l'an 584, saint Grégoire ordonna de n'employer que la parole de Dieu pour convertir les juifs, « étant chose bien certaine, disait-il, que ceux qui recevaient le baptême par force et par violence retournaient pour l'ordinaire aussitôt après en leurs premières erreurs, ce qui n'arrivait pas aussi aisément à ceux qui se laissaient persuader. » Il y a donc 1270 ans que ces principes de tolérance ont été proclamés par le pape.

En 1336, Philippe, à l'aide des Génois et des Espagnols, met en mer une armée navale composée de soixante mille hommes qui font de grands ravages sur les côtes d'Angleterre.

Elle avait deux amiraux qui ne l'étaient que par commission. L'un était Nicolas Baucher, grand trésorier de France.

En 1339, Édouard prend le titre et les armes de roi de France.

En 1340, Édouard défait l'armée navale de France[1] et fait pendre Baucher par représailles des horribles ravages commis en Angleterre.

Trêve de trois ans entre les deux rois à l'instance des légats du pape.

Les états généraux ont le pouvoir d'élire un roi au cas que la race royale finît[2].

[1] A la bataille de l'Écluse.

[2] On voit que lorsque Racine remonte jusqu'à l'origine du gouvernement monarchique, il établit les principes les plus sages. On est heureux de lire cette profession de foi, car on sait combien de respect il a témoigné constamment à l'autorité royale.

On doit se souvenir qu'un jour il soutenait les droits de la royauté contre la Fontaine, qui défendait les droits de la nation. Après une assez longue discussion, la Fontaine prétendait avoir l'avantage et s'appuyait surtout sur ce que la doctrine du pouvoir absolu n'était écrite ni autorisée nulle part dans les livres saints. Ce fut alors que Racine trancha la question en lui disant : « Eh quoi ! mon ami, avez-vous oublié ce passage de l'Écriture : « Tanquam formicæ deambulabitis coram rege vestro?—Ah ! si c'est

Mais leurs décrets n'ont aucune force s'ils ne sont vérifiés au parlement, qui les modère, les corrige et les réforme, même pendant la tenue des états[1].

C'est ainsi que le parlement annula les délibérations des états tenus pendant la Ligue, pour élire un roi.

C'est ce qui contribua le plus à conserver à Henri IV et aux Bourbons la succession à la couronne.

II

Études sur le règne de Louis XIV.

I

1644. Les plénipotentiaires pour le traité ne voulurent point y mettre : *les seigneurs* états généraux.

On voyait déjà qu'il en faudrait venir à une rupture.

Ils consentirent alors à le mettre en deux endroits.

ainsi, répondit la Fontaine, c'est bien. » Et il le crut ; il se soumit, et il n'a peut-être jamais su que Racine avait inventé cette phrase et qu'elle n'est pas dans l'Écriture sainte.

[1] On sait que le parlement prétendait même être *roi de France* à la mort de chacun d'eux, et se faisait proclamer et dire les grâces à ce titre.

Ce mot était dans le traité de 1634; et les états généraux avaient été qualifiés en 1610 de *hauts et puissants seigneurs*[1].

Ils l'ont été de même dans une déclaration où le roi a parlé d'eux.

Dans d'autres traités on a dit seulement *Messieurs.*

Il n'y a eu le titre de seigneurs en aucun endroit du traité de 1635.

Il y a eu dans les traités de confédération une lettre du comte d'Estrade aux états généraux, datée du 7 février 1645, et par laquelle il les assure que le roi consent que leurs ambassadeurs soient traités comme ceux de Venise.

II

1648. Les Turcs prirent le temps que l'armée navale des Vénitiens venait de faire un grand naufrage le 18 mars devant l'île de Psara.

Les Vénitiens perdirent à ce combat dix-sept galères, douze vaisseaux et deux mille hommes,

[1] Ce fut ce titre de hauts et puissants seigneurs qui leur fut rendu en 1644. Louis XIII avait accordé, sept ans auparavant, le titre d'Altesse aux princes d'Orange, qui n'avaient eu jusqu'alors que celui d'Excellence.

tant soldats que forçats, avec leur général Grimani, qui avait voulu boucher aux Turcs le passage des Dardanelles.

Avant ce naufrage leurs affaires étaient en très-bon état, surtout en Candie. Ils y avaient pris le château de Mirabel. C'était le fort d'où les Turcs commandaient tous les environs de Spinalonga et de Silia.

A ce combat, Gildhas commandait les troupes allemandes, et le chevalier de Gremonville les troupes françaises.

Candie avait été assiégée et la tranchée ouverte, le 2 mai 1648, par Hussein-Pacha, qui commandait l'armée des Turcs dans cette île.

C'était un homme d'une fort grande valeur.

III

1648. Schomberg avait assiégé Tortose sur l'Èbre, l'évêque y fut pris. Ce fut le 10 juillet. Il avait la demi-pique à la main, ainsi que tous les prêtres et les moines.

L'armée de France en Catalogne fut, après la prise de cette place, quatre mois entiers sans rece-

voir un sou. C'est un sujet de faire une très-belle réflexion sur la patience et la fidélité du soldat français, capable de vivre sans paye, et de vendre jusqu'à ses habits pour subsister. Il est en cela bien différent des Espagnols, avares, glorieux, impatients, et qui, par leurs fréquentes révoltes, ont mis la monarchie à deux doigts de sa perte.

IV

1648. La paix de Munster est signée le 24 du mois d'octobre [1].

Tous les États louaient le procédé [2] franc et sincère de la France, et, au contraire, ils ont blâmé le procédé artificieux et intéressé des Suédois.

Dans la cession que l'empereur et l'empire ont faite du landgraviat de l'Alsace à la France, on n'exceptait d'abord que le droit de l'évêque de Strasbourg. La ville ne se contenta pas de cette exemption pour l'évêque, elle voulut y être comprise elle-même.

[1] La paix avait été signée dès le 30 janvier entre l'Espagne et la Hollande.

[2] Le procédé signifie la manière de procéder dans les négociations.

On n'eut pas de peine à lui accorder une demande si juste, dans laquelle le roi de France ne prenait aucun intérêt ; car il n'avait nulle prétention sur la ville de Strasbourg.

Il est cependant vrai qu'il serait arrivé que le moindre refus ou le moindre doute qu'on aurait prononcé là-dessus aurait suffi pour irriter toutes les villes impériales, et pour les aliéner entièrement à la France.

V

1649. Ibrahim venait d'être étranglé, et Mahomet mis sur le trône. En janvier 1649, le sénat de Venise offrit au nouveau vizir de partager avec les Turcs l'île de Candie, et il se cachait de l'ambassadeur de France pour faire cette offre.

La Haye avait des ordres exprès de ne pas tremper dans une paix si honteuse, et dans un traité par lequel les chrétiens abandonneraient un royaume tout entier aux infidèles.

VI

1650. Ce fut le coadjuteur qui porta le prince

de Conti, le duc et la duchesse de Longueville à se mettre du parti du parlement. La duchesse était irritée contre M. le Prince, qui désapprouvait sa conduite hautement. Le prince de Conti dépendait absolument de madame de Longueville, et le duc son époux était possédé de l'envie d'avoir le Pont-de-l'Arche, et il espérait l'obtenir par le moyen du parlement.

Cette résolution fut prise à Noisy, maison de l'archevêque de Paris, où se trouva le duc de Longueville avec le coadjuteur et le duc de Retz.

Mais bientôt le coadjuteur devenu cardinal fit tout son possible pour engager le duc de Bouillon dans les intérêts de la cour, et lui promit les récompenses les plus avantageuses du monde en échange de Sédan.

Mais ce duc était gouverné absolument par la duchesse sa femme, qui était gagnée par madame de Longueville.

La reine mère dit un jour à Lachâtre, qui revenait d'Anet, et qui disait qu'il avait vu M. de Beaufort : « Vous avez vu le plus galant homme du monde. »

Mais Beaufort se donna à madame de Monbason, et de là les haines contre lui [1].

[1] Cet article prouve combien il y avait de partis à la cour ; mais par m

Emery Particelli était de Lucques, et avait une grande habitude pour les finances. Le cardinal Mazarin n'aurait jamais dû l'abandonner.

VII

1663. En cette année, le commandant Paul alla faire mettre le feu à deux vaisseaux amarrés à la forteresse de la Goulette, et la chose fut exécutée par vingt mousquetaires du roi. Béthomas les commandait. Le même Béthomas attaqua, lui quatrième, une chaloupe de Maures, au nombre de trente.

VIII

1667. Le maréchal de Créqui n'arriva à l'armée qu'à la fin de la campagne, à l'affaire de Marsin [1].

tant de princes et de ministres divisés entre eux, il y avait de bonnes actions à citer. Racine parle ici du prince de Conti. Il me semble intéressant de faire connaître la conduite qu'il tint à cette époque. Je la raconterai à la fin des notes de Racine.

[1] Racine n'a fait que cette courte note sur la campagne de 1667, qui fut la plus brillante de celles de Louis XIV. La noblesse était toute d'une

Turenne a vu lui-même un tableau qui le représentait enseignant la guerre à Louis XIV.

Il était peint montrant au jeune roi des armées et des fortifications.

Au bas, on avait inscrit les vers que le roi Évandre dit à Énée en lui confiant Pallas, son fils, pour le conduire à la guerre :

« Sub te tolerare magistro militiam et grave Martis opus, tua cernere facta assuescat, primis et te miretur ab annis [1]. »

(Virgile, *Én.*, liv. VIII.)

bravoure incontestable, et le roi lui donnait l'exemple. C'est alors que Turenne, voyant le roi s'exposer sans cesse, lui déclara hautement qu'il allait quitter l'armée s'il ne se couvrait pas davantage; mais il faut louer toute la noblesse. Le maréchal de Grammont était le plus ancien des maréchaux. Il avait le droit de commander l'armée ; il céda le commandement à Turenne, mais à la condition de marcher, lui le premier, à la tranchée, ce qui était le poste le plus dangereux.

Le maréchal de Créqui n'était pas moins brave. Ce fut lui qui, dès son arrivée au camp, attaqua sur-le-champ le comte de Marsin et le prince d'Orange, et les battit. On disait de lui qu'il était si affligé d'être entré le dernier en campagne, qu'il se jetait tous les jours le premier dans tous les périls. Madame de Sévigné écrivait : « S'il y a une balle qui ait reçu la commission de tuer le maréchal de Créqui, elle n'aura pas de peine à le trouver, car il s'expose en désespéré. »

[1] On avait écrit sur un autre papier au-dessous de cette citation, comme si c'en était une simple traduction, les belles paroles de Louis XIV dans sa lettre à Turenne : « J'envoie avec vous aux combats mon fils, qui est tout mon espoir et ma consolation : qu'il apprenne l'art de la guerre sous un tel maître, qu'il s'endurcisse aux fatigues, et que, témoin de vos exploits, il vous regarde toujours comme son modèle. »

IX

1672. Ouverture de la campagne [1].

X

1672. Wesel est une ville grande et forte, sur le confluent de la Lippe et du Rhin, dans le duché de Clèves.

Elle fut assiégée par le prince de Condé, il s'empara d'abord du fort de la Lippe qui la défendait; le lendemain la ville lui ouvrit ses portes; le gouverneur eut la liberté de se retirer, mais tous les

[1] Il paraît que Racine, en écrivant ce seul mot, voulait commencer un article concernant les préparatifs de la campagne de 1672. On était très-embarrassé et tous étaient désolés. Les seigneurs manquaient d'argent, et l'armée manquait de tout. Madame de Sévigné écrivait : « On ne voit à Paris que des équipages qui partent. Les cris sur la disette d'argent sont encore plus vifs qu'à l'ordinaire; mais il ne demeurera personne, non plus que les années passées. » Elle écrivit encore le 6 mai : « Le roi est à Charleroi et y fera un assez long séjour. Il n'y a point encore de fourrages. Les équipages portent la famine avec eux. On est assez embarrassé dès le premier pas de cette campagne. »

Madame de Scudéry, en parlant aussi de cette ouverture, a dit : « Les courtisans n'ont trouvé de l'argent pour leur équipement que sur gages. »

officiers et soldats demeurèrent prisonniers de guerre; ce fut le quatrième de juin 1672.

Santen est une ville du duché de Clèves, près du Rhin, à quelques lieues au-dessus de Wesel. Elle fut abandonnée par sa garnison, le septième de juin 1672. Le passage du Rhin eut lieu le onzième de juin.

Le 13 juin, le prince d'Orange abandonne l'Issel. Le roi revient camper à Emmerich, et donne au vicomte de Turenne le commandement du prince de Condé. Turenne se saisit du pont que les ennemis avaient sous le fort. Les bagages ont été pris [1].

Knotzembourg ou le fort de Nimègue est une petite place dans le Betau, bâtie au septentrion de la ville et de l'autre côté du Wahal.

Elle sert comme de citadelle à cette ville. Les Hollandais y firent une assez brave résistance. Elle fut pourtant prise au bout de deux jours par le vicomte de Turenne, le seizième jour de juin 1672.

[1] Racine ne dit pas si ce sont les bagages de l'ennemi ou ceux des Français qui ont été pris; mais Turenne les a laissés. « Le comte de Chatham, qui a été un grand ministre, a raconté un jour, au parlement, une anecdote qui prouve la prudence de Turenne à la guerre. La reine mère lui disait : « Vous étiez si près du prince de Condé, pourquoi ne l'avez-vous pas fait prisonnier? » Ce grand capitaine, ajouta lord Chatham, lui répondit avec sang-froid : « Je craignais, madame, qu'il ne m'eût pris moi-même. »

Crèvecœur est une petite place très-forte sur le confluent de la Meuse et de la Diese, à une lieue de Bois-le-Duc.

Elle fut attaquée par le vicomte de Turenne le 16 juin 1672.

Elle était défendue par une garnison de huit cents hommes, qui se rendirent prisonniers au troisième jour de tranchée ouverte. Ils furent conduits à une lieue de la place et y furent mis en liberté, parce qu'on était alors embarrassé de la trop grande foule de prisonniers.

Arnheim est la ville capitale de la Voluve sur le bord du Rhin.

Il y avait dans cette place trois mille hommes de garnison. Le vicomte de Turenne se présenta devant la place du côté du Betau, le fleuve entre deux. Elle tira quelques coups de canon dont il y en eut un qui tua le comte du Plessis. Mais dans ce même moment, la tête de l'armée du roi ayant paru de l'autre côté du Rhin, la ville se rendit, et tous les soldats de la garnison furent faits prisonniers de guerre, le seizième jour de juin.

XI

1672. Tiel, capitale du pays de Tieler, est située sur le Wahal dans le Betau.

Elle est fameuse pour avoir soutenu un siége contre l'armée de Charles-Quint, qui ne put la prendre.

Elle se rendit au marquis de Rochefort, le dix-neuvième de juin 1672.

Amersfort est une grande ville fort peuplée sur la rivière d'Ems, à trois lieues d'Utrecht et à deux lieues de la mer.

La valeur de ses habitants est célèbre dans l'histoire. Ils ont pris trois fois Utrecht et ont fait deux fois lever le siége de leur ville à Philippe, duc de Bourgogne.

Cependant, cette fois elle envoya offrir ses clefs au marquis de Rochefort, le dix-neuvième jour de juin 1672. Elle n'a pas attendu qu'elle fût sommée de se rendre.

Le fort de Schenck est une place admirable par ses fortifications et par sa situation avantageuse à la pointe du Betau, dans l'endroit où le Rhin se

partage et fait deux branches dont l'une prend le nom de Wahal.

Le prince d'Orange, Frédéric-Henri, s'est rendu fameux pour l'avoir repris sur les Espagnols après un siége de huit mois[1]. Le vicomte de Turenne s'en rendit maître, après quatre heures de tranchée ouverte, le dix-neuvième jour de juin 1672.

Il y avait deux cents hommes de garnison.

Les députés d'Utrecht vinrent au camp devant Schenck demander un passeport.

XII

1672. Le 20 juin, le marquis de Rochefort est détaché avec trois mille hommes.

Dorkum est une petite ville sur l'ancien Issel, à une lieue de Doesbourg.

Elle ouvrit d'elle-même ses portes.

Campen est une place très-forte sur l'Issel, assez près du lieu où ce fleuve se décharge dans la mer.

Elle se rendit au duc de Luxembourg et aux princes confédérés, sur la simple sommation d'un trompette, le vingtième jour de juin 1672.

[1] En 1636. On dit neuf mois de siége.

Elbourg, petite ville du duché de Gueldres, est située sur le bord du Zuyderzée, dans la Voluve, à deux lieues d'Harderwick.

Elle envoya tout d'abord ses clefs, le vingtième jour de juin 1672.

Naerden est une ville et un port célèbre du comté de Hollande sur les bords du Zuyderzée.

Elle ouvrit ses portes à trois mille chevaux que le roi y envoya dans le temps qu'il assiégeait Doesbourg.

Naerden a été repris par les Hollandais et les Espagnols, le 14 septembre de l'année suivante.

XIII

1672. Le 21 juin, les députés d'Utrecht envoyés au roi furent reçus par lui devant Doesbourg.

De Witt fut attaqué par deux bourgeois et blessé.

Le roi apprend la nouvelle de la naissance du dauphin, et ensuite la prise de Doesbourg.

Wickte-Deurstede est une ville très-ancienne située sur le Leck, dans la province d'Utrecht. Elle est accompagnée d'une citadelle.

Cependant elle se rendit, sans aucune résistance,

au marquis de Rochefort, le vingt et unième jour de juin 1672.

Calembourg est une ville très-forte, avec une citadelle sur le Lech.

Ses souverains portaient autrefois le titre de rois. Depuis, ils se sont contentés de celui de comtes. Les Hollandais l'ont usurpée sur ses seigneurs légitimes.

Elle ne fit point de résistance.

Deventer est également une ville très-forte et très-importante. Elle est située sur l'Yssel. C'est la métropolitaine du pays d'Over-Yssel.

Elle fut prise par l'évêque de Munster et par le duc de Luxembourg, après une assez belle résistance, le vingt et unième jour de juin 1672.

XIV

1672. Le Waart, petit fort sur le Leck, se rendit de lui-même au marquis de Rochefort, le vingt-deuxième jour de juin 1672.

Quelques Français le défendirent depuis contre toute l'armée du prince d'Orange, qui le fit atta-

quer vainement avec dix-sept frégates, dont il y en eut une de coulée à fond [1].

Zwol est une ville belle et forte dans l'Over-Yssel, sur la petite rivière d'Aa. Elle a double rempart et double fossé.

Elle chassa elle-même tout d'abord sa garnison, et elle reçut, le vingt-deuxième jour de juin, celle que le roi y envoyait.

Vorn est un très-beau fort à six bastions. Il est presque tout environné des eaux du Wahal et de la Meuse. Il est situé à la pointe de l'île de Bommel.

Le vicomte de Turenne envoya le comte d'Apremont avec deux cents chevaux et deux cents dragons pour le reconnaître. Apremont fit mettre pied à terre aux dragons, et les rangea de telle sorte en bataille à la vue du fort, que le gouverneur, pensant voir un corps considérable d'infanterie et de cavalerie, prit l'alarme et ouvrit aussitôt ses portes, le vingt-deuxième jour de juin 1672.

Hasselt, ville de Hollande dans l'Over-Yssel, proche Kempen, était défendue par les Espagnols, qui soutenaient dans cette guerre les Hollandais; ils se rendirent.

[1] On doit remarquer combien Racine aime à citer les beaux faits d'armes des Français.

Harderwick, place importante du duché de Gueldres sur le Zuyderzée, a un port célèbre.

Elle était défendue par les Hollandais et se rendit, sur la première sommation, le vingt-deuxième juin 1672.

Ruremonde est dans le duché de Gueldres sur la Meuse, au-dessus de Maseich.

Hatten est aussi là.

Le vingt-deuxième jour de juin, le roi reçoit la nouvelle de la prise de Deventer, Zwoll, Campen, Elbourg, Harderwick, Hatten et Hasselt : et l'une de ces places avait été rendue à un trompette [1].

XV

1672. Bommel, capitale de l'île de Bommel sur le Wahal, est une ville de très-grand circuit et est assez bien fortifiée.

Elle ne tira qu'un seul coup de canon et dont pourtant il y eut un homme de tué. Après quoi elle se rendit au vicomte de Turenne.

Le fort Saint-André est un fort à cinq bastions

[1] C'est Campen, ainsi que Racine l'a déjà dit à l'article XII.

tout environné des eaux du Wahal et de la Meuse. Il est situé à la pointe de l'île de Bommel.

Il se rendit sans résistance à quelques dragons que le vicomte de Turenne y envoya, le vingt-troisième jour de juin 1672 [1].

Saint-André fut rendu à trois cents chevaux du vicomte de Turenne.

On a dit de lui : « Attachement sincère pour la personne et pour la gloire de son maître, capacité naturelle consommée par une longue expérience, valeur sans faste que les besoins et les circonstances des entreprises ont fait passer si souvent d'une prudence nécessaire à une audace extrême [2]. »

Ce vingt-troisième jour de juin 1672, Voerden ouvrit aussi ses portes sans résistance et se rendit au marquis de Rochefort.

C'est une petite place que la défaite du prince d'Orange a rendue fameuse.

Elle est située sur le Rhin, à cinq lieues de

[1] On sait que Turenne, après avoir pris tous ces forts, proposa de les démolir tous, pour n'avoir pas, dit-il, à recommencer. Il aurait réuni à l'armée toutes les garnisons, et il eût été bien plus fort. La guerre eût été plus courte et plus glorieuse pour la France.

[2] Bel éloge de Turenne. Cette phrase a été copiée par Racine d'une lettre qu'il reçut de Guilleragues, qui était son ami, et qui a été longtemps ambassadeur à Constantinople.

Leyde, dans la province de Hollande, et est environnée de marais qui en rendent l'abord très-difficile.

Viane est une ville célèbre du comté de Hollande. Elle a une citadelle. Elle est située sur le Leck, à deux lieues d'Utrecht.

Elle se rendit au marquis de Rochefort dès qu'il l'eut fait sommer, le vingt-troisième jour de juin 1672.

XVI

1672. Utrecht est la capitale de la province d'Utrecht. Elle est située sur l'ancien lit du Rhin.

Elle est, après Amsterdam, la plus belle ville de la Hollande.

Elle résolut de se rendre. Ce fut peu de jours après la prise d'Arnheim, et sur la seule terreur qu'elle eut de la marche du roi. Elle livra deux de ses portes au marquis de Rochefort, le vingt-quatrième jour de juin 1672.

Ce même jour, vingt-quatrième juin, le roi envoie un renfort à Monsieur, qui assiégeait Zutphen.

Le roi apprend le même jour du marquis de

Rochefort la nouvelle que les habitants d'Utrecht lui avaient livré deux de leurs portes.

L'évêque de Strasbourg arrive au camp ce vingt-quatrième jour de juin.

Zutphen, capitale du comté de Zutphen, est située sur l'Issel et sur une autre petite rivière, qu'on appelle le Berkal.

Cette ville passe pour une des meilleures places des Pays-Bas.

Sa garnison était de trois mille cinq cents hommes. La ville et la garnison se rendirent à discrétion au duc d'Orléans, après trois jours de tranchée ouverte, le vingt-cinquième jour de juin 1672.

Le camp du roi fut porté à Biloin le vingt-cinquième de juin.

L'évêque de Munster arrive au camp.

Le roi reçoit la nouvelle de la prise de Zutphen.

Le vingt-septième juin, le roi va de Biloin à Ameronge.

XVII

1672. Le troisième jour de juillet, le vicomte de Turenne commence à assiéger Nimègue.

On apprend l'élection du prince d'Orange à la charge de général.

Monsieur est à Utrecht.

Le lendemain, quatrième jour de juillet, ce fut la prise de Gennep et de trois cents hommes qui faisaient sa garnison par le comte de Chamilly[1].

Le même jour, l'infanterie de Bois-le-Duc est défaite. On fait prisonniers treize cent dix hommes.

Grave est une place très-forte sur la Meuse, à l'extrémité du Brabant. Elle appartenait au prince d'Orange.

Elle capitula le même jour, quatrième de juillet 1672, et ouvrit ses portes au chevalier du Plessis, que le vicomte de Turenne avait détaché avec mille chevaux pour l'investir.

Depuis, le comte de Chamilly y a soutenu un siége de plus de trois mois contre les Hollandais, qui y consommèrent presque toute leur armée. La place ne fut rendue que par ordre du roi, et sa perte acquit plus d'honneur aux Français que sa prise même ne leur en avait fait[2].

[1] On trouve ici une autre note d'écriture inconnue, portant : « Le comte de Chamilly s'appelait Bouton ; mais il était d'une race noble, qui eut, avant 1400, des chambellans des ducs de Bourgogne. »

[2] On voit encore ici combien Racine aime à louer les Français ; mais on trouve encore une seconde note qui n'est pas de Racine, et qui concerne

Le septième jour de juillet, le roi donna audience au sieur Darlington.

Nimègue, capitale du duché de Gueldres, est sur le Wahal.

Ce fut de toutes les villes des Hollandais celle qui se défendit le mieux. Elle fut pourtant prise au bout de huit jours par le vicomte de Turenne, et cinq mille hommes qui étaient dedans en garnison se rendirent prisonniers de guerre, le huitième de juillet 1672.

Le neuvième de juillet, le roi décampe de Zeist et revient à Ameronge.

le comte de Chamilly; elle porte : « C'était un gros et grand homme, le meilleur, le plus brave et le plus rempli d'honneur, mais si bête et si lourd qu'on ne comprenait pas qu'il eût pu avoir quelque talent pour la guerre. C'est lui qui a inspiré cet amour si démesuré qui est l'âme des *Lettres portugaises*. C'est lui qui a écrit les *Réponses à la religieuse*. Mais assurément, à le voir, et surtout à l'entendre, on n'aurait jamais pu se le persuader. »

Le gouvernement de Grave l'illustra par cette admirable défense qui coûta seize mille hommes au prince d'Orange, dont il obtint les éloges, qu'il avait bien mérités; car il ne se rendit à lui qu'avec la plus honorable composition, et sur les ordres réitérés du roi.

Aussi, lorsque dans l'automne de 1681, Chamilly prit Strasbourg, Louvois, qui lui portait une haine invétérée, ne put empêcher que le roi lui donnât le gouvernement de cette ville.

Chamillard lui fit donner ensuite le gouvernement de la Rochelle et des provinces voisines, ce qui le portait de droit au bâton de maréchal. Le roi avait toujours eu de l'estime et de l'amitié pour lui, et il le nomma le premier des dix maréchaux créés par la promotion du 14 janvier 1703.

Le vingt-cinquième jour de juillet, le duc de Neufbourg vient voir le roi à son camp de Boxtel.

XVIII

1672. Voerden avait été secouru, mais le duc de Luxembourg, qui était dans Utrecht, apprit que le prince d'Orange avait mis le siége de nouveau devant Voerden, et marcha au secours avec quatre mille hommes, en attendant que d'autres troupes pussent le suivre.

Les ennemis étaient au nombre de plus de quatorze mille. Ils s'étaient retranchés le long d'un grand marais, et on ne pouvait aller à eux que par des chaussées très-étroites. Le duc de Luxembourg fit entrer ses soldats dans l'eau et y alla lui-même avec eux. Il s'avança jusqu'au pied des retranchements, qui furent attaqués avec une vigueur incroyable, au travers du feu du canon et de la mousqueterie des ennemis. Les palissades, qui étaient fort épaisses, furent coupées ou arrachées.

En même temps, le comte de la Marck, qui était dans la place, fit une sortie avec la garnison. Les ennemis prirent l'épouvante; une partie de leur

armée fut taillée en pièces et l'autre se mit en fuite, laissant dans les lignes le canon et le bagage.

Le siége fut ainsi levé le onzième jour d'octobre 1672[1].

XIX

1674. Guerre de Franche-Comté. Gray, ville importante de la province de Franche-Comté, est située sur la Saône, à sept lieues de Dijon. Il y avait

[1] Ce fut le dernier acte de la campagne de 1672, qui a été tant admirée. Le roi y était; on avait pris quarante villes fortifiées, et on a vu, a dit le président Hénault, que *rien n'est impossible aux Français quand ils ont leur maître à leur tête.*

Mais on n'était pas content. Madame de Scudéry écrivait : « Paris est tout seul ; toute la cour est à l'armée. Je n'ai jamais vu Paris si désert. Je pourrais dire que je ne l'ai jamais vu si gueux. La cour s'ennuie horriblement à Tournay. Les dames, ne sachant que faire, font les malades et prennent médecine pour se divertir. »

Quant au roi, une note de Saint-Simon est applicable ici. Il a dit, à propos de cette campagne de 1672 : « Le roi s'appropriait tout et se persuadait qu'il était plus grand capitaine qu'aucun de ses généraux ; à quoi les généraux se prêtaient eux-mêmes pour lui plaire. De là ce goût de siéges, afin d'étaler sa capacité et de vanter ses fatigues, auxquelles son corps robuste était merveilleusement propre. Le roi ne souffrait ni de la faim, ni de la soif, ni du froid, ni du chaud, ni de la pluie, ni d'aucun mauvais temps. De plus, il était très-sensible à entendre admirer le long des camps son grand air, sa bonne mine, son adresse à cheval et tous ses travaux. »

dedans trois mille hommes de garnison, et le colonel Massiette, fameux partisan, s'y était jeté.

Toutefois le duc de Navailles l'ayant assiégée par ordre du roi, elle fut prise en cinq jours de tranchée et se rendit le vingt-huitième jour de février 1674.

Salins, ville de la Franche-Comté, est située entre deux montagnes, sur la petite rivière la Furieuse. C'est dans cette ville que sont les fameuses fontaines salées qui lui ont donné son nom et qui font la principale richesse de la province.

Le roi fit assiéger Salins par le duc de la Feuillade, qui, s'étant rendu maître du fort Saint-André, et ensuite d'un autre fort, prit enfin la ville à composition, le huitième jour depuis l'ouverture de la tranchée[1].

XX

Le fort Sainte-Anne, dans la Franche-Comté, est bâti sur le roc. Il est situé à l'extrémité d'une longue suite de rochers inaccessibles. Il est environné tout autour de précipices effroyables. On

[1] Voir la note 2, à la fin du texte de Racine.

n'y pouvait aborder que par un espace de trente toises de large pratiqué aussi dans le roc. Ce fort avait été jugé imprenable, et on s'était contenté de le bloquer.

Toutefois le duc de Duras, s'étant avancé avec des gabions et des sacs à terre jusque sur le bord du fossé, épouvanta tellement les assiégés par le grand feu de son artillerie, qu'ils se rendirent.

C'était le vicomte de Turenne qui poussait le duc de Duras et le favorisait en toute rencontre[1].

XXI

1674. Le château de Joux, place très-forte dans la Franche-Comté, est situé sur une haute montagne escarpée de tous côtés.

Le duc de Duras, gouverneur de la province, eut ordre d'attaquer ce fort.

Les assiégés, ne croyant pas qu'il fût possible d'y

[1] Saint-Simon, qui ne ménage personne, a dit de ce duc de Duras qu'il était dans sa jeunesse un homme très-bien fait et d'une beauté singulière. Il ajoute que le vin et les débauches l'avaient fort changé dans la suite et rendu goutteux. Mais il ajoute encore que c'était un très-honnête homme, malgré ces deux vices, et fort aimé, aussi doux que brave, et toujours voulant faire le bien, mais sans aucun esprit.

mener du canon, demandèrent à voir le canon avant de se rendre. Le duc, ayant trouvé moyen, avec des machines, d'en élever quelques pièces sur une montagne fort roide dont le fort était commandé, ils se rendirent aussitôt. C'était le quatrième jour de juillet 1674.

Besançon est très-forte. Le puits de la citadelle a 66 toises de profondeur. On a creusé de 12 pieds tout le terrain de cette citadelle pour se couvrir des deux montagnes qui la commandent.

Vint après la bataille d'Ensheim. Elle fut donnée par le vicomte de Turenne contre les Allemands, le quatrième jour d'octobre 1674.

Le combat de Turckeim fut donné par le vicomte de Turenne peu de mois après, contre tous les généraux de l'empereur et des confédérés. Ce fut à Turckeim, près Colmar, dans la haute Alsace, le cinquième jour de janvier 1675[1].

[1] Cette victoire mit fin à la campagne que l'armée impériale avait commencée avec soixante mille hommes; elle n'en avait plus que vingt mille, et se hâta de repasser le Rhin.

Le chevalier Folard a dit : « La campagne de 1675 fut le chef-d'œuvre du vicomte de Turenne et du comte de Montécuculli; il n'y en a point de si belle dans l'antiquité. Il n'y a que les experts dans le métier qui puissent en juger. »

La mort de Turenne arriva peu de jours après. Le roi envoya sur-le-champ M. le duc d'Orléans chercher M. le prince de Condé pour qu'i vînt commander à la place de Turenne. M. le Prince, en arrivant à l'ar-

XXII

1675. Guerre de Sicile. Premier combat naval sur les côtes de Sicile.

Le fameux Ruiter, ayant passé le détroit et s'étant joint aux Espagnols sur les côtes de la Sicile, eut avis que l'escadre du roi, commandée par Duquesne, lieutenant général, faisait voile vers la Sicile, où elle portait à Messine un grand secours de toutes sortes de munitions.

Aussitôt il fit mettre toutes les voiles pour aller à la rencontre de cette escadre, et pour la combattre avant qu'elle n'entrât dans le fare.

Duquesne, quoique moins fort de quelques vaisseaux, n'évita point le combat, et alla droit aux ennemis.

La bataille commença sur les neuf heures du matin et dura bien avant dans la nuit, avec une fort grande furie de part et d'autre, telle que Ruiter confessa lui-même qu'il ne s'était pas trouvé à une plus terrible occasion.

mée, dit : « Je voudrais bien causer deux heures avec l'ombre de M. de Turenne pour prendre la suite de ses desseins. »

Son vaisseau d'abord fut extrêmement maltraité, et il fut contraint à la fin de se laisser aller au vent et de se replier avec toute sa flotte.

Les Français le suivirent et le pressaient fort vivement, lorsqu'un grand calme survenu tout à coup les empêcha de profiter de l'avantage qu'ils avaient sur lui.

Les Hollandais perdirent leur contre-amiral[1], et coururent risque de voir périr plusieurs autres de leurs vaisseaux; mais les galères d'Espagne arrivèrent tout à propos pour les remorquer.

Duquesne continua sa route vers Messine, tandis que Ruiter alla réparer à Malazzo les débris de ses vaisseaux, fort mécontent des Espagnols, qui l'avaient mal secondé.

Il aurait dû être plus mécontent encore de sa fortune, qui, lui ayant été tant de fois si favorable sur l'Océan, l'abandonnait tout à coup sur la Méditerranée.

Ce combat se donna près de Stomboli, le neuvième jour de février 1675.

[1] Racine veut dire le vaisseau qui portait le contre-amiral.

XXIII

1675. Quelques mois après, le roi attaquait Limbourg en Hollande.

C'est la capitale du duché du même nom.

Elle est d'assez petite enceinte, mais extrêmement forte par sa situation sur une roche escarpée et par le grand nombre de travaux que les Espagnols y ont fait faire.

Le roi, après la prise de Huy et de Dinant, la fit assiéger par le duc d'Enghien. Elle s'attendait d'être secourue. Elle fit une fort brave défense et ne se rendit qu'en suite d'un grand assaut, après avoir vu les Français logés sur la brèche d'un de ses bastions et d'une de ses courtines.

On lui accorda une capitulation honorable, le vingt et unième jour de juin 1675.

XXIV

1675. Le roi avait eu nouvelle, vers la fin de l'année 1675, que les habitants de Messine avaient arboré l'étendard de France et avaient remis entre

les mains de M. de Valbelle, chef d'une de ses escadres, les trois forts qui commandaient la ville.

Il manda alors au duc de Vivonne, général de ses galères, de s'avancer en diligence pour secourir cette grande ville, que les Espagnols tenaient bloquée par mer et par terre et que la faim allait réduire à la dernière extrémité.

Le duc mit aussitôt à la voile avec neuf vaisseaux, trois brûlots et huit autres bâtiments chargés de vivres. Mais sur le point d'entrer dans le port, il vit paraître tout à coup la flotte des ennemis, forte de vingt vaisseaux et de seize galères, qui venait à lui vent arrière et qui, dès l'abord, mit l'avant-garde française un peu en désordre.

Toutefois l'adresse et la valeur des Français suppléèrent au petit nombre de leurs vaisseaux. Ils eurent bientôt rétabli le combat; et sur ces entrefaites le chevalier de Valbelle s'avança avec son escadre pour les rejoindre.

Les ennemis craignirent d'être enveloppés; et voyant déjà plusieurs de leurs vaisseaux coulés à fond, ils prirent la fuite.

Le duc de Vivonne, sans s'occuper à les poursuivre, courut au plus pressant. Il continua sa route vers Messine, où il entra dès le soir même. Il y fut reçu avec les acclamations qu'on peut s'imaginer,

par un peuple qu'il rappelait, pour ainsi dire, de la mort à la vie.

Ce combat se donna le septième jour de janvier 1676.

A la même époque eut lieu la prise du fort de Tabago, dans l'Amérique, par le comte d'Estrée, vice-amiral de France, le dix-neuvième jour du mois de février 1676.

XXV

1676. Le roi alla vers Bouchain, ville célèbre du Hainaut, située sur l'Escaut, entre Valenciennes et Cambrai.

Le roi, avant d'attaquer Condé, fit assiéger Bouchain par le duc d'Orléans, à qui il donna pour cela une partie de son armée.

Il prit l'autre pour marcher lui-même contre le prince d'Orange, qui s'était avancé à la tête de quarante mille hommes pour secourir Bouchain.

Il s'arrêta tout d'abord et les armées furent longtemps en présence [1].

[1] Louis XIV voulait attaquer le prince d'Orange. Il en avait fait lui-même les dispositions. Ses généraux n'en furent pas d'avis, ses ministres s'y opposèrent. Il en a exprimé souvent ses regrets.

Mais enfin le prince d'Orange n'osa rien entreprendre, et la ville, pressée de tous côtés, se rendit le onzième de mars 1676[1].

Condé, qui est maintenant une des plus fortes places des Pays-Bas, était déjà très-considérable alors; elle l'était et par sa situation au confluent de l'Escaut et de la Haine, et même aussi par ses fortifications.

Le roi l'assiégea en personne, et, après huit jours de tranchée, ayant fait attaquer tous les dehors en une même nuit, il l'emporta d'assaut le vingt-cinquième jour d'avril 1676.

Le gouverneur et mille hommes de garnison qui étaient dedans furent faits prisonniers de guerre.

XXVI

1676. Il y eut une seconde bataille navale. Elle fut donnée près d'Agousta le vingt-deuxième jour d'avril.

L'avis était venu à Messine que les flottes d'Espagne et de Hollande, commandées par le vice-

[1] C'est le 11 mai 1676. Racine s'est trompé de date.

amiral Ruiter, avaient paru aux environs d'Agousta et semblaient former quelques desseins contre cette ville.

Duquesne, lieutenant général de l'armée navale de France, eut ordre du maréchal de Vivonne de sortir du fare[1] avec toute sa flotte et d'aller chercher les ennemis.

Il les rencontra à trois lieues d'Agousta et les attaqua aussitôt.

Le choc fut terrible. Alméras, qui conduisait l'armée de France, fut tué d'abord.

Mais presque en même temps Ruiter, qui combattait à la tête de celle des ennemis, eut la cheville du pied emportée et fut mis hors de combat.

La blessure de ce capitaine fit perdre aux ennemis une partie de leur audace, et donna le temps au chevalier de Valbelle, qui avait pris la place d'Alméras, de rassurer l'avant-garde, où les Français étaient un peu ébranlés.

Sur ces entrefaites, Duquesne s'était avancé avec le corps de bataille et avec tout le reste de la flotte; il se fit de part et d'autre un feu épouvantable.

La bataille dura jusqu'à la nuit, qui sépara les deux armées, l'une et l'autre, à l'ordinaire, s'attribuant l'avantage du combat.

[1] On doit écrire phare, mais Racine a partout écrit fare.

Mais le lendemain les ennemis se confessèrent vaincus par la retraite qu'ils firent en diligence à la vue de l'armée française, qui les poursuivit jusque dans le port de Syracuse.

Ruiter mourut peu de jours après de sa blessure, au grand regret des ennemis, qui se consolèrent plus aisément de la perte de la bataille que de la mort de ce grand capitaine.

C'est le plus grand homme de mer que la Hollande ait jamais produit[1].

Cette mort fit lever le siége commencé d'Agousta.

XXVII

1676. Le maréchal de Vivonne, ayant appris que le vice amiral Ruiter était mort de la blessure qu'il avait reçue dans le dernier combat donné contre lui sur la mer Méditerranée, songea aussitôt à profiter de la consternation où la perte d'un chef de cette importance devait apparemment avoir jeté

[1] Racine rend justice à un grand capitaine qui n'était pas Français, mais il a soin de dire qu'il fut le plus grand homme de mer de la Hollande seulement.

les ennemis. Il fait remettre à la voile, il part de Messine, et les va chercher.

Les deux flottes d'Espagne et de la Hollande étaient à la rade de Palerme, occupées à réparer les dommages de leurs vaisseaux, et mal en ordre par la mésintelligence qui était déjà entre les chefs. Ce désordre augmenta à la vue de l'armée de France qui venait sur elles avec l'avantage du vent et qui les attaqua aussitôt.

Les ennemis fuient; les uns vont échouer sur les rivages voisins, les autres se refugient dans le port, sous les murailles de Palerme. Mais le maréchal de Vivonne les y poursuit et les foudroie de tous côtés. Il fait sauter une bonne partie de leurs vaisseaux. Les éclats tout embrasés retombent sur la ville et y mettent le feu en plusieurs endroits. On n'a jamais remporté sur la mer de victoire plus complète ni plus terrible[1].

Les ennemis y perdirent plus de cinq mille hommes et six galères, et douze gros vaisseaux, entre lesquels l'amiral et le vice-amiral d'Espagne.

[1] On a reproché bien injustement à Racine cet éloge du maréchal de Vivonne, en disant qu'il ne l'avait fait que parce que le maréchal était frère de madame de Montespan. Toutes les histoires de France en parlent de même.

Cette bataille se donna le deuxième jour de juin 1676.

Elle changea les idées des alliés et les étonna, car ils ne croyaient à la nation française ni le génie ni la patience nécessaires pour réussir au métier de la mer.

Il est vrai que l'on avait fort négligé Brest sur de faux avis du roi d'Angleterre, et l'armée navale y était en fort grand péril. M. de Vauban représenta ce danger au roi après le départ de M. de Tourville, qui, lui aussi, de son côté avait demandé vingt mille hommes pour garder Brest. Le résultat fut qu'on résolut de l'en faire sortir et de l'envoyer au cap Saint-Vincent.

XXVIII

1676. En Sicile, Taormine est une ville considérable sur le bord de la mer, entre Catane et Messine.

Le duc de Vivonne résolut de s'en rendre maître. Il y fit faire une descente de deux mille hommes commandés par M. de la Villedieu. Les faubourgs, quoique fortement retranchés, furent d'abord emportés l'épée à la main, et ensuite la

ville elle-même. Les Espagnols se sauvèrent dans le château du Môle; mais le duc étant arrivé, le château se rendit aussi.

C'était le huitième jour d'octobre 1676. Les Espagnols, à ce combat, étaient au nombre de sept mille[1].

L'Escalette est une place très-forte entre Messine et Taormine.

Le duc de Vivonne l'assiégea en personne, malgré la rigueur de la saison, excessivement froide et pluvieuse. Les ennemis s'y défendirent assez bravement pendant quinze jours; mais enfin, foudroyés de tous côtés par le canon des galères et par une batterie qu'on avait trouvé moyen de faire élever sur une montagne extrêmement haute, ils furent obligés de capituler.

Le fort Sainte-Placide se rendit aussi le même jour, le huitième jour de novembre 1676.

[1] Il y a ici un peu d'inexactitude; ce fut le le 25 mars 1676 que Vivonne battit et détruisit le corps des sept mille Espagnols. Ce fut le 2 juin suivant qu'il remporta la brillante victoire de Palerme. Ce fut le 21 octobre qu'il remporta celle de Taormine, et non pas le 8; c'est le 20 novembre qu'il prit la Scalette, et on a loué Vivonne dans l'histoire plus que n'a fait Racine; on a dit qu'il avait détruit entièrement les deux flottes espagnole et hollandaise.

XXIX

1677. Le fort de Linck est à quatre bastions et situé au milieu d'un grand marais à travers duquel on ne peut passer que par une digue fortifiée avec une demi-lune.

Ce fort était fameux par un siége de dix jours qu'il soutint contre le défunt duc d'Orléans, où le maréchal de Gassion eut un bras gravement blessé dont il demeura estropié toute sa vie.

Le fort des vaches est situé aussi dans un marais. Il est à demi-portée du canon de France. On n'y peut aborder que par une digue fort étroite élevée entre deux rivières dont l'une lui sert d'avant-fossé.

Aussitôt après la prise d'Aire, le maréchal d'Humières eut l'ordre d'attaquer le fort de Linck. Comme la sécheresse était alors fort grande, le maréchal, au lieu de l'attaquer par la digue, fit ouvrir la tranchée dans le marais, et au bout de deux jours il prit le gouverneur et la garnison prisonniers de guerre. C'était le onzième jour d'août 1676.

Peu de mois après, le duc d'Orléans assiégea le

fort des Vaches. Après quatre jours de tranchée, il le fit attaquer la nuit par les dragons du Dauphin et les grenadiers d'Humières. Ils passèrent la rivière, les uns à la nage, les autres dans un petit bateau qu'ils trouvèrent à demi enfoncé dans l'eau, et s'étant rendus maîtres du chemin couvert, ils entrèrent dans le fort, pêle-mêle avec les ennemis. Le commandant aima mieux se faire tuer que de se rendre, et la garnison, qui était de trois cents hommes, fut presque toute passée au fil de l'épée. Cette attaque se fit la nuit du septième jour d'avril 1677.

XXX

1677. La bataille de Cassel fut donnée par le duc d'Orléans contre le prince d'Orange, le onzième d'avril 1677.

Au siége de Charleroy, une bombe tomba sur un petit endroit où M. le duc donnait à dîner à plus de quarante personnes. Il n'y eut que deux verres de cassés, mais le dîner fut gâté de la terre qui retomba en un nuage de poussière.

Vint ensuite le combat de Coqueksberg.

Quelques troupes détachées de l'armée du

prince Charles attaquèrent les gardes ordinaires du maréchal de Créqui. Cette attaque, qui n'était d'abord qu'une simple escarmouche, engagea insensiblement un assez grand combat de cavalerie. La maison du roi se distingua par des actions de valeur extraordinaire. Les Allemands furent repoussés jusqu'au corps de leur armée, laissant quantité de morts et plusieurs prisonniers, très-considérables.

Cette action se passa sur la hauteur de Coqueksberg, à trois lieues de Strasbourg, le septième jour d'octobre 1677.

XXXI

1678. Voyage du roi [1].

Le roi part de Saint-Germain-en-Laye le septième jour de février 1678.

Il couche à Brie-Comte-Robert.

Le 8, à Nangis.

Le 9, à Provins.

[1] On a publié cette note de Racine, mais inexactement. Cependant il est possible qu'on ait trouvé de doubles notes de sa main, puisqu'on en a eaucoup de doubles dans les notes morales et religieuses ainsi que dans les citations qu'il a copiées dans les œuvres des anciens poëtes.

Les 10 et 11, à Sézanne.

Il y séjourne deux jours.

Il couche le 12 à Fère-Champenoise.

Le 13, à Vitry.

Le 14, à Sermaise.

Vilain lieu où le roi reçoit une chambre où son fauteuil ne pouvait presque tenir.

Le roi couche le 15 à Bar-le-Duc.

Le 16, à Commercy.

Le 17, à Toul.

Le 18, à Pont-à-Mousson.

Le 19 et le 20, à Metz.

Le 21, à Fresne.

Le 22, à Verdun.

Le 23, à Stenay.

Le 24, à Aubigny.

Et le 25, à Guise[1].

Il y eut un grand zèle des habitants de cette frontière.

On alla le 26 à Cateau-Cambrésis.

Et le 27 à Valenciennes.

Le sot de la ville vint à une lieue au-devant du roi[2].

[1] On voit comme on voyageait alors lentement.

[2] Le sot de chaque ville était encore à cette époque un personnage important dans les cérémonies publiques; il y avait une certaine autorité, puisqu'il marchait à la tête des jeunes gens et les commandait.

On partit le 2 mars.

Le roi nous montra, au sortir des portes, le côté de l'attaque, et les dehors qui furent emportés ; puis le roi m'a montré sept villes tout d'une vue qui sont maintenant à lui, et il m'a dit : « Vous verrez aussi Tournay, qui vaut bien que je hasarde quelque chose pour le conserver. »

Le 3 mars le roi coucha à Saint-Amand, et le 2 mars à Oudenarde.

XXXII

1678. Lewe, place très-forte du Brabant, est située sur une petite rivière et au milieu d'un grand marais, à huit lieues de Maestricht. Elle a une bonne citadelle, couronnée d'un fossé et d'un avant-fossé plein d'eau et extrêmement profond.

Sept cents hommes de la garnison de Maestricht, conduits par un colonel de dragons, entreprirent d'emporter cette place. Ils s'en approchèrent durant la nuit, et ayant passé l'inondation, les uns à la nage, les autres dans de petits bateaux fort légers, ils rompirent la palissade de la contrescarpe. Ensuite, malgré le canon et le feu des bastions, ils traver-

sèrent encore les fossés de la citadelle et s'en rendirent maîtres.

Le gouverneur, avec la garnison, qui était de sept cents hommes, se réfugia dans la ville; et le sieur Calvo, gouverneur de la ville de Maestricht, étant arrivé dans ce moment avec de nouvelles troupes, les fit tous prisonniers de guerre, le quatrième de mai 1678.

Le colonel de dragons qui emporta cette place de Lewe ou Leuse se nommait la Breteche.

XXXIII

1678. Puicerda est la capitale de la Cerdagne. Elle est naturellement forte par sa situation sur la Segre, au pied des Pyrénées. Les Espagnols l'avaient fait extrêmement fortifier et y avaient mis près de trois mille hommes de guerre.

Le duc de Navailles, ayant eu l'ordre de l'assiéger, traversa les montagnes avec des difficultés incroyables. Il n'y put faire traîner que dix pièces de canon, qui même n'arrivèrent que longtemps après l'ouverture de la tranchée.

Les assiégés firent paraître beaucoup de valeur.

Les mineurs furent attachés aux murs plusieurs fois et toujours renversés. On tenta vainement plus d'une fois de se loger sur la brèche. Le comte de Monterey eut le temps de s'avancer avec une armée jusqu'à la vue de la place.

Mais le gouverneur, ayant vu ensuite qu'il s'était retiré sans oser rien entreprendre[1], fit sa capitulation, et après un mois de tranchée, sortit enfin par la brèche le trente et unième de mai 1678.

XXXIV

1678. La bataille de Saint-Denis, près de Mons, fut gagnée par le duc de Luxembourg contre le prince d'Orange le sixième jour d'août 1678.

M. de Luxembourg était quelque chose de plus qu'humain, volant partout et même s'opiniâtrant à continuer ses attaques jusque dans le temps que les plus braves étaient rebutés, et alors menant en personne les bataillons et les escadrons à la charge.

Dans le courant de l'année, on attaqua Stras-

[1] Madame de Sévigné l'avait prévu. Elle a écrit : « M. de Monterey fatigue toute notre armée. Nos troupes avant leur arrivée étaient bien à leur aise, et quand elles seront bien crottées, il n'aura qu'un pas à faire pour se retirer. »

bourg et le château de Lichtemberg, bâti sur un roc escarpé, au milieu des montagnes de la basse Alsace. Il avait une double enveloppe et un bon fossé.

Ce château appartenait à une princesse de la maison palatine. Elle y avait fait entrer une garnison d'Impériaux qui incommodaient extrêmement l'Alsace et même les armées françaises, surtout au passage des montagnes.

C'est ce qui obligea le maréchal de Créqui, après s'être rendu maître des forts de Strasbourg, de faire attaquer ce poste, qui lui fut rendu après cinq jours de tranchée, le treizième jour d'octobre 1678; mais l'entrée du roi à Strasbourg et la paix qu'il vient de donner à l'Europe nous présente quelque chose de plus grand encore que tout ce qu'il a fait pendant la guerre.



OBSERVATIONS.

I

LOUIS XIV.

Il est doux de voir comment Racine termine les notes qu'il a faites sur les campagnes de Louis XIV. Oui, il loue le roi, il l'admire; il en parle avec éloge, mais toujours noblement et dignement, et ceux qui l'accusent de flatterie doivent reconnaître que ses louanges expriment toujours un sentiment non-seulement de patriotisme comme Français, mais souvent aussi d'amour de l'humanité comme homme et comme chrétien.

La paix que Louis XIV signa en 1678 est celle de Nimègue. Le roi était vainqueur, il en dicta les conditions; elles furent sages et modérées. Il rétablit simplement avec l'empereur le traité de Munster; il ne fit perdre à l'Espagne que la Franche-Comté qui tenait à la France, et il rendit généreusement à la Hollande tout ce qu'il lui avait pris.

Racine avait raison de penser que ce traité de paix avait un caractère noble et grand, et il était beau d'oser dire à un roi qui aimait la guerre et qui venait de remporter de brillantes victoires, que la paix qu'il avait signée était plus glorieuse encore que ces illustres et mémorables campagnes.

Toutefois, il est juste de rendre hommage aux grandes qualités de Louis XIV.

Il était GRAND, ce qui signifie, pour un roi qu'on a surnommé ainsi, qu'il savait en imposer par sa représentation et que ses actions étaient en harmonie avec ses paroles ; ce qui signifie encore que ses pensées et par suite ses desseins étaient élevés, nobles, généreux et semblaient avoir eux-mêmes de la dignité ; ce qui signifie enfin que le souverain n'est pas seulement imposant et respecté pour lui-même, mais a su rendre son gouvernement fort et honoré, hautement considéré, toujours consulté et tenant souvent la balance entre les États les plus puissants.

On a vu aussi qu'il était brave, et de plus je ne dirai pas qu'il était un grand général ; il n'a pas voulu l'être ; il n'est resté ni souvent ni longtemps à la guerre ; mais je dois dire qu'il a été un intelligent observateur des détails de la guerre, et qu'il s'est élevé dans ses campagnes à la hauteur de ses

généraux, non pas pour les remplacer, mais assez pour les comprendre et les juger, ce qui suffit à un roi.

Ajoutons qu'il a été très-loué et qu'il est vrai qu'il s'est illustré par des hauts faits. Je n'en citerai qu'un seul parce que je le trouve dans une lettre qui n'est pas connue et qui rectifie à l'honneur de Louis XIV le récit de la prise de Valenciennes.

LETTRE DE M. LE COMTE DE LOUVIGNY [1].

A M. LE MARÉCHAL DE GRAMMONT, SON PÈRE [2].

Valenciennes, le 17 mars 1677.

Mon cher père, le roi m'ordonne de vous rendre compte d'une petite aventure qui vient d'arriver,

[1] Antoine Charles, quatrième duc de Grammont, se distingua à la guerre de Hollande en 1672, et au siége de Besançon en 1674. Il portait alors le nom de comte de Louvigny. Il devint duc de Grammont en 1678, à la mort de son père.

[2] Antoine, troisième duc de Grammont, fut maréchal de France. On peut dire qu'il a fait toutes les guerres des règnes de Louis XIII et de Louis XIV jusqu'en 1675 avec une bravoure sans égale. On a dit de lui : « C'était un seigneur d'un mérite singulier, honnête, généreux, qui parlait agréablement, qui raillait avec bonne grâce, et qui a fait dans son temps l'ornement de la cour de France. »

que vous trouverez sans doute extraordinaire, mais à laquelle il est persuadé que vous prendrez part.

Voici le fait, que je vais vous raconter naturellement, comme il est.

Sa Majesté s'est enfin résolue de faire attaquer la contrescarpe le matin, estimant qu'elle serait emportée plus facilement et avec moins de peine de jour que de nuit, les ennemis ne s'y attendant pas, et la chose devant leur paraître impraticable.

Il y a eu quatre attaques disposées de la manière que je vais vous dire et que vous distinguerez aisément sur le plan que je vous envoie.

Les mousquetaires gris par le flanc de l'ouvrage couronné, ayant à leur tête la moitié de la compagnie des grenadiers à cheval. Les mousquetaires noirs par le flanc de la gauche de l'ouvrage, ayant à leur tête l'autre moitié des grenadiers à cheval. Le régiment des gardes à la droite de l'ouvrage par la tête, et le régiment de Picardie à la gauche de l'ouvrage par la tête. Enfin tous les grenadiers de l'armée à la gauche de la tranchée pour s'en servir en cas de besoin.

Les quatre attaques ont commencé en même temps, après le signal, qui était de neuf coups de canon.

On a emporté la contrescarpe sans résistance,

puisque tous ceux qui étaient dans l'ouvrage couronné ont été tués. Quelques fuyards se sont mis dans la demi-lune revêtue; les mousquetaires, les grenadiers et un grand nombre d'officiers sont entrés pêle-mêle avec eux dans la demi-lune. Les ennemis y ont encore perdu beaucoup de gens.

Ceux qui ont pris le parti de se sauver dans la ville n'ont pas eu un meilleur sort que leurs camarades. Ils y ont été poussés l'épée dans les reins, et les mêmes mousquetaires et gens que je viens de vous nommer, après avoir fait main basse partout, sont entrés dans le guichet du pâté et ensuite ont gagné le rempart de la ville, se sont rendus maîtres du canon, et l'ont tiré sur les ennemis, après avoir fait une espèce de retranchement.

Ce que je vous mande, mon cher père, est la vérité. Mais moi qui viens de le voir, j'ai encore de la peine à le croire. Cependant rien n'est plus assuré que *c'est le roi qui a pris en plein jour Valenciennes, et en deux heures, étant de sa personne à vingt pas de la contrescarpe quand on a commencé à marcher.*

Le maréchal de Luxembourg était de jour; la Trousse et Saint-Géran, officiers généraux, le chevalier de Vendôme et d'Anjou, aides de camp, qui se portent tous fort bien. Bourlemont est le seul

qui a été tué d'un coup de fauconneau en arrivant à la palissade. Champigny, capitaine aux gardes, est assez blessé; un capitaine de Picardie tué et quarante hommes tués ou blessés, tant mousquetaires que soldats.

Les ennemis ont perdu tout ce qu'il y avait dans les dehors, dont il en est resté plus de six cents sur la place. Il y a près de six cents prisonniers : le comte de Saure, cinq colonels, près de douze cents chevaux. Enfin les bourgeois et la garnison sont tous pris à discrétion.

Voilà ma relation de la matinée qu'a eue Sa Majesté, qui peut être comprise comme une des belles qu'elle aura de sa vie. Aussi puis-je vous assurer qu'elle n'est pas de mauvaise humeur.

Mon père, le roi m'a dit qu'il s'attend à recevoir de vous une épître d'un style singulier, et je l'en ai fort assuré; car le cas le mérite. Rien n'est plus particulier et plus vrai que ce que je vous en écris. Monsieur le duc me prie de vous faire un compliment.

Le comte de Louvigny.

II

LE PRINCE DE CONTI.

Il est juste aussi de reconnaître les hautes vertus de quelques princes et grands seigneurs qui, tout en partageant l'amour et l'enthousiasme publics pour le roi, ont prouvé dans les circonstances les plus importantes leur dévouement à leurs devoirs et leur fidélité à leur conscience.

J'aime à citer le bel exemple donné par le prince de Conti. C'est une belle action d'avoir écrit la lettre que je dépose ici.

Il faut dire d'abord que la paix fut conclue entre les puissances occidentales de l'Europe le 7 novembre 1659, mais que le cardinal Mazarin ne vécut pas longtemps après le traité et que Louis XIV prit le gouvernement. Il était alors dans toute la force de la jeunesse, ardent, absolu ; il semblait ne vouloir rencontrer aucun obstacle devant lui.

Ce fut à ce moment que le prince de Conti reçut de lui le gouvernement du Languedoc ; on était alors dans l'espoir de recueillir les bienfaits de la paix, et ce jeune prince s'appliqua aux affaires avec un zèle et un dévouement admirables. Mais plus de

deux ans après, n'ayant vu arriver aucun soulagement au peuple, il écrivit la lettre suivante que sa conscience lui dicta.

Elle a été adressée par ce prince à l'abbé de Roquette, évêque d'Autun, qui était alors fort en crédit auprès du roi :

« Mon cher abbé, la tenue des états approche. Je pense qu'il est temps que je vous écrive mes pensées sur l'état de la province et sur la possibilité des peuples[1]. Vous pourrez ensuite représenter au roi, de ma part, la nécessité de leur faire goûter les fruits de la paix. Il y a assez longtemps qu'en vertu des instructions que nous avons reçues, nous la leur faisons espérer, et il est certain qu'ils n'en ont encore vu aucun effet. L'année dernière, le don gratuit a été aussi fort que pendant les années de guerre. Il faut dire au roi que, par la guerre, une grande partie des oliviers est perdue dans le bas Languedoc, et que la guerre a ruiné aussi la récolte des blés, et que même dans les lieux qui n'ont pas été ravagés par le fléau[2], la récolte sera partout de moitié moindre que dans

[1] La possibilité des peuples signifie ce qu'il est possible aux peuples de payer d'impôts.

[2] On doit remarquer cette expression sous la plume d'un prince de la famille de Louis XIV.

les années communes. Vous ajouterez que les états vont se voir obligés de contribuer pendant plusieurs années à des ouvrages publics dont la charge sera présente à la commodité à venir[1].

» Ainsi, vous ferez juger au roi que jamais la province n'a eu tant de besoin d'un soulagement effectif que cette année.

» Au nom de Dieu, expliquez bien tout cela au roi, avec un profond respect.

» Sa Majesté a tant d'amour pour ses peuples et elle est si bien informée que Dieu les lui a donnés pour soulager leurs nécessités, qu'elle agira envers eux avec une bonté et une justice paternelles. Elle sait qu'ils ne peuvent recourir qu'à lui dans leurs besoins, et elle sera indubitablement sensible à leurs malheurs.

» Elle connaît assez mon attachement à sa personne et à son service pour être assurée que je dis la pure vérité; et, puisqu'elle m'a confié le gouvernement de cette province, je manquerais à la sincérité et à la fidélité que je lui dois[2] si je ne lui représentais tous ces maux.

» Mais, mon cher abbé, si vous ne pouvez rien

[1] On comprend bien que les dépenses seront faites cette année, et profiteront à l'avenir.

[2] Voilà certainement une belle leçon donnée aux administrateurs.

obtenir, voici en secret ce que je vous conjure pourtant de dire à Sa Majesté avec tout le respect et toute la soumission qui lui sont dus :

» C'est que, connaissant aussi évidemment la possibilité de cette province, et voyant que de mettre le don gratuit cette année sur le pied de l'année dernière, c'est ruiner deux cent mille familles, je supplie très-humblement le roi de me permettre de ne tenir pas les états [1].

» Je ne peux me résoudre à surmonter en ce point les reproches de ma conscience que je ne pourrais jamais étouffer [2].

» Je ne vous dis pas une exagération quand je vous dis que j'ai pour la personne du roi toute la vénération et l'attachement que l'on peut s'imaginer. S'il n'était pas mon maître et mon souverain, j'écrirais d'un terme plus familier pour exprimer le lien qui m'attache à lui. Car il est certain que j'exposerais toujours ma vie pour lui avec une fidélité à toute épreuve. C'est à quoi m'obligent encore davantage les témoignages que j'ai toujours reçus de sa bonté.

[1] Le prince déclarait donc qu'il prenait la résolution de se retirer du gouvernement et de tous les honneurs, plutôt que de concourir à des mesures nuisibles au pays.

[2] Voilà le seul, noble et pieux motif qui le guide.

» Mais j'ai des bornes sur cette matière, Dieu et ma conscience, et je dois songer à ce qu'à l'heure de ma mort je voudrais avoir fait, lorsque j'aurai à rendre à Dieu le compte de toute ma vie [1].

» Le roi voudra bien sans doute que Dieu aille le premier et que je ne serve pas contre ma connaissance manifeste et évidente à la ruine d'une infinité de personnes [2].

» Je ne dis pas cela pour m'opposer aux volontés du roi. J'aimerais mieux mourir. Je suis sans concert et sans cabale [3], comme vous le savez, et je n'ai parlé ni ne parlerai de ceci à personne, je sais trop le respect que je dois au roi.

» Mais enfin je suis prêt à me retirer, pour tout autant de temps qu'il plaira au roi, au lieu qu'il m'ordonnera, plutôt que de tenir les états à ce prix-là [4].

» Je vous conjure, mon cher abbé, de ménager la connaissance que je vous donne de mes dispo-

[1] La conscience n'est forte que lorsqu'elle est ainsi appuyée sur la religion.

[2] On voit que son principe est qu'un chef d'administration ne doit pas prêter son concours pour faire du mal.

[3] On sait qu'il y avait alors un grand nombre de partis et d'intrigues à la cour.

[4] On voit que sa résolution est bien prise et bien fermement déclarée : il préfère l'exil, et il le demande plutôt que de concourir à des mesures injustes et cruelles.

sitions, en sorte que le roi sache qu'il n'y a au monde que ma conscience qui l'emporte sur ses désirs, et que même je me fais la dernière violence en cette occasion pour ne pas suivre avec tout abandon la pente naturelle que j'ai à lui vouloir plaire en toutes choses.

» Armand de Bourbon. »

Ce prince mourut le 20 février 1666, quatre ans après avoir écrit cette lettre. Je dois citer une autre de ses belles actions. Il était guerrier, il avait commandé des corps d'armée, il avait fait plusieurs campagnes, il avait pris des places fortes et remporté des victoires ; cependant il avait horreur de la guerre et il se regarda lui-même comme personnellement responsable des ravages qu'elle avait produits dans ses terres. Il en fit vendre une portion considérable pour donner des indemnités aux pauvres habitants qui avaient perdu leurs maisons ou leurs récoltes. Aussi fut-il sincèrement pleuré lorsqu'il mourut, âgé seulement de trente-sept ans.

III

LE DUC DE LA FEUILLADE.

Racine parle aussi de M. le duc de la Feuillade. Il fut brave, spirituel et magnifique, comme le furent tous les grands seigneurs du siècle de Louis XIV, mais il s'illustra plus particulièrement comme courtisan.

Il a été un des généraux les plus illustres; il fut fait en 1675 maréchal de France, et mourut en 1691.

Ce fut lui qui, ayant acheté l'hôtel de Senneterre, en fit don à la ville pour y construire la place des Victoires, et il y fit élever, à ses frais, au centre de la place, un superbe monument en l'honneur du roi.

Voici en peu de mots sa description :

Louis XIV avait treize pieds de haut, mais il était dominé par la statue de la Victoire, qui, un pied posé sur un globe, couronnait de lauriers la tête du roi et portait dans l'autre main des branches d'olivier. Le roi tenait sous son pied un cerbère à trois têtes qui désignaient les trois puissances qui s'étaient alliées contre lui, et aux quatre coins du

piédestal, qui était de vingt-deux pieds de haut, en marbre blanc, étaient attachés des esclaves qui représentaient toutes les nations de l'Europe enchaînées à ses pieds. Enfin on avait gravé devant lui en lettres d'or : VIRO IMMORTALI.

Le duc de la Feuillade avait joint à cette érection les conditions suivantes :

Il avait substitué tous ses droits à son fils aîné, en l'obligeant à entretenir ce monument à perpétuité, et le chargeant aussi de faire exécuter les autres clauses du titre de la fondation.

I. Une compagnie des gardes françaises devait monter la garde tous les jours au pied du monument; chaque matin, en y arrivant, il lui était ordonné de saluer de l'esponton la statue du roi.

II. Il avait été pratiqué une voûte souterraine par laquelle on arrivait du couvent des Petits-Pères jusque sous les pieds de la statue, et les révérends pères étaient tenus d'y dire la messe tous les jours.

III. Les quatre angles du monument étaient ornés de trois colonnes de marbre portant un grand fanal de bronze doré, qui répandait la lumière sur la statue pendant toutes les nuits.

C'était traiter le roi comme un dieu de son vivant, et je ne sais si l'empereur romain qui fit

adorer son cheval fit plus que le roi qui fit adorer sa statue.

Mais ces actes de servilité étaient trop opposés au caractère national pour pouvoir durer longtemps. On s'efforça d'en maintenir l'exécution. On avait pris toutes les précautions pour les consolider, on avait constitué des sommes considérables pour en acquitter les frais. Cependant tout a été bientôt détruit, les clauses ont été légalement annulées, les unes du vivant même du roi, et toutes autres du vivant même du fondateur substitué.

Ainsi les militaires ont commencé par se refuser à la consigne; peu d'années après l'érection du monument, la compagnie des gardes françaises en a été retirée.

En outre, du vivant même de Louis XIV, un arrêt du conseil du roi, du 20 avril 1699, ordonna de ne plus allumer les quatre fanaux.

La messe cessa bientôt d'être dite régulièrement au pied du monument, quoiqu'elle fût payée exactement par les ducs de la Feuillade, et à la mort du roi elle fut entièrement supprimée sans que le fondateur substitué ait osé se plaindre.

Enfin, dès la seconde année après la mort de Louis XIV, un nouvel arrêt du conseil, rendu le 23 octobre 1717, ordonna que les fanaux eux-

mêmes seraient enlevés, et que les trois colonnes de marbre de chaque encoignure seraient démolies.

Ainsi passe vite la gloire de l'homme ; et ne semble-t-il pas que plus il s'enorgueillit, plus il semble petit?

Mais je suis obligé d'aller un peu plus loin aujourd'hui dans mon observation sur cet abaissement des grandeurs humaines.

On vient de découvrir une lettre de Louis XIV, du 16 juillet 1710, adressée aux marguilliers de la paroisse de Saint-Eustache, qui était restée ignorée au fond des archives jusqu'à ce jour.

Le roi leur dit qu'il est vrai qu'il avait permis autrefois aux héritiers de son cousin, le vicomte de Turenne, de mettre son corps en dépôt dans une chapelle de leur église et même d'y élever un mausolée à sa gloire, mais qu'il n'avait pas permis d'y faire faire des ornements et d'y placer des armoiries, et qu'en conséquence il a donné l'ordre au sieur de Coste, son premier architecte, de se transporter lui-même dans leur église et d'y faire détruire tous les ornements qui entourent le mausolée et enlever les armoiries de ce grand capitaine.

On se demande, à la lecture de cette lettre, comment on avait pu permettre d'ériger un mausolée

à la gloire du grand capitaine sans qu'il dût être entouré d'ornements et être couronné de ses armes. On s'étonne aussi que ce soit trente-cinq ans après sa mort que l'on vienne, par ordre du roi, mutiler son mausolée, en abattre et détruire les ornements, et en briser les armoiries.

Quoi qu'il en soit, ne nous semble-t-il pas que la Providence, notre protectrice, est quelquefois vengeresse et donne aux hommes des leçons mémorables? N'a-t-elle pas rencontré Louis XIV, le 16 juillet 1710, ordonnant d'arracher les trophées du mausolée de Turenne, et n'a-t-elle pas résolu, dès ce jour-là, qu'elle arracherait, le 23 octobre 1717, les trophées de la statue du grand roi?



CORRESPONDANCES

Je crois qu'après avoir recueilli les notes morales de Racine éparses dans les nombreux manuscrits qu'il a laissés, et qui presque toutes étaient encore inédites, il n'est pas sans intérêt de réunir quelques-unes des pensées qui ont été émises par lui dans ses correspondances et qui ont bien franchement manifesté ses bons et vertueux sentiments.

Ainsi, après avoir suivi durant tout le règne de Louis XIV les événements sur lesquels nous avons des documents nouveaux ou peu connus, nous devons revenir à la jeunesse de Racine ; nous parlerons ensuite de ses rapports avec Boileau et de sa vie à la cour, nous y joindrons une épître de Boileau, et nous fournirons ainsi des matériaux utiles aux éditeurs des œuvres de ces deux poëtes et des renseignements intéressants pour leurs admirateurs.

ANNÉE 1660.

LETTRE 1. Je vous envoie mon sonnet, mais tout changé. Les poëtes ont cela des hypocrites qu'ils défendent toujours ce qu'ils font, mais que leur conscience ne les laisse jamais en repos. J'étais de même.

2. Il y a bien des beaux esprits sujets à faire des lettres à tout prix et qui les remplissent de bagatelles. Je ne prétends pas être du nombre.

3. J'ai bien peur que les comédiens n'aiment à présent que le galimatias, pourvu qu'il vienne du grand auteur[1].

4. Voici les paroles de M. Chapelain que je vous rapporte comme le texte de l'Évangile, sans y rien changer : « L'ode est fort belle, fort poétique, et il y a beaucoup de stances qui ne se peuvent mieux. Si l'on repasse le peu d'endroits que j'ai marqués, on en fera une fort belle pièce. » Il a tant pressé M. Vitart de lui en nommer l'auteur, que M. Vitart veut à toute force me mener chez lui. Cette vue nuira bien sans doute à l'estime qu'il a pu concevoir de moi.

[1] Je crois que c'est la seule fois que Racine ait mal parlé de Corneille, et Racine avait alors vingt ans.

5. Je suis dans la chambre d'un duc et pair; voilà pour ce qui regarde le faste; mais j'ai des divertissements plus solides, quoiqu'ils paraissent moins. Je goûte tous les plaisirs de la vie solitaire; je suis tout seul et je n'entends pas le moindre bruit. Je lis des vers et je tâche d'en faire.

ANNÉE 1661.

LETTRE 6. L'Amour est celui de tous les dieux qui sait le mieux le chemin du Parnasse.

7. Les choses imparfaites recherchent naturellement à se joindre avec les plus parfaites.

8. Un honnête homme ne doit faire le métier de poëte que quand il a fait un bon fondement pour toute sa vie, et qu'il se peut dire honnête homme à juste titre.

9. Mon oncle veut que j'étudie, je ne demande pas mieux; il veut que j'apprenne un peu de théologie, j'en suis tombé d'accord très-volontiers. Je m'accorde le plus aisément du monde à tout ce qu'il veut.

10. Nous savons la naissance du dauphin; je l'aurais chanté si j'eusse été à Paris, mais ici je n'ai pu chanter rien que le *Te Deum*.

11. On doit cette semaine créer des consuls. C'est une belle chose de voir le compère cardeur et le menuisier gaillard avec la robe rouge, comme un président, donner des arrêts et aller les premiers à l'offrande. On ne voit pas cela à Paris [1].

12. Mandez-moi des nouvelles de tout, et entre autres d'un petit mémoire que j'envoyai pour la *Gazette* il y a huit jours [2].

[1] C'était vrai alors ; mais Paris a bien changé depuis. On peut dire aujourd'hui que c'est là qu'il règne le plus d'égalité entre les conditions et le plus d'avancement rendu facile entre les citoyens.

[2] J'ai noté ce fait parce que c'est un mémoire à rechercher dans les gazettes de la fin de décembre 1661.

J'avais écrit cette note dans ma première édition. Je suis heureux qu'elle ait produit son effet; un savant homme de lettres, M. Rathéry, bibliothécaire du Louvre, a daigné faire dans les gazettes de 1661 les recherches dont j'exprimais le désir, et voici l'article qu'il a trouvé dans la *Gazette de France* de 1661, page 1372 :

« D'Usez, décembre 1661.

» Outre les réjouissances qui se sont ici faites par l'ordre de nostre evesque, pour la naissance de monseigneur le Dauphin, nos consuls, voulant aussi en signaler leur joie, firent, le 18 du courant, allumer un feu dont le succez répondit des mieux à la beauté du dessein. Après que la Renommée, qui estoit élevée sur un pied d'estal, eut fait sonner trois fois un cor chargé de pétards, qu'elle avoit en sa main, une colombe partit d'un autre côté, toute en feu, qui, tenant à son bec un rameau d'olive, vint allumer l'artifice. En même temps on ouït un grand bruit de bombes et de pétards, et l'air se couvrit d'une épaisse fumée, à laquelle succéda une grande clarté, qui découvrit un rocher fort élevé vomissant des flames de toutes parts, au sommet duquel paressoit la paix, avec une corne d'abondance en l'une de ses mains et s'appuyoit de l'autre sur un dauphin, ayant à ses pieds les vertus cardinales, qui jettoyent quantité de fusées,

ANNÉE 1662.

LETTRE 14. Les plus beaux jours que vous donne le printemps ne valent pas ceux que l'hiver nous laisse ici : et jamais le mois de mai ne vous paraît si agréable que l'est pour nous le mois de janvier.

Je passe tout mon temps avec *saint Thomas* et *Virgile;* je fais force extraits de théologie, et *quelques-uns de poésie*, et je ne m'ennuie pas.

15. Ce billet n'est qu'une continuation de promesses.

Cela veut dire
Que j'ai perdu tout mon caquet ;
Moi qui savais fort bien écrire,
Et jaser comme un perroquet.

comme elle en épanchoit un grand nombre, qui alloyent semer en l'air une infinité d'étoiles : tellement que cette machine parut plus industrieusement inventées. »

M. Rathéry ajoute : « Si l'on considère que la lettre de Racine à l'abbé Levasseur, du 26 décembre 1661, annonce un mémoire envoyé pour la *Gazette* il y a huit jours, c'est-à-dire vers le 18, et que la *Gazette* donne précisément, dans une relation datée d'Usez, les détails d'un feu d'artifice tiré le 18 en réjouissance de la naissance du dauphin, fils de Louis XIV, on ne doutera pas que l'article qu'on vient de lire ne soit le petit mémoire dont il est question dans la lettre. Ainsi Racine, qui avait été l'un des poëtes de l'hymen dans son ode *la Nymphe de la Seine*, fut aussi l'un des chroniqueurs de la naissance du dauphin. »

Cela est certain, mais il me semble aussi que le mémoire de Racine devait être plus étendu. Le rédacteur de la *Gazette* n'en aura cité que le passage le plus intéressant.

Il faut que je me taise à présent; attendez encore huit jours.

16. Qu'il vous sied bien d'être en courroux!
Si les Grâces jamais se mettaient en colère,
Le pourraient-elles faire
De meilleure grâce que vous?
Les reproches mêmes sont doux
Venant d'une bouche si chère.
Mais si je méritais d'être loué de vous,
Et que je fusse un jour capable de vous plaire,
Combien ferais-je de jaloux?

17. Écrivez-moi, je vous prie: je suis confiné dans un pays qui a quelque chose de moins sociable que le Pont-Euxin; le sens commun y est rare, et la fidélité n'y est point du tout. On ne sait à qui se prendre; il ne faut qu'un quart d'heure de conversation pour vous faire haïr un homme, tant les âmes de cette ville sont dures et intéressées. Ce sont tous baillis[1]. Aussi, quoiqu'ils me soient venus querir cent fois pour aller en compagnie, je ne me suis encore produit nulle part. Il n'y a ici personne pour moi.

18. C'est à ce pays, ce me semble, que Furetière

[1] Racine donne au nom de baillis la signification d'hommes injustes, durs, intéressés. C'était l'opinion malheureusement générale. Elle n'était pas flatteuse pour l'administration du pays.

a laissé le galimatias en partage, en disant qu'il s'était relégué dans les pays au delà de la Loire. Cela n'empêche pas qu'il n'y ait quelques esprits bien faits.

20. J'ai eu tout le loisir de lire l'ode de M. Perrault sur la naissance du dauphin. Je crois que son esprit est toujours le même, mais que le sujet seulement lui a manqué ; car, en effet, il y a longtemps que Cicéron a dit que c'était une matière bien stérile que l'éloge d'un enfant en qui on ne pouvait louer que l'espérance.

21. Je ne vous demandais pas des louanges, mais votre sentiment au vrai, et celui de vos amis. Vous vous êtes contenté de dire *pulchrè, benè, rectè;* et Horace dit fort bien qu'on loue ainsi les mauvais ouvrages parce qu'il y a tant de chose à y reprendre, qu'on aime mieux tout louer que d'examiner.

22. Peut-être ne penserez-vous pas à la triste vie que je mènerai ici pendant que toute votre compagnie se divertira fort à son aise.

J'irai parmi les oliviers,
Les chênes verts et les figuiers,
Chercher quelque remède à mon inquiétude.
Je vivrai dans la solitude,
Et ne pouvant être avec vous,
Les lieux les plus affreux me seront les plus doux.

23. On me vient voir fort souvent, et on tâche de me débaucher pour me mener en compagnie ; je me tiens sur la négative, et je ne sors pas ; mon oncle m'en sait très-bon gré, et je me console avec mes livres.

24. Il me semble reconnaître qu'une belle amitié est en effet ce qu'il y a au monde de plus doux, et je me flatte de l'amitié que vous avez pour moi, parce que je sens bien en moi-même que je vous suis très-fortement attaché, et le quolibet m'assure de ce côté-là : *Si vis amari, ama.* Si tu veux être aimé, aime.

25. Nos moines sont plus sots que pas un, et, qui plus est, des sots ignorants, car ils n'étudient point du tout. Aussi je ne les vois jamais, et j'ai conçu une certaine horreur pour cette vie fainéante de moine, que je ne pourrais pas bien dissimuler.

26. Mon oncle voudrait trouver un bénéficier séculier qui voulût de son bénéfice, à condition de me résigner celui qu'il aurait. Vous voyez par là si je l'ai gagné et s'il a de la bonne volonté pour moi.

27. M. notre évêque ne se découvre encore à personne sur son beau projet de retraite ; mais sur le simple bruit qui en courut, il se voit déjà désert, et cela le fâche. Il reconnaît bien qu'on ne fait la cour qu'à ceux dont on attend du bien. Il en a té-

moigné son étonnement, il y a quelques jours, et ce n'est pourtant rien encore, car s'il établit une fois sa retraite, on dit qu'il sera abandonné même de ses valets.

28. M. de La Fontaine m'a écrit et me mande force nouvelles de poésie et surtout de pièces de théâtre. Il me porte à faire des vers; je cherche quelque sujet de théâtre, et je serai assez disposé à y travailler, mais je n'aurais pas ici une personne comme vous, à qui je puisse tout montrer à mesure.

« Tu autem qui sæpissimè curam et angorem animi mei sermone et consilio levasti tuo, qui mihi in rebus omnibus conscius et omnium meorum sermonum et consiliorum particeps esse soles, ubinam es? » Où es-tu, toi qui as si souvent soulagé, par tes discours et tes conseils, les inquiétudes et les angoisses de mon âme, toi qui étais habituellement le confident de tous mes projets et de tous mes écrits, où es-tu?

29. Je suis fort alarmé de votre refroidissement avec M. l'abbé. Je mourrais de déplaisir si vous rompiez tout à fait, et je pourrais bien dire comme Chimène :

La moitié de ma vie a mis l'autre au tombeau.

Mais vous êtes trop généreux l'un et l'autre pour ne pas passer sur de petites choses.

30. Mon oncle est au lit, et je suis fort assidu auprès de lui. Il est tout à fait bon. Je souhaite qu'il fasse quelque chose pour moi. Cependant je ne suis pas ardent pour les bénéfices. Je n'en souhaite que pour vous payer quelque méchante partie de ce que je vous dois.

1663. DE PARIS.

Lettre 31. Je vais à l'hôtel de Liancourt presque tous les jours, parce que c'est là où sont mes plus grandes affaires.

La Renommée est assez heureuse. M. le comte de Saint-Aignan l'a trouvée fort belle. Il a demandé mes autres ouvrages et m'a demandé moi-même. Je le dois aller saluer demain. Je ne l'ai pas trouvé aujourd'hui au lever du roi; mais j'y ai trouvé Molière, à qui le roi a fait assez de louanges, et j'en ai été bien aise pour lui; il a été bien aise aussi que j'y fusse présent[1].

Vous voyez que je suis à demi courtisan; mais c'est, à mon gré, un métier assez ennuyant.

[1] Cela est dit avec tant de naïveté que ce n'est pas de la vanité.

32. Montfleuri a fait une requête contre Molière, et l'a donnée au roi; il l'accuse d'avoir épousé la fille et d'avoir autrefois vécu avec la mère. Mais Montfleuri n'est point écouté à la cour.

33. Je viens de parcourir votre belle et grande lettre, où j'ai trouvé assez de difficultés qui m'ont arrêté et d'autres sur lesquelles il serait aisé de vous regagner. Je suis pourtant fort obligé à l'auteur des Remarques[1] et je l'estime infiniment. Je ne sais s'il me sera permis quelque jour de le connaître.

[1] L'auteur des Remarques sur l'ode à la Renommée était Boileau. Racine alla le remercier, et telle fut l'origine de l'amitié qui les a attachés l'un à l'autre pendant toute leur vie.



CORRECTIONS

DES LETTRES

DE RACINE ET BOILEAU

LETTRE Ire, DE BOILEAU

19 mai 1687.

Cette correspondance commence singulièrement. Boileau le satirique, dès la première lettre qu'on a conservée de lui, fait, tout naturellement et sans aucune mauvaise intention, des épigrammes contre ses meilleurs amis.

Il commence par son ânesse, dont il a pris le lait pour se guérir d'une extinction de voix. « Elle y a, » dit-il, « perdu son latin. »

Il parle ensuite de ses médecins. « La différence entre eux et elle, » dit-il, « c'est que son lait m'a engraissé et que leurs remèdes me dessèchent. »

Il passe après au marquis de Termes, qui a été constamment son ami : « Je songe à lui dans mon

infortune, » dit-il, « quoique je sache assez combien les gens de cour sont peu touchés des malheurs d'autrui. »

Enfin, il avait alors pour le soigner le premier chirurgien de Louis XIV, Maximilien, et il ne l'épargne pas plus que les autres : « C'est un fort honnête homme, « dit-il, « et il ne lui manquerait rien si la nature l'avait fait aussi agréable qu'il a envie de l'être. »

LETTRE II, DE RACINE.

24 mai 1687.

Je place la date du mois et de l'année à chaque lettre, afin qu'on puisse retrouver aisément les événements historiques dont il est question. Mais Racine n'a jamais mis à ses lettres aucune date d'année.

On a daté cette lettre-ci du 24 mai 1687, comme s'appliquant au voyage que le roi fit en cette année pour visiter les fortifications qui avaient été prises en 1684. Je crois que l'on a eu raison.

Louis Racine prétend, au contraire, que cette lettre est de 1684. Mais la lettre même prouve qu'elle ne peut pas être de cette année-là, puisque le 24 mai 1684 on se battait dans les fameuses re-

doutes, et dans ces chemins couverts, et dans ces contre-mines qui ont, dit-on, donné tant de peine à Vauban ; on sait que l'armée ennemie ne les a abandonnés que le 4 juin 1684, et que l'armée française ne les a occupés que le 7 de ce même mois de juin 1684. Le roi Louis XIV ne pouvait donc pas les parcourir le 24 mai précédent, puisque l'ennemi les occupait encore. Aussi voit-on que dans la lettre de Racine il n'est aucunement question d'une armée ennemie. Louis XIV se promenait dans toutes ces anciennes fortifications sans le moindre danger ; c'était un voyage de plaisir avec les princesses, et cette fois on ne vante pas le courage du roi.

MÊME LETTRE.

Il n'y a aucune raison pour mettre musicien bègue en italiques. Rien ne prouve dans le manuscrit que Racine l'ait voulu.

Plus loin : « Monseigneur le Prince que je devrais nommer le premier, » il y a : « que je devais. »

Mais à quelques phrases plus haut, on a imprimé dans toutes les éditions :

« La verité qu'on nous demande tant est bien plus difficile à trouver qu'à écrire. »

Il n'y a pas cela dans l'original. Racine se plaindrait qu'on le pressât de dire la vérité, ce serait s'accuser d'être disposé à en faire bien peu de cas. Telle n'a pas été sa pensée. C'est le contraire qu'il a écrit, parce qu'il était, même à la cour, très-dévoué à la vérité. Il y a dans la lettre originale :

« La vérité qu'on nous demande *et que nous cherchons* tant, est bien plus difficile à trouver qu'à écrire. »

LETTRE V, DE RACINE.

15 juillet 1687.

« Quoique j'espère que vous retrouverez bientôt votre voix tout entière, vous n'en aurez jamais... »

Il faut mettre : « Je doute que vous en ayez jamais assez pour suffire à tous les remercîments que vous aurez à faire. » La phrase est meilleure et elle est ainsi dans l'original.

LETTRE IX, DE BOILEAU.

9 août 1687.

« Ainsi nous sommes convenus de vous adresser

sa relation. » Il y a dans l'original : « avec un cachet volant, afin que vous le fissiez voir à l'un et à l'autre. »

Tous les éditeurs ont supprimé cette phrase. Je ne sais s'ils ont prétendu y reconnaître une faute grammaticale.

MÊME LETTRE.

« Je m'efforce *cependant.* » Il y a : « *pourtant.* » « Prendre douze verres d'eau. » Il est écrit dans la lettre originale : « douze verrées d'eau. » Il faut conserver cette expression, quand ce ne serait que pour constater que l'on disait alors boire une verrée d'eau et non pas un verre; ce qui était plus exact.

LETTRE XIII, DE BOILEAU.

19 août 1687.

Boileau a écrit : « Si quelque chose pouvait me rendre la santé et la joie, ce serait la bonté qu'a Sa Majesté de s'enquérir de moi toutes les fois que vous vous présentez *devant lui.* » Luneau avait publié la phrase exactement. Geoffroi, en rigide grammairien, sachant que Sa Majesté est un mot

féminin, a cru devoir corriger le texte de Boileau, et a mis *devant elle;* mais il y a trente ans qu'on a engagé les éditeurs à remettre *lui*, et en effet il a été rétabli.

MÊME LETTRE.

« Luxembourg et tant d'autres villes. » Il y a dans l'original : « Luxembourg et trente autres villes. »

MÊME LETTRE.

« Un prince qui a exécuté tant de choses miraculeuses, est *vraisemblablement* inspiré du ciel *et toutes les choses qu'il dit sont* des oracles. » Je ne sais si le texte est meilleur que cette copie, mais on doit l'imprimer exactement. Il porte : « Un prince qui a exécuté tant de choses miraculeuses, est *véritablement* inspiré du ciel *dans tout ce qu'il dit et prononce aussi* des oracles. »

LETTRE XIV, DE BOILEAU.

23 août 1687.

« Que j'ai appelé au conseil. » Il y a dans la

lettre originale : « que j'ai appelé *en consultation* au conseil. »

LETTRE XV, DE RACINE.

24 août 1687.

« Il me semble même que cela leur avait donné un plus grand air de gaieté ce jour-là ; et à ce même dîner, je contai au roi... »

La ponctuation est autrement dans la lettre originale : « Il me semble même que cela leur avait donné un plus grand air de gaieté. Ce jour-là et à ce même dîner, je contai au roi... »

MÊME LETTRE.

« Et que M. Bourdier n'ait reçu des nouvelles... » Il faut ajouter *aussi*, qui est dans le texte et qui justifie la répétition du mot reçu. Il y a : « et que M. Bourdier n'ait aussi reçu... »

MÊME LETTRE.

« Dans le chemin de *la* perfection. » Il y a dans l'original : « Dans le chemin de perfection. »

MÊME LETTRE.

« Le bien que les eaux vous pourraient faire est peut-être fait. » Il y a dans le texte : « Le bien que les eaux vous pouvaient faire est peut-être fait. »

MÊME LETTRE.

« Et j'ai peut-être aussi raison. « Racine a écrit : « Et j'ai peut-être raison aussi. »

LETTRE XVI, DE BOILEAU.

28 août 1687.

On lit dans toutes les éditions : « Je vous félicite des conversations fructueuses que vous avez eues avec *M.* de Louvois. » Il y a dans l'orignal : « avec *Monseigneur* de Louvois. »

LETTRE XVII, DE BOILEAU.

2 septembre 1687.

On lit : « Des réponses à vos lettres aussi *promptement.* » L'original porte : « aussi *promptes.* »

MÊME LETTRE.

« Ni le bain, ni la boisson des eaux ne m'ont de rien servi. » Il y a dans la lettre : « ne *m'y* ont de rien servi.

LETTRE XVIII, DE RACINE.

5 septembre 1687.

« Ils sont, je vous assure, tous deux fort de vos amis, et même *de* fort bonnes gens. » Lisez : « et même fort bonnes gens. »

LETTRE XIX, DE BOILEAU.

25 mars 1691.

Il y a : « des Alexandre » dans toutes les éditions, mais il y a : « des Alexandre*s* » dans la lettre originale.

LETTRE XX, DE RACINE.

3 avril 1691.

« On *nous* avait écrit trop tôt. » Faute évidente. Le manuscrit porte : « On *vous* avait... »

« On ne laissa. » Lisez : « On ne laissait. »

« Malgré la défense expresse de M. de Vauban et de M. de Maupertuis, » disent tous les éditeurs. Racine, plus ami de l'un que de l'autre, a écrit :

« Malgré la défense expresse de Vauban et de M. de Maupertuis. »

MÊME LETTRE.

« Deux mousquetaires blessés s'étaient couchés parmi les morts. » Il y a : « s'étaient *tenus* couchés. »

MÊME LETTRE.

« Le gouverneur fut un peu plus *incivil.* » Il y a dans l'original : « fut un peu plus *brutal.* »

MÊME LETTRE.

« Comme le roi regardait de la tranchée tirer nos batteries, » ajoutez : « cette après-dînée, » qui est dans la lettre.

LETTRE XXV, DE RACINE.

21 mai 1692.

« L'une et l'autre se mettent en marche demain. » Il y a : « *après*-demain. »

LETTRE XXVIII, DE RACINE.

15 juin 1692.

« Je suis accablé *des* lettres. » Lisez : « *de* lettres. »

« Aux ouvrages à cornes. » Il y a : « à corne. »

« Les ennemis envoyèrent demander le corps. » Il y a : « redemander. »

« Rechercher très-curieusement. » Il y a : « bien curieusement. »

« Le roi envoya hier six mille sacs d'avoine *et* cinq cents bœufs à l'armée. » Le texte original porte : « six mille sacs d'avoine, cinq cents bœufs *et quatre mille vaches* à l'armée. »

« Le général a été trois jours. » Ajoutez : « *entiers.* »

« Cela pourra *la* réjouir elle et mon fils. » Supprimez « *la.* »

Après « prince d'Orange, » supprimez « *et.* »

Après « Luxembourg, » ajoutez : « *trente rendus ont quitté aujourd'hui l'armée du prince d'Orange, et sont revenus dans l'armée.* »

LETTRE XXIX, DE RACINE.

24 juin 1692.

Racine, après avoir écrit dans cette lettre contre

les jésuites, a dit : « Adieu, monsieur, ne me citez point, car je ne voudrais point... » Il s'est arrêté là. On sent bien qu'il avait peur des jésuites. Aucun des éditeurs n'a rétabli exactement cette phrase; aucun n'a marqué cette interruption. Il est vrai que, dans la lettre originale, Racine a écrit ainsi, mais que sur les mots *car je ne voudrais point*, quelqu'un, soit lui, soit un éditeur, a tracé une petite rature; il est assez naturel que celui qui ne voulait pas qu'ils fussent imprimés les ait rayés lui-même. On doit les rétablir, puisqu'ils sont bien de l'écriture de Racine.

LETTRE XXXI, DE RACINE.

6 octobre 1692.

« Qui prennent soin de vous trouver des locataires. » Supprimez « *vous*. »

« S'il est jamais assez heureux *pour* vous entendre. » Le texte dit : « assez heureux *que de* vous entendre. »

LETTRE XXXII, DE BOILEAU.

7 octobre 1692.

« Je vous écrivis avant-hier. » Lisez : « hier. »

« J'ai travaillé à la satire des femmes *pendant* huit jours. « Lisez : « *durant* huit jours. »

« Madame de Caylus, » dans toutes les éditions. Le texte original porte : « Madame de Quélus. »

LETTRE XXXVI, DE BOILEAU.

4 juin 1694.

XI. « Approchez, troupes altières. »
La première variante porte :
« Avancez, troupes altières. »
Et plus loin, XIII :
« Accourez donc, il est temps. »
Et XVI :
« Sur ses remparts éperdus, »
Et XVII :
« Des antres chéris d'Horace. »

Il semble sur le manuscrit que ce sont là les véritables vers de Boileau. Ceux qui les ont remplacés sont d'une autre écriture.

Toutes ces rectifications sont peu importantes, mais elles sont nécessaires pour les éditeurs.

LETTRE INÉDITE DE BOILEAU.

On trouve dans les éditions des œuvres de Racine la lettre suivante :

RACINE A BOILEAU.

De Fontainebleau, 3 octobre 1692.

Votre ancien laquais, dont j'ai oublié le nom, m'a fait grand plaisir ce matin en m'apprenant de vos nouvelles. A ce que je vois, vous êtes dans une fort grande solitude à Auteuil, et vous n'en partez point. Est-il possible que vous puissiez être si longtemps seul et ne point faire du tout de vers ? Je m'attends qu'à mon retour je trouverai votre satire des femmes entièrement achevée. Pour moi, il s'en faut bien que je sois aussi solitaire que vous. M. de Cavoie a voulu encore à toute force que je logeasse chez lui; et il ne m'a pas été possible d'obtenir de lui que je fisse tendre un lit dans votre maison, où je n'aurais pas été si magnifiquement que chez lui, mais j'y aurais été plus tranquillement et avec plus de liberté.

Cependant elle n'a été marquée pour personne, au grand déplaisir des gens qui s'en étaient emparés les autres années. Notre ami, M. Félix, y a mis son carrosse et ses chevaux, et les miens n'y ont pas même trouvé place. Mais tout cela s'est passé avec mon agrément et sous mon bon plaisir. J'ai mis mes chevaux à l'hôtel de Cavoie, qui en est

tout proche. M. de Cavoie a permis aussi à M. de Bonrepaux de faire sa cuisine chez vous. Votre concierge, voyant que les chambres demeuraient vides, en a meublé quelqu'une et l'a louée. On a mis sur la porte qu'elle était à vendre, et j'ai dit qu'on m'adressât ceux qui la viendraient voir. Mais on ne m'a encore envoyé personne. Je soupçonne que le concierge, se trouvant fort bien d'y louer des chambres, serait assez aise que la maison ne se vendît point. J'ai conseillé à M. Félix de l'acheter, et je vois bien que je ferai aller jusqu'à quatre mille francs. Je crois que vous ne feriez pas trop mal d'en tirer cet argent, et je crains que si le voyage se passe sans que le marché soit conclu, M. Félix, ni personne, n'y songe plus jusqu'à l'autre année. Mandez-moi là-dessus vos sentiments; je ferai le reste.

On reçut hier de bonnes nouvelles d'Allemagne. M. le maréchal de Lorges ayant fait assiéger par un détachement de son armée une petite ville nommée Pforzheim, entre Philisbourg et Dourlach, les Allemands ont voulu s'avancer pour la secourir. Il a eu avis qu'un corps de quarante escadrons avait pris les devants et n'était qu'à une lieue et demie de lui, ayant devant eux un ruisseau assez difficile à passer. La ville a été prise dès le premier

jour, et cinq cents hommes qui étaient dedans ont été faits prisonniers de guerre.

Le lendemain, M. de Lorges a marché avec toute son armée sur ces quarante escadrons que je vous ai dits, et a fait d'abord passer le ruisseau à seize de ses escadrons, soutenus du reste de la cavalerie. Les ennemis voyant qu'on allait à eux avec cette vigueur, s'en sont fuis à vau de route, abandonnant leurs tentes et leur bagage, qui a été pillé. On leur a pris deux pièces de canon et neuf étendards, quantité d'officiers, entre autres leur général, qui est oncle de M. de Wurtemberg, et administrateur de ce duché, un général-major de Bavière et plus de treize cents cavaliers. Ils en ont eu près de neuf cents tués sur la place. Il ne nous en a coûté qu'un maréchal des logis, un cavalier et six dragons. M. de Lorges a abandonné au pillage la ville de Pforzheim, et une autre petite ville auprès de laquelle étaient campés les ennemis. Ç'a été, comme vous voyez, une déroute, et il n'y a pas eu, à proprement parler, aucun coup de tiré de leur part. Tout ce qui a été pris ou tué, ç'a été en les poursuivant.

Le prince d'Orange est parti pour la Hollande, son armée s'est rapprochée de Gand, et apparemment se séparera bientôt. M. de Luxembourg me

mande qu'il est en parfaite santé. Le roi se porte à merveille.

RACINE.

Voici qu'elle a été la réponse de Boileau :

BOILEAU A RACINE.

A Auteuil, 6 octobre 1692.

Vostre letre du 3 m'a causé un vif plaisir, et l'agréable nouvele de vostre santé a chassé tous les chagrins de ma solitude. Ma satire des femmes est loin d'estre achevée, j'y ay travaillé fort assidûment durant huict jours et je croi que lorsque j'aurai tout rassemblé, il y aura bien cent vers nouveaux d'ajoutés. Mais présentement je ne fais point de vers, et ma fougue poétique est passée presque aussi viste qu'elle est venue. J'amasseray ce qu'il y a de faict dans l'histoire de la lieutenante et je vous l'envoirai ces jours prochains avec un ou deux autres morceaux. C'est un ouvrage qui me coûte beaucoup de temps et de fatigue, et vous sçavez combien il est difficile de rentrer dans une idée une fois qu'on en est sorti.

Adieu, monsieur, je vous embrasse de tout mon cœur. Je vous demande pardon de vous écrire si à la haste et de ne pas m'étendre sur l'action de

M. de Lorges, qui est très-grande et très-belle. Mais je pense vous escrire par le prochain ordinaire, surtout pour vous remercier de toutes les peines que vous vous estes données pour nostre misérable maison. Je n'y vois plus clair et je suis forcé de terminer brusquement en vous embrassant de nouveau. Jusques à demain.

DESPRÉAUX.

On voit que Boileau répondit à la hâte à la lettre de Racine, car il ne lui donna pas même la réponse qu'il lui demandait sur le projet de vendre sa maison. Mais dès le lendemain il répara l'oubli. La lettre de Boileau, du 7 octobre, est bien évidemment la continuation de la réponse du 6.

Aussi voici comment elle commence :

BOILEAU A RACINE.

Auteuil, 7 octobre 1692.

Je vous écrivis hier[1] si à la hâte que je ne sais si vous aurez bien conçu..... etc.

L'action de M. de Lorges est très-grande et très-belle, et j'ai déjà reçu...... etc.

[1] Il y a dans les éditions « avant-hier. » C'est une erreur, car la date du 6 de la première est bien écrite de la main de Boileau.

Je ne saurais assez vous remercier du soin que vous prenez de notre maison de Fontainebleau. Je n'ai point encore vu sur cela personne de notre famille, etc. [1] ...

On a prétendu avoir retrouvé aussi deux autres lettres; l'une est de Boileau à Racine, dans laquelle on lit :

« En arrivant à Versailles, j'ai joui d'une merveilleuse bonne fortune. J'ai été appelé dans la chambre de madame de Maintenon pour voir jouer devant le roi, par les actrices de Saint-Cyr, votre pièce d'*Athalie*.

« Quoique les élèves n'eussent que leurs habits ordinaires, tout a été le mieux du monde et a produit un grand effet. Le roi a témoigné être ravi, charmé, enchanté, ainsi que madame de Maintenon.

» Pour moi, trouvez bon que je vous répète que vous n'avez pas fait de meilleur ouvrage. »

L'autre est de Racine à Boileau; il lui dit :

« J'ai été obligé de lire ici, le mieux que j'ai pu, quelques-uns des vers de votre satire à M. le Prince. On ne parle plus d'autre chose. M. le prince de

[1] Je n'ai cité cette seconde lettre que pour prouver l'authenticité de la précédente, dont j'ai d'ailleurs l'original sous mes yeux, et j'en ai conservé l'orthographe.

Conti et M. le Prince ne font que redire les deux vers :

> La mule et les chevaux au marché s'envolèrent ;
> Deux grands laquais à jeun sur le soir s'en allèrent.

» Je vous conseille de m'envoyer tout cet endroit et quelques autres morceaux détachés, si vous le pouvez. »

Toutefois, il faut toujours examiner l'authenticité de ces sortes de lettres posthumes, et pour la constater, la première recherche à faire est celle de la date de chaque lettre.

La première doit être du mois de janvier 1691, puisque c'est alors qu'a eu lieu, dit-on, la première représentation d'*Athalie* dans la chambre de madame de Maintenon.

Mais on doit être étonné que Racine n'y fût pas présent. C'est un fait que cette lettre établit et qui est peu croyable.

La seconde lettre présente encore plus de motifs d'incertitudes. Je ne vois dans les œuvres de Boileau aucune satire dédiée à M. le Prince, les deux vers cités sont dans la satire dixième, sur les femmes, et je ne devine aucune raison pour que les princes les aient admirés et répétés sans cesse.



EXAMEN GRAMMATICAL

DES

ŒUVRES DE BOILEAU

PAR L'ACADÉMIE FRANÇAISE

DISCOURS AU ROI

Vers 1. Jeune et *vaillant héros* dont la haute sagesse
N'est point le fruit tardif d'une lente *vieillesse*.

Plusieurs ont trouvé du pléonasme dans *vaillant* et *héros*. Quelques-uns en ont trouvé dans *jeune* et *vieillesse*, attendu qu'il est inutile de dire que la sagesse d'un jeune homme n'est point le fruit de la vieillesse [1].

7. *Vainement* suspendu.

Vainement a paru vague et indéterminé.

[1] Il est assez singulier que la première critique des œuvres d'un satirique qui s'est moqué de tout le monde se trouve par hasard être une moquerie.

13. Ainsi, sans *m'aveugler* d'une vaine manie.

Quelques-uns ont dit qu'on ne s'*aveugle* pas d'une manie, parce qu'on ne contribue pas soi-même à la sienne, et peut-être ne dit-on pas de la manie qu'elle *aveugle*.

23. En se vantant *soi*-même.

Il faudrait : en se vantant *lui-même*.

34. Les *faveurs* du Parnasse.

Quelques-uns ont trouvé que les *faveurs* du Parnasse peuvent signifier les talents et le génie de la poésie, et que, dans le sens de l'auteur, ces expressions doivent s'entendre des éloges.

67. Et tandis que ton bras
Va, la foudre à la main.

On ne peut pas dire qu'un bras *va* la foudre à la main.

70. Moi, la plume à la main je gourmande les vices.

On est fâché que l'auteur ne pense pas ici ce qu'il a dit au vers vingt-quatre :

Il mêle, en se vantant soi-même à tout propos,
Les louanges d'un fat à celles d'un héros [1].

[1] On peut dire qu'ici la critique de l'Académie est un peu dure et d'un ton presque injurieux.

Je vais *de toutes parts où* me guide...

Quelques-uns ont dit que *de toutes parts où* ne peut pas s'employer pour *partout où.*

97. Bien que d'un faux zèle ils masquent leur *faiblesse.*

La plupart ont trouvé que *faiblesse* n'est pas le terme propre, et que *vice* est ce que l'auteur a eu ou a dû avoir en vue.

99. En vain d'un lâche orgueil leur esprit revêtu.

On a trouvé que ce vers ne présente point d'image claire et distincte.

194. Je ne saurais *flatter.*

Plusieurs ont dit que *flatter* n'est pas le terme propre, et que l'auteur, après avoir lancé des traits de satire très-forts contre des vices, tels que l'hypocrisie, voulait dire qu'il ne peut s'empêcher de dire des vérités; ce que le mot *flatter* ne rend pas.

105. Je ne sais point au ciel placer un *ridicule.*

Plusieurs ont cru que *ridicule* ne pouvait pas s'élever et se placer, même en parlant d'une personne.

112. Si mon cœur ne parlait *par ma main*.

Par ma main a paru une expression faible et une figure forcée.

116. Aux soins de ta *grandeur*.

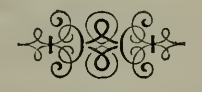
Plusieurs ont trouvé que *grandeur* est un terme impropre.

126. Domptant l'un et l'autre *Neptune*.

Trois ont douté qu'on pût donner le nom de *Neptune* à plusieurs mers séparément considérées, quoiqu'il se puisse dire de la mer en général.

128. Où le soleil *le forme* en se levant.

En parlant de l'or, plusieurs ont dit que l'or ne vient point du Levant, et qu'on peut encore moins dire que le soleil *le forme* à son lever. Ce serait plutôt dans le cours de sa journée, par sa chaleur.



SATIRES.

SATIRE PREMIÈRE.

137. Eh ! quel homme si froid ne serait plein de bile...

On a omis la note sur le manuscrit de l'Académie.

146. Malgré *muse et Phébus*...

Il faudrait : *malgré les Muses et Phébus.*

141. Pour écrire avec *grâce.*

Grâce n'est pas le terme propre. L'auteur devait dire : *avec force* ou *avec succès.*

D'ailleurs, *grâce* ne rime pas assez bien avec *Parnasse.*

141. Qui contre ses défauts croit être en sûreté.

L'auteur ne rend pas ici sa pensée.

141. Qui fait l'*homme* intrépide.

On dirait familièrement : *qui fait l'intrépide*, et non pas *l'homme intrépide*.

Id. Et tremblant...

Il faudrait : *et qui tremblant*.

157. Qu'un Dieu *tourne* le monde.

Tourne est une mauvaise expression.

157. Qu'un autre monde *étonne*.

Plusieurs n'ont pas trouvé *étonne* le mot propre.

SATIRE IIe.

3. Pour qui tient Apollon tous ses trésors ouverts.

Plusieurs croient que le verbe ne doit pas être séparé de son régime.

63. Et le jour *à rien faire*.

La plupart ont prétendu qu'il faudrait : *à ne rien faire*[1].

[1] Mais on sait que Boileau, sur cette expression, a consulté l'Académie.

70. De ses noires vapeurs troubla ma *fantaisie.*
Et m'inspira d'écrire *poliment*...

Fantaisie et *poliment* sont vieux aujourd'hui, dans l'acception où ils sont pris ici.

SATIRE IIIe.

58. Moi qui ne compte rien ni le vin ni la chère.

Plusieurs ont blâmé ce tour et ont prétendu qu'il faut :

Moi qui compte pour rien et le vin et la chère.

Et que, même si l'on se sert de la négation, il faut :

Qui ne compte pour rien ni le vin ni la chère.

81. Pour comble de *disgrâce*,
Nous n'avions point de *glace.*

Disgrâce et *glace* ne riment pas assez bien.

Elle a délibéré et a décidé à l'unanimité qu'en supprimant la négative, *rien faire* devient une occupation. C'est ingénieux, et je crois que c'est vrai. Mais il faut remarquer que Boileau alors conserva *rien faire* parce que c'était là précisément sa pensée, l'occupation d'être à rien faire.

86. Prêt à quitter la *table*.

De même, *diable* et *table* ne riment pas assez bien.

113. Et pour flatter notre hôte, observant *son* visage,
Composer sur *ses* yeux, *son* geste et *son* langage.

Il y a ici quatre adjectifs pronoms, dont deux se rapportent à l'*hôte* et deux au *convive;* ce qui fait une équivoque grammaticale, quoique le sens soit très-clair.

115. M'*avisant* sur ce point.

Avisant est vieux dans le sens de l'auteur.

231. Que si *pour l'avenir*...

Plusieurs on dit que : *pour l'avenir* n'était pas d'usage, et qu'il fallait : *à l'avenir*.

SATIRE IVe.

33. Et combien la Neveu, *devant* son mariage.

Il faudrait régulièrement : *avant*...

43. L'un à *droit*, l'autre à gauche.

La plupart ont cru qu'il fallait : *l'un à droite, l'autre à gauche*, et que l'auteur l'aurait mis s'il eût pu faire le vers.

51. Et se laissant régler *à* son esprit tortu.

Plusieurs ont cru que la préposition *à* ne peut pas s'employer pour la préposition *par*, du moins en prose.

55. *Enclin vers* la douceur.

Quelques-uns ont cru qu'on devait dire : *enclin à*, quoiqu'on peut dire : *incliner vers*.

70. Se fait un embarras de *sa bonne fortune*.

Sa bonne fortune ne signifie pas *ses richesses*. Cette expression a une acception parmi nous[1].

SATIRE V[e].

10. Ait *fourni de matière* aux plus vieilles chroniques.

On ne dit pas : *fournir de matière à...*, mais :

[1] L'Académie s'est trompée, car il n'est question ici que de l'argent dont le prodigue est embarrassé.

fournir la ou *de la matière*, ou simplement : *fournir matière à*...

67. Un lâche, un imposteur,
Un traître, un scélérat, un perfide, un menteur.

Plusieurs n'ont pas trouvé que la gradation fût bonne dans ce vers, où le fort y précède le faible.

98. Vint *ici* de *nos* mœurs souiller la pureté.

Quelques-uns ont trouvé un peu de pléonasme d'*ici* avec *nos*.

114. Le duc et le marquis se *reconnut* aux pages.

Il faudrait : *se reconnurent.*

116. Et de ne *rendre rien.*

Plusieurs ont dit qu'en prose il faudrait dire : *et de ne rien rendre*.

141. La douceur *importune.*

Plusieurs ont cru qu'*importune* n'est pas l'épithète convenable.

144. Ce que c'est qu'être roi.

On a trouvé que ce vers est dur.

SATIRE VIe.

32. Un peuple d'*importuns* qui fourmillent sans cesse.

Importuns n'est pas le mot propre.

45. Six chevaux, attelés à ce fardeau pesant,
Ont peine à l'*émouvoir* sur le pavé glissant.

Plusieurs on dit qu'*émouvoir* ne s'emploie qu'au moral ou en parlant des humeurs.

56. Des mulets en sonnant augmentent le murmure.

Le *murmure* est un mot trop faible pour un tel vacarme.

98. Tous les jours je me couche *avecque* le soleil.

En prose il faudrait *avec*.

101. *Des filoux* effrontés, d'un coup de pistolet...

Des filoux ne se dit que de voleurs adroits et non violents.

SATIRE VII[e].

23. *Parmi* cet univers.

Plusieurs n'ont pas cru que la proposition *parmi* ne s'emploie qu'avec pluralité d'individus.

38. Sans *perdre temps* [1].

Il est vieux. On dirait aujourd'hui : *sans perdre du temps* ou *le temps.*

[1] Cette note établit une nouvelle variante de Boileau. Elle s'applique au 38[e] vers de la satire, et prouve que Boileau l'avait composé ainsi :

> Faut-il peindre un fripon fameux dans cette ville,
> Ma main, sans perdre temps, écrira Raumaville.

Il l'a changé depuis en disant :

> Ma main, sans que j'y rêve, écrira Raumaville.

Ce qui ne change pas la pensée principale ; et non-seulement je profite de cette occasion pour la blâmer, parce qu'un poëte satirique ne doit pas injurier, mais aussi pour faire remarquer, à l'honneur de notre siècle, que nous vivons au milieu d'une meilleure civilisation et sous une législation plus perfectionnée, puisqu'il ne serait pas possible aujourd'hui d'indiquer un homme comme un fripon fameux sans en répondre aux tribunaux.

SATIRE VIIIe.

39. Ce qu'un jour il abhorre, en l'autre il le souhaite.

Ou :

Il abhorre en un jour ce qu'en l'autre il souhaite [1].

61. Vers les antres sourds.

On a dit que cette expression ne présente rien de clair et de précis.

79. Il ne faut épargner ni *crime* ni *parjure*.

Plusieurs ne trouvent aucune conséquence entre *le crime* et *le parjure* et ce qui précède. Ces vers ne peuvent pas sortir de la bouche de l'Avarice. Elle défendrait au lieu de persécuter.

[1] Brossette a proposé :

Ce qu'un jour il abhorre, un autre il le souhaite.

Et M. Amar a dit avec raison : « On ne sent ni l'utilité ni le mérite de cette correction. » Mais celle de l'Académie fait pis : elle est inexacte dans la pensée. Il abhorre en un jour amène une question de temps ; la phrase ne peut continuer logiquement qu'en disant : « Il abhorre en un jour ce qu'il avait souhaité la veille. » La pensée de Boileau est autre et vaut mieux.

95. Une mort indiscrète.

Mauvaise épithète qui ne présente point de sens[1].

240. N'écris plus ; guéris-toi d'une vaine *furie*.

Furie n'est pas ici le terme propre. On ne dit pas avoir la *furie de,* mais la *fureur de.* L'auteur l'emploie dans le second vers suivant, parce qu'il n'en avait plus besoin pour la rime[2].

251. Sans avoir la raison, il marche sur *sa* route.

Cet adjectif pronominal ne s'emploie qu'avec les personnes.

255. Tout le choque et l'oblige.

On n'a pas trouvé assez d'opposition entre ces deux verbes[3].

259. Et voit-on comme lui les ours *ni* les panthères.

La plupart ont prétendu qu'il fallait *ou* au lieu de *ni.*

[1] Les commentateurs ont vivement attaqué et bravement défendu cette épithète, et l'Académie est restée victorieuse; car aucun d'eux n'a pu trouver aucun sens propre à ce mot.

[2] Cette critique est nette est forte, et elle est parfaitement juste.

[3] Et quatre fois le mot *raison* en six vers !

264. Adorer *son* idole.

Son est ici trop équivoque ; on ne sait à quoi se rapporte précisément son idole, si c'est celle de l'homme ou celle de la bête.

SATIRE IXe.

1. C'est à vous, mon esprit, à qui je veux parler.

On a trouvé ici une préposition redoublée, un régime redoublé ; c'est une faute grammaticale[1].

21. *Sentez-vous*...

Il faut : *sentiez-vous*[2].

66. Sont de *ce* fol espoir honteusement déçus ?

On est déçu *dans* son espoir ou *par* son espoir, et non *de* son espoir. Plusieurs ont trouvé ici de l'inexactitude.

[1] On a, comme on le sait, vivement discuté ce vers grammaticalement. Voici quelle a été la décision de l'Académie.

[2] On a obéi à l'Académie, et c'est remarquable ; car la critique a paru si juste, que toutes les éditions portent aujourd'hui *sentiez-vous*.

85. Pour fruit de *leurs* bons mots.

Leurs se dit des personnes et non des vers auxquels les bons mots se rapportent.

104. *Retranché* les auteurs ou supprimé la rime.

Retranché n'est pas le terme propre.

134. Mais tout *n'irait* que mieux.

Quelques-uns prétendent qu'il faudrait : mais tout *n'en irait* que mieux.

148. *Dites*... mais, *direz-vous*...

La plupart on été blessés de *dites*, suivi immédiatement de *direz-vous*.

151. Et qui, voyant un fat... ne s'écrie...

Plusieurs trouvent que c'est ici une interjection qui exige : Eh!

188. A beau demander *grâce*...

Préface et *grâce* ne riment pas assez exactement.

261. De *sens froid*.

Il faut : *de sang-froid*[1].

286. Les maux qu'ils *ont* commis.

L'auteur avait dit d'abord que *j'ai* commis. C'est lui qui a changé.

287. Pradon comme un soleil *en nos ans* a paru.

Cette expression *en nos ans* n'a pas semblé heureuse pour dire de nos jours, de notre temps.

SATIRE Xe.

25. *Venez-vous, diras-tu*, dans une pièce outrée.

Ce *vous* et ce *tu* sont presque aussi choquants que d'écrire encore dans la suite : *taisez-vous, me dis-tu*. L'épithète outrée peut se dire d'une satire et n'on pas d'une pièce qui est un terme général.

35. Sous Adam même, et *loin* avant Noé.

Loin ne peut pas se dire de la distance du temps

[1] Ici encore l'Académie a été obéie.

comme de celle des lieux. Il faudrait : *longtemps* avant Noé.

58. Je vois bien, *tout de bon,* qu'il faut que je m'explique.

Tout de bon est mal placé, puisqu'il paraît s'appliquer à *je vois,* au lieu que l'auteur veut dire qu'il faut qu'il s'explique *tout de bon.* D'ailleurs, l'expression est prosaïque.

62. Je sais que c'est un texte où chacun fait sa glose.

Où pour *sur lequel* ne s'emploierait pas en prose.

63. De maris trompés tout rit dans l'univers,
Épigrammes, chansons, rondeaux, fables en vers,
Satire, comédie.

Plusieurs croient que cette énumération ne peut se dire avec le verbe *rire.*

163. Ou *Vénus*, ou *Satan.*

Plusieurs n'ont pas approuvé l'association de *Vénus* prise de la mythologie avec *Satan* pris de notre religion.

220. Devenir le butin d'un *pique*.

On écrit *pic*, du moins aujourd'hui[1].

273. Rien ne le rebuta, ni sa vue *éraillée*...

On dit des *yeux* éraillés, et non la *vue* éraillée.

282. Offrit sur *ses* avis de régler sa dépense.

Le *ses* et le *sa*, se rapportant à différentes personnes, font une équivoque grammaticale, quoique le sens en soit très-clair.

284. Le pain bis renfermé d'une moitié décrut.

Plusieurs ont trouvé que ce que l'auteur veut dire n'est pas assez clairement rendu; car il paraît que l'auteur veut faire entendre qu'il n'y eut plus que du pain bis, qu'il fut renfermé, et qu'on le diminua de moitié.

328. Derrière elle *faisait* dire : Argumentabor?

On ne doit pas mettre *faisait* dans le premier hémistiche et *dire* dans le second.

[1] L'Académie se serait-elle trompée? Dans son Dictionnaire, le pic est un coup du piquet; mais le pique a toujours été l'une des quatre couleurs, et il est probable que Boileau veut parler ici de la couleur.

460. Il faudrait en prose *y* mettre tous les vers.

Plusieurs ont dit qu'il fallait le relatif *en* au lieu du relatif *y*, et que l'auteur n'a mis *y* que pour éviter la répétition de *en*.

461. A quoi bon *m'étaler* cette bizarre école?

Plusieurs ont dit qu'*étaler* n'était pas le terme propre en parlant d'une école.

462. Du *mauvais sens*.

L'auteur veut en faire ici l'opposé du *bon sens*. Or, le *mauvais sens* n'est pas encore devenu pouvoir être pris substantivement comme *bon sens*.

499. Elle a pour premier point
Exigé qu'un époux ne la contraindrait point.
A traîner..... : ni *de* souffrir.

Le même verbe *exigé*, régissant le premier infinitif avec la préposition *à*, ne devait pas régir le second avec la préposition *de*.

504. *Fût* vu sur ses genoux.

Plusieurs ont dit qu'il faudrait *fut*.

567. Quelque léger dégoût vient-il le *travailler*?

Quelques-uns ont cru que *travailler* n'est pas le terme propre, quelque dessein que l'auteur aït eu d'exagérer. Le terme, d'ailleurs, a vieilli.

614. Sa tranquille vertu conserve tous ses *crimes*.

Crime a paru trop fort. Le sens ne voulait que *vice* ou *faiblesse*.

624. Goûter en paradis les plaisirs de l'enfer.

On n'entend point par cette expression les plaisirs qui méritent l'enfer.

625. Mais dans ce doux état, *molle*, *délicieuse*.

On ne se sert point de *mou* et de *délicieux* pour dire plongée dans la *mollesse* et les *délices*. Le vers suivant : *la hais-tu plus? dis-moi?* est très-dur.

638. Et qui chez lui, *sortant*, a tout laissé tranquille.

La plupart ont dit qu'il faudrait *qui, sortant de chez lui*, ou même *qui, en sortant, a tout laissé tranquille chez lui*.

643. Fort bien ; le trait est bon. Dans les femmes, *dis-tu*,
Enfin vous n'approuvez.....

Quoiqu'on soit averti de distinguer l'auteur qui tutoie d'avec l'interlocuteur Alcipe qui parle toujours au pluriel à l'auteur, il n'y a point d'endroit où cela fasse plus qu'ici d'embarras et d'équivoque dans le dialogue.

644. Vous n'approuvez ni *vice* ni vertu.

La plupart ont trouvé qu'il y avait ici un sens non-seulement louche, mais qui ne peut même, avec les expressions de l'auteur, fournir un sens clair à quelque interprète que ce soit. L'auteur voudrait faire répondre par Alcipe que l'auteur, qui a blâmé les vices, ne veut pas même approuver ce qui est vertu ou regardé comme tel ; mais il ne le dit pas.

645. Voilà le sexe peint d'une *noble* manière !

Plusieurs ont cru que *noble* n'était pas ici le terme convenable.

649. Vous avez *désormais* épuisé la satire.

Quelques-uns ont demandé si *désormais* pouvait

se construire par un passé. D'autres y ont trouvé un tour fin dans cette occasion où l'auteur veut dire : « Vous ne pouvez plus rien ajouter. »

662. La fantasque *inégale*.

La plupart ont trouvé du pléonasme dans *inégale,* et qui affaiblirait plutôt l'idée de *fantasque* qu'il n'y ajouterait.

664. T'ai-je peint la *maligne* aux yeux *faux*, au cœur *noir ?*

On a trouvé *maligne* trop faible pour *faux* et *noir*. D'ailleurs, *maligne* peut-il s'employer substantivement?

665. T'ai-je encore *exprimé* la brusque impertinente?

Ce mot *exprimé* n'est pas le terme propre; mais on voit que l'auteur a voulu varier ses expressions pour éviter les répétitions.

695. Un simple jeu d'esprit
D'un censeur dans le fond qui folâtre et qui rit.

Il faudrait : *d'un censeur qui, dans le fond, folâtre* et rit. L'inversion est trop forte.

721. Dans ses prétentions une femme est sans *borne.*

Plusieurs ont douté que *borne,* dans l'acception qu'il a ici, pût se dire au singulier.

734. Ou je ne réponds pas *dans peu qu'on ne te voie.*

On a trouvé ici une inversion trop forte, et que, régulièrement, il faudait : *que dans peu on ne te voie.*

SATIRE XIe.

3. A s'en voir *revêtu* chacun met son bonheur.

On ne dit point *revêtir* l'honneur.

13. Lorsqu'aux yeux leur portant la lanterne,
J'examine au grand jour...

Plusieurs ont trouvé que l'allusion à l'action de Diogène n'est pas assez exacte ni assez bien rendue.

19. Où *chacun* en public, l'un par l'autre abusé,
Souvent à ce qu'il est joue un rôle opposé.

Plusieurs, en convenant de la clarté du sens, ne

trouvent pas assez de précision dans la phrase, parce que ce n'est pas celui qui est abusé qui joue un rôle forcé; d'ailleurs, *chacun*, étant distributif, ne peut se joindre avec l'un par l'autre, au lieu qu'on dirait *tous, l'un par l'autre abusés*, jouent, etc.

24. Le plus vil faquin trancher du vertueux.

Ce n'est pas exact; le scélérat serait l'opposé du vertueux, et le faquin est l'opposé de l'homme d'importance.

25. Mais quelque fol espoir dont leur orgueil les berce.

Il faut : *de quelque fol espoir que leur orgueil les berce.* Cependant, c'est une licence qui est assez ordinaire dans nos meilleurs poëtes.

31. Marquer nos endroits faux.

Cette expression n'est pas assez exacte pour exprimer nos défauts ou nos vices.

35. Un mortel, ici-bas.

Ici-bas a paru une cheville.

Ce vers et les deux précédents sont faibles.

37. En vain ce misanthrope, *aux yeux tristes et sombres*,
Veut par un air riant *en* éclaircir les ombres.

Le relatif *en* est équivoque; car il peut se rapporter aux yeux ou à misanthrope, attendu qu'*aux yeux tristes et sombres* peuvent se prendre pour un adjectif, qui ne doit faire qu'un avec misanthrope.

La plupart ont trouvé l'image et l'expression très-claires.

39. Le ris sur son visage est en mauvaise humeur.

Quelques-uns ont trouvé ce vers un peu précieux.

40. L'agrément fuit ses traits, ses caresses font peur ;
Ses mots les plus flatteurs paraissent des rudesses,
Et la vanité brille en toutes ses bassesses.

Ces trois vers sont l'explication du vers précédent, et sont plus faibles; le troisième n'offre aucune idée juste. Il n'y a point de bassesse dans le misanthrope. La vanité pouvait entrer dans la misanthropie, mais elle ne fait pas faire de bassesses.

43. Le naturel...
Vainement on l'arrête ; on le force à rentrer.

Il faudrait, dans l'exactitude, répéter *vainement*

avant *on le force à rentrer*. D'ailleurs, ces deux vers sont faibles.

47. Revenons de ce pas à mon texte égaré.

C'est l'auteur et non le texte qui s'égare. D'ailleurs, ces vers sont faibles et traînants.

51. L'ambitieux le met souvent à tout brûler.

L'ambitieux veut les honneurs et ne brûle point.

53. Le *faux brave*, à vanter sa prouesse frivole.

Le *faux brave* ne fait point de prouesse, ni réelle, ni frivole.

54. Un *vrai* fourbe...

Vrai est un mot inutile.

59. *L'un d'eux* a-t-il raison ?

L'un d'eux ne se dirait qu'en parlant de deux personnes[1].

[1] Cette critique de l'Académie me semble complétement fausse, et on peut dire *l'un d'eux* en parlant de dix personnes aussi bien qu'en parlant seulement de deux.

60. Qu'est-ce donc que l'honneur, que *tout* doit embrasser?

Ce *tout* n'a rien de précis.

73. Et toutes les vertus dont s'*éblouit* la terre.

Éblouir ne peut se dire des vertus qui éclairent, au lieu qu'il fallait ne nommer que des qualités fausses qui éblouissent.

74. Ne sont que faux brillants et que *morceaux de verre*.

Morceaux de verre a paru une expression plate; et l'auteur a mal imité la figure de Polyeucte.

81. Eût-il pu *disculper* son injuste manie?

La plupart ont cru qu'il fallait : *se disculper* de son injuste manie.

93. Oui, la justice en nous est la vertu qui *brille*.

Brille n'est pas la véritable expression. La justice est la base de toutes les vertus, mais elle ne brille pas. Le vers suivant est faible et mal exprimé :

94. Il faut de ses couleurs qu'ici-bas tout s'habille.

Ces deux vers n'ont nulle précision, et ce dernier est très-dur.

98. Même aux yeux de l'*injuste*, un *injuste* est horrible.

Plusieurs ont douté qu'*injuste* pût s'employer substantivement, surtout avec *un*.

113. L'Évangile, *elle* dit :

Il faut le masculin en parlant de l'Évangile.

124. *Sur* leurs faibles honteux sait les *autoriser*.

La plupart ont condamné *autoriser sur*.

Depuis le vers 114 jusqu'au vers 140, on ne trouve rien de précis dans les idées ni dans les expressions, et la plupart des vers sont faibles et lâches.

On s'est lassé de faire des remarques sur cette satire, qui est un trop faible ouvrage[1].

[1] Telle a été la décision de l'Académie sur la onzième satire de Boileau. On peut dire qu'elle est sévère, et l'Académie n'a fait aucune remarque sur la douzième.



ÉPITRES.

ÉPITRE PREMIÈRE.

18. Il faut de mes *dégoûts* justifier l'audace.

Quelques-uns ont trouvé que *dégoûts* ne répond pas à *jouer*.

35. Quelque orgueil en secret dont s'aveugle un auteur.

Il faudrait, en prose, *de* quelque orgueil *que* s'aveugle un auteur; mais on trouve des autorités dans les meilleurs poëtes pour le tour de Boileau [1].

93. Mais *quelque* vains lauriers que promette la guerre.

Quelques-uns ont dit que *quelque*, se rapportant particulièrement au substantif *lauriers*, devrait

[1] L'Académie a sans doute prétendu placer *secret* comme adjectif, et refaire ainsi le vers :

De quelque orgueil secret que s'aveugle un auteur.

Il eût été si facile de dire :

Quelque orgueil dont s'aveugle en secret un auteur.

être au pluriel, parce que *vains* n'est pris qu'en phrase elliptique, et n'est qu'une improbation de l'auteur. D'autres ont prétendu que le mot *quelque* précédant un adjectif devrait être adverbe [1].

97. Entre les grands *héros* ce sont les plus vulgaires.

Il faut encore observer que *héros* signifiant toujours un grand homme de guerre, on ne peut pas dire que les *héros* soient les plus vulgaires parmi les conquérants. Il y a ici peu de précision dans le sens et dans les expressions.

154. Où le jour prend sa source.

Quelques-uns ont douté qu'on pût dire : *la source du jour.*

ÉPITRE II[e].

1. A quoi réveiller *mes* Muses endormies?

Plusieurs n'ont pas cru qu'on pût dire : *mes* Muses, comme on dit : *mes* œuvres et *mes* talents.

[1] L'Académie n'a pas décidé ; mais on a cru lui obéir lorsque, dans l'édition de 1747, on a porté *quelques*.

ÉPITRE IIIe.

16. C'est la honte du bien.

Quelques-uns ont cru que cette expression ne rendait pas la *fausse honte*, que l'auteur veut dire.

40. Voilà tout son corps *cangréné*.

Il faut : *gangrené* [1].

51. C'est toi qui fis tomber le premier malheureux.

Le motif que l'auteur donne à Adam n'est pas le vrai. C'est la complaisance, la faiblesse, et non la honte.

77. De ce *nid* à l'instant.

Le *d* final de *nid* ne se faisant pas sentir, il y a ici un hiatus.

[1] Ici encore l'Académie a changé l'orthographe, que Chapelain persistait à conserver.

ÉPITRE IVe.

71. Son front *cicatricé* rend son air furieux [1].

Malgré les raisons dont l'auteur se sert pour

[1] Boileau a toujours écrit *cicatricé*. Il a fait imprimer ainsi ce vers dans toutes les éditions de son vivant. Les commentateurs ont fait changer cette orthographe dès la première édition faite après la mort de Boileau, en 1713. Mais on lui en avait fait la critique à lui-même au sein de l'Académie. La discussion s'y était établie. Il y avait soutenu ses motifs, et j'avoue que je trouve qu'ils sont parfaitement fondés. Il disait que *cicatrisé* signifie évidemment ce qui se *cicatrise*, appartenant au verbe *cicatriser* et en dérivant; mais que *cicatricé* indique ce qui porte des *cicatrices*, appartenant ainsi au substantif *cicatrice* et en dérivant.

Aussi est-ce parce que telle était l'opinion de Boileau et parce qu'il l'avait soutenue pendant toute sa vie avec ténacité dans les discussions et conversations avec ses collègues, ainsi que dans toutes les impressions de cette satire, que lorsque l'Académie a voulu faire l'examen de ses œuvres, elle a eu soin de rappeler que c'est après avoir connu quelle était l'opinion de l'auteur, et *malgré les raisons dont il se servait* pour la soutenir, que l'Académie a cru devoir rendre un arrêt.

Mais sur quoi a-t-elle fondé sa décision? sur ce que le mot *cicatricé* n'est pas autorisé. Elle entend sans doute, parce qu'il n'est pas autorisé par l'usage. On peut lui répondre d'abord que c'est à elle à faire naître l'usage, et qu'elle est trop modeste quand elle doute de son influence. Mais on peut ajouter qu'en conservant dans l'œuvre d'un grand poëte un mot tel qu'il a voulu l'écrire pour exprimer exactement sa pensée, on respecte avec justice son droit d'écrivain, et on le doit; mais, de plus, il est à remarquer ici qu'en changeant l'orthographe de Boileau, on affaiblit grandement sa pensée.

S'il avait voulu peindre d'une manière douce et touchante un guerrier blessé dont la plaie commence à se fermer, il aurait pu dire :

Son front *cicatrisé* m'inspirait la pitié.

mettre *cicatricé*, il faudrait *cicatrisé*, le premier n'étant pas autorisé.

ÉPITRE V^e^.

29 Si le soleil est fixe ou tourne sur son axe,
Si Saturne à nos yeux peut faire un *parallaxe*.

Tout le monde sait que ces deux vers ne sont pas d'un auteur qui connût l'astronomie. D'ailleurs, *parallaxe* est du genre féminin.

71. Le vieillard *caterrheux*.

On dit aujourd'hui : *catarrheux* [1].

Mais lorsqu'il veut peindre le Rhin qui prend d'un vieux guerrier la figure poudreuse, ce n'est plus la pitié qu'il veut inspirer, c'est la terreur ; ce n'est plus une légère blessure à moitié guérie qu'il rappelle, ce sont les vieilles, larges, profondes et nombreuses traces des luttes, des batailles qu'il veut retracer à la vue, et il dit alors, de ce vieux guerrier :

Son front *cicatricé* rend son air furieux.

Je crois donc que nous pouvons encore cette fois admirer l'œuvre de Boileau, et prier la langue française de fléchir sous son génie.

[1] Il est vrai qu'on disait autrefois *caterrheux*, et qu'on écrit et prononce aujourd'hui *catarrhe* et *catarrheux;* mais, par une autre irrégularité, on écrit encore *cathartique*, comme purgatif contre les catarrhes, Pourquoi le déplacement de l'*h* dans ce mot?

ÉPITRE VIe.

29. Quelquefois *aux appas* d'un hameçon perfide.

Il faut : *à l'apas*[1].

155. Chercher quels sont les biens véritables *et* faux.

Il faudrait : *ou faux*[2].

ÉPITRE IXe.

1. Dangereux ennemi de tout *mauvais* flatteur.

Mauvais est ici une épithète oisive ou fausse[3].

[1] Telle est la note écrite sur le registre de l'Académie. Il est probable que c'est le secrétaire qui a mal écrit. L'Académie a décidé qu'il fallait le singulier; mais, dans le dictionnaire même de l'Académie, le singulier est l'*appât* et non pas l'*apas*.

Quant à sa décision, elle est parfaitement juste. Il faut le singulier *à l'appât*, puisque l'hameçon est au singulier. Il faudrait *aux appâts*, s'il y avait *des hameçons perfides*.

[2] L'erreur était bien évidente; cependant le vers n'a été rectifié qu'en 1747.

L'Académie n'a fait aucun examen des épîtres VII et VIII.

[3] Je crois que *mauvais* est une épithète parfaitement juste et bien placée ici, puisqu'il y a beaucoup de bons flatteurs dans le monde, et

La suite fait voir que par *mauvais* l'auteur veut dire *maladroit*.

37. Un cœur noble est content de ce qu'il trouve en *lui*.

Boileau, dans tous ses ouvrages, se sert presque toujours du pronom *soi* au lieu de *lui*, ce qui n'est pas exact; et ici il se sert du pronom *lui*, quoique *soi* eût peut-être mieux convenu, à moins qu'il n'eût mis : *en lui-même*[1].

ÉPITRE Xe.

7. Vains et faibles enfants dans ma vieillesse nés.

Plusieurs ont trouvé l'inversion forcée et le vers un peu dur.

11. D'un *sel* réjouissant.

Cette épithète ne répond point à *sel* comme *piquant*, qui serait pris pour *sel* au figuré.

qu'on a très-souvent l'occasion de l'être honnêtement et utilement. Je n'en cite qu'un exemple : Racine et Boileau ont été les très-vertueux flatteurs de Louis XIV.

[1] Il n'y a pas de doute à avoir. *Soi* eût été mieux que *lui* dans cette phrase.

13. Mais *perdez* cette erreur.

On ne dit point : *perdre* une erreur.

75. Que si *mêmes* un jour...

On voit par ce vers que *même*, adverbe, admettait en vers une *s* finale quand le poëte en avait besoin [1].

ÉPITRE XIe.

17. De paroles dans l'air par élans *envolées*.

Plusieurs ont dit qu'*envoler* ne peut s'employer qu'au réciproque, et qu'on ne doit pas dire : *des paroles envolées*.

56. Ce qu'ont *d'esprits plus fins* et la ville et la cour.

Il faudrait : *de plus fins esprits*.

[1] Il peut y en avoir des exemples; mais, quelque nombreux qu'ils puissent être, ils ne sont pas moins mauvais. C'est dénaturer la langue que d'ôter ainsi à l'adverbe son caractère propre.

63. Des mots si mal *s'entr'accordants.*

Quelques-uns ont douté que ce mot fût français [1].

75. Sorcières...

Ce mot a paru ignoble et même impropre aussi.

77. Sans cesse poursuivant ses fugitives *fées.*

Le sens est louche, parce qu'on ne sait si *fées* se rapportent aux Muses ou à la cadence, la rime, l'expression, la mesure et autres.

102. Lui font scier des rocs, lui font fendre des chênes.

Plusieurs ont trouvé cette métaphore trop forcée.

ÉPITRE XIIe.

10. La grâce en nous *prête d'entrer.*

L'exactitude voudrait : *près d'entrer* ou *prête à entrer.*

[1] Ne peut-on pas répondre à l'Académie : Faites-le français, s'il ne l'est pas encore? Car ce mot exprime bien ce qu'il veut dire, et il sera utilement placé dans le langage.

35. A le chercher la peur nous dispose et nous aide,
Mais il ne vient jamais que l'amour ne succède.

L'Académie a trouvé cette pièce très-faible, et, par respect pour la matière, n'a pas voulu en faire une critique détaillée[1].

[1] Telle a été la déclaration de l'Académie inscrite sur son registre.



L'ART POÉTIQUE

CHANT PREMIER.

10. Un *amour* de rimer.

Quelques-uns ont douté qu'on pût employer *amour* avec un infinitif.

27. Ou plaisant ou sublime.

Il n'y a pas d'opposition entre ces deux expressions.

47. Aussitôt on se noie.

La figure n'est pas juste ; on tombe sur un chemin glissant, mais on ne s'y noie pas.

49. Un auteur, *quelquefois* trop plein de son objet,
Jamais, sans l'épuiser, n'abandonne un sujet.

Quelquefois et *jamais* ne vont pas bien ensemble[1].

[1] Il me semble que cet examen de l'Académie produit l'effet de faire

63. Voulez-vous du public mériter *les amours?*

Quelques-uns ont dit que *les amours* ne signifient pas *les suffrages*, et que *les amours* ne sont même pas synonymes *d'amour* au singulier.

72. En vain *brille* à nos yeux.

Plusieurs ont dit que *brillerait* vaudrait mieux, dans le sens de l'auteur.

76. Passer du grave au doux, du plaisant au sévère.

On n'a pas trouvé assez d'exactitude et de précision dans ces oppositions.

107. Gardez qu'une voyelle, à courir trop *hâtée*.

On ne dit point *hâtée à*, mais *hâtée de*.

175. C'est peu qu'*en* un ouvrage où les fautes fourmillent.

Il faudrait : c'est peu que *dans* un ouvrage. On met *dans* quand le substantif est déterminé par une qualification.

remarquer des fautes qui étonnent, et qu'en général les critiques qu'elle fait sont incontestables.

177. Il faut que chaque chose *y* soit mise en son lieu.

On a trouvé ici une espèce d'équivoque, attendu que l'adverbe relatif *y* se rapporte à l'ouvrage où les fautes fourmillent, et que ces deux vers ne sont pas liés avec les deux suivants.

CHANT IIe.

1. *Telle* qu'une bergère...
Ne charge point sa tête, etc.

L'exactitude grammaticale exigerait :

Ainsi qu'une bergère...
Ne charge point sa tête, etc.

Mais on a cru qu'en vers on pouvait passer le tour de l'auteur.

20. Ses vers *baisent* la terre et rampent tristement.

La plupart ont blâmé cette expression : *ses vers baisent la terre*[1].

[1] Je crois qu'on aurait pu blâmer également *ses vers rampent*.

137. Et n'allez pas toujours d'une pointe frivole
Aiguiser par la queue une épigramme folle.

Ces deux vers n'ont pas paru dignes de l'ouvrage[1].

195. *Mais...*

Ce *mais* est trop voisin du dernier *mais* qui est au vers 192.

197. Gardez qu'un sot orgueil ne vous vienne *enfumer*.

Enfumer : cette expression est ignoble et ne rend pas le sens d'*enivrer*.

CHANT IIIe

12. *Où* tout Paris en foule apporte ses suffrages.

Plusieurs ont douté si cet *où*, qui se rapporte à *ouvrages*, est ici le mot propre[2].

[1] J'avoue que je ne suis pas aussi sévère ici. Ces deux vers me paraissent contenir une pensée vraie, un sage conseil, exprimés avec esprit et en bons termes.

[2] Les examens du IIIe et du IVe chant sont de d'Alembert, ainsi que celui du *Lutrin*. Il les a écrits lui-même, mais comme ses prédécesseurs, *currente calamo*.

115. *Gardez donc* de donner...

On dirait aujourd'hui *gardez-vous* de donner. Même remarque sur le vers 107 du chant IIe.

276. Qui sans faire d'abord de si haute promesse.

On a cru qu'il fallait le pluriel.

289. On peut être à la fois et pompeux et *plaisant*.

Plaisant, ici et dans plusieurs autres endroits, ne signifie qu'*agréable*. On ne l'emploierait plus dans ce sens.

293. Se croiraient faire affront.

Quelques-uns ont trouvé cette expression peu naturelle.

421. J'aime sur le théâtre un *agréable* auteur
Qui, sans se *diffamer*...

Agréable a paru trop faible et *diffamer* trop fort.

CHANT IV[e].

33. Vous donne en ces réduits, prompts à crier : Merveille !

Quelques-uns ont blâmé ce vers comme peu naturel [1].

49. Assidu *consultant.*

Consultant ne se prend plus substantivement que pour celui qui donne conseil, et non pour celui qui consulte.

50. *Un fat* quelquefois ouvre un avis important.

Plusieurs auraient préféré *un sot.*

83. Tel s'est fait par ses vers *distinguer* dans la ville
Qui jamais de Lucain n'a *distingué* Virgile.

Distinguer et *distingué.* Cette espèce d'antithèse de mots a paru puérile à plusieurs.

[1] Cependant Corneille l'a employé, comme Boileau, bien simplement et naturellement. Il dit :

J'ai peu de voix pour moi, mais je les ai sans brigue ;
Et mon ambition, pour faire plus de bruit,
Ne les va point quêter de réduit en réduit.

122. Cultivez vos amis. Soyez *homme de foi.*

Quelques-uns ont blâmé cette expression pour dire *homme de probité.*

127. Je sais qu'un noble esprit...

Quelques-uns ont trouvé cette expression peu heureuse.

184. Horace a bu son saoul.

Cette expression a paru ignoble.

202. Que pour lui l'épigramme aiguise tous ses traits.

La plupart ont trouvé ce vers louche et sans précision.

205 ... *Au bruit* de ses exploits.

Au bruit a paru impropre pour dire *en célébrant, en chantant* des exploits.

208. Soi-même se noyant pour *sortir du naufrage.*

Plusieurs ont trouvé faible l'image de *sortir du naufrage;* et quelques-uns ont trouvé de plus dans ce vers un jeu de mots trop petit.

232. De tous vos *pas fameux* observateur fidèle.

On a trouvé les *pas fameux* une expression impropre.

233. Quelquefois du bon or je sépare le faux.

La métaphore de ce vers a paru à la plupart complétement incohérente avec celle du vers précédent.

234. Et *des auteurs grossiers* j'attaque les défauts.

On a trouvé cette expression : *des auteurs grossiers*, impropre[1].

[1] On voit que l'Académie conserve jusqu'à la fin une complète précision. Il est évident qu'elle n'a voulu écrire que pour les grammairiens.



LE LUTRIN

CHANT PREMIER[1].

140. ... *Benedicat vos.*

La rime de *vos* avec *travaux* n'a pas paru exacte.

192. Tes bénédictions, dans le trouble croissant,
Tu pourras les répandre et par vingt et par cent.

Ces deux vers n'ont pas paru dignes du reste. Le premier n'a pas paru clair, le second a paru négligé.

221. A leur *saint* assemblage.

Saint a paru impropre à quelques-uns; d'autres ne l'ont trouvé qu'ironique.

[1] Cet examen du poëme du *Lutrin* a été fait, il est vrai, par l'Académie. Il a été délibéré dans ses assemblées; mais elles étaient peu nombreuses. D'Alembert a rédigé les décisions. On voit combien il les a brièvement énoncées; il n'en a pas même exposé les motifs, et il n'en a jamais détaillé les discussions. Cependant on voit aussi que ces remarques apportent souvent des lumières sur les difficultés de la langue et de la poésie françaises.

225. Un des noms reste encore.

On croit qu'il aurait été nécessaire d'ajouter *à tirer*, pour une clarté parfaite.

CHANT II[e].

14. Qu'a *suivi* l'hyménée.

Il faut *suivis*, et trois éditions portent *suivi*.

30. Je n'ai *point* exigé ni serments ni promesses.

Point est de trop.

39. *Les solides bienfaits.*

Les solides bienfaits a paru impropre.

156. De *ce séjour* chéri *vient* encor me chasser.

Plusieurs ont trouvé le sens de ce vers louche. On ne sait si *ce séjour* se rapporte à *Cîteaux* ou à la *sainte chapelle*, et le mot *vient* augmente l'équivoque.

CHANT III[e].

7. Présentant de loin *leur objet.*

Quelques-uns ont blâmé *leur objet* pour dire *l'objet qu'ils sont* et non *l'objet qu'ils ont* en vue. Le plus grand nombre ont cru cette expression permise, surtout en poésie[1].

29. Elle voit le barbier *qui*...
Tient... et chacun *célébrer.*

On a blâmé le concours de ces deux régimes, *qui tient* et *célébrer*, réunis dans la même phrase et sous le même verbe *voit.* Quelques-uns cependant ont trouvé de la grâce dans cette licence.

53. Et *bientôt*, *au* brasier.

Bientôt, au a paru un peu dur et l'inversion mauvaise. *Au brasier* ne se rapporte pas naturellement à *allumée.*

[1] Il eût été bien facile de mettre *leur aspect* au lieu de *leur objet.*

57. Le temple *à sa faveur* est ouvert.

On a cru qu'on ne pouvait pas dire, même en parlant d'une personne, *à ma faveur*, *à votre faveur*, *à sa faveur*, parce que *à la faveur* est une espèce d'adverbe qui ne peut pas se décliner sans se dénaturer.

CHANT IV[e].

39. Gillot [1] en vain *l'assure*...

On ne dit plus *assurer* quelqu'un, pour le *rassurer*.

128. Tout le chapitre éveillé *devant lui*.

Devant lui pour *avant lui* ne se dit plus [2].

[1] Je ne sais pourquoi d'Alembert a mis Gillot. Toutes les éditions portent Girot, et c'était lui-même un faux nom donné par Boileau à un nommé Brunot.

[2] Vaugelas avait dit du temps de Corneille sur ces deux mots : « Tous deux sont bons, mais *avant lui* est plus de la cour. »

CHANT Ve.

3. Et contemple longtemps avec des yeux *confus*.

On a été partagé longtemps sur le sens de ce mot *confus*.

92. ... Le chemin *disparaît*
Et le pilier... *décroît*.

Disparaît et *décroît* ne riment plus.

94. ... A leur *faim* indomptable.

La rencontre de *faim* avec *in* d'indomptable a paru dure.

116. De jalousie *épris*.

Épris a paru faible.

131. Sa troupe le *croit* mort, et chacun *empressé*
Se *croit* frappé du coup dont il le voit blessé.

Empressé, ainsi en l'air, a paru cheville, et il y a incohérence avec ce qui suit. Il y a aussi deux *croit*.

161. ... Une douleur *amère*.

Quelques-uns ont douté qu'*amère* puisse se dire d'une douleur physique.

189. Pour te *couvrir de* sa main redoutable.

La plupart ont trouvé impropre *couvrir de*, au lieu de *garantir de*.

236. A couvert de l'*insulte* sacré.

Insulte n'est plus aujourd'hui que féminin.

CHANT VIe.

173. En vain, pour *gagner temps*.

Gagner temps a vieilli dans le style noble.

174. *Traîne* d'un dernier mot les syllabes honteuses.

La plupart auraient désiré *il traîne*, pour plus d'exactitude.



TREIZIÈME ÉPITRE

DE BOILEAU

J'ai parcouru la correspondance de Racine avec Boileau; j'ai recherché et indiqué les corrections nécessaires. Ensuite, j'ai publié une lettre inédite de Boileau. Enfin, j'ai fait connaître l'examen grammatical de l'Académie française sur ses œuvres. Il me semble convenable d'insérer aussi dans ce recueil une épître de ce poëte, puisqu'elle n'est dans aucune édition.

Cette épître a été adressée par lui au marquis de Termes, avec qui il était intimement lié de société et d'amitié. Lorsque Boileau voulait citer les hommes les plus délicats qui savaient le mieux juger l'élégance et le bon goût, il nommait d'Aguesseau à la ville et le marquis de Termes à la cour [1].

[1] Les commentateurs des œuvres de Boileau disent que le marquis de Termes était Roger de Pardaillan de Gondrin; c'est une erreur; Roger-Hector de Pardaillan de Gondrin fut marquis d'Antin, il fut chevalier d'honneur de madame la duchesse d'Orléans.

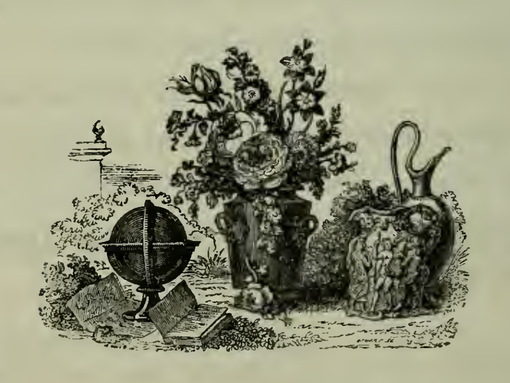
C'est son frère, César-Auguste de Pardaillan, qui fut marquis de Termes; il fut premier gentilhomme de Gaston de France, duc d'Orléans.

Ce fut le fils de Roger-Hector, nommé Louis-Henri de Pardaillan, qui

Cette épître n'a paru qu'après la mort de Boileau, mais elle a été imprimée sous son nom. Elle n'a été démentie par personne, et cependant elle n'a jamais été comprise dans ses œuvres. Je crois pourtant qu'on reconnaîtra qu'il n'y a que lui qui pouvait donner les détails de sa vie, ainsi qu'ils sont racontés dans cette épître, et personne que lui qui pouvait exprimer si dignement sa reconnaissance des bienfaits du roi.

fut marquis de Montespan et qui épousa Françoise-Athénaïse de Rochechouart. Il mourut en novembre 1702, et sa femme est morte le 28 mai 1707, âgée de soixante-six ans.

Le marquis de Termes était donc l'oncle du mari de la marquise de Montespan, à qui Racine et Boileau ont adressé tant d'hommages.



ÉPITRE DE BOILEAU

A M. LE MARQUIS DE TERMES

Tant qu'ici de concert Bacchus avec Pomone
Fourniront aux plaisirs que la campagne donne,
Épris d'un doux repos qu'on ignore à la cour,
Marquis, n'espère pas que je sois de retour,
Que lorsque les frimas, enfants de la froidure,
Reviendront en novembre engourdir la nature.

Loin de mes envieux et du bruit de Paris,
Dans ma maison d'Auteuil, je dors, je bois, je ris;
Tantôt j'écris en vers, tantôt j'écris en prose.
Là, sans ambition, contemplant toute chose,
Sans dettes, sans procès, sans femme, sans enfants,
Rien ne saurait troubler les plaisirs que j'y prends[1].

[1] Je crois que tous les poëtes regarderont ce commencement de cette épître comme très-digne de Boileau, et comme étant de son bon style.

Que Damis, dans son parc enrichi de statues,
Regarde avec mépris mes poires, mes laitues;
Que tout bouffi d'orgueil de son nouvel emploi,
Ce rusé courtisan sans honneur et sans foi,
S'engraissant à l'abri du nom sacré du prince,
Fasse pleuvoir chez lui tout l'or d'une province;
Que le marbre et l'azur brillent dans son palais;
Qu'il se voie obéi d'un monde de valets;
Qu'avec luxe en tous temps sa table soit servie :
Son prétendu bonheur ne me fait point d'envie.

Le calme aux yeux riants qui règne en ma maison
Montre assez que mon cœur, soumis à la raison,
Aime à se contenir dans de justes limites,
Et ne va point former de désirs illicites.
Par là des soins cuisants les traits sont émoussés,
Et leurs noirs escadrons loin de moi repoussés.

Ainsi, ni les remords, ni les fâcheuses craintes,
Ne me font point sentir leurs cruelles atteintes;
Ni du luxe effronté les séduisants appas,
Ni l'âpre soif de l'or ne me tourmentent pas [1].

[1] On voit ici tous les sentiments de Boileau : l'amour du repos à la campagne, le goût de la médiocrité, et la critique habituelle des sentiments contraires. C'est lui qui a dit :

... Moi, vivre à Paris! Eh! qu'y voudrais-je faire?
Je ne sais ni tromper, ni feindre, ni mentir.

On ne voit point non plus la hideuse lésine,
De son étique souffle infecter ma cuisine[1],
Et m'inspirant toujours d'être plus ménager,
Avec ses doigts crochus m'arracher le manger.

Car, marquis, ne crois pas que je reste au village
Pour pouvoir sans témoin me priver davantage :
Je veux avec honneur me servir de mon bien,
Et pour me contenter je n'épargnerai rien.

Ce n'est pas toutefois que d'une ardeur gourmande
Je veuille dépeupler notre forêt normande;
D'ortolans délicats me gorger les hivers,
Ou donner cent écus d'un litron de pois verts.
Chacun sur son avoir doit régler sa dépense :
C'est là surtout, c'est là qu'éclate la prudence.
Tu te vois de grands biens, fais grand'chère et grand feu;
Mais toi qui n'en as pas, contente-toi de peu.
Sois simple en tes habits et sois frugal à table;
Cette juste mesure est d'autant plus louable,
Qu'il est en toute chose un doux tempérament,
Que le plus ou le moins détruit également.

[1] Boileau a souvent employé dans ses vers, sans répugnance, le mot *cuisine*, comme s'il était parfaitement noble.

Satire I : Chercher son pain de cuisine en cuisine.
Satire III : A-t-on par quelque édit réformé la cuisine?
Et satire X : On condamna la cave, on ferma la cuisine.

Pour moi, grâce à Louis, dont les mains bienfaisantes
Tous les ans sans manquer viennent grossir mes rentes,
Je brave la misère et la craindrais en vain;
Je dépense aujourd'hui ce qui revient demain.
Employant sagement ce que le ciel m'envoie,
J'en recueille les fruits d'une innocente joie;
Et sachant me livrer à des plaisirs permis,
Ma table quelquefois régale mes amis [1].

C'est ce que ne fait point, dans sa manie étrange,
Le baron pâle et sec qui se plaint ce qu'il mange [2].
Faute du nécessaire on le verrait mourir,
Si sa fille, pour vivre et pour le secourir,
Ne faisait prudemment de fréquentes saignées
A cet or que sans risque elle dîme à poignées.
L'amas en est si grand, qu'aux vols qu'elle commet,
Cet or ne semble point recevoir du déchet.

[1] On voit qu'il n'y a que lui qui pouvait ainsi exprimer si sincèrement et si noblement sa reconnaissance envers le grand roi qu'il a remercié tant de fois par les plus dignes éloges.

[2] L'Académie a adopté cette expression. On lit dans son dictionnaire : « On dit qu'un homme se plaint le boire et le manger lorsqu'il se passe par avarice des choses les plus nécessaires. »

L'aveugle, cependant, parmi ses biens immenses,
Dans la peur de manquer, souffre d'affreuses transes.

Puisque Cérès remplit chaque été ses greniers,
Qu'un payeur deux fois l'an lui porte ses deniers,
Qu'a-t-il à redouter d'une rente assurée?

Ne peut-il étancher sa soif démesurée?
Cet argent pour lequel il craint tant aujourd'hui,
Durât-il encor moins, durera plus que lui.

« Mais quoi! dira d'abord quelque autre vieux avare,
» Savons-nous les malheurs que le ciel nous prépare?
» Sur ses gardes toujours l'homme doit se tenir,
» Et prévoir prudemment un fâcheux avenir.

» Nous fuyons les procès; si l'on nous en suscite,
» Et si, malgré nos soins, la goutte nous alite,
» Si le feu, par malheur, se prend à nos maisons,
» S'il nous faut essuyer de mauvaises saisons :
» Dans ces pressants besoins, que devenir? que faire?

» Aller chez l'usurier exposer sa misère,
» Souffrir tous les travers d'un naturel quinteux,
» Et s'appauvrir enfin par des emprunts honteux?

» Moi! que j'allasse ainsi dissiper mes richesses !
» Laissons faire aux Montmaur de pareilles bassesses[1].

» Et que diraient de moi mes pâles héritiers,
» En voyant engloutir maisons, champs, fiefs entiers ?
» Ma mort ne leur laissant qu'un bien triste et modique,
» Bien loin de m'élever un tombeau magnifique,
» Où l'airain pût transmettre à la postérité,
» En termes fastueux, mon immortalité,
» A peine ils marqueraient mon tombeau vers la porte,
» Et m'y feraient porter sans convoi!

» — Mais qu'importe,
» Qu'on vous ensevelisse ou plus près ou plus loin?
» Vous qui n'avez de vous maintenant aucun soin,
» Vous craignez, quand la mort aura su vous surprendre,
» Qu'on ne respecte pas votre inutile cendre!
» Songez plutôt, bonhomme, à jouir de vos biens.

[1] Laissons faire aux Montmaur de pareilles bassesses.

Boileau a cité Montmaur dans sa première satire. Voici quelle fut sa vie :

Pierre de Montmaur était d'une famille noble de la Marche, en Limousin; il se fit jésuite et fut envoyé à Rome, où il professa pendant trois ans la classe de grammaire au collége des Jésuites. Mais sa conduite ne fut pas régulière. Ils le chassèrent de leur ordre. Il erra alors dans le midi de la France, comme marchand d'orviétan et de drogues. Il fit à ce commerce une fortune assez considérable en argent comptant, et revint alors à Paris, où il la dépensa bientôt. Quand il n'eut plus rien, il fit des vers pour le cardinal de Richelieu, et reçut de lui de nombreuses aumônes. Mais

» — Non, non, dit-il, l'ardeur d'enrichir tous les miens
» Est le noble aiguillon qui plus que tout me presse.
» Courage, mes enfants! accumulons sans cesse.
» Car quel secret plaisir ne ressentons-nous pas
» De voir de jour en jour croître un tas de ducats,
» Puisque c'est à ce poids, dans le siècle où nous sommes,
» Qu'à la cour, à la ville, on pèse tous les hommes!

» Il est vrai que l'on voit des esprits opposés,
» Qui, par un faux honneur sottement abusés,
» Donnent tout noblement à qui veut bien les suivre,
» Comme s'ils n'avaient plus que quelques jours à vivre.
» Mais qu'y faire? ici-bas chacun suit son penchant:
» Le mien est d'épargner. Est-ce un crime si grand?

» Quand, après bien des jours de sueur et de peine,
» On se voit de louis une cassette pleine,
» Sachant ce que ce bien a coûté d'amasser,
» Il faudrait être sot pour l'aller dépenser;
» Car, pour peu qu'on l'entame, adieu toute la somme:
» L'argent s'en va bientôt, sans savoir quand ni comme;
» Ainsi, quand d'un tonneau le flanc est entr'ouvert,
» Le vin qu'on y gardait coule, fuit et se perd.

il n'épargna rien. Il avait pris goût à la misère, et vécut toujours pauvre et mendiant. Il est donc très-naturel que Boileau, dans sa dernière satire, ait une seconde fois rappelé Montmaur comme modèle de la plus honteuse dissipation des richesses. Montmaur était né en 1574, et mourut en 1648.

» — Mais si vous n'y touchez, avare insatiable,
» Qu'a pour vous ce trésor d'utile et d'agréable?
» Apprenez que l'argent est fait pour en jouir,
» Et non point pour aller en tremblant l'enfouir;
» Qu'il nous sert à parer les traits de la misère;
» Qu'on doit en acheter au moins le nécessaire. »

Mais un avare est sourd; on a beau le prêcher,
Le mépris du public ne le saurait toucher.
« On me siffle, dit-il. Bon. Comptant mes pistoles,
» Je m'applaudis chez moi de ces contes frivoles. »

Quoi donc? l'homme peut-il, de soi-même ennemi,
Pour quelque peu de bien ne vivre qu'à demi,
Souffrir le froid, le chaud, altérer sa nature,
Par d'éternels soupçons se donnant la torture,
Redouter à la fois le vol, l'embrasement?
Si le bien avec soi traîne tant de tourment,
J'aime mieux à jamais me voir pauvre à Bicêtre.

Pour vous, mes héritiers, qui que vous puissiez être,
Neveux, cousins, parents, je vous l'annonce au moins,
Je ne suis pas d'humeur à prendre tant de soins.
Car, enfin, je suis vieux : bientôt, d'un coup funeste,
La Parque va couper la trame qui me reste.

Ainsi, prêt à subir cette commune loi,
Loin de vivre pour vous, je veux songer à moi,
Me faire des trésors dont Pluton se contente,
Et qui puissent fléchir Éaque et Rhadamante.
Il me ferait beau voir, sans meubles, sans habits,
Me nourrir tristement d'oignons et de pain bis;
Poussant encor plus loin ma sotte complaisance,
Vous rendre jour par jour compte de ma dépense;
Afin qu'après ma mort, au gré de vos désirs,
Vous puissiez vous plonger dans de honteux plaisirs.

En vous laissant nos biens, nous sommes responsables
Des maux dont leur excès peut vous rendre coupables.
Souvent le trop de bien nous est pernicieux;
L'abondance a rendu les hommes vicieux;
La mollesse, sa sœur, nuit et jour les amorce;
La médiocrité nous rend sages par force.

Tant qu'Arbas ne se vit qu'un simple revenu,
Ce fut un magistrat vigilant, retenu;
Ami de l'équité, juge intègre du vice,
Le bandeau sur les yeux, il rendit la justice.

Mais depuis qu'héritier d'un fermier général,
Il nage dans des biens[1] amassés bien ou mal,

[1] Boileau a déjà dit dans sa quatrième satire :

Vous nagez dans les biens.

Abandonnant le soin de ses propres affaires,
Il s'est initié dans de nouveaux mystères;
Il joue avec fureur, il boit avec excès;
L'innocent accusé chez lui n'a plus d'accès;
L'intérêt ou l'amour, dans la moindre sentence,
Par des poids altérés font pencher la balance.

Or donc, contentez-vous du peu de bien que j'ai;
Le voici; tel qu'il est, je vous le laisserai.
Entraîné par mon astre au bord de l'Hippocrène,
Et forcé dès quinze ans d'y boire à tasse pleine,
Je préférai l'étude au désir d'amasser.
Ayant ainsi vécu, que puis-je vous laisser?
Les zélés courtisans des filles de mémoire
Ne songent qu'à goûter les plaisirs de la gloire,
Et par un vers nombreux, non encore chanté,
Qu'à se faire une route à l'immortalité.
Leurs esprits élevés au-dessus de la terre
Ne vont point s'abaisser aux faux biens qu'elle enserre.
Toujours aiguillonnés du désir de l'honneur,
Sur l'espoir d'un beau nom ils fondent leur bonheur;
Un peu de laurier vert dont Phœbus les couronne
Est tout ce qu'au Parnasse on promet et l'on donne.

Si, loin d'être attiré par les chastes douceurs
Que répand à longs traits la troupe des neuf sœurs,

Un poëte, animé d'un gain lâche et sordide,
N'avait dans ses chansons que l'intérêt pour guide,
Bientôt, au bruit aigu de ses sons discordants,
Pégase effarouché prendrait le mors aux dents,
Les Muses en courroux, le repoussant loin d'elles,
Lui défendraient le bord de leurs eaux immortelles,
Et peut-être à jamais lui glaceraient la voix.

De plus nobles pensers font rêver dans les bois.
Oui, pour pouvoir produire un immortel ouvrage,
Il faut, dans ses désirs, qu'un poëte soit sage;
La sagesse est la source et l'âme des beaux vers;
On l'hume[1] avec l'air pur de ces bois toujours verts.
Content de peu, c'est là qu'on apprend à bien vivre,
Qu'on fuit ce qu'on doit fuir, qu'on suit ce qu'on doit suivre,
Et, sans se tourmenter sur l'aveugle avenir,
Là qu'on attend le bien qu'on voit de loin venir.

Mais il faut l'avouer, tous les hommes, esclaves,
Ne sont pas plus tôt nés qu'ils forgent leurs entraves.
En vain nous nous vantons dans nos rogues écrits,
A l'abri du savoir, d'affranchir les esprits.

[1] *On l'hume...* Boileau n'a donc pas regardé l'*h* comme aspiré dans ce mot, car il pouvait dire :

On la hume en l'air pur de ces bois toujours verts.

Cet amour pour les vers qui nous lie à l'étude,
Pour un joug glorieux[1], n'est pas un joug moins rude.

C'est une passion qui, naissant au berceau,
S'accroît de jour en jour et suit jusqu'au tombeau.
Pour nous en délivrer, il n'est point de remède;
L'importun Apollon jour et nuit nous obsède.
Sans égard pour le temps, sans respect pour le lieu,
Il nous faut obéir aux fureurs de ce dieu.
Triste condition que celle d'un poëte!
Il est esclave né de sa verve indiscrète.
En vain, pendant au croc et lyre et violon,
J'avais promis enfin de quitter Apollon,
De ne plus écouter ses sœurs enchanteresses.
Parjure à mes lecteurs, j'ai faussé mes promesses;
Car sitôt que ce dieu est venu me tenter,
A ses premiers efforts je n'ai pu résister.

C'est là l'effet fatal d'un ascendant bizarre.
En cela le poëte est semblable à l'avare :
En vain l'un nous promet d'abandonner Phœbus,
Et l'autre jure en vain qu'il n'amassera plus.

[1] Pour un joug glorieux, n'est pas un joug moins rude.

Voilà le *pour* employé par Boileau comme Racine l'employait aussi; cependant Vaugelas le réprouvait, et on ne l'a pas repris.

Rien ne semble plus à propos que de rappeler, pour terminer ce qui concerne Boileau, l'éloge que Port-Royal lui a consacré.

On verra quelle estime complète la congrégation conserva pour sa mémoire, et combien le caractère satirique de ce grand écrivain parut à Port-Royal admirable et même chrétien.

On verra immédiatement après combien Racine fut, au contraire, mal reçu à Port-Royal après sa mort, et combien on eut de peine à éviter la censure de sa mémoire.

Ce contraste est curieux et intéressant.



ÉLOGE DE BOILEAU

PAR

LES SUPÉRIEURS DE PORT-ROYAL

En 1711, mourut à Paris, âgé de soixante-quatorze ans et quelques mois, monsieur Nicolas Boileau, sieur Despréaux.

Il était né avec une candeur admirable.

Ce fut cette bonne qualité qui l'éloigna du barreau, auquel il s'était destiné en se faisant recevoir avocat. Il sentit une aversion invincible pour une profession dans laquelle on est souvent engagé à revêtir le mensonge des couleurs de la vérité ; et les détours de la chicane lui parurent incompatibles avec l'exacte probité.

Cette même candeur lui fit abandonner aussi la Sorbonne, où il avait commencé un cours de théologie. Il crut retrouver dans les subtilités de la scolastique ce que la pratique lui avait offert

d'incompatible avec son caractère, et il craignit qu'au milieu de cet amas de distinctions souvent frivoles, la vérité ne cherchât vainement où se mettre à l'abri.

Il renonça donc aux deux seules professions auxquelles on l'avait cru propre, et se livra tout entier à son génie pour la poésie. Quelque chose qu'aient publiée ses ennemis, ce fut en quelque sorte par vertu qu'il se détermina à écrire des satires. L'amour du vrai, encore plus que la délicatesse de son goût, le fit entrer dans cette périlleuse carrière, et il n'y fit pas moins le procès à tous les vices qu'aux défauts des mauvais écrivains.

Mais ce qui fait, en qualité d'auteur, sa principale gloire, ce qui fera vivre son nom autant que le nom français, ce qui lui acquit pendant sa vie l'estime de tous les honnêtes gens, enfin ce qui rend sa mémoire, qu'on nous permette de le dire, digne de nos respects, c'est non-seulement d'avoir épargné les personnes, et souvent rendu justice à leurs bonnes qualités en censurant leurs écrits, mais encore d'avoir asservi aux lois de la pudeur la plus scrupuleuse un genre de poésie qui, jusqu'à lui, n'avait emprunté presque tous ses agréments qu'à des charmes dangereux, que la licence et le libertinage offrent aux cœurs corrompus.

Les mœurs de M. Despréaux furent aussi pures que ses écrits. Sa conscience ne fut pas seulement délicate à conduire sa plume, elle le parut dans tout le cours de sa vie, et surtout dans la manière dont il répara l'injustice d'une action qu'un abus qui régnait encore au temps de sa jeunesse semblait rendre légitime.

Pendant qu'il étudiait en théologie, il avait été pourvu d'un bénéfice simple dans le diocèse de Beauvais. Il y avait plusieurs années qu'il en jouissait, sans même être tonsuré ni porter l'habit ecclésiastique, lorsqu'on lui fit ouvrir les yeux sur le mal qu'il y avait à un étranger de s'emparer du patrimoine des enfants. Aussitôt, ne prenant avis que de la crainte de Dieu, qui fut toujours présente à son cœur, il se démit du bénéfice entre les mains de M. de Buzenval, évêque de Beauvais, qui en était le collateur, ne voulant pas même charger sa conscience du choix de son successeur; et ayant fait le calcul de ce qu'il pouvait en avoir retiré, quelque peu à son aise qu'il fût alors, il ne balança point à restituer ce dont il avait joui injustement; il donna la moitié de la somme aux pauvres de l'endroit où était situé le bénéfice, et employa le reste en d'autres œuvres de charité.

L'équité, la droiture, la bonne foi présidèrent à

toutes ses actions. Comme l'affection pour la vertu l'avait seule érigé en censeur, il n'eut jamais aucune aigreur contre ceux qui étaient les objets de ses satires, et il leur rendit souvent des services essentiels avec plus de joie qu'il n'avait montré de force en relevant les fautes de leurs ouvrages.

Amateur de la religion, il en connut et en suivit toutes les maximes, il en pratiqua avec zèle tous les devoirs extérieurs.

Il fut ami particulier de M. Arnauld, de M. Nicole et de tout Port-Royal. Que de titres devaient l'unir à ces grands hommes et à cette sainte communauté! Sincérité pareille, même amour pour la vérité, même attachement à la sainte doctrine, même goût pour la pureté de la morale; il fit surtout voir jusques où il portait ces excellentes qualités par son épître sur l'Amour de Dieu et par sa satire de l'Équivoque, ouvrages dignes d'un poëte chrétien, et qui, malgré ce qu'en ont dit quelques critiques faussement délicats, ne laissent pas de tenir place entre les fruits les plus estimables de sa plume.

Il avait toujours vécu dans le monde sans attache pour le monde; aussi le quitta-t-il sans peine dès que les infirmités de la vieillesse l'avertirent de penser à la retraite. Il passa ses dernières années

soit à Paris, soit à Auteuil dans une espèce de solitude; des douleurs très-aiguës, de fréquents évanouissements, une fièvre presque habituelle lui annonçaient chaque jour son dernier moment; il l'attendit avec constance et tranquillité, il le vit arriver avec une piété sincère, une foi vive, une ardente charité; et sa mort fut accompagnée de tous les caractères de celle des justes, dont Dieu a coutume de couronner une vie toujours sage et toujours chrétienne.

Par son testament, il disposa de la plus grande partie de son bien en faveur des pauvres, qu'il avait toujours aimés et secourus. Son corps repose dans l'église de Saint-Jean-le-Rond, sa paroisse.



ÉPITAPHES DE RACINE

Racine mourut le 21 avril 1699, âgé de cinquante-neuf ans et quatre mois. Il avait été malade au mois d'octobre 1698, et il lui était resté une dureté au côté droit ; mais M. Morin, son médecin, lui avait assuré que ce ne serait rien et qu'il la ferait passer peu à peu par de petits remèdes qui ne lui feraient aucun embarras; elle augmenta, au contraire, de mois en mois.

Il avait fait, quatorze ans avant sa mort, un testament en ces termes : « Comme je suis incertain de l'heure à laquelle il plaira à Dieu de m'appeler, et que je puis mourir sans avoir le temps de déclarer mes dernières intentions, j'ai cru que je ferais bien de prier ici ma femme de plusieurs petites choses auxquelles j'espère qu'elle ne voudra pas manquer. »

Ce sont : une rente à sa vieille nourrice, et trois

legs, deux de cinq cents francs et un de trois cents francs, aux pauvres de Paris et de la Ferté-Milon.

Six mois avant sa mort, il fit un second testament pour ordonner qu'il fût enterré à Port-Royal.

Déjà, quelques mois auparavant, le chevalier de Coislin avait voulu y être porté; le roi, qui l'aimait, en avait été mécontent et parut contrarié aussi de ce vœu de Racine. Cependant la première fois que Boileau reparut ensuite devant lui, il lui cria du plus loin qu'il l'aperçut : « Ah! Despréaux, nous avons perdu beaucoup, vous et moi, à la mort de Racine.»

Le corps de Racine avait été déposé d'abord dans le chœur de l'église de Saint-Sulpice, et transporté dans la nuit à Port-Royal, où l'inhumation eut lieu le 23 avril.

Mais lorsqu'on voulut inscrire une épitaphe sur sa tombe, ce fut une source de grandes difficultés.

Boileau, son vieil ami, s'empressa de la rédiger. Il l'écrivit en latin, et la traduisit sur-le-champ en français.

Il avait ménagé la susceptibilité des religieuses, car il avait blâmé Racine d'avoir illustré son pays par des chefs-d'œuvre.

Voici quelle fut cette première épitaphe :

« En 1699, mourut noble homme Jean Racine,

trésorier de France, secrétaire du roi, gentilhomme ordinaire de la chambre de Sa Majesté, et l'un des quarante de l'Académie française, lequel ayant été élevé dans cette retraite avec d'autres jeunes gens qui y étudiaient, oublia pendant quelque temps la sainte éducation qu'il avait reçue et suivit les voies du siècle. Il s'appliqua imprudemment à composer des tragédies, auxquelles le théâtre français donna toutes sortes d'applaudissements; mais se souvenant enfin de son relâchement, il reprit ses premiers sentiments et rentra dans la pratique des bonnes œuvres. Sa pénitence et son affection pour ce monastère lui ont fait choisir une sépulture honorable dans le cimetière de dehors, auprès des gens de bien dont la modestie lui avait donné cet exemple. Il est mort le 21 avril, âgé de cinquante-neuf ans. »

Mais la congrégation ne voulut pas adopter une épitaphe qui exprimait des sentiments aussi modérés contre le théâtre. Racine y était accusé d'avoir suivi les voies du siècle, en ayant commis l'imprudence de composer des tragédies; on réprouvait son relâchement, on constatait sa pénitence. Ces aveux ne suffirent pas, et la congrégation fit faire une épitaphe très-violente. Elle était ainsi conçue :

« Ci-gît Jean Racine, trésorier de France, secrétaire du roi, gentilhomme de la chambre et l'un des quarante de l'Académie française. Il fut élevé d'une manière sainte et chrétienne; mais, hélas! il abandonna bientôt la piété qu'il avait d'abord fait paraître. L'ensorcellement des badineries du monde obscurcit entièrement les bonnes qualités de ce jeune homme et l'inconstance des passions changea ses premiers sentiments. En peu de temps il parut, malheureusement pour lui, comme le premier poëte tragique, et il composa plusieurs tragédies auxquelles le théâtre donna toutes sortes d'applaudissements. Mais se souvenant enfin d'où il était tombé, il embrassa la pénitence et travailla à recouvrer la piété qu'il avait perdue. Il eut horreur d'avoir employé tant d'années pour le siècle et pour ses divertissements, au lieu de les avoir consacrées à Dieu, à qui seul elles appartiennent; il déplora dans l'amertume de son cœur les applaudissements qu'il avait été assez malheureux que de s'attirer par ses poésies profanes, et il les aurait volontiers rejetés par une condamnation publique, s'il en avait eu la liberté. Attaché à la cour, non plus par les liens de la cupidité, mais par les engagements de son état, il s'appliqua à remplir tous les devoirs de la piété et de la reli-

gion avec d'autant plus de zèle qu'il avait eu plus de douleur de n'y avoir pas toujours été fidèle. Louis le Grand le choisit pour écrire l'histoire et les événements admirables de son règne. Il travaillait à cet ouvrage lorsqu'il mourut le 21 avril 1699, dans la cinquante-neuvième année de son âge, regretté de ses amis, de plusieurs grands seigneurs du royaume et du roi même. Sa modestie et son affection pour cette maison de Port-Royal lui firent choisir dans le cimetière une sépulture plus sainte que magnifique.

» Passants, unissez vos prières aux larmes de sa pénitence. »

On sent combien Boileau fut affligé de voir les sentiments que l'on attribuait à son ami, accusé d'avoir été en même temps *ensorcelé par les badineries du monde*, d'avoir à la fin déploré *dans l'amertume de son cœur* la vie qu'il avait menée, et d'en avoir eu une si grande *horreur* qu'il en avait désiré lui-même une *condamnation publique* qui aurait été véritablement infamante. Enfin, on ne voulait prier pour lui qu'en s'unissant aux larmes de *sa pénitence*. C'était passer toutes les bornes de la sévérité.

Boileau fit en sorte d'empêcher l'inscription

de cette détestable épitaphe, et il obtint heureusement d'être chargé d'en rédiger lui-même une autre, et loin de la faire plus sévère que la première, il supprima tout ce qu'il avait dit de l'oubli de Racine de sa sainte éducation et de son relâchement en suivant les voies du siècle. Aussi cette dernière épitaphe, qui contient un pur éloge, fait-elle honneur autant à Boileau qu'à Racine.

La voici :

« Ci-gît messire Jean Racine, trésorier de France, secrétaire du roi, gentilhomme de la chambre et l'un des quarante de l'Académie française.

» Il s'appliqua longtemps à composer des tragédies qui firent l'admiration de tout le monde.

» Mais enfin il quitta ces sujets profanes, pour ne plus employer son esprit et sa gloire qu'à louer CELUI qui seul mérite nos louanges.

» Les engagements de son état et la situation de ses affaires le tinrent attaché à la cour.

» Mais au milieu du commerce des hommes, il sut remplir tous les devoirs de la piété et de la religion chrétienne.

» Le roi Louis le Grand le choisit, lui et un de ses intimes amis, pour écrire l'histoire et les événements admirables de son règne.

» Pendant qu'il travaillait à cet ouvrage, il tomba dans une longue et grande maladie qui le retira de ce lieu de misères, pour l'établir dans un séjour plus heureux, la cinquante-neuvième année de son âge.

» Quoiqu'il eût eu autrefois des frayeurs horribles de la mort, il l'envisagea alors avec beaucoup de tranquillité; et il mourut, non abattu par la crainte, mais soutenu par une ferme espérance et une grande confiance en Dieu.

» Tous ses amis, entre lesquels il comptait plusieurs grands seigneurs, furent extrêmement sensibles à la perte de ce grand homme. Le roi même témoigna le regret qu'il en avait.

» Sa grande modestie et son affection singulière pour la maison de Port-Royal lui firent choisir une sépulture pauvre, mais sainte, dans ce cimetière, et il ordonna par son testament qu'on enterrât son corps auprès des gens de bien qui y reposent.

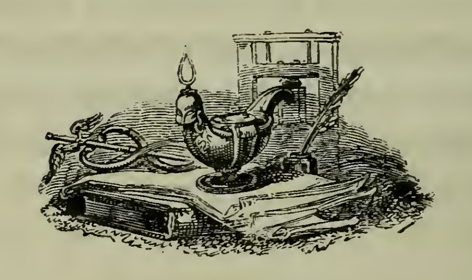
» Qui que vous soyez, qui venez ici par un motif de piété, souvenez-vous, en voyant le lieu de sa sépulture, que vous êtes mortel, et pensez plutôt à prier Dieu pour cet homme illustre qu'à lui donner des éloges. »

Racine a laissé, en mourant, sept enfants et une fortune médiocre. Madame Racine, bonne mère de famille, vécut trente-trois ans après son mari. Malheureusement elle chercha à accroître son revenu en prenant part aux opérations financières du gouvernement; et, à la chute du système de Law, elle et ses fils perdirent une partie de leur fortune. Son fils aîné avait succédé à son père comme gentilhomme de la chambre. Le cadet a été un poëte distingué; mais à l'époque de ses malheurs, lorsqu'un de ses amis lui demandait de continuer à se livrer à la poésie, il répondit qu'il l'avait abandonnée et qu'il voulait se dévouer uniquement à remplir les fonctions dont il était chargé. Il venait d'être nommé inspecteur général des fermes, à Marseille.

Voici sa réponse :

De rimer autrefois je faisais mon plaisir,
Lorsque dans les douceurs d'un aimable loisir,
Je jouissais en paix d'un revenu modeste.
Mais depuis que d'un trait de sa plume funeste,
L'impitoyable Laws a rayé tout mon bien,
D'un pénible travail je cherche le soutien.

Je prends, au lieu d'Horace, un guidon de finances,
Et je ne lis plus aujourd'hui
Qu'édits, arrêts, règlements, ordonnances.
Apollon courroucé loin de moi s'est enfui.
Ces vers le font assez connaître,
Ils sont faits en dépit des muses et de lui,
Et maintenant Pellegrin est mon maître.



SOUVENIRS DES HONNEURS

RENDUS A LA MÉMOIRE DE RACINE

CHAPITRE PREMIER

—

PRINCIPES GÉNÉRAUX DES HONNEURS POSTHUMES

On a déjà examiné et discuté, dans le journal de la Société de la morale chrétienne, la question des hommages à rendre aux hommes illustres.

Un écrivain qui a remporté plusieurs années de suite les prix des concours de la Société, a présenté, sur ce sujet, les réflexions les plus vraies et et les plus sages.

Nous allons en rappeler quelques-unes. Il a dit :

« La reconnaissance publique a plusieurs moyens de récompenser les talents et les vertus qui constituent la richesse morale des nations, ce précieux trésor qui, pour s'accroître de plus en

plus, ne demande que la juste rémunération des services rendus.

» Ces récompenses varient suivant la nature des gouvernements, des institutions et des mœurs. Elles consistent d'abord à investir des fonctions publiques, des charges et dignités diverses les citoyens qui y sont appelés par leur capacité et leur mérite; à introduire dans une classe supérieure de la société des personnes appartenant à une classe inférieure; à décerner des récompenses honorifiques, telles que l'admission dans une corporation ou dans un ordre auquel sont attachés certains avantages.

» Rome, cette cité belliqueuse et conquérante, qui abusa trop souvent de la force des armes, mais qui connut la puissance des grandes vertus, récompensait les généraux victorieux par les honneurs du triomphe, et les belles actions par des couronnes auxquelles l'opinion attachait un grand prix.

» Les récompenses que nous venons d'indiquer sont accordées, pendant l'existence des personnes qui en ont été jugées dignes, et bien qu'elles s'étendent quelquefois à leurs descendants, elles cessent ordinairement avec la durée de la vie.

» Mais il est également juste et nécessaire d'ho-

norer après leur mort la mémoire des citoyens qui se sont fait remarquer par leurs talents, leurs vertus, par d'éminents services, par de grands sacrifices et des actes de dévouement envers la société, en leur érigeant des tombeaux ou des monuments qui rappellent à la postérité ces services et ce dévouement.

» C'est un moyen précieux, une dernière ressource que la Providence a réservée aux nations et aux gouvernements pour acquitter leur dette envers les grands esprits et les hautes vertus qui ont disparu de ce monde avant d'avoir reçu les récompenses qui leur étaient dues. On sait que la plupart des grands hommes ont vécu, non-seulement ignorés et méconnus de leurs contemporains, mais souvent méprisés et persécutés par eux.

» Ne craignons pas que ces récompenses tardives et ces honneurs posthumes ne soient sans mérite et sans prix aux yeux des hommes parce que ceux auxquels ils sont décernés n'en seront pas témoins. Ne savons-nous pas combien l'espoir, même incertain, de conquérir une seconde illustration et une longue existence dans la mémoire de la postérité, fait entreprendre de pénibles travaux, braver de périls et détermine souvent de nobles sacrifices.

Si, à commencer d'Homère, tous les grands hommes, qui pendant leur vie ont été condamnés à boire jusqu'à la lie la coupe des infortunes humaines, avaient cru que, dans les âges futurs, les peuples se transmettraient, de génération en génération, comme un précieux héritage, le souvenir de leurs travaux, de leurs services, l'admiration pour leurs œuvres immortelles, oh! combien leur sort eût été adouci, eût été changé! Combien, les regards fixés sur l'avenir, ils auraient rendu d'actions de grâces à la Divinité, de ce qu'il leur avait été donné de rendre des services à leur pays et souvent au genre humain, quoiqu'ils ne dussent pas en recevoir le salaire de leurs contemporains?

C'est un devoir pour les nations modernes qui ont fait de si grands progrès dans les sciences et qui en ont fait aussi dans les appréciations morales et dans le sentiment du juste et du beau; c'est, disons-nous, un impérieux devoir dont elles recueilleront amplement les fruits, de consacrer de nobles institutions à honorer et perpétuer la mémoire non-seulement des grands hommes, de ces rares génies qui semblent posséder des facultés supérieures, mais de tous les citoyens qui ont rendu d'éminents services à la société, de quelque nature qu'ils puissent être.

» Pour que ces institutions soient constituées de manière à remplir parfaitement le noble but qu'elles sont destinées à atteindre, il faut qu'aucun service, aucun acte, aucune œuvre de mémoire ne soient oubliés, et que les honneurs soient toujours proportionnés au mérite, afin que l'émulation et les efforts pour parvenir aux degrés les plus élevés de ces honneurs ne soient jamais découragés par des appréciations fausses ou inexactes. »

Voilà quels sont les principes les plus sages pour faire approuver les honneurs posthumes.

Mais l'auteur a jugé qu'il est intéressant de jeter un regard rétrospectif sur ce que la sagesse des nations a conçu et exécuté pour accomplir ce devoir, pour satisfaire au besoin de conserver le souvenir des bienfaits et d'honorer la mémoire des bienfaiteurs.

« Parmi les peuples qui ont existé sur la terre ou qui l'habitent encore, il en est peu, dit-il, qui aient complétement omis de manifester leur gratitude à cet égard; mais les uns se sont bornés à des essais très-imparfaits, et les autres se sont livrés à des écarts d'imagination bien étranges.

» Il est une nation dans l'antiquité qui avait fondé sur les honneurs posthumes une grande institution morale et politique. On sait que chez

les Égyptiens, les monarques que la mort venait de frapper subissaient un jugement solennel, avant de pouvoir être admis dans les lieux destinés aux sépultures royales.

» Ils ont érigé, il y a quarante siècles, à plusieurs de leurs rois, ces immenses pyramides dont l'aspect étonne encore le monde et qui, comme l'a dit un poëte, ont fatigué le temps.

» Mais ne voyons-nous pas, loin des bords du Nil et jusque dans notre Europe, des tumulus, des monts élevés par nos ancêtres, pour couvrir les ossements et perpétuer le souvenir des chefs qui les avaient guidés dans les combats, à cette époque où les arts et la civilisation n'avaient pas encore pénétré dans nos contrées?

» Sans doute, ces tumulus, qui offrent l'ébauche, l'image informe des pyramides égyptiennes, sont la manifestation des mêmes idées, ont été inspirés par les mêmes sentiments.

» Chez les Grecs et les Romains, les personnages héroïques qui avaient exercé sur le sort de ces peuples une grande et salutaire influence et, plus tard, les princes investis d'un grand pouvoir, ont été, par une étrange aberration d'esprit, placés au rang des divinités, et on leur a érigé non-seulement des mausolées, des statues, mais des tem-

ples; les peuples, aveuglés par l'excès de la reconnaissance et plus souvent encore par la crainte, se sont avilis jusqu'à rendre à de simples mortels les honneurs et les adorations qui ne sont dus qu'à Dieu.

» Il est vrai qu'après l'établissement du christianisme en Occident et de l'islamisme dans certaines contrées de l'Asie et de l'Afrique, ces monstrueuses erreurs ont disparu. On a élevé des tombeaux aux apôtres, on a conservé pieusement les reliques des saints qui avaient propagé les doctrines religieuses, mais on ne s'est adressé à eux que comme à de bienveillants intercesseurs auprès de la Divinité.

» Si on a souvent inhumé les grands personnages et les fidèles dans les églises, dans les mosquées, ou près de tous les édifices consacrés aux cultes, c'était une marque de soumission, une manifestation d'amour et de respect envers le Créateur; c'était aussi dans l'espoir que les prières des vivants prosternés autour des tombeaux, au pied des autels, auraient quelque efficacité pour le salut des âmes.

Dans le vaste empire de la Chine, dont les institutions remontent à la plus haute antiquité, les honneurs posthumes, qui en constituent une des

principales, ont un caractère particulier. Ils embrassent et gouvernent toutes les familles, parce que le gouvernement lui-même est établi sur le modèle de la famille. Chacune des maisons chinoises pourvoit à la construction et à l'entretien d'un édifice où les noms et les signes distinctifs des ancêtres sont exposés aux pieux regards de leurs descendants, qui se réunissent à des époques fixes pour les honorer par des témoignages de reconnaissance, de respect et pour s'inspirer de leurs vertus.

La mémoire de Confucius et de ses disciples, ainsi que celle des mandarins qui ont successivement contribué à la prospérité des provinces qu'ils ont administrées, a obtenu et obtient encore les honneurs publics les plus solennels. Les images des premiers sont visitées avec un respect profond, dans les églises où elles sont soigneusement conservées par les fonctionnaires et magistrats avant d'être installés dans leurs charges. Des arcs rémunératoires rappellent le souvenir des bienfaits des grands et vertueux gouverneurs des provinces.

» A qui appartiennent ces tombeaux isolés que le voyageur rencontre sur les bords du Gange, de la Djemmah et du Godaveri, et devant lesquels les indigènes s'inclinent avec respect? Là reposent les cendres des victimes immolées à de fausses doc-

trines religieuses. Persuadées qu'en sacrifiant leur vie au milieu des flammes, elles rachèteront leurs fautes et celles de leurs époux défunts, les femmes des Hindous se brûlent sur leur bûcher funéraire, pour les accompagner dans les cieux qu'elles leur ont ouverts. Elles savent que ce sacrifice doit élever leur famille dans l'opinion et qu'elles ne pourraient s'y soustraire que pour végéter dans l'opprobre et la misère. »

C'est ainsi que l'orateur de la Société de la morale chrétienne a exposé les honneurs rendus aux hommes illustres et aux hommes vertueux par les nations anciennes.

Mais quand il est arrivé aux siècles modernes, il ne s'arrête pas à des détails; il traite en grand et avec précision ce que nous savons tous.

Il nous dit sur-le-champ : « Il existe en Europe un peuple qui remplit avec plus de soin, plus de noblesse et de grandeur qu'on ne l'avait encore fait, les devoirs imposés par une juste reconnaissance pour la mémoire des grands hommes. Ce peuple est près de nous; son pays touche à nos rivages; il a été notre prédécesseur et notre modèle dans l'établissement de la plupart des institutions qui sont destinées à signaler, dans la carrière de la civilisation, la marche et les progrès de l'esprit humain.

» Est-il besoin de le nommer? C'est le peuple anglais. Son gouvernement a rassemblé avec une pieuse sollicitude, et aux applaudissements de la nation entière, dans les murs de la vaste abbaye de Westminster, à côté des mausolées des monarques de l'Angleterre, les tombeaux des hommes illustres qui ont contribué à accroître la gloire ou à étendre la puissance de la Grande-Bretagne. Aucun Anglais ne peut entrer dans cet imposant édifice sans ressentir un juste orgueil et une généreuse émulation. Aucun étranger n'y pénètre sans éprouver un sentiment de respect et d'admiration, sans reconnaître que là un grand principe est consacré, et que cette haute récompense décernée aux grands citoyens, dont les cendres reposent à côté de celles des rois, doit embraser les âmes du désir le plus ardent et de la volonté la plus ferme de faire les plus grands efforts pour la mériter.

Qui pourrait savoir le nombre des grands hommes, des illustres guerriers, des célèbres marins et navigateurs, des savants et des artistes renommés qui ont reçu l'inspiration et dérobé le feu céleste au pied de ces monuments qui, malgré le silence apparent qui les environne, ont une voix si puissante, un langage si éloquent?

» Si on reporte ensuite les regards vers la France,

on voit que les bases de cette institution y ont été posées. Un magnifique édifice lui est consacré depuis longtemps, mais il attend encore les tombeaux et les mausolées qu'il est destiné à recevoir. Les monuments funéraires et honorifiques ont subi, en grand nombre, en France, les atteintes des révolutions politiques.

» Dans les années qui ont suivi la révolution de 1789, non-seulement les statues de nos rois, qui décoraient la ville de Paris, et leurs tombeaux, qui étaient conservés dans l'antique abbaye de Saint-Denis, ont été renversés et brisés, mais les monuments élevés dans les provinces à la mémoire des illustres guerriers et des seigneurs puissants du moyen âge, dont le nom et les exploits sont gravés dans nos annales par le burin de l'histoire, ont été compris en grand nombre dans la même destruction.

» Afin de prévenir ou d'arrêter les progrès de cette dévastation, le gouvernement eut l'heureuse idée d'en faire transporter à Paris un assez grand nombre et de couvrir de sa protection, en invoquant l'honneur des arts, les plus précieux de ces monuments qui existaient dans les églises, dans les chapelles des châteaux et dans les anciens couvents, où la sainteté même des lieux qui les conte-

naient et les honoraient attirait et excitait les fureurs révolutionnaires.

» Sous la direction d'Alexandre Lenoir, artiste plein de zèle et de capacité, dont les connaissances en archéologie égalaient celles qu'il possédait dans les beaux-arts, un musée auquel on donna le nom de Musée des monuments français fut formé. On rassembla non-seulement des mausolées et des statues, mais des colonnes, des morceaux d'architecture et de sculpture et même des meubles anciens qui étaient intéressants sous le rapport historique et artistique.

» Afin d'établir dans ce musée un ordre et une classification utiles pour l'histoire des arts dans notre pays, Lenoir fut autorisé à placer ces divers monuments dans des salles distinctes, d'après les époques de leur érection. Ainsi on y voyait les salles par ordre chronologique : celle du 12me siècle, du 13me, des 14me et 15me, et de suite. Certainement ce musée offrait de grandes facilités pour étudier les progrès qui ont eu lieu dans les arts avant et après la renaissance. Il était ouvert depuis plusieurs années à la curiosité du public et aux études des artistes, quand le gouvernement des Bourbons a été rétabli. Les villes et les églises qui avaient été privées de leurs monuments en récla-

mèrent alors la restitution. Les dangers que ces monuments avaient courus, et dont l'imminence avait principalement motivé leur transport dans la capitale, n'existaient plus. Le gouvernement ne crut pas devoir rejeter les instantes réclamations fondées sur le vœu formel des cités et des familles aux frais desquelles les tombeaux et les statues avaient été élevés. Elles ont donc été ordonnées, et le musée des monuments français a cessé d'exister. »

C'est ainsi qu'on a raconté en peu de mots ce qui s'est passé en France envers les hommes illustres.

On y a construit un panthéon et on l'a laissé vide. En Angleterre, on n'avait qu'une simple église, mais très-vaste, et on l'a remplie tout entière de nos illustres prédécesseurs, proclamés comme les nobles protecteurs de l'esprit humain. On semble donc, en Angleterre, avoir dit qu'on doit honneur, hommage et reconnaissance à tous ceux qui ont fait du bien à leur pays ou prêté aide et secours à leurs semblables; et en France, au contraire, on a semblé dire, de siècle en siècle, qu'on n'y trouve pas assez d'hommes de génie ou d'hommes de bien pour y conserver une vaste récompense monumentale.

On a cependant conservé le nom de PANTHÉON mot emprunté du grec, qui signifie l'assemblée des dieux, et on perpétue ainsi la plus forte erreur des peuples anciens, qui oubliant l'intervalle immense et infini qui existe entre le Créateur et la créature, élevaient, comme le dit notre auteur, dans d'indignes apothéoses, au rang des dieux, non-seulement leurs héros qui s'étaient distingués par des vertus, mais souvent aussi des monstres qui s'étaient emparés du pouvoir et dont la tyrannie seule ordonnait et imposait ces fastueux monuments.

« Il convient donc à tous égards, dit-il, de replacer notre principal édifice sous les auspices de sainte Geneviève, et de consacrer à la religion actuelle, c'est-à-dire au christianisme, dont nous sommes les croyants, ces monuments que, dans un temps d'aberration politique, on consacrait au polythéisme. »

Ce vœu accompli, il ne reste plus qu'à évoquer et faire revivre en quelque sorte tous ces morts illustres auxquels la gloire de la France doit une grande partie de sa splendeur; et il suffirait, dis-je, de remonter pour cette solennelle évocation à l'époque de la fondation de la France moderne, dont l'histoire ne remonte aussi qu'à l'établissement du christianisme.

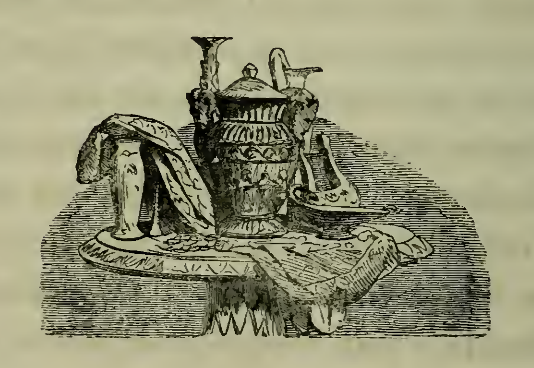
Si, dans la basilique de Saint-Denis, en visitant les tombeaux et les cénotaphes de nos rois, on peut faire un cours monumentaire d'histoire de France, et repasser dans son esprit cette longue série de faits glorieux ou sinistres qui ont marqué les diverses époques de nos annales, nous devons décerner à quelques-uns de ces monarques de plus grands honneurs, une place plus haute encore lorsqu'ils ont figuré parmi les sauveurs de la patrie ou parmi ces âmes d'élite qui ont contribué aux progrès de l'humanité et de la civilisation.

On sait qu'avec eux on voit apparaître les grandes figures que, pendant le moyen âge et dans les siècles modernes, la terre fertile de la France a produites pour notre bonheur et notre gloire, et qui, comme des astres brillants, ont attiré l'attention et les hommages des nations étrangères, lorsque la plupart d'entre elles étaient encore plongées dans les ténèbres de l'ignorance et de la barbarie.

On peut même dire que ces commémorations ne seraient jamais trop tardives; plus elles sont anciennes, plus elles apportent avec elles les suffrages incontestés des siècles, et c'est ainsi que l'église chrétienne aime à ne proclamer que long-

temps après leur mort la canonisation des fidèles décédés en odeur de sainteté.

Alors ces honneurs posthumes exerceront toute l'influence morale qui leur est réservée; ils exciteront cette vive et généreuse émulation qui, plus peut-être que toute autre récompense, doit donner à la patrie de grands citoyens, au genre humain des bienfaiteurs et à nos descendants des guides dans la carrière de la civilisation.



CHAPITRE SECOND

—

FAMILLE DE RACINE

Je reconnais qu'en traitant la question des honneurs posthumes, en m'appuyant sur un des écrivains les plus distingués de la Société de la morale chrétienne, j'ai suffisamment retracé les principes généraux sur lesquels ils sont fondés. Je dois en venir à présent à leur application.

Il s'agit pour moi de parler des devoirs de la société envers les descendants des hommes illustres et notamment de ceux des deux premiers poëtes dramatiques de la France : l'un qui a tout à coup, à l'apparition du *Cid*, au milieu des scènes informes de la poésie naissante, créé la tragédie française; et l'autre qui, en s'empressant, pendant douze ans seulement de sa vie, de rivaliser, d'égaler et bientôt de surpasser son modèle, acquit une gloire immortelle à sa patrie encore plus qu'à lui-même, en la plaçant au-dessus de toutes les nations dramatiques de l'Europe entière.

Oui, je crois d'abord devoir être sincère; je pense que parmi les rapports sociaux entre les

hommes instruits, vivant en paix dans le sein de la civilisation, le premier de tous est la littérature; il l'est comme le lien moral de l'intelligence, aussi agréable pour l'esprit que satisfaisant pour l'amour-propre. Je pense aussi que, dans le sein de la littérature, le premier genre est certainement la tragédie. On a déjà formé, dans la prose et dans la poésie, un grand nombre de divisions pour produire plus d'effets; on n'en a pas rencontré une qui ait mieux développé les passions ou les beaux sentiments. Enfin, je n'hésite pas à dire qu'aucun des poëtes tragiques, français ou étrangers, ne peut être placé au-dessus ni à côté de Racine.

Ainsi, lorsqu'on offre, dans notre siècle, des honneurs en hommage à sa mémoire, je suis, de cœur et d'âme, un des plus ardents approbateurs de la proposition; et ce que j'écris aujourd'hui est un acte de souvenir, pour ne pas laisser oublier les anciens bienfaiteurs. On doit rendre justice à tous les siècles, et nous éprouvons un doux, vif et profond sentiment filial quand nous exprimons notre reconnaissance à nos pères.

On voit que mon sujet me ramène forcément à la famille de Racine, et que je ne peux pas aller plus loin sans reproduire ici la généalogie des ancêtres du grand poëte.

TABLEAU DES ANCÊTRES DE RACINE

I

Voici leur premier titre, gravé sur une pierre dans le cimetière de la Ferté-Milon :

« Ci-gisent honorables personnes, Jean Racine, receveur pour le Roi notre sire et la Reine, tant du domaine et du duché de Valois que des greniers à sel de la Ferté-Milon et de Crespy en Valois, mort en 1593, et dame Anne Gosset, sa femme. »

La famille était déjà ancienne dans la ville de la Ferté-Milon. Elle avait acquis la noblesse dans les charges de finances. On voyait ses armoiries sur les vitraux coloriés de l'église de la Ferté-Milon; elles étaient aussi sculptées au-dessus de la porte de la maison paternelle.

Ces armoiries étaient d'azur au cygne d'argent. « Et certes, disent les biographes, jamais armes parlantes ne furent mieux justifiées. » On verra plus loin qu'il y avait aussi, dans ces armoiries, un rat qui déplaisait fort à Racine. »

Ce Jean Racine, qui a été pour nous le premier de son nom, eut d'Anne Gosset, sa femme, un seul fils, Jean Racine, qui fut conseiller du roi, contrôleur du grenier à sel de la Ferté-Milon, et décéda en cette ville, au mois de septembre 1650.

II

Jean Racine II a épousé Marie Desmoulins, qui, à la mort de son mari, se retira à Port-Royal des Champs, où elle avait déjà deux sœurs et une fille religieuses.

Ils ont eu, dit-on, deux enfants; mais c'est une erreur que j'ai aperçue et que je rectifie avec une conviction absolue. En sont issus trois enfants, deux fils et une fille.

Jean Racine III l'aîné, fut, comme son père, conseiller du roi, contrôleur au grenier à sel de la Ferté-Milon. Il fut le père du grand poëte; il mourut le 6 février 1643.

Le second se nomma Jean-François. Il fut placé d'abord comme cadet d'une famille noble dans le régiment des gardes du roi; mais, à la mort de son frère, il quitta le service et revint à la Ferté-Milon pour y exercer la charge de conseiller du roi, contrôleur du grenier à sel, que Racine ne pouvait pas occuper, puisqu'il n'était âgé encore que de trois ans.

Il faut donner quelques preuves positives de l'existence de cet oncle, dont Racine a souvent parlé.

Je citerai d'abord une lettre qu'il a écrite à sa sœur :

A MADEMOISELLE RIVIÈRE

« Paris, le 16 janvier 1697.

» Je vous écris, ma chère sœur, pour une affaire où vous pouvez avoir intérêt aussi bien que moi, et sur laquelle je vous supplie de m'éclaircir le plus tôt que vous pourrez.

» Vous savez qu'il y a un édit qui oblige tous ceux qui ont ou qui veulent avoir des armoiries sur leur vaisselle ou ailleurs, de donner pour cela une somme qui va tout au plus à vingt-cinq francs, et déclarer quelles sont leurs armoiries.

» Je sais que celles de notre famille sont un rat et un cygne, dont j'avais seulement gardé le cygne, parce que le rat me choquait. Mais je ne sais point quelles sont les couleurs du chevron sur lequel grimpe le rat, ni les couleurs aussi de tout le fond de l'écusson, et vous me ferez un grand plaisir de m'en instruire.

» Je crois que vous trouverez nos armes peintes aux vitres de la maison que mon grand-père a fait bâtir et qu'il a vendue à M. de la Clef. J'ai ouï dire aussi à mon oncle Racine qu'elles étaient peintes aux vitres de quelque église.

» Priez M. Rivière de ma part de s'en mettre

en peine et de demander à mon oncle ce qu'il en sait, et, de mon côté, je vous manderai le parti que j'aurai pris.

» J'ai aussi quelque souvenir d'avoir ouï dire que feu notre grand-père avait fait un procès au peintre qui avait placé les vitres de sa maison, à cause que ce peintre, au lieu d'un rat, avait porté un sanglier. Je voudrais bien que ce fût en effet un sanglier, ou la hure d'un sanglier qui fût à la place de ce vilain rat.

» J'attends de vos nouvelles pour me déterminer et pour payer mon argent, ce que je suis obligé de faire le plus tôt que je pourrai. »

On voit donc que cet oncle était vivant le 16 janvier 1697, et on voit, par une autre lettre que Racine a écrite à son fils, que cet oncle n'existait plus le 26 janvier 1698. Ce fils aîné de Racine, Jean-Baptiste, était employé dans la diplomatie ; il était secrétaire d'ambassade en Hollande, attaché à l'ambassadeur de France à la Haye.

Racine lui écrivait : « Mon oncle Racine est mort depuis votre départ, et nous en porterons le deuil pendant trois mois ; mais comme vous êtes si loin d'ici, cela ne fait pas une loi pour vous. »

Ainsi la vie et la mort de cet oncle sont égale-

ment constatées, et cependant il a été omis dans toutes les généalogies de la famille.

Le troisième enfant de Racine II fut une fille, illustre par sa piété, par l'importance des fonctions qu'elle a remplies et par la carrière mémorable qu'elle a parcourue.

Elle se nomma Agnès Racine. Elle fut d'abord religieuse à Port-Royal de Paris, puis abbesse de Port-Royal des Champs, sous le nom de la mère Agnès de Sainte-Thècle Racine.

Il résulte pourtant de la rectification que je viens de faire, que ce Jean-François Racine peut avoir laissé des héritiers mâles, ce qui établirait une nouvelle famille mâle de Racine. Ce serait dans les actes civils de la Ferté-Milon qu'il faudrait les chercher.

III

Jean Racine III, père de notre illustre poëte, épousa, le 12 septembre 1638, Jeanne Sconin, fille de Pierre Sconin, procureur du roi des eaux et forêts de Villers-Cotterets, et sœur du célèbre Sconin, chanoine de Sainte-Geneviève, général des genovéfains, prieur de Saint-Maximin et vicaire général du diocèse d'Usès.

Jeanne Sconin, mère de Racine, décéda le 14 janvier 1641, et son mari deux ans après, le 6 février 1643. Ils avaient eu deux enfants : Jean Racine IV, notre grand poëte, et une fille née en l'an 1640 et décédée en 1734, âgée de 94 ans. Elle avait épousé M. Rivière, contrôleur du grenier à sel de la Ferté-Milon. Elle vécut tranquille dans son ménage et dans sa patrie, sans ambition. Racine ne la nommait que Mademoiselle Rivière, et jamais Madame, parce qu'elle avait épousé un homme qui n'était pas noble. Il était simple contrôleur au grenier à sel et n'était pas conseiller du roi.

IV

Jean Racine était le quatrième dans la descendance connue de la famille. Il naquit à la Ferté-Milon le 21 décembre 1639.

Il fit ses premières études au collége de Beauvais, où Marie Desmoulins, sa grand'mère, l'avait mis en pension.

Il y apprit le latin, mais ayant été blessé d'un coup de pierre au front dans une émeute des écoliers, sa grand'mère le retira et le plaça au collége des Granges, près de Port-Royal des Champs. Il en sortit trois ans après pour aller au collége d'Harcourt y étudier la philosophie.

Le père Sconin, son oncle maternel, voulut en vain le décider à entrer dans l'ordre de Sainte-Geneviève; il prit seulement l'habit ecclésiastique, mais il ne le conserva pas longtemps, car il le prit à Usès en 1662, et il le quitta à son retour à Paris pour aller chez Molière et fréquenter son théâtre, et il fit représenter sa première tragédie en 1664. En 1673, il fut élu à l'Académie française. En 1677, il prit une charge de trésorier de France au bailliage d'Amiens en succédant à son beau-père.

Peu d'années après, Louis XIV nomma Racine et Boileau, ensemble, ses historiographes. En 1690, il eut une charge de gentilhomme ordinaire et de secrétaire de la chambre du roi.

On a dit qu'il a reçu du roi Louis XIV de nombreuses gratifications, mais la vérité est que Racine tenait avec exactitude ses registres de recettes et dépenses, et on a constaté, d'après ses comptes, qu'en 22 années, de 1678 à 1699, il a reçu du grand roi 42,900 livres; ce n'est pas 2,000 livres par an; aussi a-t-il pourvu très-difficilement aux nombreuses dépenses qu'il était obligé de faire à la cour et à l'armée.

Racine et Boileau n'ont donc pas été des courtisans intéressés et exigeants, et ils ont été près de

Louis XIV des admirateurs sincères et des serviteurs dévoués.

Racine a testé le 10 octobre 1698, et il est décédé le 21 avril 1699, après une opération qui lui fut faite trop tard pour remédier à un abcès au foie que l'on n'avait pas reconnu d'abord.

Son corps fut porté à Saint-Sulpice, et après avoir été, pendant la nuit, mis en dépôt dans le chœur, il fut embaumé le 23 et inhumé à Port-Royal des Champs, ainsi qu'il l'avait demandé dans son testament. Lors de la destruction de Port-Royal, il fut exhumé et transféré à Saint-Étienne du Mont, d'après la demande de sa veuve. Son corps fut placé près de la sépulture de Pascal, derrière le maître-autel, en face la chapelle de la Vierge, le 20 décembre 1711.

On voit encore son épitaphe, faite par Boileau, qui est conservée auprès de celle de Pascal, à l'entrée de la sacristie.

V

On sait avec quelle exactitude et quel entier dévouement Racine a été père de famille.

Je possède la copie d'un fragment d'une lettre de Racine à sa femme qui n'a pas une grande

importance, mais qui se rattache parfaitement à sa correspondance, et qui prouve avec quel soin il écrivait exactement à sa femme.

Racine, dit-on, était parti le 10 mai 1693 pour suivre le roi à la campagne de Namur. Il a commencé a écrire à sa femme le 14 mai au soir, à Saint-Quentin, mais il n'envoya pas sa lettre, parce que la poste était partie à midi.

Il lui écrivit donc, le lendemain 15 mai, une longue lettre de Cateau-Cambresis, dans laquelle il lui dit : « Nous allons demain au Quesnoy, où on laissera les dames, et après-demain au camp, près de Mons. »

Et en effet, voici le fragment inédit de sa lettre du lendemain au Quesnoy, le 16 mai 1692.

« Nous partons demain pour le camp de Gevrier, près de Mons, où est le rendez-vous des armées de Flandre. Ces dames, qu'on laisse ici, ont témoigné le désir de suivre le roi au camp, ce qui a fort diverti Sa Majesté.

» Namur ne peut tenir contre les forces du roi. La campagne ne sera pas longue.

» Adieu, mon cher cœur; embrasse tes enfants pour moi et donne-moi souvent des nouvelles de notre fils. Qu'il travaille et se mette en état de vivre en honnête homme. »

Beau mot si simple et en même temps si juste parce qu'il est si complet !

Racine, en mourant, a dit à sa femme : « Recommandez à mes fils de ne pas se faire poëtes. » Il a dit à Boileau : « Que je suis heureux de ne pas vous survivre ! » Le roi Louis XIV le regretta. La première fois qu'il vit Boileau après la mort de Racine, il lui cria aussitôt qu'il l'aperçut : « Ah ! Despréaux, nous avons fait, vous et moi, une grande perte. »

Racine avait épousé, en 1677, Catherine de Romanet, dont le père était trésorier de France de la généralité d'Amiens. Cette famille était devenue noble comme la sienne par les charges de finances. Elle avait pour armoiries d'azur au pal d'argent, chargé de cinq chevrons de sable et accointé de deux lions affrontés d'or, lampassés de gueules.

Elle décéda en novembre 1732 après 33 ans de veuvage, et fut enterrée auprès de son époux, ainsi qu'elle l'avait demandé, dans l'église de Saint-Étienne du Mont, sa paroisse.

Ainsi que voit-on dans cette généalogie de Racine depuis son plus ancien aïeul connu jusqu'à lui ? Toujours des hommes honorables et des femmes estimables, nés dans des positions sociales honorées et s'unissant dans d'autres familles esti-

mées : pas un n'a manqué à la dignité personnelle; pas une n'a failli à la vertu privée. La considération publique les a toujours tous accompagnés dans la vie, devant les hommes et devant Dieu.

VI

Je vais continuer l'histoire de Racine et de ses enfants.

Lorsque Racine se maria, il devint sur-le-champ plus sévèrement vertueux, plus exactement religieux. Il eut de sa femme deux fils et cinq filles.

Son fils aîné fut Jean-Baptiste, né en 1679, à Paris. Il obtint, à la mort de son père, la survivance du titre et de l'emploi de gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi. Il avait alors vingt ans. Il exerça cette charge pendant toute sa vie.

Cependant il était déjà employé dans la diplomatie. Il fut dès l'âge de dix-huit ans, sur la demande de son père, envoyé en Hollande, en qualité de secrétaire d'ambassade, et revint à Paris en 1699, peu de temps après la mort de son père. Il mourut en 1743, sans avoir été marié.

Marie-Catherine Racine, née en 1680. Elle fut élevée à Port-Royal des Champs, mais profondé-

ment pieuse, sans distinction de maisons, elle voulut absolument entrer, malgré les regrets de son père, aux carmélites de la rue Saint-Jacques; elle y entra comme novice le 8 janvier 1699, trois mois avant la mort de son père.

Racine écrivit, le 10 janvier 1699, à mademoiselle Rivière, sa sœur, la lettre suivante : « Je ne sais si je vous ai mandé que ma fille aînée est entrée aux carmélites; il m'en coûte beaucoup de larmes, mais elle a voulu suivre absolument la résolution qu'elle avait prise. C'est de tous mes enfants celle que j'ai le plus aimée et dont je recevais le plus de consolation. Il n'y avait rien de pareil à l'amitié qu'elle me témoignait. »

Racine donnait à ses filles des noms d'amitié; il nommait cette fille aînée tantôt Marion, tantòt Benjamine. Mais s'il n'était pas mort sitôt, il n'aurait pas pleuré longtemps, car elle n'avait pas prononcé ses vœux et sortit du couvent trois mois après. Elle épousa, le 5 juin 1699, Pierre-Claude-Colin de Morambert, avocat au parlement, qu'elle avait refusé pour époux peu de temps avant son entrée aux carmélites, et qu'elle accepta en revenant chez sa mère, qui ne voulait pas se séparer d'elle. Elle devint veuve en 1746 et mourut en 1755.

De ce mariage naquit une fille qui a épousé M. de

Naurois. On cite que c'est elle qui avait conservé le portrait de Racine, gravé par Pierron, d'après le tableau original de J. B. Santerre.

Le troisième enfant de Racine naquit en l'année 1692, il fut nommé Louis. C'est celui qui a continué seul la descendance mâle de Racine, mais à sa mort il ne laissa pas d'enfants.

Ensuite Racine eut quatre filles: Élisabeth, que son père nommait Babet; elle fut religieuse au couvent des Dames de Melun.

Françoise, que son père appelait Fanchon; elle resta célibataire toute sa vie.

Madeleine, que son père nommait Madelon, et qui fut religieuse.

Enfin, une dernière qui mourut enfant.

Louis Racine fit d'abord le projet de se faire ecclésiastique et d'être prêtre toute sa vie. Il entra chez les oratoriens, à Notre-Dame des Vertus. Déjà, à cette époque, il avait composé son poëme sur la Religion; il composa chez eux un poëme sur la Grâce, en 1720.

Mais après avoir quitté l'état ecclésiastique, il fut employé dans les fermes; il passa d'abord comme inspecteur à Marseille, ensuite à Lyon, puis il se fixa comme directeur à Soissons.

En 1728, il épousa, à Lyon, Marie de Presle,

dame très-vertueuse et très-honorée, fille de Pierre de Presle, écuyer, et de dame Angélique de Chantilly. Elle était âgée de 28 ans. Elle mourut à Paris, rue Sainte-Anne, en 1794, âgée de 94 ans.

Ils eurent un fils et deux filles; le fils naquit en 1734, et fut nommé Jean en mémoire de son grand père. Mais à peine avait-il atteint les premiers jours de sa jeunesse que survint le tremblement de Lisbonne, en 1755. La mer se souleva tout à coup avec violence le long des côtes, Jean Racine se promenait en ce moment sur la chaussée de Cadix, il fut enlevé et précipité dans les flots. Ainsi périt, à 21 ans, celui que l'on a regardé comme le dernier rejeton mâle de la famille, et Louis Racine en fut au désespoir, tellement qu'il languit depuis lors sans reprendre ses forces et mourut en 1763, entrant à peine en sa soixante et onzième année.

On a dit de Louis Racine : « Ce poëte faisait honneur à sa famille. » Homme religieux et bon citoyen, bon époux et père tendre, fidèle à ses amis, reconnaissant envers ses bienfaiteurs. La candeur régnait dans son âme et la politesse dans ses manières, malgré les distractions auxquelles il était sujet. Mais son air était froid et sa physionomie était désagréable. Aussi Robbé disait de lui : « C'est un saint qui a la figure d'un réprouvé. »

CHAPITRE TROISIÈME

—

ÉCOUCHARD LEBRUN

Après avoir donné cet exposé de la famille de Racine, je me souviens que je traite la question des honneurs posthumes, et c'est encore dans cette famille que je la vois briller de tout son éclat.

Louis Racine a été estimé et honoré par les princes et les seigneurs de la cour comme l'avait été son père. Ses poëmes religieux l'ont fait distinguer en même temps parmi les littérateurs et parmi les hommes pieux. Il était membre de l'Académie des inscriptions, et son emploi dans les finances ne l'empêchait pas de cultiver la société de ses nombreux amis dans les hauts rangs de la noblesse et du clergé. Il faisait souvent des voyages de six semaines à Paris, et je citerai un mot qu'un jour il en a rapporté.

Le duc de Fitz-James, évêque de Soissons et premier aumônier de Louis XV, apprit à ce prince qu'on le surnommait le Bien-Aimé; le roi lui répondit : « Il est très-vrai que je dis souvent à Dieu :

« O Dieu! ne me laissez ici-bas qu'autant qu'à mes » sujets mes jours seront utiles. »

Louis Racine s'empressa de publier cette réponse, et il se fit sur-le-champ le poëte du roi, à cette époque mémorable où les Français ont ressenti le plus vif chagrin de la maladie qui le retenait à Metz. Louis Racine composa une première pièce de vers exprimant les craintes de la ville de Paris, et bientôt après une seconde annonçant la joie et les félicitations de la France entière sur le rétablissement de la santé du roi.

Mais, à cette époque, Louis Racine fréquentait, entre autres palais, celui du prince de Conti, situé sur le quai des Quatre-Nations, et en même temps il suivait, dans les classes du collége, l'éducation de son propre fils.

Il y avait alors dans le palais du prince un jeune homme qui s'annonçait avec les plus brillantes dispositions. Il était né dans une famille attachée au prince de Conti, et on disait que le sang des Bourbons coulait dans ses veines; il était élevé et instruit noblement dans le collége, et ce fut là que Louis Racine plaça aussi son fils.

Ce jeune homme se nommait Ponce-Denis-Écouchard Lebrun. Je désire surtout faire connaître d'abord combien il apporta, dès sa nais-

sance, et développa dans sa jeunesse les plus vifs sentiments de la vertu, de la sagesse et ceux de la reconnaissance envers le prince de Conti, qui tenait toute sa famille à son service, et aussi envers Louis Racine, qui était pour lui comme son tuteur, son conseil et son guide.

J'aime à citer d'abord la belle ode qu'il a adressée au prince, son bienfaiteur :

« Prince, » lui dit-il,

Prince, ami des talents qu'ignore le vulgaire,
Qu'estiment les grands rois et que ton œil éclaire,
Toujours ta main, prodigue en secours généreux,
S'applaudit des bienfaits qu'elle répand sur eux.

Ces présents d'un héros cherchèrent mon enfance,
Et mes faibles talents te durent la naissance,
Quand, la Parque frappant mon père entre nos bras,
Éperdu, je donnais des pleurs à son trépas.
Tu le pleuras toi-même ; et d'un père fidèle
Tes larmes et tes dons me payèrent le zèle.

On voit qu'il ne craint pas d'appeler ce prince un héros, qu'il avoue les dons qu'il a reçus, et qu'il exprime sa reconnaissance du fond de son cœur.

Il poursuit dans les mêmes sentiments :

Bellone alors, Bellone, aux bords lointains du Var,
T'appelait aux combats et préparait ton char ;
Le Var courba sous toi son onde et sa fortune ;
Vainement Albion s'en plaignit à Neptune.
Quelle fut sa douleur, ta gloire et mes transports !
Content de t'admirer, je me taisais alors ;
Et mon zèle, indigné de cet obscur hommage,
Brûlait de s'élancer loin des bornes de l'âge.

Il ajoute ces beaux vers :

Comme un jeune coursier, dans les bois de Windsor,
S'irritant des liens qui trompent son essor,
Frappe à pas redoublés la barrière insultante
Et devance sa course et bat la plaine absente ;
Tel, à peine escorté de quatorze printemps,
J'accusais les lenteurs du génie et du temps.

Il continue encore à raconter sa jeunesse :

Mais en vain j'implorais la lyre des Orphées :
Mars ne suspend jamais sa lance et ses trophées
Au fragile arbrisseau qui rampe loin des cieux ;
C'est l'arbre que Dodone enfante pour les dieux,
Qui sous ce noble poids voit courber son feuillage,
Quand Mars las et sanglant y cherche un doux ombrage.

Et se plaçant modestement, comme il le devait, au-dessous du prince qu'il loue, il dit :

Trop souvent le poëte, inégal au héros,
A ses lauriers brillants mêla d'obscurs pavots.
Quelle muse eût osé, follement intrépide,
Sur les Alpes enfin suivre ton vol rapide,
Franchir ces rocs où monte à peine un long regard,
Y combattre Amédée et la nature et l'art,
Et malgré les torrents, les gouffres, la tempête,
Malgré tous ces remparts qui tonnaient sur ta tête,
Foudroyer dans les airs leurs Titans furieux,
Et couronner de lis ces monts impérieux ?

Il continue encore :

Je croissais, et, ta gloire échauffant mon génie,
Du langage des dieux j'essayai l'harmonie.
A l'ombre des lauriers que moissonnait ton bras,
L'étude vint m'apprendre à chanter les combats,
Et les champs de Coni me rappelaient Arbelle ;
Mais pour un Alexandre il fallait un Apelle;
Et le dieu qui daigna sourire à mon berceau
Dans ma main faible encor vit trembler son pinceau.

On doit remarquer surtout les belles comparaisons : c'est le sublime joint au sentiment:

Tel qu'un nocher, d'abord et novice et timide,
Attend que l'Alcyon calme la plaine humide,

Il contemple de loin ces gouffres mugissants ;
La crainte, le désir, l'espoir troublent ses sens ;
Sa barque n'ose encor tenter les mers profondes
Et consulte longtemps ses voiles et les ondes ;
Ou tel que le jeune aigle, en ses premiers essors,
Du rocher paternel n'ose quitter les bords ;
Mais bientôt moins timide et dédaignant la terre,
Il veut tenter l'Olympe, il aspire au tonnerre,
S'élance impatient au céleste séjour
Et fixe ses regards sur l'œil brillant du jour :

Ainsi, trop jeune encor, je n'osais me résoudre
A toucher aux lauriers où reposa ta foudre.
Enfin dix-huit printemps révolus sous tes yeux
Portèrent jusqu'à toi mon vol ambitieux.
Le cœur fut mon génie ; éprise de ta gloire,
Ma muse s'élança sur ton char de victoire.
Je te vis applaudir à mes jeunes accents,
Et sourire à la main qui t'offrait mon encens.

N'ai-je pas bien fait de dire que ce jeune homme parlait du fond du cœur? Il est certain que, comblé des bienfaits du prince, ils avaient produit une émotion profonde sur son âme disposée par la nature à la reconnaissance, et que tous les bons sentiments avaient été exprimés par lui.

Il en tirait même en principes les effets les plus touchants ; il disait :

Un enfant des neuf Sœurs plaît aux fils de Bellone :
Qui combat pour la gloire estime qui la donne.

Est-ce à d'obscurs mortels dans l'opprobre nourris,
D'aimer les arts brillants dont l'honneur est le prix?
C'est aux rois tels qu'Auguste à chérir un Virgile,
Le ciel doit un Homère aux exploits d'un Achille;
C'est le droit des héros, et les hommes fameux
Connaissent seuls les droits des grands hommes comme eux.

C'est alors que, rappelant l'application précise du prince de Conti à l'union des arts et de la gloire, il le loue dans les plus beaux vers :

« Grand prince! » lui dit-il,

Grand Prince, à nos beaux-arts tu dois la même estime,
Et ces arts te devaient leur tribut légitime.
Les Muses pour te suivre ont quitté l'Hélicon.
Que ta cour désormais soit leur sacré vallon!
Oui, le docte laurier que leur Permesse enfante,
Couronne des Césars la palme triomphante.
Sur l'univers soumis Rome, étendant ses lois,
Marchait, la foudre en main, sur la tête des rois;
Les Muses commandaient à la reine du monde;
En demi-dieux alors que Rome fut féconde!

Voici la conclusion qu'il en tire :

De la Thrace et du Pinde honorez les travaux,
O Français! des Romains soyez deux fois rivaux.
Un grand homme est aux yeux de tout mortel qui pense
Bien au-dessus des rois qu'un vil flatteur encense;
Et quoi que dise encor la bassesse ou l'orgueil,
Le seul génie échappe à l'oubli du cercueil.

Il étend et développe cette pensée :

En vain des conquérants, pour ravager la terre,
Ont osé des dieux même emprunter le tonnerre;
Ils cherchaient d'autres cieux et des mondes nouveaux,
Mais aux bornes du monde ils trouvaient leurs tombeaux.

Il fut aussi des rois dont l'oisive mollesse
Goûta des vains plaisirs l'amorce enchanteresse.
Sous des lambris dorés un encens fastueux
Enivra de ces rois l'orgueil voluptueux,
Et du flambeau des arts l'éclatante lumière
Fatiguait de leurs yeux la débile paupière.
Les timides talents, dans l'ombre retenus,
A leur servile cour languissaient inconnus.
Quelquefois abaissant leur fierté sourcilleuse,
S'ils prêtent d'un regard la faveur orgueilleuse,
Des talents ingénus il fait rougir le front;
Et leur plus grand bienfait n'est qu'un utile affront.
De ces rois cependant la stupide indolence
Applaudit aux discours de l'altière ignorance.
Dans l'éternel oubli tombés à leur réveil,
Leur règne ténébreux ne fut qu'un long sommeil.

C'était là la critique naturelle des princes qui n'encourageaient pas les arts; et voici le langage que l'on tenait souvent auprès d'eux :

Perfides courtisans, votre coupable adresse
De ces rois malheureux égarait la faiblesse.
Sans doute vous disiez que les fils d'Apollon
Cultivent follement leur stérile Hélicon,

Que d'un art chimérique adorateurs futiles,
Loin d'offrir à l'État des citoyens utiles,
Ils bornent leurs efforts à des objets si vains,
Que jamais leur talent n'a servi les humains.

Mais voici la réponse courte et sublime

Frémissez, vils mortels! les enfants d'Uranie
Embrassent l'univers dans leur vaste génie.
Bientôt leur vol échappe à vos timides yeux ;
Vous rampez sur la terre : ils planent dans les cieux.
Homère au vol de flamme y déploya ses ailes :
Pindare en sut franchir les voûtes éternelles.
Lucrèce à la nature osa prêter sa voix;
En vers harmonieux Solon dicta des lois.

Il ajoute :

Quel autre qu'un poëte, au feu de la pensée
Rassembla des humains la race dispersée?
Eux seuls du feu céleste ont fait l'heureux larcin :
Le génie est un dieu qui brûle dans leur sein.
Vous, dont l'orgueil insulte à ces esprits sublimes,
D'un éternel affront vous serez les victimes :
La honte doit payer vos mépris insolents.

Et revenant alors au prince qu'il honore et chérit : « Prince, » lui dit-il,

Prince, tu connais mieux l'empire des talents :
Tu sais qu'un favori des filles de Mémoire

Consacre dans ses vers et la honte et la gloire.
« Plus d'un roi par nos chants est devenu fameux :
» Notre gloire jamais n'a rien emprunté d'eux. »

Ces deux derniers vers sont du roi de Prusse, Frédéric; aussi ne sont-ils pas corrects. Il faut dire en français :

Plusieurs rois par nos chants sont devenus fameux :
Notre gloire jamais n'a rien emprunté d'eux.

Il faut que *eux* se rapporte à *plusieurs rois*, et non pas à *un roi*. Enfin le poëte conclut :

Muse de Frédéric, instruisez les monarques :
Triomphez de l'Orgueil, de l'Envie et des Parques.

Puis revenant toujours à son prince :

Du héros de Nerwinde, ô toi, rival heureux,
Prête aux arts qu'il aimait un appui généreux !
Sous des noms différents une même déesse
Te guide vers l'Olympe et m'entraîne au Permesse.
Pallas armait ton bras de la foudre des rois :
Minerve en souriant m'inspire quelquefois.
Propice à mes efforts, tu daigneras peut-être
Favoriser des chants que ta gloire a fait naître,
Et les entendre encor dans ce temple de Mars,
Où le goût sur tes pas va rassembler les arts,

Il termine son épître par les plus vives protestations de la plus sincère reconnaissance :

Puissé-je, dans ces lieux, te consacrant ma vie,
Fouler d'un pied vainqueur les serpents de l'Envie!
D'un seul de tes regards tu sauras dissiper
Ses perfides complots prêts à m'envelopper.
Elle craint des lauriers qui s'empressent d'éclore,
Et répand sur mes vers le fiel qui la dévore :
Monstre impur dont le souffle, infectant les autels,
Empoisonne l'encens qu'on offre aux immortels!

Sans doute il frémirait qu'une plume savante
Eût tracé de ta gloire une image vivante :
En vain ses cris jaloux veulent troubler mes chants
Et leur murmure aigu rend mes sons plus touchants;
Croassez, vils corbeaux, aux fanges du Parnasse;
Moi, du Cygne thébain, j'ose imiter l'audace.

L'Envie encor dira qu'en sa jeune ferveur
Mon âge peut trahir l'éclat de la faveur :
Ris de ces vains discours : dans les âmes bien nées,
Tu comptes les talents, et non pas les années.
De Mars et des neuf Sœurs les fils audacieux
Vont s'asseoir en naissant à la table des dieux.
Quand Mars de ses lauriers honora ton courage,
Charmé de ta valeur, il oublia ton âge.

Maintenant souvenons-nous que le fils de Louis Racine était au même collége que Lebrun, et les

deux jeunes gens s'étaient liés de la plus vive et sincère amitié.

Mais j'ai dit aussi quelle fut la mort à vingt et un ans du jeune Racine.

Le malheureux père n'avait pas prévu son malheur lorsqu'il écrivait le 3 février 1744 :

« J'ai deux filles et un fils qui a dix ans, dont l'éducation est le plus cher de mes soins. Je ne le conduirai ni au Parnasse, ni à l'hôtel des Fermes, ni au parti janséniste. »

Voilà peut-être la cause, quoique lointaine, du malheur qu'il a éprouvé. Il était incertain, il ne savait que faire de son fils, et tout en l'aimant vivement il ne lui donna pas un état fixe, et tout en l'aimant, dis-je, vivement, il ne le garda pas dans sa famille.

Jean, le dernier Racine, avait fait ses études à Paris, et on les regarda comme achevées lorsqu'il eut vingt et un ans. Que fit-on de lui à cette époque? On l'envoya voyager.

C'est ainsi qu'on agissait alors avec un grand nombre de jeunes gens. On nommait cela les destiner au commerce. On leur faisait une petite dot en argent ou une pacotille de marchandises pour acheter et revendre en pays étranger. On les exposait ainsi à tous les accidents d'un état où la moitié

de leur temps se passait dans l'oisiveté et l'autre moitié à changer chaque jour de sociétés et d'amis, de pays et d'intérêts.

Jean Racine en fut une des victimes; mais Écouchard Lebrun, qui avait été le compagnon de ses études, le camarade de ses premiers jeux, l'ami de sa jeunesse, l'avait d'avance pleuré; il s'était affligé de son départ. Et combien de tendres et sincères sentiments éclatent dans la belle ode qu'il lui a inspirée!

A MON AMI LE JEUNE RACINE

PARTANT POUR CADIX ET QUITTANT LES MUSES POUR LE COMMERCE

Quoi! tu fuis les neuf Sœurs pour l'aveugle Fortune!
Tu quittes l'Amitié, qui pleure en t'embrassant!
Tu cours aux bords lointains où Cadix voit Neptune
L'enrichir en la menaçant!

Sur les flots où tu suis la déesse volage
Puissent de longs regrets ne point troubler ton cours!
Les Muses, l'Amitié, ces délices du Sage,
N'ont point d'infidèles retours.

Ton père nous guida tous deux sur le Parnasse;
Nos jeunes pas erraient sur les mêmes sentiers;
Nos jeunes cœurs, épris de Tibulle et d'Horace,
Aspiraient aux mêmes lauriers.

Quel doux soleil nous vit, pleins de tendres alarmes,
Pleurer avec Junie et Monime, tes sœurs?
Infidèle à ton nom, infidèle à tes larmes,
Quel bien te vaudra ces douceurs?

Je demeure et tu pars! Comme un tilleul paisible
Qui borne ses destins à de riants vallons,
Quand le pin hasardeux fend la vague terrible
Et s'abandonne aux aquilons.

Oh! combien ton aïeul frémit au sombre empire,
De voir qu'impatient des trésors du Bœtis,
Son fils, son doux espoir, sur un frêle navire,
Se livre aux fureurs de Thétis!

Malheur à qui des mers franchit la borne antique,
Pour se désaltérer dans les sources de l'or,
Et revient sillonner l'Océan atlantique,
Ivre d'un coupable trésor!

La suite de l'ode ne traite que de la puissance funeste de l'amour de l'or.

Mais une autre circonstance s'est présentée à notre poëte : l'Académie française a mis au concours la question des honneurs posthumes.

Cette association littéraire, dont la voix est souvent soumise aux influences de l'esprit public, a cru devoir adopter la proposition d'un concours sur l'amour des Français pour leurs rois, et elle a ajouté: Constaté par les monuments publics.

Lebrun s'est empressé de concourir.

Voici la belle ode qu'il a offerte à l'Académie française :

L'AMOUR DES FRANÇAIS POUR LEURS ROIS

CONSACRÉ PAR LES MONUMENTS PUBLICS

Tel qu'au cri de l'oiseau, ministre du tonnerre,
Plus léger que les vents et plus prompt que l'éclair,
Un aigle, jeune encore, élancé de la terre,
S'essaye à l'empire de l'air.
En vain d'oiseaux jaloux une foule rivale
Veut le suivre, l'atteindre et voler son égale;
Vainqueur, il disparaît et plane au haut des cieux;
Tel, au cri d'Apollon, soudain brûlant de gloire,
J'irais, j'irais saisir le prix de la victoire
Loin des vulgaires yeux.

Mais quels traits de lumière ont embrasé mon âme?
D'un jour pur et divin mes yeux sont éclairés.
Déjà dans les torrents d'une céleste flamme
Nagent tous mes sens égarés.
Un Dieu vainqueur m'agite, il me guide, il m'entraîne.
Va-t-il porter mes pas aux sources d'Hippocrène?
Où suis-je? quel séjour a fixé mes regards?
Je reconnais ces murs et ces rives fécondes,
Où la Seine, élevant le trône de ses ondes,
Voit triompher les arts.

Quel spectacle pompeux de vivantes merveilles!
Quel art fait respirer ces marbres, ces métaux?

Quel heureux Phidias, en de savantes veilles,
Nous ressuscite les héros?
« O Rois de nos aïeux! Rois conquérants ou justes,
L'amour vous éleva ces monuments augustes;
Par eux vos noms chéris bravent les temps jaloux;
Et des peuples encor recueillant les hommages,
Sur ce bronze animé vos illustres images
Revivent parmi nous. »

Puis-je te méconnaître, ô vainqueur de Mayenne?
Sur un noble coursier t'élançant au combat,
Tel on te vit jadis, aux rives de la Seine,
Briguer l'empire ou le trépas.
Que j'aime à contempler ce front doux et terrible
Où brille sans orgueil ta valeur invincible!
Le peuple avec amour se presse autour de toi.
La France en te nommant se croit heureuse encore;
Tu revis dans le cœur d'un peuple qui t'adore;
Ton souvenir est Roi.

Mais ton fils ne l'est plus, malgré ce nom de Juste
Que lui prodigue encore ou le marbre ou l'airain.
Richelieu, sans pudeur, donne ce titre auguste
A son esclave souverain.
De Thou, Montmorency, trop illustres victimes,
De ce règne sanglant vous attestent les crimes.
Marbre! airain! taisez-vous! lâches adulateurs!
Ces noms, qu'aux rois vivants donne la flatterie,
De ces rois que n'a point avoués la patrie,
Sont les accusateurs.

Est-ce un dieu qui paraît? quel éclat l'environne!
Sur ces rives deux fois il frappe nos regards.

La Victoire, en courant, d'une main le couronne :
Serait-ce le terrible Mars ?
Des Titans enchaînés les fureurs menaçantes,
Sur un débris épars d'armes étincelantes,
Frémissent à ses pieds et frémissent en vain.
Il a de Jupiter la majesté suprême,
La foudre est dans ses yeux : c'est Jupiter lui-même
Ou le vainqueur du Rhin.

Longtemps il a de Mars allumé les tempêtes :
Sa gloire fatigua l'Europe et ses sujets ;
Enfin quelques revers, expiant ses conquêtes,
Trahirent ses vastes projets.
Mais le flambeau des arts dissipa ces nuages ;
Le siècle de Louis, malgré de vains orages,
S'élève avec splendeur sur les siècles divers,
Comme on voit du mont Blanc la cime éblouissante,
Des Alpes à ses pieds souveraine imposante,
S'élever dans les airs.

Les voilà ces palais, ces temples, ces portiques,
Ces témoins solennels des règnes éclatants.
J'entends Clio graver ses fastes métalliques,
Mobiles archives du temps.
Quelle pompe, ô Français! règne dans vos hommages !
Votre amour pour vos rois embellit ces rivages.
Quel bord n'est point orné de ces tributs heureux !
Poursuis, peuple fidèle ! en consacrant leur gloire,
Ces nobles monuments consacrent la mémoire
De ton zèle pour eux.

Mais quel bruit de la Seine émeut les flots tranquilles!
Je l'entends soupirer au fond de ses roseaux.
« France, arrosé-je en vain les rives de tes villes?
» Suis-je en vain reine de tes eaux?
» Une superbe nymphe, à ma honte honorée,
» De Louis sur ces bords voit l'image adorée.
» Fière d'un tel honneur, elle s'égale à moi.
» Ah! quand pourront un jour mes ondes outragées,
» De la Garonne altière heureusement vengées,
» Reconnaître leur Roi? »

Nymphe, suspends tes pleurs, ta voix s'est fait entendre;
Tous les arts à l'envi déjà servent tes vœux;
Un Lysippe nouveau d'un nouvel Alexandre
Va t'offrir les traits généreux.
Ah! des héros sanglants il abjure le titre :
Qu'il soit des nations et le père et l'arbitre!
Du nom de Bien-aimé qu'il goûte les douceurs,
Et ne rentre jamais dans la foule vulgaire
De ces rois oubliés dont l'urne funéraire
N'a point reçu de pleurs!

Ainsi l'on a vu, dans la première ode que j'ai citée de Lebrun, combien il était aristocrate, aimant les cours et leurs seigneurs, reconnaissant envers eux des secours qu'ils répandaient sur les malheureux, et reconnaissant lui-même envers le prince de Conti des bienfaits qu'il recevait de lui chaque jour; et quand il lui adressait un remercîment, il lui disait avec effusion : « Le cœur est mon génie. »

Puis, lorsqu'il a voulu concourir aux prix de l'Académie française, combien il fut royaliste! quel beau mouvement pour l'entrée de Louis XIV!

Est-ce un Dieu qui paraît?

Et après avoir vanté ses victoires, lorsque le roi éprouve des revers, c'est alors qu'il se reporte noblement sur les encouragements que le grand roi donne chaque jour aux arts; il applaudit toujours à l'amour des peuples pour leurs rois :

Quelle pompe, ô Français, règne dans vos hommages!
Votre amour pour vos rois embellit ces rivages.
Quel bord n'est point orné de ces tributs heureux?
Poursuis, peuple fidèle! en consacrant leur gloire,
Ces nobles monuments consacrent la mémoire
De ton zèle pour eux.



CHAPITRE QUATRIÈME

—

HONNEURS RENDUS A CORNEILLE

Les honneurs posthumes ont été considérés sous plusieurs rapports dans le cours des siècles. Après avoir exposé d'abord les respects des peuples anciens envers les hommes puissants leurs souverains, leurs vainqueurs, conquérants et maîtres, nous avons examiné ce que les gouvernements ont fait pour l'illustration de leurs annales plus que pour la reconnaissance à témoigner aux hommes charitables et bienfaiteurs envers leurs semblables.

Ici, en ouvrant ce chapitre, nous sommes encore avec Écouchard Lebrun, et lui, qui a été lui-même un poëte célèbre, était surtout un ardent admirateur de l'esprit et du génie, quoiqu'il fût aussi un frère dévoué à la famille humaine.

Ainsi il a été, comme nous l'avons dit, élevé et instruit par le fils de Racine; il a choisi dès sa jeu-

nesse, parmi ses camarades, un seul d'entre eux pour être son ami, son intime, parce qu'il était le petit-fils de Racine. Mais en même temps ce sont tous les grands talents de la littérature qu'il honorait; il adorait la gloire poétique, et c'était encore parce qu'il mettait Racine au premier rang, qu'il considérait davantage Corneille comme le créateur de l'illustration de Racine. Il a regretté peut-être que ce ne fût pas un Racine qui fût d'abord offert à son assistance; mais lorsqu'on vint lui offrir une bonne œuvre à faire dans un hommage au nom de Corneille, il s'en émut sur-le-champ.

Cette pensée nous valut une belle ode.

Lebrun se rappela qu'alors il existait un poëte admirable et admiré dans l'Europe entière, qui tenait cour dans sa correspondance avec un grand nombre de souverains et d'hommes illustres, et on pouvait bien deviner d'avance qu'il s'élèverait avec un vif empressement au-devant d'une bonne action.

C'est à lui que Lebrun s'adressa.

Je dois dire d'abord que c'est avec une grâce parfaite que Lebrun écrivit à Voltaire; on n'a jamais fait les éloges les plus pompeux avec une simplicité plus naturelle. Il l'avait aperçu chez le prince de Conti, lorsque lui, Lebrun, était enfant, et il avait reçu de lui quelques caresses; il les lui

rappela, et je ne peux pas m'empêcher de copier cette première lettre de leur correspondance :

« Paris, septembre 1760.

» Je saisis avec transport, monsieur, l'honneur de vous écrire et de joindre deux noms qui me sont bien chers, le vôtre et celui de Corneille, en vous engageant à rendre quelques services à la famille de ce grand homme. Puis-je vous rappeler en même temps le souvenir d'une amitié dont vous accueillîtes presque mon enfance?

» Je me dis souvent avec douleur :

Virgilium vidi tantum.

» Pourquoi, monsieur, me fûtes-vous enlevé alors? Dans quelle nuit profonde, dans quel vaste désert avez-vous laissé notre littérature! Car vous m'avouerez que c'est une grande solitude que la foule des sots. Que de chenilles profanent le sacré vallon! que de buses font la guerre aux cygnes harmonieux! que de serpents y viennent siffler pour en défendre l'abord au génie!

» Le dédain que j'ai pour cette populace d'auteurs, mauvais ou médiocres, mon goût inflexible

pour les seuls grands modèles, ma vénération pour tout ce qui porte l'empreinte du génie, me rapprochent naturellement de vous, monsieur, et, sans l'intervalle qui nous sépare, sans les liens qui m'attachent à la personne d'un grand prince, c'est auprès de vous que j'irais puiser cette critique généreuse que l'amour des arts éclaire, que n'empoisonne jamais l'envie, telle enfin que Racine l'exigeait de Boileau! Et j'irais puiser à leur source ces sentiments de bienfaisance qui m'engagent eux-mêmes à les réclamer pour la famille de Corneille. »

Je remarque en passant cet ancien souvenir du nom de Racine, qui fut son second protecteur, qui a aidé son instruction d'homme de lettres, et lui a rendu ainsi le plus grand service dans sa vie de poëte; et c'était tout pour lui, dans l'ardeur de sa jeunesse, à l'époque de ses études.

Mais il arrive sur-le-champ, dans sa lettre, au moment des éloges, et il les fait les plus complets sans qu'on les trouve exagérés :

« C'est au génie sans doute » dit-il, « à protéger une race illustrée par le génie. A ce titre je ne vois que M. de Voltaire en Europe de qui un homme du nom de Corneille puisse, sans s'avilir, attendre les bienfaits. Ces éloges que vous avez tant de fois

prodigués à sa mémoire et que la patrie entière lui doit, me répondent de ce que vous ferez pour un de ses neveux. L'idée que m'inspire ce nom divin est si haute que, selon moi, il n'y a point même de rois qui ne s'honorassent beaucoup de prodiguer des secours en sa faveur; vous seul, monsieur, agirez en égal avec ce grand homme. »

Mais il n'oublie pas de louer les sentiments personnels de Voltaire :

« Eh! quel autre que vous a toujours fait éclater une ivresse plus noble et de plus vifs transports d'admiration pour tout ce qui porte le sceau du génie? La gloire est votre élément. Qu'il est flatteur pour vous de joindre à cette sublimité de l'esprit la tendre bienfaisance d'un cœur qui s'épanche dans tous vos ouvrages et qui vous a rendu le peintre de l'humanité! »

C'est bien, mais ce qui est encore mieux, c'est que, même au sein de ces grands éloges, Lebrun réserve toujours avant Voltaire Corneille et même Racine, quoiqu'il ne fût pas amené là par le sujet.

« Voilà, monsieur, » dit-il, « s'il était possible d'être au-dessus de Corneille et de Racine, voilà ce qui donnerait le premier rang à vos écrits, parce qu'ils inspirent aux hommes un sentiment plus utile à la société que ceux d'une stérile admiration.

» Voilà ce qui m'a fait naître le désir de rendre à Corneille un hommage qui retombe sur vous-même. Le public va juger, en voyant cette ode imprimée, que vous seul étiez digne, en effet, de secourir le descendant d'un grand homme dont vous êtes devenu le rival.

» Combien votre cœur doit s'applaudir de la certitude qu'on a de vos bienfaits et d'en avoir fait sentir le charme à ceux qui vous ont lu! Votre style devient si affectueux, si enchanteur, quand cet objet l'anime, qu'il est aisé de voir combien votre âme respire les sentiments que vous tracez. Laissez à vos ennemis l'horrible satisfaction de calomnier votre cœur et de croire que votre plume écrivait sans votre aveu. Ceux qui, vraiment éclairés, savent que jamais l'esprit n'enfante rien de sublime s'il n'est inspiré par le cœur, vous rendent, comme moi, la justice la plus entière et la plus méritée. »

Enfin la dernière phrase est d'une précision admirable :

« Les droits d'un Corneille à vos bienfaits sont incontestables, les voici : ses malheurs, son nom et le vôtre. »

Je dois citer maintenant l'ode même, celle qu'il a en même temps envoyée et dédiée à Voltaire.

A M. DE VOLTAIRE

EN FAVEUR DE Mlle CORNEILLE

Non, ce n'est point des rois l'orgueilleux apanage,
Ni l'or, ni la Victoire, amante du carnage,
Que les fils d'Apollon s'empressent d'obtenir;
L'héritage sacré des nymphes de Mémoire,
C'est un nom que la gloire
Sur des ailes de feu porte au sombre avenir;

Ce nom qui, s'échappant des murs de Thèbe en cendres,
A l'ombre de Pindare asservit Alexandre,
Et dompta les fureurs de ce jeune lion;
Ce nom qui fit couler des larmes généreuses
Et de gloire amoureuses,
Qui n'enviaient qu'Homère au vainqueur d'Ilion.

Ah! bravant l'œil jaloux de la Parque trompée,
Si de leur sang divin quelque goutte échappée
Animait un mortel et vivait parmi nous!
S'il rappelait encor leurs augustes images,
Il verrait nos hommages,
Nos respects nos trésors, nos cœurs à ses genoux.

S'il était un mortel qui du nom de Voltaire
Portât chez nos neveux l'honneur héréditaire,
Ce nom serait alors son immortel appui;
Et Mérope, Brutus, Sémiramis, Alzire,
Et la tendre Zaïre,
Élèveraient leurs voix et parleraient pour lui.

Ah ! cependant, aux yeux de sa patrie entière,
Du grand nom de Corneille une jeune héritière
Voit couler dans l'oubli ses destins et ses pleurs ;
Et d'un astre jaloux l'inflexible vengeance,
Lui versant l'indigence,
Épuise sur ses jours la coupe des malheurs.

Dans le réduit sacré du solitaire asile,
Où languit sa misère, où son destin l'exile,
La fierté d'un grand nom rend ses maux plus pressants;
Et de tristes cyprès cette rose ombragée,
Par les vents outragée,
Implore en vain des cieux les rayons caressants.

C'est là qu'au sein des nuits, sous leurs ombres muettes,
Le silence irritant ses larmes inquiètes,
Elle exhale en sanglots ses regrets douloureux :
« Mânes d'un demi-dieu que le Parnasse adore,
Chère ombre que j'implore,
Jette un œil de pitié sur ton sang malheureux!

» Hélas ! si jusqu'à toi mes pleurs ont pu descendre,
Corneille ! si mes cris ont éveillé ta cendre,
Venge l'éclat d'un nom par toi-même anobli !
Que dis-tu quand tu vois le rejeton fidèle
D'une tige immortelle
Languir dans les horreurs d'un indigent oubli ?

» Ainsi de tes lauriers les promesses sont vaines ;
Et ton sang généreux coulera dans mes veines
Pour se voir insulté des destins ennemis :
Les secours dédaigneux, l'indigence tremblante,
Et la honte accablante,
Voilà donc les honneurs à ta race promis !

» Irais-je, irais-je, hélas! promenant mes alarmes,
Et déployant en vain un spectacle de larmes,
Tenter des yeux ingrats et de luxe enivrés?
Eh! peut-être ces murs que la douleur embrasse,
Lassés de ma disgrâce,
Me fermeront un jour leurs asiles sacrés? »

Les pleurs couvrent sa voix. O surprise! ô merveille!
Dans sa retraite obscure un doux éclat l'éveille;
Son lit paraît flotter dans l'azur radieux;
Ses regards éperdus nagent dans la lumière;
Une ombre auguste et fière
Dévoile avec splendeur tout Corneille à ses yeux.

« Quoi! ma fille, ton cœur soupçonne ma tendresse!
Ah! sans doute les vœux que ta plainte m'adresse
Ont traversé l'Érèbe et ses profondes nuits :
Dans les champs du bonheur, à ta voix désolée,
Mon ombre s'est troublée;
Et mes lauriers émus ont pleuré tes ennuis.

» De gloire et de misère étrange destinée!
O mon sang, ô ma fille, ô chère infortunée!
Rends ton malheur auguste, et fais rougir le sort.
La sublime Vertu ne peut être avilie;
L'âme de Cornélie
Sut braver les revers et César et la mort.

» Moi-même, combattant l'Injustice et l'Envie,
Je ne dus qu'à moi seul tout l'éclat de ma vie;
De mes nobles destins respire la grandeur.
Permets un doux espoir à ton âme alarmée;
Et vois ma renommée
Qui déjà sur tes pas fait briller sa splendeur,

» Si le nom de Corneille est ton seul héritage,
Cette gloire n'est point un stérile partage ;
O ma fille! ta dot est l'immortalité;
Et je laisse à ton sort, que mon destin protége,
Mes lauriers pour cortége;
Leur ombre sert d'asile à ma postérité.

» Comme un jeune palmier, levant sa noble tête,
Sous l'ombre paternelle affronte la tempête,
Rival du cèdre altier qui règne sur les monts :
Si ton nom est le mien et si mon sang t'anime,
Lève un front magnanime :
Ma race peut marcher l'égale des Bourbons.

» Connais-tu tes aïeux? C'est cette foule illustre
De héros, qui me doit et sa vie et son lustre.
Je ranimai leur cendre au feu de mes crayons ;
Le Cid, Héraclius, Cinna, Pompée, Horace,
Demi-dieux de ma race,
T'ouvrent déjà leurs bras, te prêtent leurs rayons.

» Dans la France déjà la voix de Rodogune
A conté tes malheurs, a vengé ta fortune;
Melpomène et la Gloire ont combattu pour nous.
Tes yeux, tes yeux ont vu quels ombrages sans nombre
Accueillirent mon ombre
Quand elle vint jouir d'un triomphe si doux.

» Un rival de mon nom, si quelqu'un le peut être,
Voilà le protecteur que tu dois reconnaître.
Tu peux, en l'implorant, l'élever jusqu'à toi.
Voltaire est ce rival, du moins si j'ose en croire
Les récits que la Gloire
Sur la rive des morts en sema jusqu'à moi.

» Racine en fut jaloux; mes hautes destinées
A peine rassuraient mes palmes étonnées.
Le Tasse, en rougissant, applaudit son vainqueur.
J'entendis les soupirs de Sophocle et d'Eschyle;
Et même aux yeux d'Achille,
Henri d'un autre Homère a flatté son grand cœur.

» C'est peu qu'en ses écrits l'humanité l'inspire;
La tendre humanité dans son âme respire;
Elle ouvre aux malheureux et son cœur et sa main.
Sans doute il n'eut jamais cette perfide adresse
Qui, feignant la tendresse,
D'un faste bienfaisant voile un cœur inhumain.

» Que de mortels pareils à ces riches fontaines
Qu'implore un voyageur en ses courses lointaines!
Leur bronze avec orgueil verse un flot indigent.
Plus heureux s'il rencontre une rustique source,
Qui, libre dans sa course,
Aime à lui prodiguer tout son liquide argent.

» Périssent les trésors! périsse le barbare
Qui de son or jaloux ferme la source avare
Pour y désaltérer ses regards clandestins!
Des trésors si vantés l'usage salutaire,
C'est d'être tributaire
Du mérite indigent qu'ont trahi les destins.

» Bienfaisance sublime! ô déesse adorée!
Toujours à tes regards l'infortune est sacrée!
Un grand cœur s'enrichit des présents qu'il a faits.
Qu'il est beau d'accueillir la vertu malheureuse!
Une âme généreuse
Enchaîne tous les cœurs par le nœud des bienfaits.

» Ma fille! si mon ombre, au sein de l'Élysée,
Par ces récits heureux ne fut point abusée,
Il est digne en effet de venger tes malheurs.
Tes malheurs et ton nom! quels titres plus augustes?
Quels arbitres plus justes,
Entre le sort et toi, que ta gloire et tes pleurs?

» Dis-lui que si Mérope eût devancé Chimène,
De son chaos obscur dégageant Melpomène,
Sans doute il eût brillé de l'éclat dont j'ai lui.
S'il eût été Corneille et si j'étais Voltaire,
Généreux adversaire,
Ce qu'il fera pour toi, je l'eusse fait pour lui. »

Voltaire était alors aux Délices au commencement de l'hiver; aussitôt qu'il eut la lettre et l'ode de Lebrun, il s'adressa à ses anges le 1er novembre :

« Voudriez-vous avoir la charité de vous informer s'il est vrai qu'il y ait une mademoiselle Corneille, petite-fille du grand Corneille, âgée de seize ans. Elle est, dit-on, depuis quelques mois à l'abbaye de Saint-Antoine. Cette abbaye est assez riche pour entretenir noblement la nièce de Chimène et d'Émilie; cependant on dit qu'elle est comme Lindane, qu'elle manque de tout et qu'elle n'en dit mot. Comment pourriez-vous faire pour avoir des informations de ce fait, qui doit intéresser tous les imitateurs de son grand-père, bons ou mauvais? »

Et le 7 novembre, il répondit à Lebrun :

« Je vous ferais, monsieur, attendre ma réponse quatre mois au moins, si je prétendais la faire en aussi beaux vers que les vôtres. Il faut me borner à vous dire en prose combien j'aime votre ode et votre proposition. Il convient assez qu'un vieux soldat du grand Corneille tâche d'être utile à la petite-fille de son général. Quand on bâtit des châteaux et des églises, et qu'on a des parents pauvres à soutenir, il ne reste guère de ce qu'on voudrait pour une personne qui ne doit être secourue que par les plus grands du royaume.

» Je suis vieux; j'ai une nièce qui aime tous les beaux-arts, et qui réussit dans quelques-uns ; si la personne dont vous me parlez, et que vous connaissez, sans doute, voulait accepter auprès de ma nièce l'éducation la plus honnête, elle en aurait soin comme de sa fille; je chercherais à lui servir de père. Le sien n'aurait absolument rien à dépenser pour elle. On lui payerait son voyage jusqu'à Lyon. Elle serait adressée à M. Tronchin, qui lui fournirait une voiture jusqu'à mon château, ou bien une femme pour la prendre dans mon équipage. Si cela convient, je suis à ses ordres, et j'espère avoir jusqu'au dernier jour de ma vie à vous remercier de m'avoir procuré l'honneur de faire ce

que devait faire M. de Fontenelle. Une partie de l'éducation de cette demoiselle serait de nous voir jouer quelquefois les pièces de son grand-père, et nous lui ferions broder les sujets de *Cinna* et du *Cid*.

» J'ai l'honneur d'être, avec toute l'estime et tous les sentiments que je vous dois, monsieur, votre

» VOLTAIRE. »

Il est bon de dire d'abord quelle était la pensée de Voltaire, l'exemple qu'il suivait et l'entreprise qu'il organisait.

Voltaire écrit au président Hénault :

« Mon cher et respectable confrère, je crois qu'il s'agit de l'honneur de l'Académie et de la France ; il faut fixer la langue que vingt mille brochures corrompent ; il faut réimprimer, avec des notes utiles, les grands auteurs du siècle de Louis XIV, et qu'on sache à Pétersbourg et en Ukraine en quoi Corneille est grand et en quoi il est défectueux. Vous encouragerez cette entreprise, qui ne réussira pas si vous ne permettez pas que je vous consulte souvent ; je pense qu'il sera honorable pour la France de relever le nom de Corneille dans ses descendants.

» J'étais à Londres quand on apprit qu'il y avait une fille de Milton, aveugle, vieille et pauvre; en un quart d'heure elle fut riche. La petite-fille d'un homme très-supérieur à Milton n'est, à la vérité, ni vieille ni aveugle; elle a même de très-beaux yeux, et ce ne sera pas une raison pour que les Français l'abandonnent. Il est vrai, aussi, qu'elle est à présent au-dessus de la pauvreté ; mais à qui mieux qu'elle appartiendrait le produit des œuvres de son aïeul? Les frères Cramer sont assez généreux pour lui céder le profit de cette édition, qui ne sera faite que pour les souscripteurs.

» Nous travaillons donc pour le nom de Corneille, pour l'Académie, pour la France: c'est par là que je veux finir ma carrière. Il en coûtera si peu pour faire réussir cette entreprise! quarante francs chaque exemplaire sont un objet si minime pour les premiers de la nation, qu'on sera probablement empressé à voir son nom dans la liste des protecteurs de Cinna et du sang de Corneille. »

Mais on doit aussi sur-le-champ remarquer que Lebrun dans son ode et dans sa lettre l'a proposée à Voltaire comme une des petites-filles de Corneille, que Voltaire l'a acceptée comme telle, et a même dit que le sang de Corneille a passé dans ses veines; mais aucune généalogie n'a été

demandée. Elle a été annoncée, reçue, conduite, par Lebrun, Thiériot, Tronchin et les d'Argental, sans qu'ils aient discuté la question originelle. On n'a pas examiné comment elle et son père étaient *Corneille.*

La vérité est que les généalogies sont venues après, et que les recherches de MM. Lepan, Taschereau et Ballin ont prouvé positivement qu'elle ne descendait aucunement de Pierre ni de Thomas Corneille, mais elles ont prouvé aussi qu'elle était de la même famille. Est-ce assez pour rendre hommage au grand Corneille?

Voltaire semble pourtant en avoir été averti, mais encore faussement. « On me mande, a-t-il dit, que la Corneille en question descend de Thomas, et non de Pierre. Elle aurait moins de droits aux empressements du public. » Elle en avait donc encore beaucoup moins, puisqu'elle ne descendait pas même de Thomas. Elle était de la quatrième génération séparée de la branche de Pierre et de Thomas. Et en même temps, Voltaire a eu à se plaindre à ce sujet aussi de ses ennemis. Il a écrit à M. le comte d'Argental :

« J'apprends que messieurs les dévots et messieurs de Pompignan se sont beaucoup remués, et que les dévotes sont fâchées de voir une fille de

Corneille aller dans la terre de réprobation et veulent me l'enlever. Vous devez savoir que tout cela a été traité, pour et contre, au lever du roi. Chacun a dit son mot. »

Voltaire en fut un moment fort ennuyé; il hésita de la recevoir, et exprima son humeur en termes peu gracieux.

« Vous avez vu cette demoiselle, mes divins anges, écrivait-il à madame d'Argental; connaissez-vous un Lebrun, un secrétaire du prince de Conti? C'est lui qui m'a encorneillé. »

On sait, il est vrai, que l'envie vient toujours présider dans la vie à tous les événements heureux, surtout lorsqu'ils sont imprévus. Voltaire a été admirable et a vaincu tous ses persécuteurs; et, sous tous les rapports, la jeune personne a été hors d'atteinte.

Voltaire écrivait : « Je me trouve très-bien d'avoir à gouverner les dix-sept ans de mademoiselle Corneille. Elle est gaie, vive et douce, l'esprit tout naturel. C'est ce qui fait apparemment que Fontenelle l'a si maltraitée. »

Peu de jours après son arrivée, Voltaire la fit écrire devant lui, au bas d'une lettre à d'Argental. Voltaire dit : « Mademoiselle Chimène prend la plume. Voyons comment elle s'en tirera. »

Et voici ce qu'elle écrivit :

« M. de Voltaire appelle monsieur et madame d'Argental ses anges. Je me suis aperçue qu'ils sont aussi les miens. Qu'ils me permettent de leur présenter ma tendre reconnaissance.

» Corneille. »

Il me semble que cette phrase si simple, si juste, si bien appropriée à la circonstance et à la situation de chacun, annonçait de l'esprit et de la bonté, en exprimant un bon sentiment avec une grâce parfaite.

Mais Voltaire lui-même agissait, écrivait et parlait d'elle avec une grâce si douce et si pure ! C'est un charme bien agréable de voir ce vieillard, toujours si laborieux, et qui par conséquent a si peu de temps à perdre, s'occuper des plus petits soins de cette jeune personne, non-seulement avec une parfaite bonté, mais aussi avec une sincère piété.

A Ferney, ce 15 janvier 1760.

« Nous ne cessons de remercier M. Titon et M. Lebrun de nous avoir procuré le trésor que nous possédons.

» Le cœur paraît excellent, et nous avons tout sujet d'espérer que, si nous n'en faisons pas une

savante, elle deviendra une personne très-aimable, qui aura toutes les vertus, les grâces et le naturel qui font le charme de la société.

» Ce qui me plaît surtout en elle, c'est son attachement pour son père, sa reconnaissance pour M. Titon et pour M. Lebrun, et pour toutes les personnes dont elle doit se souvenir.

» Elle a été un peu malade; vous pouvez juger si madame Denis en a pris soin!

» Elle est très-bien servie; on lui a assigné une femme de chambre, qui est enchantée d'être auprès d'elle. Elle est aimée de tous les domestiques. Chacun se dispute l'honneur de faire ses petites volontés, et assurément ses volontés ne sont pas difficiles.

» Nous avons cessé nos lectures depuis qu'un rhume violent l'a réduite au régime et à la cessation de tout travail.

» Elle commence à être mieux. Nous allons reprendre nos leçons d'orthographe. Le premier soin doit être de lui faire parler sa langue avec simplicité et avec noblesse.

» Nous la faisons écrire tous les jours. Elle m'envoie un petit billet! et je le corrige; elle me rend compte de ses lectures. Il n'est pas encore temps de lui donner des maîtres; elle n'en a point d'autres que ma nièce et moi.

» Nous ne lui laissons passer ni mauvais termes ni prononciations vicieuses; l'usage amène tout.

» Nous n'oublions pas les petits ouvrages de la main. Il y a des heures pour la lecture, des heures pour les tapisseries de petit point.

» Je vous rends un compte exact de tout. Je ne dois point omettre que je la conduis moi-même à la messe de la paroisse. Nous devons l'exemple; nous le donnons. »

On voit combien est touchant ce soin de tous les instants de la journée, qui était un sacrifice perpétuel pour Voltaire, occupé de tant de travaux littéraires qui soutenaient sa gloire.

Mais arriva le moment de chercher un mariage. C'est ici qu'on renouvela, et de la part de Voltaire surtout, des hommages continuels à Racine. On ne pouvait jamais parler de Corneille sans rappeler Racine.

Voltaire a dit vingt fois au moins:

« Qu'on nous envoie donc un neveu de Racine pour épouser la nièce de Corneille; » et souvent lorsqu'il écrivait à Paris, il ajoutait: « Cela produira peut-être quelque bonne pièce de théâtre, dont vous avez un si grand besoin. » Il a émis aussi un singulier éloge: « Massillon et Cheminais savaient Racine par cœur et déguisaient les vers

de ce divin poëte dans leur prose pieuse. » Il ajoutait : « C'est Racine qui est d'autant plus grand qu'il ne paraît jamais chercher à l'être. C'est l'auteur d'*Athalie* qui est l'homme parfait. Je vous confie qu'en commentant Corneille, je deviens idolâtre de Racine. »

Il dit ailleurs : « J'avais cru que Racine serait ma consolation, mais il est mon désespoir. C'est le comble de l'insolence de faire une tragédie après ce grand homme-là ! »

Et cependant c'est Voltaire qui a fixé très-souvent les premiers rangs des auteurs dramatiques. C'est lui qui a proclamé tant de fois :

Corneille, Racine et Molière.

Qu'on ne s'en étonne pas : oui, certainement, comparons les deux premiers dans leurs écrits : Racine est bien supérieur. Mais comparons les deux mêmes dans leurs créations : avouons franchement que Corneille a fait un plus fort travail. Si l'on hasardait la même comparaison entre Molière et les deux autres, combien on le dirait, sans doute, au-dessous d'eux ! mais si l'on comparait Molière à Voltaire, combien on l'élèverait au-dessus ! Il semble qu'en parcourant ainsi l'étendue de l'esprit humain, on le trouve bien vaste.

Quant au mariage, il a éprouvé quelques-unes

des chances de la publicité et de la célébrité; mais on peut dire que Voltaire les a vaincues par sa fermeté et surtout par sa vivacité.

Il se présentait assez de prétendants fort peu intéressants. Voltaire a écrit à d'Argental :

« Le futur n'a rien; je me trompe, il a des dettes, une compagnie qui va être réformée, un père et une mère qui ne veulent rien donner et qui ont une fille qu'ils aiment. »

Voltaire a dit de l'un : « Il veut rester chez nous pour avoir un asile; » d'un autre : « Il nous marchande; » d'un autre encore : « Il nous avait si bien caché l'état de ses affaires ! » Mais lorsqu'il vit tant de difficultés, il a dit tout à coup : « Tout cela est fort triste, » et il a choisi lui-même le fils d'un de ses voisins, et il a fait un très-bon choix. Il a écrit :

« Je marie mademoiselle Corneille, non pas à un demi-philosophe, dégoûté du pouvoir, mal avec ses parents et avec lui-même et chargé de dettes, mais à un jeune cornette de dragons, gentilhomme très-aimable, de mœurs charmantes, d'une très-jolie figure; amoureux, aimé et assez riche : il possède dix mille livres de rente près de Ferney. Nous avons été d'accord en un moment, sans discussion, comme on arrange une partie de souper. Je

garderai chez moi futur et future. Je serai patriarche. »

Voilà comment Voltaire a agi. Il est utile de le regarder un peu dans ces petits détails, car entre ses ennemis et nous, il faut dire vrai : il était bon.

Maintenant, nous devons abandonner Lebrun; nous devons quitter Voltaire et sa cour pour nous retirer dans un couvent, sous la conduite d'un homme pur, que l'on me permettra d'appeler un de mes véritables grands hommes, un de ceux que je mets avant tous et au-dessus de tous, que j'aime autant dans son beau caractère que je l'admire au plus haut degré dans les horribles tourments de sa vie, et dont j'ai fait un de mes saints après sa mort.

Oui, ce que Voltaire a fait avec un bruit qui a étourdi l'Europe entière, M. de Malesherbes l'a fait sans se cacher et sans que personne l'ait su.

Deux fois même il a représenté l'hommage public dans la famille de Pierre Corneille. Il a eu ce bonheur que Voltaire n'a pas eu, de secourir une descendante du grand poëte, sa petite-fille.

Pierre Corneille, le créateur de la tragédie française, est né à Rouen, le 6 juin 1606, et fut baptisé le 9; il a épousé en 1640 Marie de Lampé-

rière, fille du lieutenant général des Andelys. Elle est morte aux Andelys le 26 février 1694.

Il eut six enfants: Marie, l'aînée des six, est née le 10 janvier 1642. Elle a épousé en premières noces le sieur de Guenebault du Buat, et en secondes noces Jacques-Adrien de Farcy, président des trésoriers de France.

Jacques-Adrien de Farcy, de son mariage avec Marie Corneille, eut une fille, Françoise, née en 1684, qui épousa, le 22 octobre 1701, Adrien de Corday, né au Mesnil-Imbert le 6 décembre 1667, mort à Court-l'Évêque, près d'Arc en Barrois, le 30 septembre 1704.

Ils ont eu un fils, Jacques-Adrien de Corday, lieutenant au régiment de la Fère, né à Alençon le 7 avril 1704, mort au Mesnil-Imbert le 21 janvier 1795.

Il a épousé à Saint-Paul-de-Courtonne, le 22 août 1729, Renée-Adélaïde de Belliau, dame de la Motte, née à Saint-Paul-de-Courtonne, le 27 octobre 1711, morte au Mesnil-Imbert le 21 janvier 1800.

Ils ont eu huit enfants, dont le troisième, Jacques-François de Corday, fut comme son père lieutenant au régiment de la Fère. Il était né le 2 septembre 1737, et mourut à Barcelone le 30 juin 1798.

Il avait épousé le 1er février 1764, Charlotte-Jacqueline de Gaulchier, morte à Caen en 1782.

Ils eurent cinq enfants, dont la troisième, Marie-Anne-Charlotte, née aux Lignories, petite ferme à deux lieues du Mesnil-Imbert, le 7 juillet 1768, est morte le 17 juillet 1793.

Ainsi Charlotte Corday est la descendante directe de Pierre Corneille. Elle est son arrière-petite-fille.

Est-ce le sang du fondateur de la tragédie française qui a inspiré à son arrière-petite-fille la terrible scène de la mort de Marat? Elle a été résolue avec une préméditation si froide, sans hésitation et sans regret, avec un aplomb si simple et si insouciant; et elle a été accomplie sur toute la route de l'échafaud, comme on s'en souvient encore, avec un courage si calme et si dédaigneux des cris et des menaces du peuple!

Ce n'est pas à cette branche que M. de Malesherbes a porté ses secours.

Le second des six enfants du grand Corneille fut son premier fils. Il le nomma Pierre, comme lui, et il fut appelé habituellement Corneille l'aîné. C'est ce qui prouve qu'on a eu tort, dans les anciennes généalogies, de le porter comme étant le troisième enfant, au lieu d'être le second, et de placer

avant lui son frère, lieutenant de cavalerie, qui a été tué au siége de Grave, le 26 octobre 1674. Je suis la généalogie de M. Ballin, qui a rectifié les deux erreurs commises par les autres.

Pierre l'aîné était né le 7 septembre 1643. Il fut gentilhomme ordinaire de la chambre du roi. Il est mort à Paris le 31 janvier 1698. Il avait épousé Marie, fille de Cochois, un des notables marchands de Paris. Il eut un fils, Pierre-Alexis, né le 28 mars 1694. Il eut pour tuteur Thomas Corneille, qui était son grand-oncle, et qui vivait alors aux Andelys, où il mourut le 8 décembre 1709.

Pierre-Alexis épousa en 1718 Bénigne Larmanat, qui mourut en couches le 15 avril 1728. Elle avait eu d'abord une fille, Marie Anne, née en 1719, au hameau de Tardy, paroisse de Neuville, près de Nevers.

Elle était donc âgée de neuf ans lorsque sa mère mourut. Mais M. Ballin dit qu'après la mort de sa femme, Pierre-Alexis se remaria : il ne dit pas à qui ; il ajoute qu'il dissipa son bien et mourut dans la misère.

Ce fut donc alors qu'il y eut réellement une arrière-petite-fille de Corneille dans la misère.

Marie-Anne Corneille, dis-je, perdit à l'âge de neuf ans sa mère; son père se remaria, en peu de

temps il se ruina et l'abandonna, et mourut étant déjà lui-même dans la pauvreté.

Qui vint à son secours? Ce fut M. de Malesherbes, qui ne voulut pas laisser dans l'état le plus misérable la véritable descendante du grand poëte illustre et honorable, le fondateur immortel de l'art dramatique de la France. M. de Malesherbes, âgé alors à peine de dix-huit ans, prit sous sa tutelle la jeune fille, probablement âgée alors de quinze ou seize ans; il la fit entrer au couvent de Nevers, où il ne la fit pas religieuse, mais où il la fit instruire et élever; et si l'on s'étonne qu'un jeune homme se soit chargé d'une telle bonne œuvre, on peut deviner qu'elle provient sans doute d'une circonstance particulière de la vie de ce saint homme.

D'abord son père fut un saint homme lui-même. Le chancelier de Lamoignon a marqué par sa sagesse et sa pureté au milieu des magistrats flatteurs de la cour de Louis XV; mais il fit un choix remarquable pour l'éducation de son fils. Il le confia très-jeune à une femme très-aimable qui fut hautement honorée dans cette grande maison pour ses sentiments vertueux, sa vie charitable et ses tendres et doux conseils, les plus utiles pour soigner un enfant et les plus efficaces pour diriger un jeune homme. Aussi madame Boujault, entrée

dans la famille comme une simple et honnête gouvernante, y resta comme une amie indispensable pour faire le charme et la douceur de la famille.

C'est elle assurément qui a ému la pitié de son jeune élève sur la misère d'une fille de Corneille; c'est elle, sincèrement pieuse, qui obtint de la faire élever au couvent en payant sa pension sur l'argent des plaisirs du jeune magistrat. C'est elle aussi qui, lors de l'achèvement des études de la demoiselle, obtint de la faire doter par la famille de Lamoignon d'une rente viagère qui suffit grandement à sa subsistance; et, il y a plus, ce fut elle encore qui eut la pensée d'intéresser au sort de la petite-fille de Corneille tous les fermiers généraux, aussitôt que M. de Malesherbes, âgé seulement de 30 ans, succéda à son père comme président de la cour des aides.

Marie-Anne Corneille était âgée alors de 32 ans; elle avait donc obtenu, grâce aux soins de madame Boujault, par l'influence qu'elle exerçait avec tant de charité sur la belle âme de M. de Malesherbes, la pension au couvent de Nevers, qu'il lui affecta directement, une autre ensuite pour sa dot et sa subsistance, et encore une autre constituée sur la caisse des fermiers généraux. On a donc reconnu qu'elle avait été géné-

reusement dotée, et on a dit aussi qu'elle s'est servie très-charitablement de sa fortune, car toute sa famille était pauvre, et elle a été, comme une bonne tante, la bienfaitrice de ses neveux et nièces.

On sait qu'elle fit élever une fille de son frère au même couvent de Nevers, où elle avait passé sa jeunesse. Elle se nommait Jeanne-Marie; elle était née le 21 janvier 1765. Après la mort de sa tante, elle eut peu de fortune, parce qu'elle partagea constamment, dit-on, tout ce qu'elle eut avec ses deux frères et avec leurs 13 enfants.

En effet, son frère aîné, Louis-Ambroise, né le 9 décembre 1756, épousa Catherine-Rose Favre, et ils eurent huit enfants. Son second frère, Jean-Baptiste-Antoine, né le 17 janvier 1776, épousa Marie Chazel, dont il eut cinq enfants.

Ils ne furent pas malheureux tant que M. de Malesherbes vécut. Non-seulement les pensions qu'il leur avait constituées furent exactement acquittées, mais elles furent augmentées de temps en temps. On reconnut encore la main de madame Boujault quand Louis XVI, sur la demande de M. de Malesherbes, accorda à la famille de Corneille une pension sur sa cassette personnelle.

C'est un fait que M. Ballin a constaté dans la gé-

néalogie de la famille de Corneille qu'il a faite en détail avec un grand soin. Enfin il faut dire encore que les hommes de lettres partagèrent l'intérêt que cette famille, alors si nombreuse, inspirait.

L'un d'entre eux, qui fut des plus honorés et des plus aimés, l'auteur du *Vieux Célibataire,* qui joignit à la vie la plus pure le talent le plus gracieux, Collin d'Harleville, sollicita une pension pour cette famille sur la caisse de la Comédie Française, et l'obtint.

Ainsi, on a été souvent ému en faveur des familles des grands écrivains, mais passagèrement, capricieusement. Aucune institution sociale n'a été créée. Il nous manque une haute et noble action qui prévienne les misères et qui honore les donateurs par l'honneur même qu'elle rend aux assistés. Des secours donnés à des hommes estimables malheureux doivent être toujours des hommages qui sont offerts à leur caractère, à leurs noms et à leurs personnes.



CHAPITRE CINQUIÈME

—

COUPIGNY

Revenons maintenant aux hommages rendus à Racine.

C'est à lui seul qu'ont été consacrés les derniers honneurs du dix-huitième siècle. On n'a pas laissé oublier à la France la centenaire de sa mort, le 21 avril 1799.

C'est à la fin du dix-huitième siècle qu'un homme de lettres a imité dans un nouveau genre, en faveur de Racine, ce que Lebrun avait préparé en faveur de Corneille au milieu de ce même siècle.

André-François de Coupigny, né à Paris le 10 janvier 1766, était d'une famille noble de l'Artois. Après avoir reçu une éducation soignée au collége de l'Université de Paris, où il remporta plusieurs fois les premiers prix, il entra dans la marine, où sa mauvaise santé, jointe à sa courte taille et à la délicatesse de sa constitution, l'ayant

empêché de suivre la carrière militaire, il fut placé dans l'administration civile à la colonie de Saint-Domingue.

Lorsque la révolution éclata, il ne crut pas devoir se livrer ni même se soumettre à elle; il lui fut sincèrement opposé, et regarda sa conscience comme engagée à la combattre. Il imita ceux de ses chefs et de ses camarades qui se déclaraient contre elle; il émigra comme eux. Il quitta Saint-Domingue, et se rendit en Amérique. Il y fut malheureux, dans la gêne et dans les privations.

Aussi dit-il dans ses vers mêlés :

> Loin du beau ciel où je reçus le jour,
> Quand je fuyais, pauvre, errant, sans patrie,
> Nous partagions le pain que la pitié,
> Sans nous connaître, offrait à l'indigence.

Il revint en France dans les premiers jours de repos, c'est-à-dire aussitôt après la terreur de 1793. Il fit valoir ses droits d'ancien employé de l'administration de la marine, et fut admis, en 1795, dans les bureaux de ce ministère.

C'est alors qu'il devint poëte et qu'il publia des petites pièces de poésie, qui se répandirent bientôt dans le monde avec le plus grand succès.

C'étaient le plus souvent des pièces courtes, inspirées la plupart par une seule pensée simple et naturelle. Il en a étendu quelques-unes, qu'il a élevées à l'honneur d'être nommées romances. Un plus grand nombre n'ont pas ce nom et ne sont pas moins gracieuses, et plusieurs sont très-touchantes.

Je vais sur-le-champ en citer une pour modèle:

LE CONVOI DU PAUVRE.

Au sein d'une heureuse abondance,
Sainval trop confiant, de plaisir enivré,
De fidèles amis se croyait entouré :
Tous partageaient son opulence.

Un seul l'aimait, non pour son bien;
Toujours soumis, tendre, sincère,
Content de l'aimer, de lui plaire,
Et cet ami, c'était son chien.

La fortune est femme légère;
Le généreux Sainval éprouve sa rigueur.
Trahi par des ingrats, en proie à son malheur,
Longtemps il pleura sa misère.

Plus d'amis : il n'avait plus rien.
Un seul, dans sa langueur mortelle,
Lui conservait un cœur fidèle,
Et cet ami, c'était son chien.

Sous tant de coups Sainval succombe.
Au seul espoir du pauvre, où dorment tous les maux,
On le porte la nuit, dans l'ombre, sans flambeaux ;
Il n'aura pas même une tombe.

Hélas ! quel cortége est le sien ?
Qui suit vers sa couche dernière,
Morne, abattu, dans la poussière ?
Un ami ! le seul : c'est son chien !

Mais il faut dire quel est le sentiment qui l'a porté à composer ces premiers chants. Il l'a raconté lui-même :

« C'était, dit-il, vers la fin du dix-huitième siècle que Florian publiait ses petits volumes et les romances aimables qui les embellissaient. On sait comment s'arrêta cette voix harmonieuse. C'était la révolution qui régnait ; le chantre de Galatée ne put pas résister longtemps aux cris de fureur qui avaient fait taire sa lyre. Il s'éteignit, et l'ouragan qui l'avait emporté était calmé que l'on se taisait encore. Une muette épouvante pesait sur la société. Ce fut alors que, pour me distraire de tant de regrets, pour adoucir tant de peines et d'affreux souvenirs, j'essayai de faire entendre quelques sentiments plus doux, de reposer le cœur et les yeux sur des tableaux moins sinistres. On me sut gré de l'intention, et je lui dus sans doute le bon accueil fait à mes romances. »

Il ajoute :

« Depuis, plusieurs écrivains ont parcouru cette carrière avec éclat; mais je me félicite de la leur avoir ouverte et d'avoir consolé tant de familles dignes d'un si noble et si pur intérêt. »

En effet, ces romances ont fait pendant plusieurs années les délices des hautes sociétés. Boïeldieu, Plantade, Garat, d'Alvimare, Naderman et Blangini en ont fait la musique, et on les chantait sans cesse avec eux, et sans cesse une nouvelle romance de Coupigny était un événement.

Mais, à cette époque, souvenons-nous que c'était encore la révolution. Le gouvernement impérial n'a commencé à s'organiser qu'en 1804, et nous devons ici nous arrêter en 1799, à ce 21 avril qui était l'anniversaire et, plus encore, la centenaire de la mort de Racine. Il est certain qu'il y avait alors dans les salons deux partis bien séparés : les philosophes sceptiques et les philosophes religieux. Les uns avaient Voltaire pour chef, et les autres maintenaient leur respect et leur admiration, on peut même dire leur amour exclusif de Racine : ils étaient aux pieds de l'auteur d'*Athalie*.

Coupigny pensa tout à coup à la centenaire de ce grand poëte, et, au même instant, il apprit qu'une

descendante de Racine était dans la misère. Il chercha aussitôt à célébrer dignement cette date par une bonne œuvre. Il courut chez ses amis : ce sont Barré, Radet et Desfontaines; ils avaient théâtre, acteurs et en eux-mêmes beaucoup d'esprit et de très-bons sentiments. En entrant, il voit Piis, toujours bien informé des nouvelles du jour, qui leur raconte l'histoire de la demoiselle; et Coupigny trace le plan d'une petite pièce sur laquelle ils travaillent tous cinq ensemble.

Ils l'intitulent : *Hommage du petit Vaudeville au grand Racine.* Ils l'ont fait jouer au théâtre de la rue de Chartres. Elle a eu le plus grand succès pendant plusieurs mois de suite la première année, et a été reprise encore l'année suivante. Elle a été imprimée accompagnée d'une préface qu'ils ont nommée avant-propos, et qu'ils ont traitée sur un ton très-élevé, en empruntant le nom du grand Alexandre, vainqueur de l'Inde.

« Alexandre vainqueur, ont-ils dit, parcourait l'Inde. Les chefs de toutes les tribus déposaient en foule les plus riches offrandes aux pieds du conquérant; un Indien court au Gange, y puise dans le creux de ses mains un peu de l'eau du fleuve, et la répand devant le fils de Philippe. C'était tout ce qu'il pouvait offrir.

» Nous nous sommes rappelé ce trait, et nous avons présenté notre hommage à la mémoire du grand Racine.

» En l'accueillant avec intérêt, le public a bien voulu rendre nos soins utiles.

» Puisse le sentiment qui nous a inspirés nous mériter une nouvelle indulgence pour la lecture de cet ouvrage de quelques moments!

» Signé : Coupigny, Barré, Piis,

» Radet et Desfontaines. »

On voit que cet avant-propos contient un sens sous-entendu qui représente un hommage offert par la simplicité du paysan du Gange à la grandeur du conquérant le plus illustre, en lui présentant dans ses mains quelques gouttes d'eau, comme le petit vaudeville apporte quelques couplets aux pieds du grand Racine.

Les auteurs ont traité leur sujet d'une manière fort ingénieuse : dans le plan d'abord, en livrant les rôles aux amis et aux serviteurs qui étaient habituellement avec Racine, et ensuite n'appelant d'étrangers auprès d'eux que l'Arlequin représentant le Vaudeville.

Ainsi les rôles réunissent ensemble :

1° Molière et Boileau, et sous eux.....

2° Laforest, servante de Molière; Petit-Jean, portier de Racine, et Antoine, jardinier de Boileau; ensuite.....

3° L'Arlequin du Vaudeville, qui est le seul pour soutenir le dialogue, et qui était si gaiement et si gracieusement représenté par Laporte.

Je puis ajouter que la troupe entière du Vaudeville était alors parfaitement agréable.

Les auteurs n'ont pas voulu que Racine fût représenté lui-même sur la scène ; ils n'ont pas donné un rôle à celui à qui ils adressaient tous leurs éloges, et c'est par Molière qu'ils l'ont fait encenser d'abord.

Molière dit :

Interprète du sentiment,
A sa muse élégante et sûre
Racine prêta constamment
Le langage de la nature.
Aux grâces d'un style enchanteur
Joignant un goût sûr et sévère,
Il fut inspiré par son cœur :
Au cœur il saura toujours plaire,

Boileau dit ensuite :

Entre sa femme et ses enfants,
Il passa doucement sa vie.
Insensible aux traits des méchants,
Jamais il ne connut l'envie.
Plus encore que ses talents,
Une chose chez lui m'étonne:
Il faisait des vers excellents
Et ne les lisait à personne.

LA SERVANTE LA FOREST.

Mais qu'a de commun le petit Vaudeville avec le grand Racine?

ARLEQUIN.

C'est justement ce qui m'embarrasse. Je voudrais trouver une comparaison...

MOLIÈRE et BOILEAU.

Une comparaison ?

ARLEQUIN.

J'y suis. Imaginez-vous qu'un superbe rosier, l'honneur d'un parterre, a produit plusieurs petits rosiers, et que l'un de ces petits rosiers languit et se dessèche.

MOLIÈRE.

Parlez, mon ami, vous m'intéressez.

ARLEQUIN.

Faute des soins du jardinier,
Faute d'une abondante pluie,
Un enfant mouille le rosier
De l'eau dont sa cruche est remplie.
Pour rendre à la fleur qui pâlit
Sa couleur fraîche et purpurine,
A peine ce peu d'eau suffit,
Mais il rafraîchit sa Racine.

MOLIÈRE.

Je vous comprends, mon ami, et je suis bien touché de votre respect pour cet auteur inimitable.

ARLEQUIN.

Sans doute un si faible tribut
N'ajoutera rien à sa gloire;
Mais aussi notre unique but
Était d'honorer sa mémoire.
Ah! dans nos cœurs reconnaissants
Rendons-lui d'éternels hommages;
Et, pour aimer ses descendants,
Relisons souvent ses ouvrages.

On voit qu'il s'agissait non-seulement d'un hommage offert à la mémoire de Racine, mais aussi de profiter de l'occasion pour donner des secours à sa famille.

Les représentations de ce petit vaudeville furent

consacrées à cet hommage centenaire, et les produits des recettes furent remis à une demoiselle de sa famille; mais on n'a pas conservé le souvenir exact de cette bonne œuvre. Je n'ai trouvé aucun détail annexé à la petite pièce dont j'ai acheté dernièrement les seuls exemplaires qui en sont restés.

Aussi, je ne dis pas que ce fût une demoiselle Racine, j'affirme seulement qu'elle était de la famille.

Mais, puisque je ne peux pas parler d'elle, je dirai encore quelques mots de Coupigny.

On sait que ce ne fut que quatre ans après la fin du siècle que l'Empire fut constitué.

Coupigny n'y prit aucune part; il était un modeste employé chargé d'un bureau au ministère de la marine; il y resta tranquillement sans rien demander, sans rien obtenir, et satisfait parce qu'il était sans ambition.

Mais il n'y resta pas longtemps, et ce fut sans ambition, sans demande et sans bassesse qu'il obtint tout à coup un avancement prodigieux.

Il était lié, depuis plusieurs années, avec un homme très-justement considéré, on peut même dire illustré, et que le nouvel Empereur, au mois de juillet 1804, nomma ministre des cultes.

Portalis appela sur-le-champ Coupigny dans ses bureaux; il lui confia la direction de la partie artistique et littéraire des cultes. Ce fut lui qui organisa et embellit sans cesse les grandes solennités de Notre-Dame toutes les fois que l'Empereur s'y rendait.

En même temps il était chargé de la rédaction des circulaires ministérielles, et Portalis, ce ministre grave, antiphilosophe et antitolérant, pour rester avec conscience et avec zèle orthodoxe et pieux, fut toujours satisfait d'employer le style d'un faiseur de chansons et de vaudevilles pour correspondre avec les archevêques et évêques du royaume; et Coupigny disait, en plaisantant, que sa place au ministère lui donnait rang d'archevêque.

Toutefois il rendit alors d'éminents services au clergé français. Il se servait de la confiance du vieux ministre, presque aveugle, pour lui faire signer des décisions favorables aux évêques ou au bas clergé et toujours à la religion elle-même. Il n'en menait pas moins une vie fort dissipée, mais elle était fort douce en même temps et sans regrets, parce qu'il n'était pas libertin; il n'était qu'amusant et amusé. Il est vrai qu'il était peu laborieux, non-seulement pour ses affaires, mais pour ses plaisirs mêmes. Il n'a jamais composé de longs ouvrages;

quand il a voulu essayer de faire des vaudevilles, pour imiter ses camarades, il n'en a fait qu'un à lui seul. Il aimait les conversations plus que les écritures; elles étaient avec lui toujours riantes et naturelles, pleines de traits d'esprit, mais de ceux qui lui venaient sans même qu'il les cherchât; et il est vrai qu'il ne poussait jamais les plaisirs jusqu'à la fatigue.

Il jouait souvent la comédie, surtout des proverbes, qu'il composait en un très-court acte, pour en faire une simple distraction sans en faire jamais un travail; et dans les pièces il ne prenait jamais les premiers rôles, qu'il aurait été obligé d'apprendre, de préparer et de soigner; il se bornait même, ordinairement, aux rôles de compère, et il ne savait jamais ses rôles, parce qu'il improvisait sans cesse les réponses en mots ordinairement très-plaisants et souvent assez piquants.

Ainsi, je peux dire, je crois, que Coupigny a été l'homme le plus heureux que j'aie connu, et j'ajoute que c'est un mémorable exemple que sa vie tout entière a montré au monde : il fut le plus heureux parce qu'il fut le plus modeste.

Ses romances lui attiraient de continuels triomphes; et lorsqu'il publia son premier volume, en 1813, on le nomma *le Roi de la Romance*, il refusa

ce titre avec une simplicité digne et noble. Voici quelle fut la lettre qu'il adressa au journaliste :

« Monsieur, je devrais vous remercier de la manière obligeante dont vous annoncez le recueil de mes romances, mais, je vous l'avoue, c'est toujours avec peine que je me vois déférer un titre que je n'ai pas mérité, et auquel je suis bien éloigné de prétendre. Quand même un genre aussi modeste, aussi simple que la romance aurait un sceptre pour attribut, ce ne serait sûrement pas entre mes mains qu'il serait remis; et ce mot dit en plaisanterie deviendrait aujourd'hui le reproche d'une prétention impardonnable et ridicule. J'ai fait de mon mieux, sans chercher même à égaler mes rivaux, et c'est au milieu d'eux que je sollicite la place qu'ils voudront bien m'assigner.

De Coupigny.

Il est vrai pourtant qu'il lui arriva une fois un accident, suivi de quatre jours de chagrin. Ce fut un accident si léger, qu'on ne peut pas dire même qu'il ait troublé sa vie.

Un jour, il vint dès le matin auprès de son ministre et lui présenta sa démission. — « Ta démission, répondit Portalis, tu n'y penses pas : tu n'as pas de fortune. — Je le sais, monseigneur, dit-il, mais j'aime une femme charmante qui m'a

reproché de n'être pas tout à elle. Je veux lui sacrifier tout, même ma place. — Eh bien, puisque tu y renonces, c'est moi seul qui la remplirai. »

Coupigny comprit cet acte de bonté du ministre, il commença à douter un peu de ce qu'il avait à faire. Cependant ce ne fut que le quatrième jour qu'il retourna à son bureau. Le ministre, le voyant, s'étonna : — « Hélas! monseigneur, lui dit Coupigny, c'est elle qui m'a donné sa démission. — Et je m'y attendais, lui répondit le ministre; heureusement que je t'ai gardé ta place. »

Coupigny y resta donc, et la conserva aussi longtemps que son protecteur fut ministre. Mais Portalis mourut le 25 août 1807, et sur-le-champ Coupigny demanda sa retraite. Il vécut alors libre et indépendant, pendant 28 ans encore, et mourut le 16 août 1835, dans sa soixante et dixième année.

Il a légué :

1° A la Société de la Morale Chrétienne. . 300fr.
2° A l'établissement de secours mutuels entre ouvriers. 300
3° Au bureau de bienfaisance de son arrondissement. 150
4° Au comité protestant de bienfaisance, pour les pauvres de cette communion,

attendu, a-t-il dit, qu'ils sont aussi mes frères. 200

5° A la Société d'Émulation de Cambrai, pour un prix de vertu. 600

6° A la ville d'Arpajon, patrie de sa mère, pour le plus pauvre ménage. 300

7° Pour la délivrance de quelques prisonniers pour dettes. 300

Mais je dois dire, en terminant, que lorsque la pièce de l'*Hommage du petit Vaudeville au grand Racine* a été reprise l'année d'après, le 21 avril 1799, Coupigny spontanément y ajouta, à la fin de la pièce, un nouveau couplet, qui est resté inédit, et je le conserve dans mes papiers, écrit de sa main. Il me semble aussi pouvoir très-convenablement terminer cet écrit.

Ah! nous voyons que le Français,
Qu'on accuse d'être volage,
Dans ses goûts ne change jamais
Quand au génie il rend hommage.
Et que peut faire un siècle entier
Au talent que le Pinde honore?
Racine est couvert d'un laurier
Que le temps reverdit encore.

Et enfin, en résumé, ce que nous aimons à rappeler encore une fois, c'est le caractère doux, hon-

nête et moral des poésies de Coupigny, et nous répétons ce que lui-même a dit de lui et de ses vers, avec tant de vérité, dans une de ses dernières pièces, qu'il a nommée son adieu au monde.

ADIEU AU MONDE

Si j'ai chanté les amours bocagères,
Et leurs plaisirs, et même leurs tourments,
A mes accords les bergers, les amants
Joignaient les sons de leurs flûtes légères,
Quand j'ai chanté.

La volupté qu'épure la décence,
Bien jeune encor, fit palpiter mon cœur;
A la beauté j'offris avec candeur
Quelques refrains amis de l'innocence,
Que je chantai.

Loin d'être Roi de la douce romance,
Je l'ai servie, humble particulier;
A d'autres chants j'aurais pu m'essayer;
Je n'ai pas fait un chagrin, une offense,
Quand j'ai chanté.

J'ai peint l'honneur, et la gloire, et ses larmes;
J'ai des accents pour le faible abattu;
J'ai peint l'amour, mais aussi la vertu;
C'est quelquefois pour essuyer des larmes
Que j'ai chanté.

Mais le temps fuit : quand sa course infidèle
Aura fait taire et ma voix et mes chants,
Qui redira mes modestes accents?
Qui t'apprendra, timide pastourelle,
Si j'ai chanté?

A. F. de Coupigny.

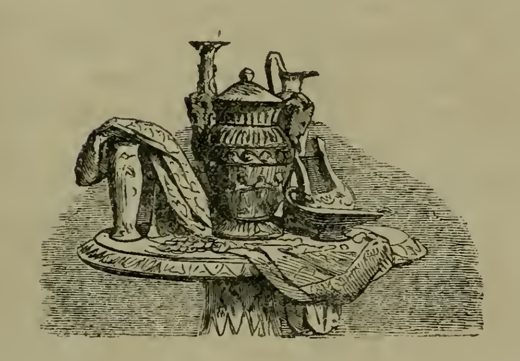


TABLE DES MATIÈRES

SECONDE PARTIE.

FIN DE LA TABLE

Paris. -- Typographie Morris et Comp., rue Amelot, 64.

